Le Républicain Lorrain
FRANCE JOURNAL
Fondateur Victor DEMANGE
97e année N°1798
www.republicain-lorrain.fr
Jeudi 22 Décembre 2016
LA PLUS FORTE DIFFUSION DE LORRAINE
1,00 €

GUET-APENS PRÈS DE METZ

Chauffeur de VTC tabassé et abandonné nu en forêt

> En page 5

Photo archives RL/Samuel MOREAU

GRAND FROID

Sports en hiver : des règles à respecter

> En page 10 le Grand Angle

UN TÉMOIGNAGE POIGNANT

Attaques homophobes : « Il y a un terreau favorable »

« J'agis en lanceur d'alerte », explique Jean Toniolo, victime d'une agression à Metz.

Photo Frédéric LECOCQ

> En page 6 notre dossier

ATTENTAT DE BERLIN

L'Allemagne engage une chasse à l'homme

Photo AFP

Un demandeur d'asile tunisien de 24 ans est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat au camion-bélier lundi soir à Berlin. Anis Amri a été officiellement identifié par la justice antiterroriste qui, dans un avis de recherche européen, propose jusqu'à 100 000 euros de récompense. Classé dangereux, il appartient « au milieu islamiste-salafiste ».

> En page 2 notre dossier

MOSELLE

La psychiatrie se réorganise

Photo archives RL/Maury GOLINI

Face à la pénurie de psychiatres et aux incohérences du découpages des secteurs en Moselle, une restructuration s'imposait. Elle sera applicable en 2018 et comprend une redistribution des rôles entre trois grands pôles : l'hôpital de Mercy (photo) pour la psychiatrie générale ; le CHS de Jury pour les placements sous contrainte ; Lorquin pour l'hospitalisation au long cours.

> En page 8

MALGRÉ LE NUL ARRACHÉ DANS LES ARRÊTS DE JEU CONTRE GUINGAMP

Le FC Metz barragiste

Renaud Cohade et Ismaïla Sarr n'ont pas réussi à faire plier Guingamp.

Photo Anthony PICORÉ

Le stade Saint-Symphorien est passé par toutes les émotions hier soir avec la réception de Guingamp. Dans la froideur de décembre, Opa Nguette a rapidement réchauffé l'atmosphère en ouvrant le score sur corner à la 12e minute. Mais la température a chuté en seconde période avec un doublé inscrit par Jimmy Briand pour les Bretons. Gauthier Hein a égalisé in extremis. A la trêve, voilà le FC Metz qui chute à la 18e place de Ligue 1… celle de barragiste.

> En page 11

> RÉGION

Vidéo anti-juge sur YouTube : prison avec sursis
> En page 5

Strasbourg : du verre dans la soupe des SDF
> En page 5

La Belle au bois dormant à Metz
> En page 6

> FRANCE

Infractions routières : les patrons devront dénoncer les salariés
> En page 3

> ÉTRANGER

Obama protège l'Arctique
> En page 2 l'éditorial et en page 4

> AUTO-MOTO

Peugeot 3008 : belle et fonctionnelle
> En page 9

R 20730 - I222 1,00 €
3 782073 001005 12220

éditorial

Testament

L'encore président américain Barack Obama et le Premier ministre canadien Justin Trudeau ont décidé d'interdire les explorations pétrolières et gazières dans un gigantesque sanctuaire arctique. Une mesure salutaire au moment où la hausse des températures déleste de l'emprise de la glace des millions d'hectares de terre. Les compagnies pétrolières lorgnent, depuis des années, sur les immenses réserves d'énergies fossiles du cercle polaire. Jusqu'à présent, elles se sont heurtées à des coûts d'exploitations renchéris par les conditions climatiques et la calotte glaciaire : la disparition de ce « handicap » rentabiliserait à coup sûr les opérations de forage et l'extraction de l'or noir sous un manteau blanc en voie de disparition.

Nonobstant l'évolution climatique naturelle désastreuse, le duo Obama-Trudeau a également pris en considération la catastrophe écologique que pourrait représenter l'accession de Donald Trump à la Maison-Blanche. En lui coupant l'herbe sous le pied, ils répondent ainsi aux nominations inquiétantes de Rex Tillerson (l'ex-patron d'Exxon) et Scott Pruitt (farouchement anti-écolo parachuté à la tête de l'agence de protection de l'environnement) dans le staff trumpien. Le fait est que le prochain président des Etats-Unis n'est pas un naturophile convaincu, lui qui souhaite déchirer les accords de la COP 21…

Si, sur le plan intérieur, Donald Trump aura bientôt les coudées franches pour détricoter tout son soûl le travail de son prédécesseur, il lui sera difficile de résilier l'assurance survie de l'Arctique paraphée hier. Car cet « Obamacare » pour la planète n'est rien moins qu'un testament politique qui déshérite l'intérêt immédiat de quelques-uns au profit de l'avenir de tous.

Michel KLEKOWICKI
michel.klekowicki@republicain-lorrain.fr

> Lire en page 4

ALLEMAGNE

l'homme est décrit comme très mobile et dangereux

Berlin : le chauffeur était dans le radar de la police

Un Tunisien de 24 ans, demandeur d'asile en Allemagne et proche des milieux salafistes, est suspecté d'être l'auteur de l'attaque au camion-bélier de lundi.

Le suspect court toujours, mais il a désormais un nom : Anis Amri. Ce Tunisien de 24 ans est depuis hier l'homme le plus recherché de l'espace Schengen. C'est un portefeuille contenant des papiers d'identité, découvert dans le camion, qui a mis les enquêteurs sur sa piste. Décrivant un individu « très mobile » et « dangereux », les autorités allemandes offrent une récompense de 100 000 euros pour toute information conduisant à sa capture.

Environ 150 policiers ont perquisitionné hier un foyer de réfugiés dans la localité d'Emmerich, dans l'ouest du pays, où Amri avait séjourné. Sa famille était également interrogée par la police antiterroriste tunisienne.

Proche d'une cellule de recrutement de Daech

Arrivé en Italie en 2012, Amri avait séjourné trois ans dans la péninsule avant de passer en Allemagne en juillet 2015. Il y avait déposé une demande d'asile, rejetée en juin dernier. Il n'avait toutefois pas pu être expulsé, Tunis ne le reconnaissant que tardivement comme un de ses ressortissants.

Surtout, Amri se trouvait déjà dans le radar de la police allemande. Utilisant des identités multiples, il gravitait autour de la cellule de recrutement du prédicateur salafiste irakien Abou Walaa, interpellé en novembre dernier. Selon Bild, il aurait tenté voici quelques mois de recruter des complices pour commettre un attentat. Une enquête pour « acte grave mettant en danger l'État » avait été ouverte à son encontre par la police de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Le chauffeur polonais a résisté

Lundi soir, un camion avait foncé dans la foule d'un marché de Noël du centre de Berlin, laissant douze morts et plusieurs dizaines de blessés derrière lui. Le chauffeur avait pris la fuite.

Le corps d'un ressortissant polonais de 37 ans, Lucasz Urban, avait été retrouvé dans la cabine. Tué par balles, il portait également des traces de lutte et de coups de couteau. L'enquête avait rapidement permis d'établir qu'il s'agissait du chauffeur attitré du poids lourd, qui n'avait plus donné de nouvelles à ses proches et son entreprise depuis le milieu de l'après-midi.

Selon des médias allemands, l'autopsie aurait établi que ce dernier était vivant au moment de l'attentat et se serait battu avec le terroriste. Une théorie qui expliquerait pourquoi le véhicule a brusquement fait un écart pour percuter un chalet, plutôt que continuer sa course meurtrière.

Les mesures de sécurité ont été renforcées à Berlin, alors qu'un débat public s'est engagé sur la nécessité de protéger les places publiques par des bornes en béton ou d'autoriser l'armée à patrouiller comme dans d'autres pays européens. Des mesures de sécurité qui ne vont pas de soi dans un pays traumatisé par les souvenirs du nazisme, et où le recours à l'armée est strictement encadré par la Constitution.

J.-M. LAHIRE (avec AFP)

Des policiers en armes sur le marché de Noël de la place Breitscheid, au cœur de Berlin ouest, où un camion a foncé lundi sur la foule. Photo AFP

Âgé de 24 ans, Anis Amri mesure 1,78 m pour 75 kg. Tunisien, il se présente parfois comme Égyptien ou Libanais. Photo AFP

5500

Tunisiens sont partis combattre avec Daech en Syrie, en Irak ou en Libye. La Tunisie est l'un des plus gros fournisseurs de combattants étrangers aux mouvements djihadistes.

« Quand j'ai vu la photo de mon frère dans les médias, je n'en ai pas cru mes yeux. Je suis sous le choc et je ne peux croire que c'est lui qui a commis ce crime. S'il s'avère qu'il est coupable, il mérite alors toutes les condamnations. »

Abdelkader Amri,
frère d'Anis Amri, interrogé hier par l'AFP

SANTÉ

en prise régulière

Le paracétamol pourrait affecter l'audition

La prise régulière de paracétamol augmente les risques de surdité ou d'acouphènes chez les femmes. Julio PELAEZ

Vous êtes une femme et consommez régulièrement du paracétamol ? Soyez prudente… Selon une étude publiée la semaine dernière dans l'American Journal of Epidemiology, la prise régulière de paracétamol et d'ibuprofène pendant plusieurs années augmenterait les risques de développer des problèmes auditifs, tels que la surdité ou les acouphènes. Les auteurs de l'étude, des chercheurs de l'école de médecine de Harvard (États-Unis), ont étudié les données médicales de 54 000 femmes âgées de 48 à 73 ans.

Une perte d'audition de 10 %

Leurs conclusions ont mis en avant l'existence d'une perte d'audition de 10 % chez les femmes ayant consommé du paracétamol pendant six ans et plus, et un déclin de 9 % avec l'ibuprofène. Les deux analgésiques pourraient ainsi être responsables de plus de 16 % des troubles auditifs chez les femmes.

L'aspirine un peu moins dangereuse

Les chercheurs ont également étudié l'impact de l'aspirine dans le développement de la surdité chez les femmes. Si les effets néfastes sont les mêmes qu'avec le paracétamol - acouphènes, sifflements entendus par les patientes - ils ne se manifestent qu'à des doses importantes et rarement prescrites.

En 2010, une autre étude menée avait montré que le risque de dégradation de l'audition chez des hommes de 50 à 59 ans qui consommaient régulièrement du paracétamol était de 58 % supérieur à celui constaté chez les autres volontaires.

La brigade antiterroriste tunisienne interrogeait hier la famille du suspect présumé de l'attentat au camion-bélier perpétré sur un marché de Noël à Berlin. Le suspect, dont la famille réside à Oueslatia (centre de la Tunisie), a émigré illégalement vers l'Italie en 2012, où il est resté trois ans, avant de se rendre en Allemagne.

Les populistes du monde entier surfent sur l'attentat

Depuis les Etats-Unis, Donald Trump dénonce les attaques subies par les chrétiens. Photo AFP

Pas de doute pour le britannique Nigel Farage (UKIP) : « Merkel est directement responsable » du terrorisme en Allemagne. En cause, son attitude jugée trop accueillante aux réfugiés… Le leitmotiv, repris hier par tous les populistes européens, avait été lancé la veille par Frauke Petry, chef de file du parti allemand d'extrême droite AfD : la menace islamiste « a été importée de manière systématique et irresponsable au cours de l'année et demi écoulée », avait-elle déclaré aussitôt après l'attentat.

Tous ont donc suivi, liant l'attentat terroriste à l'arrivée de réfugiés fuyant la Syrie ou l'Afghanistan. Florian Philippot (Front national) a ainsi estimé que la chancelière « a organisé la désorganisation, parce que faire venir 1,5 million de migrants en plus d'un an, c'est irresponsable alors qu'on sait que Daech infiltre des terroristes islamistes parmi les migrants ».

Le néerlandais Geert Wilders (PVV) a accusé les dirigeants européens d'avoir « lâchement » ouvert les portes aux migrants. L'un de ces dirigeants, le vice-Premier ministre tchèque (et populiste) Andrej Babis a déclaré que c'est «la politique migratoire de la chancelière allemande Angela Merkel qui est responsable de cet événement terrible à Berlin »…

Notons enfin le décalage de Donald Trump, qui a choisi d'insister sur la dimension religieuse : « L'État islamique et d'autres terroristes islamistes attaquent continuellement les chrétiens au sein de leurs communautés et lieux de culte dans le cadre de leur djihad mondial. » Durant sa campagne, il a envisagé d'interdire aux musulmans l'entrée aux États-Unis.

F. B.

« Sans un haut niveau de sécurité il faut annuler les marchés de Noël »

Lors de l'attentat de Nice, le 14 juillet, Cindy Pellegrini a perdu six personnes de sa famille, dont son frère, Michael Pellegrini, 28 ans, sa mère, Véronique Lion, 55 ans, ainsi que ses grands-parents maternels François et Christiane Locatelli, 82 et 78 ans, tous quatre originaires de Herserange (Meurthe-et-Moselle). Voir les événements qui l'ont meurtri se reproduire est insupportable à ses yeux. Entretien.

Comment avez-vous réagi à l'attentat de Berlin ?

Je me suis dit « ça continue encore et encore ». Il n'y avait pas là-bas non plus le dispositif nécessaire, comme à Nice. Ce ne sont pas deux militaires en armes devant les magasins qui vont empêcher quoi que ce soit. Quand j'entends dire, après Berlin, que la sécurité va « encore être renforcée », ça veut bien dire qu'on n'a pas fait le maximum d'emblée. Et voir Manuel Valls expliquer qu'« il faut continuer à vivre », je ne peux plus l'entendre. Ceux qui ont été touchés, comme moi, ne peuvent plus vivre de la même manière. Avec ce qu'on a vécu, j'estime qu'on est en guerre, et à la guerre, il faut répondre avec des moyens adéquats.

Un camion, une grande artère commerçante, un événement prisé. Tout à Berlin rappelle Nice…

Mais justement, ça ne devrait pas se reproduire. Pourquoi les Allemands n'ont-ils pas mis de plots en béton ? Et si on ne peut pas maintenir un haut niveau de sécurité, il faut simplement annuler.

Quel est votre avis sur la sécurité autour de ces Marchés de Noël ?

Peut-être ne faut-il maintenir que quelques marchés de Noël principaux et très sécurisés, et annuler les autres. Mais en amont, il faut surtout s'occuper des fichés S qui ne doivent pas se trouver dans la nature. J'ai une position tranchée là-dessus.

« Je continue à vivre pour qu'on ne les oublie pas »

À Nice, lors de l'hommage national, votre discours a beaucoup touché. Avez-vous échangé avec les politiques ?

Bien sûr. Monsieur Hollande m'a dit : « Je suis désolé, on aurait dû annuler le feu d'artifice. » Je lui ai répondu qu'il fallait expliquer en amont que le risque était maximal et que lorsqu'on hésite à annuler une manifestation, la population doit être au courant. S'ils avaient été avertis, ma mère, mon petit frère, mes grands-parents n'y seraient pas allés, j'en suis sûr à 100 %. En fait, on dissimule le risque pour que l'économie continue à tourner, que la vie continue… Ce n'est pas bien.

Vous-même, avez-vous modifié vos habitudes de vie ?

Depuis le 14 juillet, je ne roule plus, je ne prends plus les transports en commun. Je ne fais pratiquement plus rien, je ne vais plus au cinéma, il est hors de question que j'aille à un marché de Noël. J'ai tout changé profondément, en raison du choc traumatique que j'ai subi. J'ai peur. Je suis heureusement entourée par mon beau-père et mes amis. On appréhende Noël, mais on pensera encore plus à eux. Je continue à vivre pour qu'on ne les oublie pas. Quand je suis arrivée à la cellule de crise, j'ai vu une scène de guerre que je ne souhaite à personne de voir, et quand on a vu ça, on sait qu'on est en guerre. Pour moi, ça continuera encore de toute façon…

« On veut un Mémorial sur la Promenade des Anglais »

Vous êtes-vous rapprochés de l'association de victimes « Promenade des Anges » ?

Oui, et elle travaille sur un projet de mémorial. Nous, familles, allons nous battre pour que le mémorial se trouve sur la Promenade des Anglais, et pas sur la colline du Château. On ne veut pas qu'on nous cache là-haut. Apparemment, ça gênerait certains politiciens dans la demande d'inscription de la Promenade à l'Unesco. Un mémorial doit être visible et érigé là où a eu lieu le drame. À New York, l'hommage aux victimes du 11-septembre, est au World Trade Center, pas à Harlem.

Avez-vous été informée sur les suites de l'enquête de Nice ?

Non. Mais on va se battre, à titre personnel et via l'association, pour que la vérité éclate par rapport à ce qui s'est passé et que chacun assume ses responsabilités.

Est-ce que le Fonds de garantie pour les victimes (FGTI) vous a suffisamment soutenu financièrement depuis l'attentat ?

On a reçu une première provision. Mais très honnêtement, quand Juliette Méadel, secrétaire d'État, se répand pour dire que des millions d'euros ont été versés aux familles (9,54 millions d'euros selon le FGTI), ce n'est pas vrai. On va se battre aussi par rapport à ça.

Propos recueillis par Xavier FRÈRE

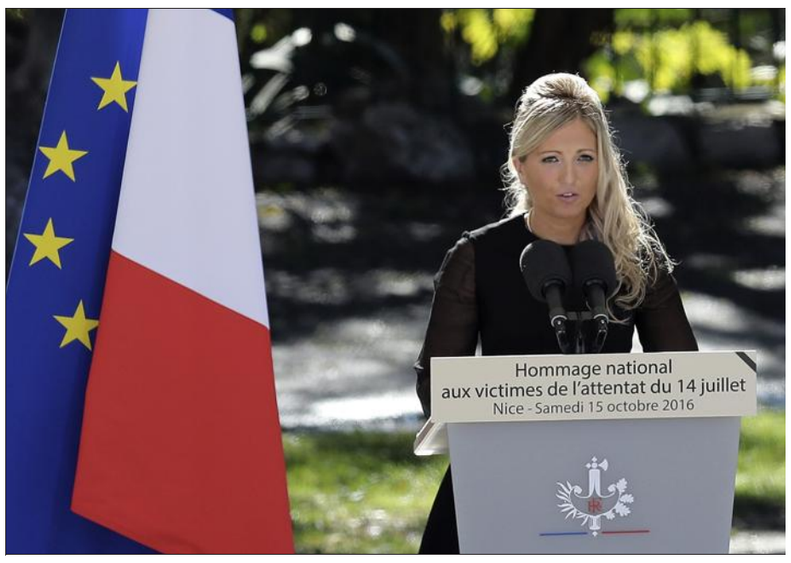

Le 15 octobre, la Lorraine Cindy Pellegrini avait prononcé le discours lors de l'hommage national aux victimes de l'attentat de Nice. Photo AFP

SOCIÉTÉ

hôpitaux

Les blouses couvrant les fesses des patients arrivent

Si les blouses de l'hôpital qui laissent apparaître les fesses des patients vous chagrinent, sachez qu'il s'agira bientôt d'un mauvais souvenir. Pour respecter le bien-être et la dignité des patients, les établissements de santé français abandonnent peu à peu la blouse d'hôpital généralisée dans les années 50, ouverte dans le dos et qui laissent apparaître la nudité.

Avant le 1er janvier 2017, les 39 hôpitaux de Paris seront équipés de nouvelles blouses couvrantes. Plusieurs CHU, à Marseille, Lille, et Lyon notamment, ont déjà mis fin à l'utilisation de l'ancienne blouse. Le nouveau modèle présente plusieurs différences avec le précédent uniforme hospitalier. Tout d'abord, il est fermé par un pan de tissu qui cache le séant. Le tissu est aussi plus épais, et donc moins transparent. La blouse est enfin équipée d'un bouton-pression au niveau du col, afin que les soignants puissent passer un stéthoscope sans que les patients ne se penchent.

La problématique de la blouse d'hôpital fait parler depuis longtemps. En 2012, une pétition « Pour des chemises d'hôpital respectant la pudeur et la dignité des patients », lancée sur le web par une femme médecin anonyme, avait récolté des milliers de signatures. La ministre de la Santé Marisol Touraine avait alors répondu par mail à l'auteure de la pétition, et saisi les services du ministère sur le sujet. À l'inverse, des soignants avaient défendu la praticité de cette chemise lorsqu'il était nécessaire de dénuder la personne alitée pour des raisons d'hygiène ou thérapeutiques.

SÉCURITÉ *au parlement en janvier*

Vers une légitime défense assouplie pour la police

Le projet de loi qui assouplit le régime de la légitime défense pour les policiers a été présenté hier en conseil des ministres et bénéficie d'un large soutien avant son passage au Parlement.

Le projet de loi vise à aligner l'usage des armes par les policiers sur celui des gendarmes, reconnus comme militaires et disposant d'une plus grande marge de manœuvre. Photo Julio PELAEZ

Depuis la succession d'attentats ayant secoué la France depuis le 7 janvier 2015, et encore plus depuis l'agression de quatre policiers au cocktail Molotov, le 4 octobre à Viry-Châtillon, la revendication est un vrai serpent de mer : dans un contexte sécuritaire tendu, les policiers veulent voir les conditions de la légitime défense assouplies, comme pour les gendarmes.

Militaires, ces derniers peuvent faire feu lorsqu'ils sont agressés ou menacés, pour « défendre » une zone, si des sommations répétées restent sans effet, ou pour immobiliser des véhicules. Dans le même temps, les policiers sont soumis quasiment aux mêmes règles que les simples citoyens.

Afin de corriger cette différence, plusieurs modifications vont être apportées via le projet de loi porté par Bruno Le Roux, présenté hier en conseil des ministres et étudié par le Parlement dès le mois de janvier. Ainsi, policiers et gendarmes pourront « utiliser leur arme après sommations » pour arrêter une personne récalcitrante et armée par exemple.

Pour les syndicats de police, le gouvernement et d'une large frange de la droite, ce texte est bienvenu. Pour Patrice Ribeiro, de Synergie-Officiers (deuxième syndicat), le projet « recadre les choses » et « n'est pas un permis de tuer. [...] Il y a des garde-fous ».

Inversion de la charge de la preuve ?

Un constat que ne partagent pas des avocats ou des magistrats. Ces derniers insistent sur le fait qu'en matière de droit, la jurisprudence prévaut et est souvent protectrice pour les forces de l'ordre en la matière. Autre problème soulevé par un avocat pourtant proche de François Hollande, Jean-Pierre Mignard, dans une tribune à *Témoignages Chrétiens*, cet assouplissement provoquerait une inversion de la charge de la preuve : « Par cette présomption légale, ce serait aux plaignants ou au parquet de démontrer que c'est à tort qu'il a été fait usage d'une arme. Cela faciliterait évidemment la tâche de la défense du policier. » Un point qui pourrait faire songer à certitude d'impunité chez les forces de l'ordre et qui, selon lui, pourrait conduire aux mêmes bavures policières que celles connues ces derniers mois aux États-Unis.

A. C. (avec AFP)

JUSTICE *à partir du 1er janvier prochain*

Les infractions routières des salariés devront être dénoncées

La mesure, imposée par la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle, n'est pas bien reçue par les patrons des petites et moyennes entreprises qui craignent des tensions avec leurs employés.

Fini l'impunité après les infractions au volant des véhicules de fonction ou à usage professionnel. Les patrons auront désormais l'obligation de les dénoncer, sous peine d'amendes. Illustration Julio PELAEZ

À partir du 1er janvier, les patrons des petites et moyennes entreprises auront l'obligation de dénoncer les salariés coupables d'infractions routières commises à bord d'un véhicule de fonction. S'ils ne le font pas dans un délai de 45 jours, ils devront s'acquitter d'une amende de 750 euros.

La mesure, imposée par la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle, votée le 16 octobre, est loin de faire l'unanimité, les petits patrons redoutant notamment des « tensions » avec leurs employés.

« Délation organisée »

Aujourd'hui, lorsqu'un salarié se rend coupable d'une infraction au code de la route à bord d'un véhicule de sa société, il ne perd pas de point sur son permis de conduire, sauf si son entreprise le dénonce. En revanche, dans la grande majorité des cas, il paie quand même son amende, la société n'ayant pas le droit de la prendre à sa charge : ce serait « un abus de biens sociaux », explique Déborah David, avocate.

Mais selon elle, la nouvelle loi obligeant l'employeur à dénoncer ses salariés « va beaucoup trop loin » car elle fait peser sur les patrons une « charge morale » et une « charge financière ». « C'est l'institution d'une délation organisée, cela ne va pas faciliter les relations au sein des entreprises », poursuit Me David.

« Du stress en plus »

Dominique Berthauld possède deux PME dans le transport. Avec un peu plus de 70 chauffeurs, il reçoit deux à trois amendes par semaine. Jusqu'à maintenant, il refusait de dénoncer ses salariés pour les « petites infractions », comme « 51 ou 52 km/h, au lieu de 50 ». « La seule fois où j'ai dénoncé, c'était pour un chauffeur qui roulait comme un cinglé », dit-il. Ce petit patron a commencé à avertir ses salariés qu'il devra prochainement les dénoncer. « Du stress » en plus pour lui : « si un salarié perd son permis, ce sera de ma faute » : « Cela va créer des tensions, c'est sûr, mais je n'ai pas le choix. »

La nouvelle obligation pourrait aussi occasionner quelques frais. Selon Dominique Berthauld, la procédure de dénonciation et l'envoi en courrier recommandé, à raison de deux à trois infractions par semaine, nécessitera une à deux heures de travail administratif par mois et coûtera 40 euros en recommandé.

À ces coûts, s'ajoutera celui de potentiels licenciements. M. Berthauld anticipe déjà la perte de certains de ses chauffeurs et s'inquiète de leur remplacement car « il faut deux ou trois mois pour qu'un salarié soit totalement autonome ». Pour ce transporteur, la solution serait de distinguer le cas des salariés conducteurs professionnels du conducteur occasionnel, « un chauffeur poids lourd qui fait 100 000 km par an et un particulier qui va en faire 10 000 dans sa vie de tous les jours, ce n'est pas comparable ».

A Valence, un radar unique détecte les contresens

C'est une première en France ! Un radar anti-contresens a été installé hier sur la Lacra (déviation de Valence), peu avant l'entrée sur le péage de l'A7 de Valence-Sud. Il sera activé dès aujourd'hui. L'appareil, sous la forme d'un radar classique type colonne, est « un prototype, qui n'est, pour l'heure, pas homologué, et qui va être testé dans notre département. Aucune infraction ne sera relevée pendant cette expérimentation technique », explique Éric Spitz, préfet de la Drôme. Ce radar unique est installé sur la Lacra, un axe reliant l'A7 à l'A49, où une quinzaine de contresens ont été identifiés en 2015, et plus de 30 en 2016. « Les contresens ont augmenté. Plusieurs accidents ont été constatés », souligne le préfet. Les policiers, autres « acteurs » de la traque de ce fléau sur la Lacra, indiquent que les conducteurs à contresens sont essentiellement des personnes âgées, désorientées dans le nœud routier complexe à l'approche du péage de Valence-sud.

EN BREF

TERRORISME

Un suspect lié aux attentats de Paris arrêté

Un Marocain, soupçonné d'avoir été membre de l'Etat islamique et proche du cercle d'Abdelhamid Abaaoud, a été arrêté mardi en Allemagne, dans l'Etat régional de Basse-Saxe (nord) et placé en détention. Sa tâche au sein du groupe d'Abdelhamid Abaaoud aurait été de «sécuriser» entre octobre 2014 et début 2015, en Turquie et en Grèce, des «appartements de couverture» qui ont servi à abriter la préparation d'attentats. Le parquet anti-terroriste allemand estime aussi, dans un communiqué, qu'il était au courant des préparatifs des attaques du 13 novembre 2015.

JUSTICE

Martine Aubry mise en examen pour diffamation

Martine Aubry, maire (PS) de Lille, a été mise en examen pour «diffamation», pour avoir comparé les propos d'un élu FN de la Ville sur le réchauffement climatique à ceux de Jean-Marie Le Pen niant la Shoah. Lors d'un conseil municipal en octobre 2015, Eric Dillies, chef du groupe FN, s'en était pris aux «défenseurs de l'alarmisme climatique», et notamment au GIEC, qui regroupe des scientifiques et «exerce une véritable tutelle religieuse sur les esprits». «C'est comme le détail de la Shoah, vous ne croyez pas à une évidence», avait répondu Mme Aubry.

POLITIQUE

Bayrou pique Fillon sur l'arbitrage Tapie

François Bayrou a déploré hier que les responsables de l'État dans l'affaire de l'arbitrage de Bernard Tapie ne soient pas inquiétés, estimant que François Fillon, alors Premier ministre, aurait «peut-être dû agir» pour empêcher cette décision, deux jours après la condamnation, sans peine toutefois, de Christine Lagarde. «On connaît la dimension de cette escroquerie qui a été organisée au sein de l'État et sous la responsabilité du gouvernement», a déclaré le président du MoDem.

HOMMAGE

Attentat de Nice : trois héros reçoivent la Légion d'honneur

Deux policiers et un cycliste, trois héros de l'attentat de Nice intervenus « au péril de leur vie » le 14 juillet pour tenter de stopper le conducteur du camion qui a foncé sur la foule ont reçu la Légion d'honneur. Les deux premiers, « primo-intervenants », ont poursuivi à pied et neutralisé le conducteur du camion à l'aide de leur arme de service au péril de leur vie. Quant au cycliste, il s'est « illustré par sa conduite exemplaire », ayant lui aussi « tenté de barrer la route au terroriste, au péril de sa vie ».

ENTREPRISE

STX : commandes confirmées pour 5 paquebots

Le chantier naval STX France de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) a confirmé hier la commande de cinq paquebots à destination de ses clients Royal Caribbean Cruises Limited et MSC Croisières, pour un montant total de 4 milliards d'euros. Selon STX France, ces nouvelles commandes vont porter à 75 millions le nombre total d'heures de travail pour STX France, en tenant compte de la construction de deux sous-stations électriques, une activité dans laquelle le chantier naval s'est engagé.

BANQUE

Crédit Mutuel : une fin du conflit proche ?

Les conditions pour clore le conflit qui oppose la Confédération nationale du Crédit Mutuel (CNCM) au Crédit Mutuel Arkea (Bretagne, Bordeaux, massif central) sont réunies. L'autorité de la concurrence a confirmé la décison rendue le 13 décembre par le Conseil d'Etat obligeant le Crédit Mutuel Arkéa « à respecter les demandes de la Confédération Nationale agissant dans le cadre de ses prérogatives d'organe central». L'argument de la concurrence mis en avant par Arkéa a été jugé « inopérant, le Conseil d'Etat, le Tribunal de Grande Instance de Paris et l'Office européen des marques ayant confirmé que « Crédit Mutuel » était bien une marque appartenant à la Confédération Nationale».

SOCIAL *hébergement d'urgence*

Appels au 115 : toujours plus de demandes

Le baromètre du 115, qui suit chaque mois l'évolution des demandes d'hébergement d'urgence à Paris et dans 45 départements, est formel : en ce début d'hiver, il y a toujours plus de demandes d'hébergement, et aussi moins de solutions pour les sans-domicile fixe (SDF).

Selon les chiffres de novembre, le 115 a reçu 110 000 appels de la part de 24 375 personnes, soit une hausse de 6 % par rapport à novembre 2015. Les publics les plus touchés sont les hommes seuls, les personnes en familles et les jeunes de 18 à 24 ans, un « public fragile et vulnérable en voie de paupérisation », qui représente 16 % des appelants. Le réseau d'associations a parallèlement constaté une hausse de 10 % des personnes appelant pour la première fois le 115.

Plus problématique, sur les 24 375 personnes ayant téléphoné au 115 en novembre (+12 %), « 12 846 personnes n'ont jamais été hébergées », soit 53 % des appelants. La Fédération nationale des associations de réinsertion sociale (Fnars), en charge du baromètre, dénonce une « gestion saisonnière et urgentiste de l'hébergement des personnes sans domicile » et pointe du doigt la baisse des solutions d'hébergement hivernales (-13 % par rapport à 2015).

De ce constat, la Fnars demande au gouvernement « de mobiliser toutes les places disponibles sur les territoires pour héberger les sans-abri sans attendre les grands froids », ainsi qu'»un accroissement significatif de la production de logements véritablement accessibles aux plus démunis » et « un accès aux minima sociaux dès 18 ans pour tous les jeunes sans ressources et sans soutien familial ».

FAITS DIVERS

ALPES-MARITIMES

Un incendie coûte la vie à une mère et son fils

Deux personnes, une femme de 35 ans et son enfant de 12 ans sont décédées dans la nuit de mardi à mercredi dans un incendie. Le feu s'est déclaré dans leur appartement d'une résidence de Cap-d'Ail, près de Monaco. Le logement de 30m² a été complètement détruit. Treize personnes ont également été légèrement intoxiquées par les fumées. Les causes du drame restent à déterminer.

ÎLE-DE-FRANCE

Adama Traoré : trois juges reprennent l'enquête

Trois juges d'instruction ont été désignés à Paris pour poursuivre les investigations sur les conditions de la mort d'Adama Traoré. Le jeune homme de 24 ans était décédé le 19 juillet après son interpellation par les gendarmes dans le Val-d'Oise, et sa famille a toujours dénoncé une bavure. Elle avait déjà obtenu que l'affaire soit dépaysée. Malgré deux autopsies, la cause du décès n'a pu être établie avec certitude, mais les médecins ont mis en évidence un « syndrome asphyxique ».

BÉZIERS

Ménard sera jugé pour provocation à la haine

Le maire de Béziers Robert Ménard, proche du FN, sera jugé à Paris pour provocation à la haine. Le 5 septembre, il avait déclaré sur LCI : «Dans une classe du centre-ville de chez moi, 91% d'enfants sont musulmans. Evidemment que c'est un problème. Il y a des seuils de tolérance ». Selon la Licra, le procès est prévu le 8 mars.

POLITIQUE *ministre en rupture de ban*

Pour Thierry Mandon « le système est bloqué »

Thierry Mandon abandonne la politique. Mais seulement dans sa version élective. Car il reste déterminé à changer un système qui ne fonctionne plus, à revoir la «machine à décider».

«Le non-renouvellement est une des plaies de la vie politique française.» Photo DR

Thierry Mandon arrête. Pas la politique, car à bientôt 59 ans, il entend rester engagé. Mais il confie, dans le calme de son bureau de secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur, non loin du Panthéon : « J'ai été élu trois fois maire (de Ris-Orangis), deux fois député (de l'Essonne), je considère que j'apporterai beaucoup plus autrement qu'en étant une fois de plus député. »

Le ministre ira travailler dans le privé, comme il l'a déjà fait. Et laissera son suppléant Romain Colas, 37 ans, tenter de prendre sa succession : « À un moment, il faut savoir transmettre. » Il ajoute, de la colère dans la voix : « Le non-renouvellement est une des plaies de la vie politique française. Il y a parmi les parlementaires investis par le Parti socialiste des gens qui ont été élus pour la première fois en 1978... C'est aberrant ! »

Le syndrome de la boîte à outils

Changer les hommes ne suffira pas. « Le système est bloqué », diagnostique Thierry Mandon. Preuve en est dans « les formes innombrables de protestation qui existent depuis des années : abstention, défiance, manifestations, occupation de la place de la République, incapacité de faire appliquer les décisions des tribunaux comme à Notre-Dame-des-Landes... »

C'est naturellement le président de la République, clé de voûte du système, qui en incarne le blocage. « Les deux derniers quinquennats ont montré que le Président a concentré des pouvoirs impossibles à exercer en totalité, que le Parlement a un rôle tout à fait secondaire, et quand il se réveille, on lui met un coup de 49.3 sur la tête. »

Cette concentration des pouvoirs a été fatale à François Hollande, estime son ex-secrétaire d'État à la réforme de l'État. Les choix fondamentaux (compétitivité des entreprises, rigueur budgétaire, préservation du modèle social) sont défendables. « Mais ça n'a pas été dit comme ça, et le président s'est trop engagé dans un catalogue de mesures, parlant lui-même de la "boîte à outils" contre le chômage. Personne n'a saisi le sens de notre action. »

Des hommes providentiels

« Le président doit être un producteur de sens, explique le ministre. Qui ne gouverne pas au quotidien, mais soit comptable de l'image de la France dans le monde, de sa sécurité, et de deux ou trois priorités essentielles comme l'école, l'emploi ou la recherche. »

Il n'y a plus le choix. Avec 44 % de diplômés de l'enseignement supérieur, « les gens sont beaucoup mieux éduqués que ce qu'on croit et que ce que croient les politiques. » Ajoutez les facilités du numérique, et vous débouchez sur une obligation : « Il faut associer les citoyens à la fabrique des décisions. »

On n'en prend pas le chemin. Il voit se dessiner « une campagne d'hommes providentiels », où les candidats promettent le retour aux vieux schémas d'autorité: « À droite, ils nous disent même qu'ils vont gouverner sans Parlement, par ordonnance. C'est une illusion : aujourd'hui, je prends le pari que si un Président agit de cette manière, il ne mettra pas trois ans, mais trois mois pour se casser la figure. »

Francis BROCHET

IMMOBILIER *2,9 millions en 2016*

Toujours plus de logements vacants

25,4 millions en 1986, 35,4 millions en 2016 : le nombre de logements en France (Dom-Tom inclus) a connu une hausse constante depuis 30 ans. Selon l'étude de l'Insee, qui a dévoilé ces chiffres hier, ce nombre a connu une progression de 1,1 % en moyenne chaque année depuis trois décennies. En détail, on compte 29,1 millions de résidences principales en 2016, contre 20,9 millions en 1986, soit, à chaque fois, 82,3 % des logements en France.

Les logements vacants en hausse depuis 2006

Les autres chiffres marquants concernent notamment les logements vacants. On en compte 2,9 millions en 2016 (8,3 % du parc français), contre 1,9 million en 1986 (7,6 %).

Si le nombre de ces logements a connu une progression annuelle de 1,4 % en moyenne, cette proportion a connu des fluctuations : après une lente diminution jusqu'à 6 % en 2006, elle est repartie à la hausse depuis. Depuis cette année, le nombre de logements vacants s'est accru dans toutes les zones urbaines, sauf celle de Paris.

Ainsi, la majorité des logements vacants se situe dans les zones urbaines de moins de 100 000 habitants (61 % en 2016), mais aussi à la campagne.

Les causes de cette hausse sont multiples : désertification en zone rurale, difficultés à trouver des locataires, abandon des résidences secondaires (dont la proportion a diminué en trente ans de 10,1 à 9,4 %)...

Toujours plus de propriétaires

En 2016, 57,9 % des ménages sont propriétaires de leur résidence principale, contre 53,1 % en 1986. Cette part n'a cessé de croître jusqu'en 2010, mais elle est stable ces dernières années. Parmi les propriétaires, environ un tiers sont accédants, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas fini de rembourser leur emprunt. La part des propriétaires ayant fini de rembourser a atteint 37,8 %, contre 28 % en 1986, en partie sous l'effet du vieillissement de la population et de la stabilisation de la part de nouveaux propriétaires.

En parallèle, la proportion des ménages locataires de leur résidence principale est restée stable sur 30 ans, à 39,7 %. La part des ménages logés gratuitement (parents proches...) a chuté, de 7,2 à 2,4 %.

T. L.

Si le nombre de logements disponibles a augmenté en France depuis 1986, le nombre de logements vacants aussi. Photo Julio PELAEZ

ETATS-UNIS *avant l'arrivée de trump*

Obama bloque les forages en Arctique

Un mois avant l'arrivée à la Maison Blanche de Donald Trump, Barack Obama a interdit mardi tout nouveau forage de gaz ou de pétrole dans de vastes zones de l'océan Arctique.

Pour préserver les écosystèmes, le président sortant a interdit tout nouveau forage (ici, un pétrolier) dans les eaux américaines de l'Arctique. Photo AFP

Une nouvelle guérilla juridique ? Barack Obama a interdit de manière permanente, hier, tout nouveau forage de gaz ou de pétrole dans de vastes zones de l'océan Arctique, au large de l'Alaska. Superficie concernée : 5 millions de km² tout de même, sur les 21 de la zone arctique, qui s'étend du Pôle Nord au cercle polaire arctique et comprend l'océan Arctique, dont une partie dégèle l'été, et des terres (Canada, États-Unis avec l'Alaska, Danemark avec le Groenland, la Russie, la Norvège avec l'archipel du Svalbard et l'Islande)..

La décision du président démocrate sortant intervient à un mois de l'arrivée à la Maison blanche de Donald Trump qui, lui, avait mis en doute la réalité du changement climatique et promis de sabrer les réglementations environnementales... Complétée par une démarche similaire du Canada, cette résolution devrait provoquer une levée de boucliers dans le camp républicain.

Une loi déjà utilisée par Eisenhower

« Aujourd'hui, en partenariat avec nos voisins et alliés du Canada, les États-Unis franchissent une étape historique pour [...] préserver les écosystèmes de l'Arctique », a souligné Barack Obama. Le démocrate, qui a fait de la protection de l'environnement l'une des grandes priorités de ses deux mandats, s'est appuyé sur une loi de 1953 (Outer Continental Shelf Lands Act) pour agir à quelques semaines de son départ. Cette dernière donne aux présidents le pouvoir de protéger les eaux fédérales de toute exploitation d'hydrocarbures. Elle a déjà été utilisée par plusieurs de ses prédécesseurs, dont Dwight Eisenhower et Bill Clinton.

Barack Obama, qui quittera le pouvoir le 20 janvier, fut l'un des principaux architectes de l'accord de Paris sur le climat. Conclu fin 2015, il vise à contenir le réchauffement sous le seuil de 2 °C.

MEXIQUE *au moins 32 morts et 59 blessés près de mexico*

Une explosion sème le chaos sur un marché de feux d'artifice

Une série de déflagrations sur le plus grand marché de feux d'artifice du pays ont entraîné un spectaculaire incendie qui a ravagé le site. De nombreuses personnes sont encore portées disparues.

La série de déflagrations a provoqué un spectaculaire incendie… meurtrier. Photo AFP

« Des gens couraient en flammes, des enfants... » Walter Garduno est témoin de la tragédie survenue mardi peu avant 15 heures à Tultepec, dans la banlieue de Mexico, au Mexique. Une impressionnante série d'explosions a totalement ravagé le plus grand marché de feux d'artifice du pays, étalé sur une surface de 4 ha. Le spectaculaire incendie, puis l'important dégagement de fumées entraîné par ces déflagrations, ont fait 32 morts. Sur les 59 blessés pour l'heure recensés, 47 étaient toujours hospitalisées hier, souffrant pour la plupart de graves brûlures. Trois enfants grièvement brûlés devraient être transférés aux Etats-Unis pour être soignés dans un hôpital spécialisé.

Le site « a totalement disparu »

Le marché San Pablito, spécialisé en produits pyrotechniques, qui accueille traditionnellement de nombreux visiteurs à l'approche des fêtes de Noël, « a totalement disparu », a indiqué le responsable national de la protection civile, Luis Felipe Puente, sur la chaîne Televisa. D'après les autorités encore, hier, 32 personnes étaient portées disparues.

Les médecins légistes ont effectué des prélèvements ADN sur les victimes car « la plupart » ne sont pas identifiables, a indiqué sur la chaîne Televisa le gouverneur de l'État de Mexico, Eruviel Avila. Des images de victimes gravement brûlées et évacuées du site de la tragédie ainsi que du nuage multicolore provoqué par l'explosion s'affichent à la Une des journaux mexicains, dans un pays ému par l'ampleur du drame. « Mes condoléances aux familles de ceux qui viennent de perdre la vie dans cet accident et mes vœux de rétablissement rapide pour les blessés », a écrit le président mexicain Enrique Pena Nieto sur son compte Twitter.

Ce n'est qu'après trois heures d'efforts, que les pompiers sont parvenus à maîtriser le feu déclenché par l'explosion, qui a aussi endommagé des logements et des véhicules situés à proximité. De leur côté, des enquêteurs tentaient de déterminer l'origine de la catastrophe.

« L'impression qu'un avion s'écrasait »

« On a commencé à entendre des détonations, on a pensé que ça provenait d'un atelier voisin de fabrication de produits pyrotechniques, raconte une habitante du quartier. Mes voisins m'ont dit que le sol tremblait, mais je n'ai pas réalisé car je suis partie en courant. » Une autre riveraine du site a « eu l'impression qu'un avion s'était écrasé, que des bombes tombaient. Je suis montée sur le toit de ma maison, d'autres personnes étaient là, et nous avons vu que le marché explosait. Et toute cette fumée a commencé à nous recouvrir ».

Des militaires et plus d'une centaine de policiers ont été déployés sur les lieux, réduits à un amas de ferraille et de béton, pour aider les secours à évacuer les victimes, dans une odeur encore âcre. Environ 300 stands étaient installés sur ce marché. Ils disposaient de tonnes de poudre destinée à la fabrication de feux d'artifice, avec l'autorisation du ministère de la Défense mexicain. Sur un panneau situé à l'entrée du site, on pouvait encore lire hier : «Rendez-nous visite! Nous sommes ouverts tous les jours. Toutes les mesures de sécurité sont garanties»

Des précédents fréquents

Les explosions meurtrières de feux d'artifice, comme celle à Tultepec au Mexique, mardi, sont fréquentes. D'ailleurs, le pays d'Amérique centrale a connu, avant ce drame, trois précédents meurtriers depuis 1999, tuant au total 101 personnes et en blessant environ 500.

Mais tous pays confondus, le plus grave fait divers semblable des 20 dernières années s'est produit au Pérou, le 29 décembre en 2001. Un gigantesque incendie, provoqué par des pétards et des feux d'artifice, a ravagé ce jour-là un centre commercial dans le centre de Lima, faisant 447 morts et disparus ainsi que plus d'une centaine de blessés. Plus récemment, en décembre 2009, du matériel pyrotechnique met le feu dans une boite de nuit à Perm (Russie, 1 200 km à l'est de Moscou) et fait 156 victimes. Enfin, en avril dernier, l'explosion d'un entrepôt de feux d'artifice déclenche un énorme incendie près d'un temple hindou de la ville côtière de Paravur (sud-ouest): on recense 111 morts et plusieurs centaines de blessés.

Mais c'est en Chine, plus grand producteur au monde et premier consommateur de produits pyrotechniques, que les accidents sont plus nombreux, notamment dans les ateliers de fabrication, en raison de normes de sécurité peu respectées.

EN BREF

En Gambie, Yahia Jammeh ne veut pas quitter le pouvoir. Photo AFP

GAMBIE

Le président ne veut pas céder le pouvoir

La perspective d'une sortie rapide de l'impasse post-électorale en Gambie semble s'éloigner, Yahya Jammeh ayant réitéré son refus de céder le fauteuil de président sans décision de la justice sur son recours. « La Cédéao essaie de me pousser dehors. Cela n'arrivera pas », a martelé Yahya Jammeh, dénonçant pêle-mêle ses opposants, l'Occident, des organisations à la solde de puissances étrangères et des « menaces » à son encontre. Jammeh, qui a gouverné 22 ans sans partage ce petit pays, avait initialement reconnu sa défaite à la présidentielle du 1er décembre.

RUSSIE

Les lieux publics barrés par des poids lourds

L'accès aux endroits publics à Moscou sera barré par des poids lourds pendant les fêtes de fin d'année, pour empêcher d'éventuelles attaques au camion bélier comme à Berlin. « Nous comprenons et nous voyons ce qui se passe dans le monde, a déclaré Viktor Kovalenko, chef de la police routière de Moscou. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut bloquer physiquement les jonctions importantes pour assurer la sécurité. »

ÉTATS-UNIS

Le déclin de la peine de mort s'accentue

Selon un rapport, l'année 2016 aux États-Unis a été marquée par une triple chute concernant la peine de mort. Seuls 31 verdicts ont été prononcés, soit une baisse très nette de 37 % par rapport à 2015. Les États-Unis ont par ailleurs enregistré « seulement » 20 exécutions en 2016, le chiffre le plus bas depuis 1991, très loin du pic de 1999 (98 exécutions). Si l'élection du 8 novembre s'est accompagnée de signaux plutôt favorables à la peine de mort, les abolitionnistes ont remporté des victoires judiciaires ailleurs, comme en Floride ou dans le Delaware où des tribunaux ont jugé que les procédures pénales de condamnation à mort violaient la Constitution.

ISRAËL

L'ex-président Katzav libéré de prison

L'ex-président israélien Moshé Katzav, qui purgeait depuis 2011 une peine de sept ans pour viols, est sorti de prison mercredi en vertu d'une remise de peine. Président de 2000 à 2007, M. Katzav avait été reconnu coupable fin 2010 de viols à l'encontre de deux de ses collaboratrices à l'époque où il était ministre du Tourisme dans les années 1990, de harcèlements sexuels, de subornation de témoins et d'entraves à la justice. Entouré par ses proches, M. Katzav, 71 ans, est monté dans une voiture, sans faire de déclarations, à la sortie de la prison de Maassiyahu, près de Tel-Aviv.

AFRIQUE CENTRALE

La grogne monte contre l'huile de palme

La grogne est montée en 2016 en Afrique centrale contre les méga-plantations d'huile de palme financées par des groupes agro-industriels asiatiques, américains ou européens, accusés de menacer les forêts. La polémique vient de rebondir au Gabon, où la forêt recouvre 80 % du territoire (267 667 km²). Deux ONG - Brainforest et Mighty - ont enquêté sur les activités d'Olam, un groupe de Singapour partenaire privilégié du gouvernement, qui aurait détruit près de 20 000 ha de forêt selon elles. Dans leur rapport, elles redoutent que le bassin du Congo, poumon de l'Afrique, ne connaisse le même sort que les forêts de Sumatra en Indonésie et Bornéo en Malaisie.

ÉTATS-UNIS *y compris en france*

McDonalds réfléchit à la livraison à domicile

Recevoir votre Big Mac ou votre McFlurry sans bouger de votre canapé ? Cela pourrait être bientôt possible, y compris en France, selon le site d'information américain Business Insider.

Expérimentation dans 200 restaurants US

Le géant du burger va conclure un partenariat avec UberEats, le service de livraison de la plateforme de VTC Uber. Ainsi, 200 restaurants floridiens, à Orlando, Tampa et Miami, proposeront la livraison à domicile à leurs clients. La livraison sera fera en passant commande via l'application ou le site internet de McDonald's.

Le dispositif devrait être étendu dans le courant de l'année dans le reste des États-Unis mais aussi à l'international. Les restaurants australiens, britanniques et français de l'enseigne sont concernés.

McDonald's, qui livre déjà dans une trentaine de pays, pourrait vite enclencher la vitesse supérieure. Photo DR

L'objectif de McDonald's est de permettre la livraison à domicile à partir de 25 000 à 28 000 de ses restaurants dans le monde d'ici 2018. L'enseigne livre déjà dans une trentaine de pays, dont Chypre, la Chine ou encore le Brésil.

ÉTATS-UNIS *l'échec chinois coûte cher*

En 2016, Uber va perdre 3 milliards de dollars

Uber risque-t-elle la sortie de route ? L'entreprise américaine, spécialisée dans le transport de personnes par VTC (véhicule de transport avec chauffeur), accumule en tout cas les pertes. Après 2 milliards de dollars l'an passé, la firme américaine est bien partie pour afficher près de 3 milliards de pertes à la fin de cette année.

En cause notamment, l'échec de son implantation en Chine. Après avoir lourdement investi dans l'Empire du Milieu, en subventionnant les chauffeurs pour développer son réseau, la société californienne a finalement jeté l'éponge au profit d'un concurrent local.

Mais ce retrait n'a rien résolu, en témoignent les 800 millions de dollars perdus sur le seul troisième trimestre. Uber continue de dépenser d'importantes sommes dans des procédures judiciaires et dans des investissements d'avenir, comme les technologies de voitures autonomes. En face, la forte concurrence l'oblige à comprimer ses marges ou le prix versé à ses chauffeurs.

Aucun profit depuis les débuts

Pour l'heure, les investisseurs continuent de faire confiance à l'entreprise. Depuis sa création en 2009, celle-ci a pu lever près de 8,7 milliards de dollars, dont la moitié environ en 2016. En juin, le fonds souverain saoudien y avait ainsi placé 3,5 milliards de dollars, portant sa valorisation totale à 68 milliards de dollars (tout en restant en dehors de la Bourse jusqu'à maintenant).

Mais Uber n'a toujours pas réalisé de profit de toute son existence. Motif d'espoir, son chiffre d'affaires continue d'augmenter : sur les trois premiers trimestres 2016, il atteint les 3,76 milliards de dollars.

SYRIE *en pleine tempête de neige*

Evacuation au compte-gouttes à Alep

Sous la neige, les bus chargés d'évacuer les rebelles et des civils se relaient pour transférer les réfugiés de l'Est d'Alep vers l'Ouest, déjà sous contrôle du régime. Photo AFP

Cette fois, ce sont les conditions météorologiques qui ralentissent l'évacuation des derniers habitants d'Alep, deuxième ville de Syrie en passe de tomber totalement aux mains du régime de Bachar al-Assad. Malgré la tempête de neige qui s'est abattue sur la ville, plus d'un millier de personnes résidant dans le réduit rebelle ont pu quitter leur quartier, hier.

Après un arrêt de 24 heures, « 20 bus transportant des hommes armés et leurs familles » ont quitté la ville en direction des territoires sous contrôle rebelle à l'ouest de la métropole, a annoncé la télévision d'État. Ce convoi transportait au moins 1 500 personnes dont 20 blessés, selon Ahmad al-Dbis, chef d'une unité de médecins et de volontaires qui coordonnent les évacuations à Khan al-Assal, point d'accueil en zone rebelle. Une source militaire syrienne a dit s'attendre à ce que l'évacuation des derniers habitants d'Alep s'achève hier, mais les retards répétés et la météo laissent planer le doute sur ce scénario. Plus de 25 000 personnes, rebelles et civils, ont déjà pu quitter la métropole septentrionale d'Alep, avait indiqué mardi le CICR, précisant que «des milliers» d'autres attendaient encore d'être évacués.

Tiraillés par le froid, la faim et la soif

« Les bus ne sont pas chauffés. Les passagers, femmes, enfants et personnes âgées souffrent du froid. Ils n'ont ni nourriture, ni eau », a mis en garde Ahmad M. al-Dbis. Et des milliers d'habitants attendent encore d'être évacués. Après un vote à l'unanimité du Conseil de sécurité de l'Organisation des nations unies (ONU), lundi, le régime syrien et d'autres parties sur le terrain ont accepté le déploiement de 20 observateurs « nationaux et internationaux » pour superviser le départ des habitants de la zone.

La fin des évacuations d'Alep permettra à la Syrie de signer sa plus grande victoire depuis le début d'une guerre dévastatrice qui a fait, depuis 2011, plus de 310 000 morts et poussé plus de la moitié de la population à la fuite.

ÉTATS-UNIS *tuerie d'orlando*

Google, Facebook et Twitter attaqués

Les trois géants du web Google, Facebook et Twitter sont accusés d'avoir fourni un « soutien matériel » qui aurait encouragé Omar Mateen, l'auteur de la tuerie d'Orlando, aux États-Unis, à commettre son attentat. Les familles de trois des 49 personnes assassinées par balles le 12 juin dernier dans la boîte de nuit « Pulse » ont porté plainte le 19 décembre dernier auprès de la cour de justice du Michigan. 53 personnes avaient en outre été blessées lors de cette attaque djihadiste.

Les proches des victimes accusent le trio de la Silicon Valley d'avoir laissé circuler sur leurs plateformes respectives, « consciemment et déraisonnablement », des comptes associés à l'organisation État islamique (EI) en permettant au groupe terroriste « d'utiliser leurs réseaux sociaux comme un outil de propagande extrémiste, de collecte de fonds et de recrutement ». « Ce soutien matériel a été essentiel dans l'essor de l'EI et lui a permis de mener ou de faire mener de nombreuses attaques terroristes », expliquent-elles.

Omar Mateen, qui avait prêté allégeance au groupe EI, s'est radicalisé sur les réseaux sociaux, affirment les avocats des plaignants. Pire encore : pour eux, Google, Facebook et Twitter sont responsables de l'abondance des discours islamistes sur les réseaux sociaux. En juin dernier, déjà, le même trio avait été attaqué en justice par la famille d'une victime des attentats du 13-Novembre, à Paris.

Twitter et Google n'ont pas encore réagi, tandis que Facebook a affirmé que les groupes soutenant ou s'engageant dans le terrorisme n'avaient pas leur place sur le réseau social, qui assure intervenir rapidement dès le signalement de ce type de contenu.

Le 12 juin, Omar Mateen, djihadiste ayant prêté allégeance à Daech, tuait 49 personnes dans une discothèque fréquentée par le milieu gay et lesbien. Photo AFP

FAITS DIVERS - JUSTICE *luxembourg*

LuxLeaks : « Du bricolage judiciaire »

Les avocats du lanceur d'alerte vosgien Antoine Deltour ont tenté hier de démonter les arguments apportés par le ministère public luxembourgeois.

Antoine Deltour, hier à son procès en appel aux côtés d'Edouard Perrin et Raphaël Halet. Photo Anthony PICORÉ

De longs applaudissements ont résonné hier, face aux magistrats luxembourgeois stoïques devant ce mode d'expression interdit dans une salle d'audience, lors du procès en appel d'Antoine Deltour et des autres lanceurs d'alerte de LuxLeaks.

La plaidoirie de Me Bourdon, avocat du Vosgien, a su faire basculer son auditoire dans une adhésion totale. Un sentiment qui s'explique par l'amertume due aux réquisitions de l'avocat général John Petry qui, lundi dernier, a demandé six mois de prison avec sursis contre l'homme par qui le scandale LuxLeaks est arrivé.

Antoine Deltour est en effet celui qui a copié des documents de son employeur, le cabinet d'audit PWC, révélant les facilités fiscales accordées par le Luxembourg à d'innombrables multinationales.

« Un critère imaginaire »

Depuis, le Vosgien a affirmé qu'il avait agi en tant que lanceur d'alerte pour attirer l'attention de l'opinion publique sur ces pratiques discutables. Mais pour l'avocat général, Antoine Deltour ne peut pas endosser ce rôle car il n'était pas animé par cette volonté d'éveiller les consciences, ce soir d'octobre 2010 au cours duquel il est allé télécharger des documents sur son ordinateur et qu'il est tombé sur ces données qui se révéleront explosives. Me Bourdon compare ces explications du parquet à « un bricolage judiciaire », dans le but qu'Antoine Deltour soit condamné. Il affirme que cette condition pour devenir lanceur d'alerte était « un critère imaginaire… » trouvé par le représentant du parquet.

Me Bourdon ajoute que son client a pesé le pour et le contre avant de porter ces documents à la connaissance de la société, via le journaliste Edouard Perrin et son émission « Cash investigation » : « Heureusement qu'il doute ! », enchérit Me Bourdon avant d'ironiser sur Me Hansen, l'avocat de PWC.

Ce dernier a en effet affirmé que le préjudice des révélations était incalculable pour PWC. « Sauf que la partie civile n'a pas versé une seule pièce sur des clients bouleversés ou qui sont allés chez le voisin », déclare Me Bourdon avant de déclarer que ce scandale n'a pas été si néfaste qu'annoncé pour le cabinet d'audit.

Preuve en est : l'augmentation de 30 % de l'activité fiscale de PWC en 2015 et l'évolution de son chiffre d'affaires en 2016 (+ 16 %)…

Le procès se poursuivra les 4 et 9 janvier, avec les plaidoiries des autres avocats de la défense, et notamment ceux de Raphaël Halet, le lanceur d'alerte également impliqué dans cette affaire.

Sergio DE GOUVEIA

Chauffeur tabassé abandonné en forêt

Venu à Novéant-sur-Moselle, près de Metz, pour prendre en charge un client, un chauffeur de VTC est tombé dans un guet-apens. Ses agresseurs ont pris la fuite.

Un conducteur de VTC (véhicule de tourisme avec chauffeur) a vécu des heures terribles, au cours de la nuit de dimanche à lundi derniers.

Vers 20h30, le chauffeur meurthe-et-mosellan de VTC – qu'on peut « réserver » en quelques clics grâce à une application sur smartphone – prend en compte une course et se rend à Novéant-sur-Moselle, près de Metz.

Au moment où il installe la valise du client dans le coffre de son utilitaire, il est frappé violemment et perd connaissance. Il ne reprend ses esprits qu'un peu plus tard dans la soirée, à Villers-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle), en forêt de Clairlieu.

Jusqu'au domicile de la victime

Ses agresseurs lui ont enfilé une cagoule sur la tête et veulent lui extorquer de l'argent. Les coups pleuvent et le chauffeur conduit les malfrats – a priori un groupe de quatre individus – à son domicile, à Villers. Sa compagne est présente au moment de l'irruption des agresseurs.

Ces derniers volent un fusil dans le logement et reprennent la route de la forêt de Clairlieu, toujours à bord du VTC. Le chauffeur est à nouveau frappé, dénudé et abandonné dans les bois.

Véhicule incendié

Le groupe prend soin d'incendier le véhicule de neuf places avant de s'enfuir. Le trentenaire sera secouru vers 3h par un automobiliste de passage. Il s'est vu prescrire une ITT initiale de quatre jours.

Le SRPJ de Nancy est chargé de cette enquête où se mêlent l'enlèvement, la violence, le vol et la destruction par incendie.

L'agression, très probablement crapuleuse, serait sans rapport avec le conflit qui oppose actuellement les VTC et l'employeur Uber.

En France, les véhicules de tourisme avec chauffeur sont en concurrence avec les taxis traditionnels. Ces VTC travaillent pour plusieurs éditeurs d'application pour smartphone, principalement Uber, mais aussi SnapCar ou Chauffeur privé.

A. T.

Nadia critique la juge sur YouTube

La prévenue de Fameck a promis de « ne jamais lâcher » la magistrate de Thionville qui a jugé son divorce. Elle le confirme sur YouTube.

Têtue et tenace. Ces traits de la personnalité de Nadia, 47 ans, paraissent évidents après le passage à la barre hier de cette habitante de Fameck, jugée à Metz pour avoir outragé une juge aux affaires familiales du tribunal de Thionville.

Elle en veut à cette magistrate, qui a traité son divorce en 2013, et a confié la garde de ses quatre enfants à leur père. « Ça fait trois ans que ma cliente est prise à partie de manière obsessionnelle par la prévenue, alors qu'elle est déchargée du dossier », raconte le conseil de la magistrate, aujourd'hui en arrêt de travail.

« Je ne la lâcherai jamais », confirme Nadia à l'audience. « Pourquoi ? », s'inquiète la présidente Mennecier en prenant la quadra tout en douceur. « Elle ne m'a pas écoutée », estime Nadia.

« Elle vit une souffrance depuis 2013 pour n'avoir pas été entendue comme elle l'aurait voulu », corrigera un peu plus tard la défense de Me Gérard Kremser. Mais cette rancune amène Nadia à déraper. D'abord en ne rendant pas ses enfants au terme d'un week-end et en agressant les gendarmes obligés de défoncer sa porte pour les récupérer. Des violences qui lui valent un séjour à Jury et 18 mois d'emprisonnement, dont 12 avec sursis.

Plutôt que de purger tranquillement sa peine sous bracelet électronique, elle en débranche la ligne téléphonique. « Pour énerver la justice » qui l'incarcère. L'institution n'est pas pour autant à l'abri des commentaires de Nadia dans ses 23 vidéos postées sur YouTube. Celle du 6 juillet 2016, où elle critique sèchement la magistrate thionvilloise, lui vaut justement d'arriver (toujours détenue) devant ses juges.

« Des menaces voilées »

Le parquet, qui a vu les images et entendu les mots un tantinet délirants de la prévenue, retient « qu'au-delà des propos outrageants, il existe des menaces voilées », suffisamment inquiétantes pour réclamer 10 mois d'emprisonnement, dont 4 avec sursis et mise à l'épreuve.

« Je ne vois rien d'extraordinaire dans les propos poursuivis », plaide Me Kremser, qui se contenterait d'une « peine symbolique ». Le tribunal prononce 6 mois avec sursis et mise à l'épreuve, le retrait de la vidéo, le versement de 800 € de réparations à la victime et l'interdiction de tout contact. « Je ne lui donnerai pas un euro », répond Nadia à sa condamnation. C'est pas gagné.

Frédéric CLAUSSE

strasbourg

Du verre dans la soupe servie à des SDF

Un couple d'inconnus aurait distribué à deux personnes sans abri de la soupe chaude contenant des débris de verre, mardi soir à Strasbourg. Plusieurs personnes participant à des maraudes ont récueilli le témoignage des SDF concernés, Max et Christophe. Valérie Suzan, qui est la présidente de Strasbourg Action Solidarité, a retrouvé les deux jeunes hommes place Kléber, mardi vers 22h, pendant sa maraude hebdomadaire. « Nous leur avons proposé de la soupe. Ils nous ont répondu "non merci, on a déjà été servis" ! » Et de tendre leurs gobelets, dans lesquels des débris de verre sont mélangés à un reste de soupe.

Pas de plainte

Aucun des deux jeunes qui vivent à la rue n'a été blessé, relate Valérie Suzan. « Max, qui boit sa soupe très chaude, s'est rendu compte du danger et en a averti Christophe. » La bénévole est formelle : ces morceaux de verre ont été mis intentionnellement dans la soupe. « C'est la première fois que je vois ça, je suis dégoûtée. »

Ces faits suscitent la consternation parmi les personnes qui participent à des maraudes le soir dans la capitale européenne, où plusieurs centaines de personnes vivent sans logement. Une autre personne qui a rencontré les mêmes SDF et recueilli le même témoignage a publié un message révolté sur son profil Facebook. Aucune plainte n'aurait été déposée. Selon les SDF, le couple qui a procédé à cette distribution, circulait avec un sac à dos et une thermos. Il n'était pas connu et ne faisait pas partie des personnes qui participent habituellement à des maraudes à Strasbourg.

Les sans-abri ont gardé les gobelets et les ont montrés aux bénévoles. Capture Facebook

EN BREF

Viol sur mineure : trois ans avec sursis

La Cour d'appel luxembourgeoise a condamné hier un jeune homme de 21 ans à trois ans de prison avec sursis pour le viol de sa petite amie de 14 ans entre fin décembre 2013 et début 2014, conformément aux réquisitions du parquet général. En première instance, il avait déjà écopé de la même peine. « La relation était consentie », s'était défendu le prévenu à la barre. Dans les déclarations qui figurent dans le dossier, la mineure affirme également n'avoir pas été contrainte. Mais selon la loi en vigueur depuis 2011 au Grand-Duché, les relations sexuelles entre un adulte et un mineur qui n'a pas atteint l'âge de 16 ans sont réputées être un viol. Car à cet âge, le mineur n'est pas en état de donner son consentement libre.

F. A.

SOCIAL *metz*

Ikea : les routiers font passer le message

Pour sensibiliser les clients de l'enseigne Ikea, des syndicats de chauffeurs routiers ont distribué des tracts hier à La Maxe, près de Metz.

« Ces chauffeurs de l'Est vivent dans leur camion pour des salaires de 800 € maximum », dénonce Alain Sutour. Photo Marc WIRTZ

À l'appel de la Fédération internationale des travailleurs des transports, une quinzaine de militants de la CGT, de l'Union belge du transport ainsi que des Néerlandais de la FNV se sont rassemblés, hier, devant le magasin Ikea de La Maxe, près de Metz. En distribuant des tracts aux clients de l'enseigne, ils entendaient dénoncer les conditions de travail des routiers d'Europe de l'Est. « Cette semaine d'action visant Ikea a été menée de la même manière en Belgique, au Danemark, aux Pays-Bas et en France », indique Alain Sutour, responsable international CGT transports.

« Depuis deux ans, la Fédération essaie d'obtenir de cette enseigne que les compagnies de transport qu'elle utilise appliquent des normes de travail décentes. La législation n'est pas respectée : de nombreux Bulgares, Roumains, Polonais travaillent exclusivement en Europe occidentale et pourtant on leur applique le droit de leur pays d'origine ! C'est illégal et ça crée du dumping social. » En octobre dernier, un Lituanien était décédé d'un arrêt cardiaque dans son camion, garé sur le parking de La Maxe.

Ikea réagit

« Bien que les chauffeurs qui transportent nos produits ne soient pas employés par le service de transport Ikea, il est très important pour nous qu'ils travaillent dans des conditions correctes et équitables », fait savoir l'enseigne suédoise par le biais de son service presse. « Notre service de transport établit des exigences claires et strictes pour les transporteurs prestataires. Il assure un suivi et des audits réguliers. Nous exigeons également que nos prestataires se conforment à la législation en vigueur. » Et de conclure : « Nous nous réjouissons de la mise en œuvre, grâce à la directive de l'Union européenne, d'une législation nationale visant à améliorer les conditions de travail des conducteurs de transports internationaux. »

D.-A. D.

metz

Agressés au centre-ville : l'auteur interpellé

L'auteur de l'agression de deux jeunes, dans la nuit de samedi à dimanche, à proximité de la place de la République à Metz, est en garde à vue (*RL* du 19-12).

Il était environ 2h50 lorsqu'un groupe a été pris à partie par deux femmes et un homme, un Messin de 25 ans, qui s'était rendu en discothèque avec sa sœur et une copine de celle-ci.

Pour une raison obscure, le Messin s'en est pris aux jeunes qui se trouvaient à proximité des Galeries Lafayette. Il a asséné un coup de poing à l'un et a utilisé un morceau de verre pour porter un coup dans la nuque d'un second. Cette blessure vaudra à sa victime quatre jours d'Incapacité totale de travail (ITT).

Légèrement blessés, les deux jeunes, âgés de 23 et 24 ans, ont été pris en charge par les sapeurs-pompiers. Tous deux ont déposé plainte, mardi, au commissariat de Briey. Quant à l'auteur des violences, il est déjà connu pour des faits similaires. Il devrait être déféré, ce matin au parquet de Metz, en vue d'un probable jugement en comparution immédiate.

D.-A. D.

jura

Chasseurs au secours d'un faon orphelin

Début septembre, sur une route à la sortie de Crotenay (Jura), une biche a été percutée par une voiture. Son faon, âgé de 2 ou 3 mois, a pris la fuite, devant des témoins qui ne l'imaginaient pas survivre seul.

Mais quelques jours plus tard, il broutait tranquillement avec les vaches montbéliardes d'un pré proche ! Finalement, Bambi a passé tout l'automne là… Et lorsque le troupeau a pris ses quartiers d'hiver, le cervidé a tout simplement changé de parc. Des chevaux comtois à la crinière blonde l'ont adopté.

Le faon et sa nouvelle famille. Photo DR

Plaintes auprès de l'ONF

Un beau conte de Noël ? Non, car certains habitants accusent désormais Bambi de causer des dégâts aux pelouses. Ils se sont plaints auprès de l'Office national de la chasse, qui a proposé au lieutenant de louveterie d'euthanasier l'animal.

Un funeste projet rejeté par Yannick Besançon, président de l'association intercommunale de chasse. « On a demandé que Bambi soit épargné. Notre idée est de le piéger, avec douceur, à l'aide d'un filet, puis de le relâcher dans la réserve de chasse où, normalement, il devrait être préservé. Il le mérite. » Les chasseurs espèrent maintenant recevoir une réponse positive à leur proposition.

CULTURE *opéra-théâtre*

Metz : le ballet danse *La Belle au bois dormant*

Du 22 décembre au 1er janvier, l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole renoue avec les contes de Perrault et propose une vraie féerie sur pointes.

Lisa Lanteri, dans le rôle de la terrible fée Carabosse ! Photo Karim SIARI

Deux ans après *Cendrillon*, l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole termine son année avec les contes de Perrault et le féerique ballet de Tchaïkovski, *La Belle au bois dormant*. « Dans *Cendrillon,* je pouvais me permettre des choses moins académiques, car il n'y avait pas de grands pas du répertoire qui étaient inscrits. Cette fois, ce sera hyper-classique », prévient Laurence Bolsigner-May qui a, cette fois, voulu coller le plus possible à la chorégraphie originelle de Marius Petipa. « Il y aura des pas de deux ou variations et des tutus plateaux », confie la chorégraphe qui, pour autant, s'est réservée quelques libertés du côté des décors et des costumes. « Dans le conte, on n'a pas vraiment l'impression que cent ans se sont écoulés, alors qu'ici, on commence au début du XIXe siècle pour se retrouver ensuite au début du XXe siècle. »

Coproduite avec le Kinneksbond, le centre culturel Mamer de Luxembourg, cette version messine n'hésitera pas non plus à rendre la fée Carabosse un peu moins méchante que prévu. Surtout, la jeune princesse Aurore ne se piquera pas à un fuseau mais aux épines d'une rose ! « C'est un choix esthétique et aussi l'envie de moderniser l'histoire », reconnaît Laurence Bolsigner-May qui a aussi adjoint à la fée Carabosse, tout de noire vêtue, des "Caraboys". « Pour moi, Aurore est une jeune fille de 16 ans, en pleine adolescence, tiraillée entre le bien et le mal. Avec cette question, Carabosse va-t-elle l'attirer du côté des forces du mal ? »

Pour accompagner les vingt danseurs sur scène, l'Orchestre national de Lorraine jouera dans la fosse et sera placé, pour la première fois, sous la baguette de l'Américain Myron Romanul, fin connaisseur de cette œuvre pour l'avoir dirigée dans le monde entier et, notamment, avec le ballet du Rhin.

G. C.

Représentations les 22 et 23 décembre, à 20h, le 26 décembre à 15h, le 27 et le 31 (complet) à 20h et le 1er janvier 2017 à 15h. Réservations au 03 87 15 60 60. Tarifs : de 6 à 50 €.

concert

L'esprit de Glenn Miller et de Sinatra à Nancy

Pour la tournée de son 30e anniversaire, le Glenn Miller Memorial Orchestra rend hommage à Frank Sinatra et aux années swing.

Le Glenn Miller Memorial Orchestra est dirigé par le chef Frank White. Photo DR

Le Glenn Miller Memorial Orchestra repart sur les routes de France et s'arrêtera à Nancy, salle Poirel, le jeudi 19 janvier prochain. Un big band de dix-sept musiciens avec deux chanteurs... Pour les 30 ans de l'orchestre, le nouveau spectacle créé et dirigé par le chef Frank White célèbre le centenaire de Frank Sinatra, tout en conservant les morceaux les plus populaires de l'ère du swing. Le public retrouvera l'incontournable hit des big bands de la grande époque, *Sing Sing Sing*, exécuté par le batteur Dom Metz.

Au chant, Paul Wood interprète une sélection des meilleurs morceaux du répertoire de Sinatra, sur des arrangements originaux de Nelson Riddle et Billy May, incluant *Come Fly With Me*, *The Lady Is A Tramp*, *Mack The Knife*, *You Make Me Feel So Young*, etc. La chanteuse Fiona Paige, de son côté, fredonne les plus grands hits des années 40, tels *This Can't Be Love* et *Why Don't You Do Right* d'Ella Fitzgerald et Peggy Lee.

Le Glenn Miller Memorial Orchestra, jeudi 19 janvier, salle Poirel à Nancy.

centre pompidou-metz

Le musée ouvre à Noël

Le Centre Pompidou-Metz sera ouvert durant les fêtes : samedi 24, dimanche 25, lundi 26, samedi 31 décembre et dimanche 1er janvier de 10h à 18h. L'occasion d'admirer les expositions présentées au musée. Il ne reste que quelques jours pour voir deux d'entre elles : Oskar Schlemmer, l'homme qui danse et Entre deux horizons. Avant-gardes allemandes et françaises du Saarlandmuseum.

Renseignements : Tél. 03 87 15 39 39.

SOCIÉTÉ *après l'agression homophobe de samedi soir à metz*

« On a eu les insultes et les coups… »

Jean et Christophe sortaient d'une discothèque gay de Metz, samedi. Ils ont croisé un groupe qui voulait casser « du pédé ». Adjoint au maire d'Homécourt, Jean Toniolo revient sur les faits. Et sur un climat propice à l'homophobie.

« J'ai eu l'impression qu'ils voulaient achever mon compagnon », témoigne Jean Toniolo, victime samedi soir d'une agression homophobe en sortant de boîte, au centre-ville de Metz. Photo RL/Fred LECOCQ

Est-ce la première fois que vous êtes victime d'une agression ?

Jean TONIOLO : « Jamais on n'a connu une chose pareille. A Metz ou ailleurs. Cela fait des décennies que l'on fréquente la discothèque où nous avons passé la soirée samedi. On assistait parfois à de petits problèmes de fin de soirée. Mais ça, c'est autre chose… »

Vous avez tout de suite compris qu'il s'agissait d'une agression homophobe ?

« Les mots sont ancrés en nous. Il y a eu une introduction où l'un a balancé qu'ils arrivaient dans le quartier des pédés. Avec Christophe, nous ne sommes pas du genre provocateur. Mais nous étions identifiés. Je n'ai pas pu répondre à cette provocation : j'ai reçu un coup qui m'a étourdi. Christophe a répliqué mais il s'est fait contrer. Il est tombé à terre et ils se sont acharnés. Comme un effet de meute. Il n'y avait personne dans le groupe pour les calmer. J'ai eu l'impression qu'ils voulaient achever mon compagnon. En repartant, l'un a prononcé ces mots : si je dois casser d'autres pédés… »

Les actes homophobes ont explosé après le virulent débat sur le mariage pour tous. Vous faites un lien ?

« Totalement. Dans d'autres pays, cette question a été réglée en deux temps trois mouvements. Ici, on a mis dans la rue des gens qui n'avaient jamais manifesté. On a créé les conditions d'une stigmatisation de la population homosexuelle comme si nous étions responsables de tous les maux. Chez des esprits faibles, cela leur donne le droit de nous fracasser. Alors qu'on ne réclame qu'une chose : le droit à l'indifférence. Vivre comme tout le monde. »

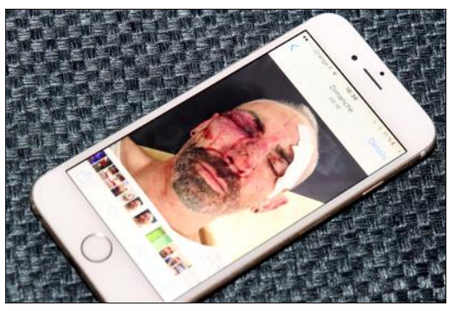

Christophe Trépaut a été gravement blessé au visage. Il souffre notamment d'une double fracture du nez. Photo Fred LECOCQ

Ce sont les faits de ce week-end qui vous mettent tant en colère ?

« Non, je ne surréagis pas. Il y a un terreau propice à une homophobie ordinaire. Ce sont beaucoup de mots, des allusions. Nous, on a eu les mots. Et les coups. »

Les victimes d'agressions homophobes cachent souvent les causes réelles de leurs blessures. Vous, vous dénoncez les faits à haute voix. Pourquoi ?

« J'agis en lanceur d'alerte. Pour dénoncer un climat malsain. Il faut retisser des liens entre les individus. Et resserrer les boulons d'une société qui ne va pas bien. Cela devient urgent. »

Certains pourraient vous critiquer d'en faire trop…

« Pourquoi ? Je suis élu à Homécourt. Je suis dans le social au quotidien et je perçois des choses qui m'inquiètent. La société se délite. Ce qu'on a vécu, c'est un fait grave. Les politiques et les médias s'en emparent. Tant mieux. »

Quelle conséquence pourrait avoir cet événement sur votre vie ?

« Moi, ça va. Je n'ai que de la tôle froissée. Christophe, lui, est défiguré. Il souffre de plusieurs fractures. Psychologiquement, j'ignore comment il va se remettre et réagir. Il s'inquiète pour son salon de coiffure. Ses blessures à l'âme sont profondes. »

Propos recueillis par Kevin GRETHEN

Une circonstance difficile à prouver

L'enquête de police est en cours. Les auteurs de l'agression n'ont pas encore été interpellés. Il y a fort à parier que, lorsqu'ils le seront, ils minimiseront les faits et se dédouaneront de tout acte à connotation sexuelle. « Et ce n'est pas évident à prouver », admet Me Frédéric Richard-Maupillier, avocat de l'association messine Couleurs Gaies ? qui suit cette affaire de près et se tient prête à se constituer partie civile selon son évolution.

« C'est parole contre parole »

« Les circonstances sont évidemment importantes. Ici, c'est à deux pas d'un endroit de rassemblement de la communauté homosexuelle. Cela compte. » Il y a eu aussi des mots prononcés sans équivoque. « Mais cela peut rester fragile parce que c'est parole contre parole. Il est facile d'insinuer qu'on était trop alcoolisé, que l'on a balancé des injures sans aucun fondement », décrit l'avocat messin. « Voilà à quoi on a affaire en général, mais je crois que cette question de l'homophobie est de mieux en mieux prise en compte par les juridictions. C'est une circonstance aggravante de plus en plus sanctionnée, me semble-t-il. »

Un policier confie « qu'il vaut mieux avoir des témoignages de personnes extérieures pour pouvoir qualifier correctement les faits. Sinon, c'est compliqué. L'agresseur peut se trouver une bonne défense. » Dans l'affaire de Metz, l'agression a eu lieu sous les yeux de plusieurs personnes qui passaient par là.

K. G.

Quatre hommes et une femme

La brigade des violences urbaines de la Sûreté départementale est en possession d'images assez nettes de l'agression, qui a eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche vers 2h30, au centre-ville de Metz. Notamment de ce moment où Christophe Trépaut tombe au sol, prémices d'une avalanche de coups qui lui valent plusieurs fractures au niveau du visage et 15 jours d'ITT. « Christophe n'a pas pu regarder ces images, c'était au-delà de ses forces », révèle Jean Toniolo, son compagnon.

La vidéosurveillance de la ville donne une idée assez précise du parcours des assaillants. Quatre hommes et une jeune femme qui sortaient du parking de la République avant de marcher en direction du palais de justice. C'est à deux pas de là que le couple qui sortait de discothèque les a croisés. « On n'est pas du genre à se laisser faire mais on ne sait jamais comment ça peut réagir en face. Quand je revois les images, je me dis que ça aurait pu être encore plus grave. »

Sur la vidéo, on distingue ensuite la bande quitter les lieux assez tranquillement. Quand les secours et les patrouilles de police sont arrivés sur place, ils n'étaient pas loin…

L'agression s'est déroulée non loin du palais de justice de Metz. Photo archives RL/Gilles WIRTZ

K. G.

« Un sérieux retour en arrière »

Pascal Ragot-Dabel est le président de la Maison LGBTI Le Kreuji, à Nancy. Photo ER/Stéphanie SCHMITT

« Pédé, tafiole, enc… », probablement le top trois des insultes homophobes qui se banalisent. A Nancy, Pascal Ragot-Dabel, président de la Maison LGBTI Le Kreuji – un regroupement régional de huit associations de lutte contre l'homophobie et les discriminations –, en a été le témoin pas plus tard que dimanche dernier. « Deux jeunes hommes ont eu une altercation au cinéma. Et les injures étaient exclusivement homophobes », se désole-t-il.

Si on se souvient à Nancy de l'odieux meurtre homophobe de Jean-Pierre Humblot en 2003, « nous n'avons pas eu écho d'agressions physiques ces dernières années », témoigne le président de l'association. En revanche, la parole homophobe, elle, ne semble pas s'éteindre, bien au contraire. « Depuis trois ou quatre ans, depuis l'adoption du mariage pour tous, il y a une libération de la parole homophobe. On le constate même à travers la télévision. Notamment dans l'émission de Cyril Hanouna, sur C8, où l'on véhicule quotidiennement des propos et des insultes homophobes en toute banalité. Après des années de lutte pour une reconnaissance de l'homosexualité dans le milieu familial, les institutions, les milieux sportifs ou professionnels, nous avons l'impression d'un sérieux retour en arrière. »

« Il faut en parler »

A Nancy, les associations sont de plus en plus souvent sollicitées par de très jeunes homosexuels, garçons ou filles, repoussés par leurs familles, « comme s'il y avait une sorte de retour à l'ordre moral au sein de la famille ». Dans un climat anxiogène, de repli sur soi, les homosexuels font à nouveau les frais d'une peur de l'autre. L'entrée dans une année d'élection présidentielle offre un boulevard à ceux qui surfent sur la vague de la discrimination. Homophobie insidieuse, paroles blessantes, agression psychologique « qui détruit des personnes au quotidien », souligne Thierry Ragot, correspondant santé de la Maison Kreuji auprès du CHRU de Nancy. « Nous avons beaucoup de mal à recenser les actes homophobes. La moitié de la population vit ces agressions en silence. Il est essentiel de rappeler qu'il faut en parler, faire remonter ces faits aux associations qui sont là pour accueillir, être à l'écoute et informer les victimes. »

Stéphanie SCHMITT

Plus d'infos sur Facebook : Le Kreuji Maison LGBTI. Tél. 03 83 19 55 58.

le chiffre

2009

Les agressions physiques homophobes de cette ampleur sont rares à Metz. De mémoire d'enquêteurs, la dernière affaire qui avait connu une résonance particulière remonte à 2009. Deux jeunes femmes s'étaient retrouvées au mauvais endroit, au mauvais moment.

L'entrée de ville de Sarralbe primée

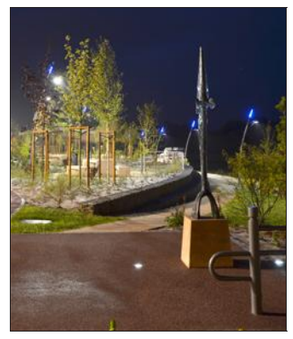

La halte fluviale de Sarralbe primée. Photo RL

La ville de Sarralbe est lauréate du concours national des entrées de villes et de reconquête des franges urbaines, organisé par Sites et cités remarquables de France et la Fédération patrimoine-environnement. Des villes plus grandes comme Autun, Calais, Senlis et Rennes étaient en concurrence. La halte fluviale et ses abords imaginés par Patrice Engasser, architecte à Sarreguemines, ont charmé le jury national. Cet équipement destiné aux plaisanciers, promeneurs et cyclotouristes, se situe dans un écrin de verdure, en bord de Sarre et invite à la détente avec des aires de pique-nique, des fontaines, des itinéraires cyclables… Coût global de l'opération : 1,5 M€.

EN BREF

La fibre optique arrive sur l'agglo de Forbach

Mercredi, les élus de la communauté d'agglomération de Forbach ont symboliquement lancé le déploiement de la fibre optique sur le territoire. Une armoire SRO (sous-répartiteur optique) a été inaugurée à Petite-Rosselle, le point zéro du chantier. En tout, l'opération FTTH (Fiber to the home) concernera 20 communes, à l'exception de Forbach qui est déjà en affaire avec l'opérateur Orange. L'agglo investit 10,3 M€ pour ce nouveau réseau et a créé sa propre régie Fibre Agglo Forbach pour l'exploitation du réseau. Ce dernier sera toutefois ouvert aux opérateurs nationaux qui voudront bien s'y installer.

En quatre ans, l'agglomération de Forbach compte installer 26 000 prises de raccordement pour les particuliers et les entreprises.

La Tour de l'Europe labellisée

La Tour de l'Europe de Mulhouse (Haut-Rhin), bâtiment le plus célèbre de la ville, a été labellisée Patrimoine du XXe siècle. Inaugurée en mai 1973 après presque trois ans de travaux en plein centre de Mulhouse sur l'emplacement d'une ancienne usine textile, elle est à la fois, avec ses 100 mètres et 31 étages, le plus haut immeuble d'habitation d'Alsace, un marqueur de l'architecture de l'époque des Trente Glorieuses et la construction la plus emblématique de Mulhouse, maintes fois photographiée, admirée ou décriée.

Sa forme, très particulière, présente trois faces concaves. Son architecte de renommée internationale, le Mulhousien François Spoerry, les avait conçues comme le symbole de la rencontre entre la France, l'Allemagne et la Suisse. L'immeuble en béton armé abrite aujourd'hui 229 logements et bureaux.

Le label Patrimoine du XXe siècle, attribué par l'Etat, souligne le caractère remarquable de l'architecture d'un bâtiment, qui fait de lui un témoin de l'ère moderne. A la différence des monuments historiques, il n'est pas assorti de règles de protection particulière.

Indemnités aux mineurs

La Cour de cassation a validé définitivement le retour aux indemnités logement et chauffage pour les agents au statut de mineur du bassin.

Les ayants droit sont invités à se rapprocher de la Fnem CFE-CGC et de l'association Adavnahbl le 1er et 3e lundi de chaque mois à la permanence, 5, impasse de la Passerelle à Freyming-Merlebach, de 9h30 à 12h.

Une lettre-type est à leur disposition pour faire valoir application de cet arrêt.

POLITIQUE

Thionville veut une métropole de projets

La deuxième agglomération de Moselle souhaite travailler avec la métropole messine mais n'est pas encore prête à la rejoindre.

Pierre Cuny, maire de Thionville.

Photo Julio PELAEZ

« L'accès de Metz au statut de métropole oblige les élus du nord mosellan à se poser les bonnes questions », réagit Pierre Cuny, le maire de Thionville et président de l'agglomération Portes de France-Thionville.

Pierre Cuny n'a jamais été hostile à l'idée d'une métropole Metz-Thionville. « Mais chaque chose en son temps, dit-il. Un jour Thionville rejoindra peut-être Metz dans l'aventure métropolitaine. Mais il y a un préalable indispensable : pour peser, le nord mosellan, doit s'organiser sur le plan politique. »

Les lignes bougent

Aujourd'hui, ce territoire est morcelé en six intercommunalités dont deux communautés d'agglomération (Portes de France-Thionville et le Val de Fensch).

Mais les lignes bougent. Les six présidents viennent de créer une association de coopération, baptisée Nord Moselle +. Trois d'entre eux (les présidents des deux agglos et celui de la communauté de communes du Pays Haut Val-d'Alzette) travaillent également à une fusion à l'horizon 2022.

« Ceci ne nous empêche pas, parallèlement, de nous rapprocher de Metz, poursuit Pierre Cuny. Avant de constituer, peut-être un jour, une métropole politique avec Metz, nous voulons construire une métropole de projets. C'est ce que nous faisons en matière de santé, d'enseignement supérieur, d'environnement avec la mise en place de la loi Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et d'économie puisque nous venons de livrer une contribution commune dans le cadre de l'élaboration du schéma régional de développement économique. Sur tous ces sujets, je suis en relation constante avec Dominique Gros et Jean-Luc Bohl (respectivement maire socialiste de Metz et président LR de l'actuelle communauté d'agglomération). »

A. V.

métropolisation

Metz sur la carte de France des grandes villes

Metz n'a pas raté le train de la métropolisation, qui ne repassera plus. Mais que va-t-elle changer réellement ? A-t-elle une chance de s'étendre jusqu'à Thionville ?

Metz ne disparaîtra pas de la carte des grandes villes de France. L'agglomération messine qui compte 44 communes a senti le vent du boulet. Mais, mardi, l'Assemblée nationale s'est finalement prononcée, contre l'avis du Sénat, en faveur de l'élargissement de la liste des métropoles de 15 à 22.

Le combat n'était pas gagné d'avance. A l'Assemblée nationale, le groupe Les Républicains avait donné pour consigne de ne pas voter ce projet de loi qui sera promulguée en février 2017. La proximité l'a parfois emporté sur la discipline partisane.

Patrick Weiten vote "contre"

« Denis (Jacquat) et moi avons voté pour », précise Céleste Lett, députée-maire LR de Sarreguemines. Tous les parlementaires LR mosellans n'ont pas eu la même attitude.

Alain Marty, député-maire de Sarrebourg, en désaccord avec d'autres dispositions de cette loi, a voté contre, en s'assurant préalablement que Metz décrocherait son statut de métropole.

Plus lourd de sens, le vote contre de Patrick Weiten, député UDI mais surtout président du Conseil départemental. Ce dernier, ardent défenseur de l'échelon départemental, n'a jamais caché son scepticisme face au processus de métropolisation.

L'union sacrée n'a donc pas été sans faille derrière Dominique Gros, maire socialiste de Metz et Jean-Luc Bohl, président LR de l'actuelle communauté d'agglomération.

150 millions d'euros débloqués

La visibilité était l'un des enjeux majeurs. Mais pas le seul. A l'heure où près de la moitié des intercommunalités disparaissent pour se fondre en plus grand et en plus intégré, l'Etat encourage les métropoles, forme la plus achevée de la coopération intercommunale.

En 2016, un fonds de 150 millions d'euros a été débloqué pour les 15 métropoles déjà existantes, dont Nancy.

« Mon calendrier est de passer en métropole en janvier 2018 en même temps que nous devions passer en communauté urbaine », annonce Dominique Gros. L'entourage de Jean-Luc Bohl ne réfute pas cette échéance tout en restant prudent pour ne pas froisser les 44 maires qui devront être consultés. Ces derniers auront ensuite à organiser des délibérations dans chacun de leur conseil municipal.

Départements grignotés

Une opération qui aura peu de conséquences directes sur les citoyens, même si leur vie quotidienne n'est pas absente de cette refonte.

Le statut de métropole donne des compétences supplémentaires prises sur celles des départements. La gestion de la voirie passe automatiquement dans son giron. Trois compétences supplémentaires doivent être prises sur une liste de neuf.

La quasi-totalité des métropoles existantes ont fait le choix, négocié avec leurs conseils départementaux respectifs, de la gestion des fonds de solidarité pour le logement, de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et, enfin, de la prévention auprès des jeunes et des familles en difficultés. La moitié a, en plus, préempté la culture.

La métropole de Metz pourra, également, sur demande, récupérer des compétences régionales dont les lycées et le développement économiques. Ces dernières ressources sont séduisantes mais lourdes. Gageons que Philippe Richert, président de Grand Est, ne plombera pas l'entrée en métropole de Jean-Luc Bohl, son 1er vice-président.

P. R.

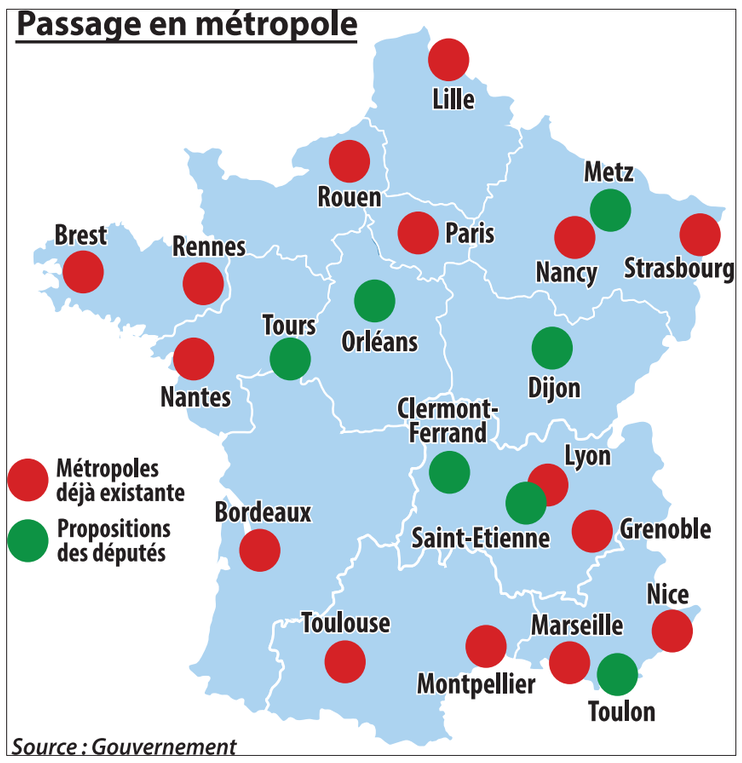

Source : Gouvernement

Désaccord de la commission mixte

Députés et sénateurs ont échoué hier à s'accorder sur une version commune du projet de loi sur le statut de Paris, le désaccord portant notamment sur la fusion des quatre premiers arrondissements.

Réunis en commission mixte paritaire (CMP), 7 députés et 7 sénateurs ne sont pas parvenus à dégager un compromis sur ce projet, qui avait été adopté mardi par l'Assemblée et début novembre par le Sénat dans des versions différentes.

Le texte devra donc faire l'objet d'une nouvelle lecture. Il reviendra devant les députés le 17 janvier. Ces derniers devraient confirmer le vote favorable.

Outre la fusion des arrondissements, dénoncée par la droite, majoritaire au Sénat, comme un « calcul politicien », les désaccords concernent aussi l'extension prévue des métropoles, qui doivent passer de 15 à 22.

La disposition, qui doit concerner Saint-Etienne, Toulon, Orléans, Dijon, Tours, Clermont-Ferrand et Metz, avait été supprimée par la chambre haute.

Rossinot : «On a eu raison de se battre »

« C'est la preuve que nous avons eu raison de nous battre très tôt », dixit André Rossinot, président de la métropole du Grand Nancy. En entrant dans le club encore très fermé des grandes métropoles françaises, le Grand Nancy a accédé à une autre échelle. En six mois, les dossiers ont avancé, à l'image des compétences transférées entre le département de Meurthe-et-Moselle et la nouvelle métropole : « La voirie, le fonds d'aide aux jeunes, le tourisme, la culture et le sport pour les transferts, le fonds de solidarité du logement pour les délégations », explique André Rossinot, qui prépare et négocie avec Mathieu Klein pour le département et Philippe Richert pour la région, les contrats métropolitains.

C'est d'ailleurs, sur la base du contrat Etat-Métropole du Grand Nancy, qu'un pacte à près de 6 M€ de dotation a été signé : « En deux volets, l'innovation et la coopération territoriale », confirme André Rossinot, qui réagit à l'arrivée de Metz dans le concert métropolitain : « C'est la suite d'un processus. Qui prouve bien que nous avons eu raison de nous battre très tôt. Le Grand Nancy rentrait dans les critères de la loi Maptam de 2014, et a dû, pour être reconnu, produire un dossier solide, qui a légitimé notre avancée. »

Alors que Metz bénéficie aujourd'hui d'un nouveau dispositif législatif, le président de la métropole du Grand Nancy reconnaît « que la ville a été doublement touchée par la perte de la préfecture de région et du siège du conseil régional. Elle bénéficie de nouvelles dispositions qui lui permettent de passer métropole en tant qu'ancienne capitale administrative régionale. C'est donc pour elle une juste reconnaissance. » André Rossinot voit là une étape supplémentaire pour travailler en réseau avec le sillon nord sud associant Thionville, Metz, Epinal et Nancy.

Pascal SALCIARINI

SANTÉ

Le privé jouera la proximité à Thionville

L'arrivée d'un opérateur privé à Thionville pour traiter des troubles psychiatriques est une première en Lorraine Nord.

Il y a un peu plus d'an, l'Agence régionale de santé lançait un appel à projets afin de doter Thionville d'une clinique psychiatrique orientée vers les soins destinés aux adultes et adolescents.

Une façon de combler un vide, depuis le transfert de la psychiatrie de l'hôpital Beauregard vers celui de Hayange. Une façon aussi de satisfaire des besoins devenus de plus en plus importants dans un bassin de vie dynamique sur le plan démographique.

L'opérateur privé Clinea a remporté l'appel d'offres : c'est lui qui va commencer la construction d'une clinique de 80 lits à Thionville intra-muros. Elle proposera une offre de psychiatrie générale, en hospitalisation complète mais aussi en hospitalisation de jour. Parmi les places créées, on note une orientation forte vers les jeunes adultes (16-25 ans) et les enfants et adolescents (12-16 ans). L'ouverture est attendue fin 2018.

Les locaux seront situés sur l'emprise de l'ancien collège Paul-Valéry, que la Ville avait racheté pour l'euro symbolique au Département il y a quelque temps. C'est la première fois qu'un opérateur privé se positionne sur ce secteur de soins en Lorraine nord.

Depuis le transfert de la psychiatrie de l'hôpital Beauregard vers l'hôpital de Hayange, il y avait un vide à Thionville.
Photo archives RL/Pierre HECKLER

Les cliniques Clinea sont des établissements privés de psychiatrie générale, composés de services d'hospitalisation complète, mais aussi pour certaines, de places d'hospitalisation de jour. Elles appartiennent au groupe Orpea, qui, depuis 1989, a développé un important réseau de maisons de retraite et d'établissements de santé en Europe. Il est également positionné sur le secteur des services à domicile.

C. F.

Mutation à Sarreguemines

Faute de places suffisantes, le CHS de Sarreguemines a accueilli des patients du secteur de Thionville. Mais l'établissement fait partie d'un autre "réseau", le groupement hospitalier de territoire de Moselle-Est réunissant les hôpitaux généraux Robert-Pax à Sarreguemines, Marie-Madeleine à Forbach et Lemire à Saint-Avold.

Il est également concerné par une profonde mutation, avec l'élaboration depuis deux ans d'un nouveau projet médical. Si officiellement, il n'a pas encore reçu l'aval de l'Agence régionale de santé, plusieurs crédits ont d'ores et déjà été débloqués. D'importants chantiers seront engagés en 2017-2018, notamment l'ouverture d'une nouvelle unité pour malades difficiles de 36 lits, comprenant une aile pour les femmes ; une autre dédiée aux adultes autistes, une dernière aux patients délinquants sexuels. Le concours d'architectes a été lancé.

D'autres projets se concrétiseront, comme la construction de 20 appartements associatifs et le regroupement des activités infanto-juvéniles sur l'enceinte du CHS.

plan 2018

La psychiatrie revue de fond en comble

Incohérences sur les secteurs, pénurie de psychiatres, redistribution des rôles… sont les paramètres qui ont présidé à une restructuration de la psychiatrie en Moselle. Plan applicable en 2018.

Quelques jours avant son départ pour un nouveau poste à Marseille, Claude d'Harcourt, directeur général de l'Agence régionale de santé de Lorraine a bouclé le dossier sensible de la psychiatrie en Moselle. Le découpage, historiquement organisé en quatre secteurs, présente quelques incohérences. La plus criante est la situation de Hayange, dont l'hôpital compte un service d'accueil psychiatrique accessible aux Thionvillois mais pas aux Hayangeois, étrangement réorientés vers le CHS de Jury dans les environs de Metz. Ubuesque.

Manque de psychiatres

D'autres paramètres ont présidé à la réorganisation qui entrera en vigueur à compter de 2018. La démographie médicale est l'un d'eux avec une difficulté persistante de recruter des psychiatres dans le département et plus particulièrement dans certains secteurs, dont Lorquin.

Les artisans de ce plan de réorganisation ont également pris en compte la nécessité de rapprochement de la psychiatrique générale et du somatique. Il est en effet moins stigmatisant d'aller dans un ensemble hospitalier classique quand on souffre de dépression légère, de troubles de l'alimentation ou quand il s'agit de faire une démarche pour un adolescent en souffrance. Se diriger tout droit vers un hôpital psychiatrique peut effrayer, voire dissuader.

Redistribution des rôles

Tout ceci pris en compte donne un plan applicable à partir de 2018, qui comprend une redistribution des rôles entre les trois grands pôles que seront : l'hôpital de Mercy pour la psychiatrie générale ; le CHS de Jury pour les placements sous contraintes ; Lorquin pour l'hospitalisation au long cours, qui requiert une présence plus réduite de psychiatres.

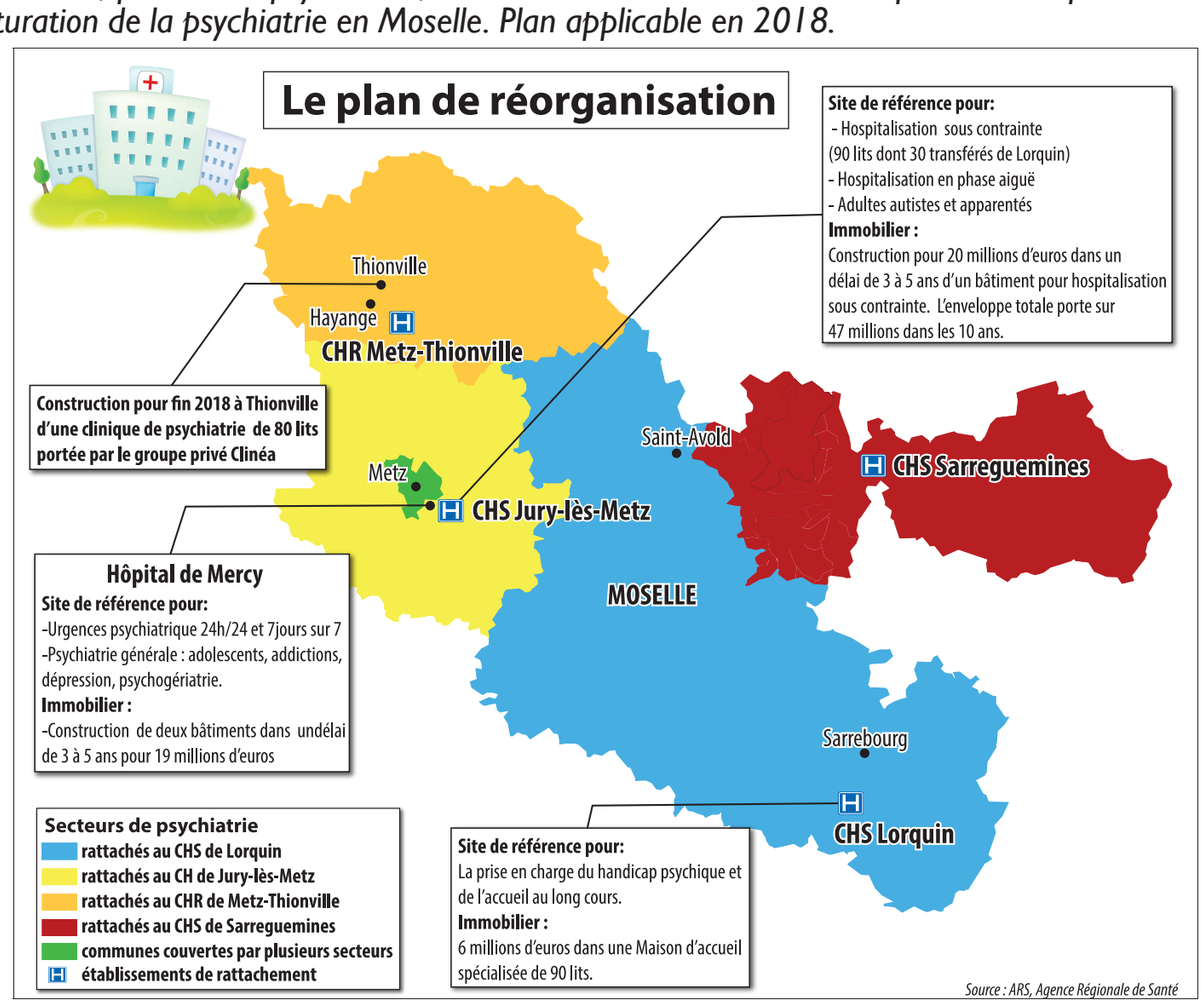

Source : ARS, Agence Régionale de Santé

Le centre hospitalier de Sarreguemines n'est pour le moment pas intégré à ce réseau et conserve ses prérogatives actuelles. Les hôpitaux publics de Saint-Avold, Sarrebourg et Hayange jouent leur rôle d'accueil psychiatrique de proximité. Ce dernier sera en mesure de recevoir, enfin, les habitants de Hayange qui ne seront plus systématiquement renvoyés vers Metz.

Ces transferts de compétences sont confortés par un plan d'investissement sur 10 ans de 74 millions d'euros dont 45 pour des réalisations dans un délai de 3 à 5 ans.

Deux bâtiments seront construits sur le site de Mercy et d'importants aménagements sont programmés sur le site de Jury.

Hors investissements publics, une clinique psychiatrique privée sera ouverte en 2018 à Thionville, qui souffre d'un déficit chronique dans ce secteur depuis la fermeture de Beauregard.

P. R.

À NOTER

Préfecture et fêtes de fin d'année

A l'occasion des fêtes de Noël et de Nouvel an, les services de la préfecture fonctionneront de la façon suivante :

•Jusqu'au 2 janvier 2017 inclus :
La régie ne procédera pas à la vente de timbres fiscaux au bénéfice des ressortissants étrangers. Ceux-ci sont donc invités à s'orienter vers les débitants de tabac et les trésoreries pour acheter leurs timbres fiscaux.

•Le 26 décembre 2016 :
L'ensemble des services de la préfecture seront fermés.

•Le 27 décembre 2016 :
Les guichets « délivrance permis de conduire » et « suspensions permis de conduire » seront exceptionnellement fermés de 12h à 13h30.

•Le 30 décembre 2016 :
Les guichets « cartes grises » et « permis de conduire » de la préfecture de Moselle seront exceptionnellement fermés au public.

•En décembre :
Au service de l'Immigration et de l'Intégration, la permanence quotidienne de renseignements téléphoniques (14h30 à 15h30) n'est pas assurée.

EN BREF

Les collectes de sang en décembre

L'Etablissement français du sang organise les collectes suivantes :

•Mardi 27 décembre : dans les salons de l'Hôtel de Ville de Metz de 8h à 12h, à la salle des fêtes de Boulay de 15h30 à 19h ainsi qu'à la salle Robert-Honecker de Mondelange de 15h30 à 18h30.

•Mercredi 28 décembre : à la salle polyvalente de Carling de 15h30 à 19h.

•Jeudi 29 décembre : au foyer du Neuland de Creutzwald de 9h à 12h et de 14h à 18h30 ainsi qu'au centre socioculturel de Fontoy de 15h30 à 19h.

IDÉE CADEAU NOËL

Collection
LES ANNÉES MÉMOIRE

51 VOLUMES DISPONIBLES de 1919 à 1969
RETROUVEZ LES MOMENTS FORTS DE VOTRE ANNÉE DE NAISSANCE

CHAQUE VOLUME :
176 PAGES, + DE 300 PHOTOS,
articles inédits et témoignages rares
FORMAT 23,5 cm X 30,5 cm

COLLECTION VENDUE EXCLUSIVEMENT PAR CORRESPONDANCE

seulement 30€ L'OUVRAGE

EN CADEAU pour l'achat de 2 exemplaires ou plus
DVD "COMIQUES TOUJOURS" + CD "LES INCONTOURNABLES DU RIRE"

BON DE COMMANDE

à retourner accompagné de votre règlement à :
LE RÉPUBLICAIN LORRAIN ■ La Boutique
Rue Théophraste-Renaudot - 54185 heillecourt cedex

Indiquez la ou les années désirées

19.. .....ex
19.. .....ex
19.. .....ex

et le nombre d'exemplaires commandés.

Nom Prénom Date de naissance
Adresse
Code postal Ville
E-mail Téléphone Portable

Nombre de volumes commandés : exemplaires x 30 € = €
+4€ de frais de port par ouvrage €
TOTAL DE MA COMMANDE €

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre du RÉPUBLICAIN LORRAIN

LA BOUTIQUE Le Républicain Lorrain

Ou commandez directement sur notre boutique en ligne sur www.republicain-lorrain.fr - Onglet boutique

774256200

essai

Peugeot 3008, une belle montée en gamme

Fabriqué à Sochaux, le nouveau Peugeot 3008 est probablement le premier véhicule qui symbolise de manière complète la "montée en gamme" revendiquée par la marque au lion.

Confortable et élégant, ce SUV doté d'aides à la conduite inédites chez PSA, offre une excellente tenue de route.
Photo TIBO

Il est vrai qu'avec la seconde génération du 3008 – le premier a été lancé en 2009, juste après le Nissan Qashqai – PSA joue gros au regard de ce que pèsent les SUV, les faux 4x4 représentant 25 % du marché.

Extérieurement, ce nouveau 3008 en impose avec un design qui dégage une impression de puissance sans pour autant faire preuve d'agressivité. La face avant, verticale, est la même que la 2008 en plus massif.

Côté dimensions, il affiche une longueur de 4,45 m, soit 8 cm de plus que la première génération, au bénéfice de l'empattement qui augmente de 6,2 cm. La largeur est inchangée, à 1,84 m, pour une hauteur de 1,62 m et une garde au sol de 22 cm.

Systèmes d'aide à la conduite bluffants

Outre la reconnaissance des panneaux de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif avec système de freinage d'urgence ou de décélération lente en cas d'embouteillage, l'aide au stationnement est plus habituelle que le système d'anti-franchissement de lignes. Lequel, si vous vous apprêtez à franchir une ligne sans clignotant, remet le véhicule sur sa ligne. Perturbant au premier abord, il en devient bluffant ensuite.

Sous le capot, le nouveau 3008 est doté des moteurs du groupe PSA, lesquels ont pour atout des consommations raisonnables mais aussi et surtout une puissance et un couple permettant encore de combiner conduite automobile et plaisir.

Quatre offres sont proposées en essence (du 1,2l PureTech 130 à 1,6l THP 165) et six en diesel (du 1,6l BlueHDi 100 au 2l BlueHDi 180 boîte automatique).

Côté tarifs, le ticket d'entrée est inférieur à 26 000 € mais dépasse vite les 30 000 € pour monter même jusqu'à 41 000 €. A ce prix-là, les sièges sont massants, le Four Control (permettant de rouler sur neige, sable...) de série et même accompagné d'un système de conduite automatique en forte descente sur terrain dégradé.

A l'évidence, PSA voit dans le 3008 une solution pour gagner en rentabilité plus qu'en volumes.

Laurent BODIN

Elégance, maniabilité et fonctionnalité

Le nouveau SUV Peugeot 3008 est paramétrable et personnalisable à souhait.
Photo DR

Intérieurement, l'expérience est encore plus intéressante avec des proportions amples et une habitabilité marquée par l'espace.

Doté du petit volant qui offre une délicieuse maniabilité, le Peugeot 3008 est marqué du sceau de l'élégance, à l'image du i-cockpit qu'il inaugure.

C'est une planche de bord épurée qui se présente aux passagers avec un tableau numérique très ergonomique. Au centre de la planche, des touches de piano servent de boutons aux principales fonctions de conduite (navigation, radio, climatisation...). Lesquels permettent de passer d'une sélection à l'autre sans passer son temps à naviguer en vain sur l'écran tactile, à la recherche de la bonne fonction.

Paramétrable et personnalisable à l'envi, jusqu'à disposer d'un diffuseur de fragrances odorantes, ce Peugeot offre une position surélevée pour le conducteur par rapport à la route mais sans excès.

Et surtout, en matière de conduite, ce SUV a une précision et une tenue de route dignes d'une berline grâce à des liaisons au sol extrêmement bien travaillées.

Et si certains peuvent trouver les sièges un peu durs, les pneumatiques de 18 ou 19 pouces ont pour effet de contrebalancer cette petite réserve.

Avec trois niveaux de finition classique (Access, Active, Allure), une finition GT Line et une version GT plus sportive, ce nouveau 3008 inaugure des systèmes d'aides à la conduite qui préfigurent très clairement ce que sera demain le véhicule autonome.

EDF entre dans la course

La Fédération internationale de l'automobile (FIA) et EDF ont signé un partenariat technique sur le développement des voitures électriques dans le sport automobile. EDF réalisera pour la FIA les tests d'audit et de recherche sur la propulsion (batteries), la charge et la sécurité électrique dans le sport automobile, et notamment autour du championnat de Formule Electrique, organisé pour la première fois en 2014.

Concrètement, EDF réalisera des tests en laboratoire de batteries, participera à l'élaboration de normes de sécurité et d'homologation des voitures et sera présent régulièrement sur les circuits au côté de la FIA. L'objectif est d'accompagner l'amélioration des performances des véhicules dans un contexte de sollicitation très intense des batteries durant les courses. « Pour EDF, évaluer ces questions est un enjeu absolument majeur et une expérience utile pour sa transposition sur les véhicules de monsieur tout-le-monde », a expliqué Bernard Salha, directeur de la recherche et développement chez EDF.

Courrier Service

JEU DE CARTES

Jouer au skat

« Pourriez-vous m'indiquer l'origine du jeu de cartes appelé skat ? Quel est le nombre de participants et comment y joue-t-on ? » R. B., Rémelfang

Photo Delphine DE LUCIA

Le skat est un jeu de cartes d'origine allemande apparu au XIXe siècle. Certaines de ses techniques s'inspirent d'autres jeux : le Schafkopf (*jeu à la mode en Bohème et apporté à Altenburg en Allemagne*), l'Hombre (*jeu espagnol où les cartes maîtresses s'appelaient matadors)* et le Tarot, le Solo, l'Écarté, le Triomphe et le Piquet (*jeux français*).

Les règles internationales ont été définies lors du 27e Congrès allemand de skat qui s'est déroulé en 1998 à Halle sur Saale.

Les cartes

Le jeu se compose de trente-deux cartes dont les couleurs, dans l'ordre d'importance décroissante, sont : trèfle, pique, cœur et carreau.

Chacune des quatre couleurs comporte les cartes de valeur suivante : As : 11 points ; Dix : 10 points ; Roi : 4 points ; Dame : 3 points ; Valet : 2 points ; Neuf, Huit et Sept : 0 point.

Distribution, enchères et annonce du jeu

Ce jeu qui repose sur la réalisation d'enchères, se pratique à trois partenaires (*voire quatre mais dans ce cas le donneur ne joue pas*).

Après la distribution de dix cartes à chaque joueur et la dépose de deux cartes, face cachée (*appelées skat*), les trois participants annoncent leur enchère en se basant sur la valeur des couleurs et sur le nombre des valets qu'ils possèdent.

Celui qui propose l'enchère la plus élevée doit annoncer la couleur ou le jeu retenu. Il peut choisir entre un jeu « *avec prise de skat* » ou « *sans prise de skat* ». Une fois ce premier choix opéré, il doit opter pour un jeu « *à la couleur* », « *à Grand* » ou « *à Null* ».

• **A la couleur** : le preneur choisit une couleur comme atout en sachant que le valet est la carte la plus forte, les autres cartes de la couleur d'atout choisie viennent ensuite dans l'ordre d'importance de leurs valeurs en points.

• **A Grand** : seuls les valets, dans l'ordre d'importance de leur couleur sont atouts.

• **A Null** : toutes les cartes retrouvent leur ordre habituel : As, Roi, Dame, Valet, 10, 9, 8 et 7.

Déroulement de la partie

Le preneur doit réussir à obtenir 61 points sur les 120 possibles ou, s'il choisit le jeu « à Null », il ne doit réaliser aucun pli.

Si les deux joueurs liés contre lui n'arrivent pas à totaliser 30 points, ils sont déclarés « *Schneider* (tailleurs) » et s'ils ne font aucun pli, ils sont « *Schwarz* (noirs) ».

*

Nous vous invitons à consulter le site de la Fédération Française de skat qui a mis en ligne le règlement international :

http://www.ff-skat.fr/infos_pratiques.php

COPROPRIÉTÉ

L'assemblée générale

« Figurent généralement à l'ordre du jour de l'assemblée générale des copropriétaires l'approbation des comptes et le quitus du syndic. Ces points sont, pour moi, de même nature. Pourriez-vous le confirmer ? » G. R., Thionville

L'approbation des comptes

Au préalable, il convient de préciser que le syndic de copropriété est tenu de joindre, avec la notification de la convocation, les pièces justificatives nécessaires. Ces documents sont indispensables pour informer les copropriétaires avant la tenue de l'assemblée. Ils leur permettront d'approuver ou non les comptes, en toute connaissance de cause.

C'est également dans ce contexte que le conseil syndical est autorisé, par la loi, à vérifier les tâches diverses que le syndic a accomplies durant la même période.

Ces démarches initieront une bonne approche pour le quitus à l'assemblée générale.

Les comptes de charges et annexes qui sont soumis au vote de l'assemblée générale concernent la totalité des dépenses inhérentes à l'ensemble des copropriétaires, autrement dit le syndicat. Ce dernier dispose que d'un délai de cinq ans pour intenter un recours *(art. 2224 du Code civil)*.

Par contre, les décomptes de charges et annexes établis individuellement, bien qu'ils soient approuvés par l'assemblée générale dans leur globalité, bénéficient d'un recours de dix ans *(art. 42 de la loi du 10 juillet 1965)*.

A noter que le vote de l'approbation des comptes doit obligatoirement être séparé du vote du quitus de la gestion du syndic (C. Cass. 3°ch. du 6 juillet 1994). Par conséquent, il en résulte deux votes.

Quitus de la gestion du syndic

L'évocation du terme quitus ne se limite pas aux comptes, comme le pensent certains ; mais il englobe tous les actes accomplis par le syndic.

« *Tout mandataire est tenu de rendre compte de sa gestion* » (art. 1993 du code civil). Toutefois, si le décret du 10 mars 1967 exige des dispositions pour l'approbation des comptes, il n'existe aucune loi, ni d'article du code civil relatif au quitus.

Cependant, plusieurs arrêts, et le dernier de la cour d'appel de Paris du 8 avril 2004, ont confirmé qu'un compte rendu relatif à la gestion du syndic est indispensable pour que les copropriétaires soient à même de donner valablement quitus ou non. Il rejoint en cela l'article1993 déjà cité.

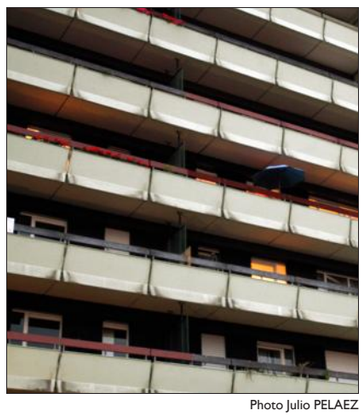

Photo Julio PELAEZ

Pratiquement, le fait de refuser le quitus *(qui doit être motivé)* au syndic ne vaut pas révocation ; mais permet de lui donner un coup de semonce. Ceci le contraindra à régulariser la situation, au plus tard à la prochaine assemblée générale. A défaut, son mandat pourrait être remis en cause.

Comme le quitus n'est pas prévu par les textes, le syndic n'est pas tenu de joindre, avec la convocation, des documents pour étayer sa demande de quitus.

Par contre, rien n'empêche le conseil syndical (ou son président), au terme de l'exercice concerné, de faire un exposé en assemblée. Ainsi, il peut rendre compte de ses observations, puisqu'il assiste le syndic et doit contrôler sa gestion *(art. 21 de la loi du 10 juillet 1965)*.

Le conseil syndical demandera, lors de la préparation de l'ordre du jour, obligatoirement élaboré en sa présence avec le syndic *(art. 26 du décret du 10 mars 1967 modifié)*, d'inscrire, par exemple, les deux points suivants à l'ordre du jour :

• Approbation des comptes de la copropriété pour l'exercice du... au...

• Exposé préalable du conseil syndical en vue de voter le quitus de la gestion du syndic.

En résumé, l'approbation des comptes est de nature comptable, tandis que le quitus de la gestion du syndic est de nature juridique. Ils doivent faire l'objet de deux votes distincts.

Georges BIOT, expert en copropriété
www.ceco.fr

HISTOIRE

Sarrebourg

« Y avait-il des Allemands à Sarrebourg dans les années 1850-1860 ? » C. M., Sarrebourg

L'achèvement de la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg, au début des années 1850, nécessita la venue d'un grand nombre d'ouvriers étrangers, dont notamment des Allemands et des Belges.

Toutefois, l'essor des activités commerciales de cette ville dès 1815 favorisa la venue de nouveaux habitants. En 1826, les recensements indiquent que 50 % des habitants sont natifs de Sarrebourg, 44 % sont nés dans une localité meurthoise et plus d'une centaine de personnes sont originaires d'autres départements (Bas-Rhin et Moselle) ou de l'étranger.

Ces informations ont été puisées dans l'ouvrage collectif Sarrebourg, capitale de la Meurthe Orientale 1790-1870, publié sous la direction de F.-Y Le Moigne en 1988, aux éditions Serpenoise.

ET SI VOUS NOUS AIDIEZ

Questions de la semaine

Retrouvez chaque jour ces deux demandes.

Les bourriols

Une lectrice recherche la recette des bourriols. Ce sont des crêpes à base de farine de sarrasin.

Briques bicolores

Photo RL

Dans la commune de L'Hôpital subsistent des maisons dont les façades sont constituées de briques bicolores (jaunes et rouges) formant des dessins géométriques.

Ces constructions remontent au XXe siècle.

Où ces briques ont-elles été fabriquées ?

RECETTE

Saumon en gelée

« J'aimerais préparer un saumon en gelée. Pourriez-vous me dire comment faire ? » C. J., Bitche

• Disposez un saumon de 3 kg, vidé et lavé dans une poissonnière.

• Ajoutez un oignon piqué de clous de girofle, un bouquet garni, deux échalotes émincées, du gros sel, du poivre et 10 grains de coriandre. Versez 75 cl de vin blanc sec puis complétez en mouillant à hauteur avec de l'eau froide.

• Portez doucement à ébullition et aux premiers frémissements, comptez 10 minutes de cuisson.

• Retirez-le du feu et laissez-le refroidir le saumon dans le court-bouillon.

• Délayez le contenu de deux sachets de gelée en poudre dans un litre d'eau froide et portez à ébullition. Ajoutez 2 g de safran en mélangeant bien. Retirez du feu.

• Eliminez la peau qui recouvre le saumon, disposez-le sur un plat de service avec, en décoration, des brins d'estragon et de cerfeuil. Recouvrez-le d'une couche de gelée avec un pinceau. Attendez la prise de cette première couche pour en étaler une seconde.

• Versez le reste de gelée dans un plat rectangulaire et mettez-le au réfrigérateur. Au moment de servir, quadrillez la gelée avec un couteau et disposez les petits dés autour du poisson. Vous pourrez servir ce plat avec une mayonnaise aux fines herbes.

©Shutterstock

Ecrivez-nous

• **Par courrier**
Le Républicain Lorrain
Courrier Service
57777 METZ CEDEX 9
• **Par E-mail**
LRLCOURLECTEURS@republicain-lorrain.fr

Du mardi au vendredi, nous répondons à vos questions sur différents thèmes : fiscalité, chômage, histoire, bricolage...

Nous ne prenons en compte que les demandes comportant clairement les nom et adresse de l'expéditeur.

Retrouvez-nous chaque dimanche dans ***Le Mag,*** rubrique ***De vous à nous***.

coup du sort

Ligue des Champions : le Metz TT retrouve Linz

Privé du dernier carré de la Ligue des Champions d'un tout petit point par Linz la saison dernière, le Metz TT va retrouver le club autrichien en quart de finale de la plus prestigieuse des Coupes d'Europe au mois de janvier. Le tirage au sort, qui s'est déroulé ce mercredi à Luxembourg, propose donc un match au doux parfum de revanche sur le chemin des demi-finales.

« *On n'a pas saisi l'occasion l'an dernier, on a une deuxième chance* », constate Loïc Belguise, dont l'équipe, deuxième de son groupe lors de la première phase, a évité Berlin, le champion d'Europe en titre, et les Hongroises de Szekszard, qui semblaient plus abordables. « *On est dans le Top 8 européen, c'est forcément compliqué*, estime le capitaine messin. *Contre Linz, on aura une ouverture. Ça s'annonce serré, c'est du 50-50, mais c'est jouable.* » A condition que Fu Yu et Elizabeta Samara, les leaders mosellanes, soient en grande forme pour se défaire de Liu Jia, 21e mondiale, Sophia Polcanova (53e) et Mo Zhang, la Canadienne d'origine chinoise. « *Sur le papier, les Autrichiennes sont favorites, mais on est capable de les faire plier. On a un mois pour être prêt* », ajoute Loïc Belguise.

Le match aller aura lieu le vendredi 27 janvier au complexe Saint-Symphorien, où le Metz TT a l'habitude de créer la surprise, et le retour deux semaines plus tard dans une salle que Fu Yu et ses coéquipières connaissent bien. « *L'aller sera important mais pas déterminant. Il faudra un double exploit pour se qualifier. Compliqué mais jouable.* »

M. R.

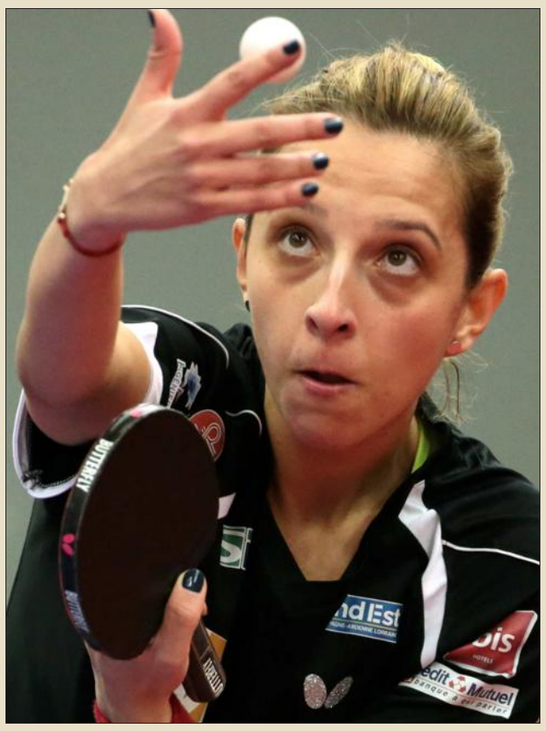

Elizabeta Samara et les Messines auront fort à faire pour se hisser en demi-finale de la C1. Photo Pascal BROCARD

vite dit

« Je ne vais pas me battre pour avoir Thiago Braz »

Le détenteur du record du monde de la perche **Renaud Lavillenie**, organisateur de la deuxième édition du « All Star perche » le 5 février à Clermont-Ferrand, a estimé qu'il ne se « *battrait pas* » pour que le champion olympique Thiago Braz y participe. « *Le Brésilien a été invité mais, pour l'instant, il n'y a pas de retour positif. On n'a pas besoin de lui pour faire une très grosse compétition. Il n'était pas là l'année dernière* », a déclaré Lavillenie. Favori aux JO de Rio, le Français avait été battu en finale par Thiago Braz, décrochant l'argent. Une défaite amère pour Lavillenie, abondamment sifflé lors de ses sauts, et qui avait mis en cause l'attitude du public brésilien. « *Malheureusement, s'il est là, on va nous ressasser Rio alors qu'on a autre chose à faire.* »

en librairie

Les héros de 2016

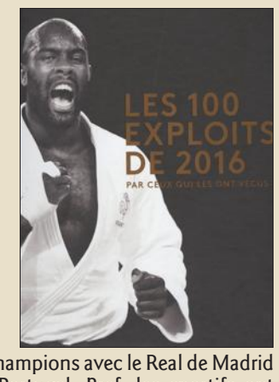

S'il y a bien une émotion universelle, c'est celle procurée par les exploits sportifs. Et cette année, certains héros ont réussi une fois de plus à nous faire vibrer. Comme Usain Bolt, qui réalise aux Jeux son troisième triplé olympique. Ou Michael Phelps sortant du bassin de Rio le cou chargé de six nouvelles médailles, ou encore Cristiano Ronaldo qui maintient son statut de star incontestée du ballon rond en remportant à la fois la Ligue des Champions avec le Real de Madrid et le titre européen avec le Portugal. Bref, les sportifs ont réalisé des performances incroyables qui ont fait la richesse de l'année 2016.

Et les Français ne sont pas en reste. Antoine Griezmann, 25 ans, a été désigné meilleur buteur de l'Euro ; Martin Fourcade, 28 ans s'est paré d'or aux Mondiaux de biathlon ; Teddy Riner a accumulé les titres. Et chez les filles, Amélie Le Fur a brillé aux Jeux Paralympiques, rappelant aussi que certains exploits sont plus vibrants que d'autres. Au total, ce sont 100 histoires, racontées par ceux qui les ont vécues que propose ce livre, aux images déjà légendaires.

Les 100 exploits de 2016 par ceux qui les ont vécus (Hugo Sport), 29,95 €.

notre sélection télé

BASKET. 11h : Chicago Bulls - Washington Wizards (NBA) en direct sur beIN Sports 1. **20h20** : Villeurbanne - Le Mans (Pro A) en direct sur SFR Sport 2. **4h30** : Los Angeles Clippers - San Antonio Spurs (NBA) en direct sur beIN Sports 1.

HANDBALL. 20h30 : Nantes - Paris Saint-Germain (Proligue) en direct sur beIN Sports 1.

RUGBY. 20h40 : Grenoble - Toulouse (Top 14) en direct sur Canal + Sport.

SKI. 20h40 : slalom hommes à Madonna di Campiglio (Coupe du monde) en direct sur Eurosport 1.

OMNISPORTS — *avec le retour du froid*

Sport en hiver : éviter le coup de froid

En décembre, les températures dégringolent. Faire du sport en plein air en refroidit plus d'un. Et si certains quittent leurs baskets jusqu'au retour des beaux jours, d'autres ne décrochent pas. A condition de respecter quelques règles.

En hiver, le corps doit redoubler d'efforts pour maintenir sa température à 37 degrés, « *d'autant plus en situation d'activité physique intense* », assure Thierry Weizman, médecin du sport à Metz.

GRAND ANGLE

Le professionnel de santé met donc en garde les non-sportifs : « *S'il est bon de faire du sport en hiver, ce n'est pas la saison idéale pour s'y mettre ! Les conditions ne sont pas optimales pour débuter.* » Les bonnes résolutions peuvent donc attendre le printemps… « *Par contre, pour ceux ayant déjà une bonne condition physique, il n'y a pas de contre-indication.* » Il suffit de prendre quelques précautions…

• Allonger le temps d'échauffement.

« Plus que d'habitude, il ne faut pas négliger l'échauffement, car, par temps froid, les muscles sont plus longs à chauffer et l'appareil cardio-respiratoire est mis à rude épreuve. »

• Penser à boire.

« Quand il fait froid, la sensation de soif est réduite et on a tendance à ne pas boire suffisamment. Il faut donc se forcer à bien s'hydrater avant, pendant et après l'effort. »

• Respirer par le nez.

« Pour éviter d'avoir de l'air trop froid dans les bronches et cette sensation de brûlure, penser à inspirer par le nez et expirer par la bouche. »

• Respecter la règle des trois couches.

« Un sous-vêtement technique, qui évacue la transpiration. Un vêtement qui conserve la chaleur pour que le corps ne se refroidisse pas. Là encore il faut un vêtement qui respire, type pull polaire. Et enfin, une couche imperméable, type coupe vent adapté au sport. »

• Couvrir les extrémités.

« Avec le froid, la circulation sanguine se fait plus difficilement. Pour les mains, utilisez des gants de sport, fins et respirant, ne serait-ce que pour éviter les gelures. Pour les oreilles, choisissez un bonnet en matière respirante. Surtout pas en laine ! Enfin, pour les pieds, optez pour des chaussettes de sport épaisses. Surtout, il faut penser à vite se changer une fois l'effort physique terminé. C'est là qu'on risque de prendre vraiment froid ! »

• Quels bienfaits ?

« Comme le reste de l'année, faire du sport permet de lutter contre les maladies cardio-vasculaires. En hiver, le froid permet en plus de développer l'immunité. Par contre, si vous êtes malades, même si c'est bon de transpirer, il ne faut pas forcer sur le sport, mais ça peut faire du bien pour évacuer les toxines. »

• Quels risques ?

« En hiver, il faut être particulièrement vigilant, notamment à cause du risque de chute sur le sol froid et dur, qui augmente donc les chances de blessures. D'où l'importance d'avoir de bonnes semelles. Et puis, le froid met à rude épreuve le système cardio-respiratoire. Il faut donc s'assurer d'avoir une bonne condition physique avant de se lancer. Des tests d'effort chez son médecin permettent de se situer. »

Gaëlle KRÄHENBÜHL.

Pour courir dans le froid, un bon équipement est nécessaire. « Il faut surtout protéger les oreilles, les mains et les pieds », assure le médecin Thierry Weizman. Photo Archives/Samuel MOREAU

« On réduit les distances »

Jean-Denis Becart, 32 ans, est passionné de vélo. Il est le président du club de Montigny-lès-Metz, qu'il a créé il y a deux ans. Pour lui, l'hiver n'est pas un frein à la pratique de son sport favori. « *En tout cas, tant que les températures ne descendent pas en dessous de zéro degré, ça va. Quand ça gèle, par contre, je préfère ne pas sortir !* », reconnaît le cycliste.

Des résistances électriques pour avoir chaud

En hiver, avec son groupe, il continue donc de pédaler, mais d'une autre façon. « *On réduit les distances. On garde les mêmes parcours, mais on enlève quelques kilomètres. Les grosses sorties ne dépassent pas 80 km en plein hiver. Le corps souffre quand même plus et plus rapidement quand il fait froid.* »

Et puis, « *il suffit d'être bien équipé. C'est important de se protéger les mains, le cou, la tête et les pieds. Certains cyclistes ont même des gants et des surchaussures avec des résistances électriques pour être sûrs d'avoir bien chaud !* » Les grands frileux n'ont donc plus d'excuse… « *Quand j'étais ado, je sortais mon vélo en plein hiver sans me soucier du froid, et je me couvrais à peine. Mais plus les années passent, plus j'ajoute des couches ! Ça devient quand même de plus en plus difficile*, confie Becart. *Mais rouler par une belle journée d'hiver ensoleillée reste un réel plaisir ! Tant qu'il ne pleut pas, c'est le bonheur.* »

« Les premières minutes sont difficiles »

Youssef El-Bahraoui, 24 ans, est licencié à Athlétisme Metz Métropole. L'hiver, c'est sa saison préférée pour courir. « *Il y a un peu plus de difficulté au niveau mental, c'est intéressant. C'est sûr, les premières minutes sont difficiles. Mais une fois que le corps est réchauffé, c'est vraiment plaisant de courir dans le froid ! Les sensations sont complètement différentes par rapport à l'été.* »

Son secret pour supporter les températures négatives ? « *Un échauffement plus long. En été, on est sur du 20-25 minutes. En hiver, on double ! Car le risque, c'est le claquage. Ça m'est arrivé il y a trois ans. Depuis, je suis vraiment plus vigilant* », assure l'athlète. En revanche, il préfère ne pas se surcharger de vêtements chauds. « *Des collants, des hauts de sport légers qui laissent respirer, c'est l'idéal. Je n'aime pas avoir des vêtements lourds sur moi. L'essentiel est de couvrir les extrémités !* »

RUGBY — *top 14*

Toulon : au final, Boudjellal reste !

Mourad Boudjellal, le président du RC Toulon, qui avait annoncé en septembre son envie de vendre son club, a fait machine arrière ce mercredi. Il a aussi annoncé qu'il allait ouvrir le capital du RCT aux supporters.

Le soufflé est retombé. Après avoir envisagé de vendre le RC Toulon, dont il est propriétaire depuis 2006, Mourad Boudjellal a annoncé mercredi avoir fait machine arrière. « *J'ai décidé de ne pas donner suite au dossier de reprise du RCT* », a déclaré le bouillonnant président varois, précisant avoir pris sa décision « *ce week-end* ».

ZOOM

Il assure pourtant y avoir sérieusement songé au soir d'une défaite contre Clermont à domicile, le 25 septembre. Il avait alors indiqué qu'il y avait « *de fortes chances* » que ce soit sa dernière année à la tête du RCT. Fin septembre, les résultats du club étaient en berne – Mike Ford s'apprêtait à remplacer Diego Dominguez au poste de manager – et le RCT venait d'écoper, mi-août, d'une amende de 100 000 euros de la part de la Ligue nationale de rugby pour dépassement du plafonnement de la masse salariale.

C'est principalement cette amende, assimilée mercredi à du « *harcèlement* », qui l'a poussé à signer fin septembre un protocole de vente avec le producteur de cinéma Gérard Barba « *avec échéance au 15 décembre* ».

Mais entre-temps, la donne a changé et Boudjellal, par ailleurs battu dans la course à la présidence de la LNR par le sortant Paul Goze le 4 octobre, a repris du poil de la bête. Il avait d'ailleurs abondamment communiqué sur le prochain recrutement, ce qui laissait penser qu'il ne quitterait pas le navire.

En bourse aussi

Puis, fin novembre, la Fédération française de rugby a annulé en appel l'amende prononcée par la LNR, avant l'élection de son ancien manager au RCT, Bernard Laporte, le 3 décembre à la tête de la FFR. « *Cela a été un élément déterminant car je pense que le rugby va vivre des choses intéressantes avec Bernard. Il va faire quelque chose de très fort pour le rugby français, ça donne envie d'y participer* », a ainsi souligné Boudjellal, précisant que Laporte avait été « *très persuasif* » pour le convaincre de ne pas vendre.

Il ne vend donc pas, mais a annoncé qu'il allait à la fin de la saison « *ouvrir le capital du club et de façon gratuite aux supporters et partenaire* » sur le modèle des clubs de football du FC Barcelone ou du Real Madrid, détenus par des socios. Avant de « *passer dans un second temps à une introduction en bourse* ».

Boudjellal repart pour un tour et le rugby français devra encore composer avec ses phrases choc et ses piques.

Mourad Boudjellal, propriétaire du RC Toulon depuis 2006, a décidé de ne pas vendre le club. Photo AFP

Laporte et Simon quittent RMC

Bernard Laporte, élu président de la Fédération française de rugby (FFR) début décembre, et Serge Simon, son vice-président, quittent leur poste d'animateur sur RMC en raison de leurs nouvelles responsabilités. Laporte, dont la première collaboration avec RMC date de 2006, animait chaque semaine, le lundi et le dimanche, l'émission sportive « Direct Laporte ». Simon, qui avait rejoint la station en 2003, coanimait « Les grandes gueules du sport » le samedi et le dimanche. « *D'un commun accord, RMC, Bernard Laporte et Serge Simon ont convenu de ne pas poursuivre leur collaboration, compte tenu des nouvelles responsabilités des deux dirigeants du rugby français* », a précisé la station. Selon elle, son équipe de consultants « *va se réorganiser pour continuer à répondre au mieux aux attentes des amoureux du sport et du rugby en particulier* ».

l'info

Marie Pierce adjointe de Yannick Noah en Fed Cup

TENNIS. L'ancienne 3e joueuse mondiale Mary Pierce a été nommée adjointe de Yannick Noah, promu récemment capitaine de l'équipe de France de Fed Cup. Son rôle « *sera exactement le même que Cédric Pioline* », son équivalent chez les hommes en Coupe Davis. « *Je vais être les yeux de Yannick sur les grands tournois* », a-t-elle expliqué, en commençant par l'Open d'Australie (16-29 janvier).

télex

Ricciardo

FORMULE 1. L'Australien Daniel Ricciardo, qui avait été évoqué parmi les remplaçants possibles de Nico Rosberg chez Mercedes, a affirmé qu'il resterait au volant d'une Red Bull la saison prochaine.

Chapuis

SKICROSS. Jean-Frédéric Chapuis, leader de la Coupe du monde, a terminé quatrième de la manche disputée ce mercredi à Innichen, en Italie.

Le Cléac'h

VOILE. Armel Le Cléac'h a continué ce mercredi à fondre vers le mythique Cap Horn qu'il devrait atteindre vendredi, avant la longue remontée de l'Atlantique vers la ligne d'arrivée.

Del Potro

TENNIS. L'Argentin Juan Martin Del Potro, récent vainqueur de la Coupe Davis avec l'Argentine, pourrait ne pas s'aligner à Melbourne. Il estime ne pas être suffisamment en forme et laisse planer le doute sur sa participation.

Juan Martin Del Potro. Photo AFP

Coville

VOILE. Thomas Coville, qui a franchi l'équateur dimanche, est toujours très largement en avance sur le tableau de marche du record du monde établi par Francis Joyon en 2008. Parti il y a 45 jours du port de Brest, il ne se trouve plus qu'à environ 2095 milles de l'arrivée.

Toulouse

RUGBY. Le maintien pour les uns, la qualification pour les autres: la rencontre avancée de la 14e journée de Top 14, ce jeudi (20h45) entre Grenoble et Toulouse, vaudra cher pour la suite de la saison.

résultats

BASKET

NBA

LA Clippers - Denver	119-102
Golden State - Utah	104-74
Sacramento - Portland	126-121
Toronto - Brooklyn	116-104
New York - Indiana	118-111
Miami - Orlando	130-136 a.p. (2)
Milwaukee - Cleveland	108-114 a.p.
Memphis - Boston	109-112 a.p.
Houston - San Antonio	100-102
Philadelphie - La Nouvelle-Orleans	93-108
Charlotte - LA Lakers	117-113

Classements – *Conférence Est* : 1. Cleveland 76,9 % de victoires ; 2. Toronto 71,4 % ; 3. Boston 57,1 % ; 4. Charlotte 55,2 % ; 5. New York 53,6 % ; 6. Chicago 51,9 % ; 7. Atlanta et Milwaukee 50 %… ***Conférence Ouest*** : 1. Golden State 86,2 % ; 2. San Antonio 82,1 % ; 3. LA Clippers 72,4 % ; 4. Houston 72,4 % ; 5. Utah 62,1 % ; 6. Memphis 60 % ; 7. Oklahoma City 57,1 % ; 8. Portland 43,3 %…

EUROLIGUE

Fenerbahçe - Darrusafaka	64-71
Milan - Panathinaïkos	72-86
Maccabi Tel Aviv - CSKA Moscou	76-80
Vitoria - FC Barcelone	65-62

LIGUE DES CHAMPIONS

Monaco - Bakken Bears	105-86
Ostende - Strasbourg	65-66

FOOTBALL — ligue 1

Metz fait barrage

Grâce à l'égalisation de Hein dans le temps additionnel, le FC Metz a arraché un nul face à Guingamp (2-2). Cette démonstration de caractère n'empêche pourtant pas les Grenats d'être barragistes aujourd'hui.

Ce but-là comptera. Dans tous les sens du terme. Injustement privé de sa première réalisation en Ligue 1, lors du match arrêté entre Metz et Lyon, Gauthier Hein a remis le couvert ce mercredi, face à Guingamp, pour soulager les Grenats d'une nouvelle désillusion en championnat. Sa frappe déviée à la 93e minute a permis d'arracher un nul inespéré (2-2) et offre au promu mosellan de passer des fêtes moins crispées. Le club, pourtant, ne pourra faire l'économie d'une réflexion sur le recrutement car le FC Metz continue de promener des limites inquiétantes en Ligue 1.

En attendant, il faut apprécier ce point qui récompense une certaine force de caractère et une envie commune de déjouer un sort contraire. À ce titre, Philippe Hinschberger peut se féliciter d'avoir lancé sur le terrain la petite tête bouclée de Hein (72e) car le garçon a fait du bien. Dans le rush final des Lorrains, c'est l'enfant du centre de formation, déjà, qui avait décalé Diallo pour une frappe repoussée par Johnsson (90e).

Metz n'en menait pas large alors et une partie du public s'était résolue à quitter les tribunes pour fuir ce spectacle qu'elle connaît trop. Car le scénario habituel se jouait sous ses yeux : une entrée concernée des Grenats pour commencer puis une lente plongée vers le doute nourrie par un doublé de Briand en 25 minutes.

Malgré les efforts de Thibaut Vion et de ses coéquipiers pour revenir au score, le FC Metz est désormais passé dans la partie dangereuse du classement. Photo Anthony PICORÉ

Aucun tir guingampais en première période

Cette équipe bretonne incapable de tenter un tir en première période avait tout gardé pour la deuxième. A peine revenu du vestiaire, Guingamp a rendu à Metz la monnaie de sa pièce en profitant d'un corner dévié pour égaliser (1-1, 49e). La naissance d'un temps fort : l'EAG a appuyé encore et encore, Mendy sollicitant Oberhauser à deux reprises (56e, 59e) après une tête de Diallo à côté (54e).

La métamorphose était spectaculaire après la soupe de football servie à la louche en entrée. Déchet, approximations, chandelles et relances à l'arrache, contres sans idées : le football a longtemps pleuré ce mercredi.

Au moins, les Grenats avaient su s'épanouir dans ce marigot. Ils contrôlaient parfaitement leur hôte et ouvraient même le score sur un corner de Cohade touché par Vion et poussé de la cuisse par Nguette (1-0, 12e). De loin, le seul éclair de cette mi-temps.

Puis tout s'est enchaîné. Les Bretons ont donc accéléré, égalisé et finalement pris les devants sur un service de Marçal pour Briand qui fusillait Oberhauser de l'intérieur du pied (1-2, 74e). Metz était sonné mais remuait encore. Vion manquait le but par deux fois (79e) et Mollet d'expédier une praline qui trouvait encore Johnsson sur sa trajectoire (83e).

Comme un joli symbole, Hein a débloqué son compteur au bout de cette soirée et n'a trouvé aucun pétard pour gâcher son petit bonheur personnel. Mais il sait autant que ses collègues combien la route est longue jusqu'au maintien. C'est aussi ce que dit le classement: le FC Metz est malgré tout barragistece matin.

Christian JOUGLEUX.

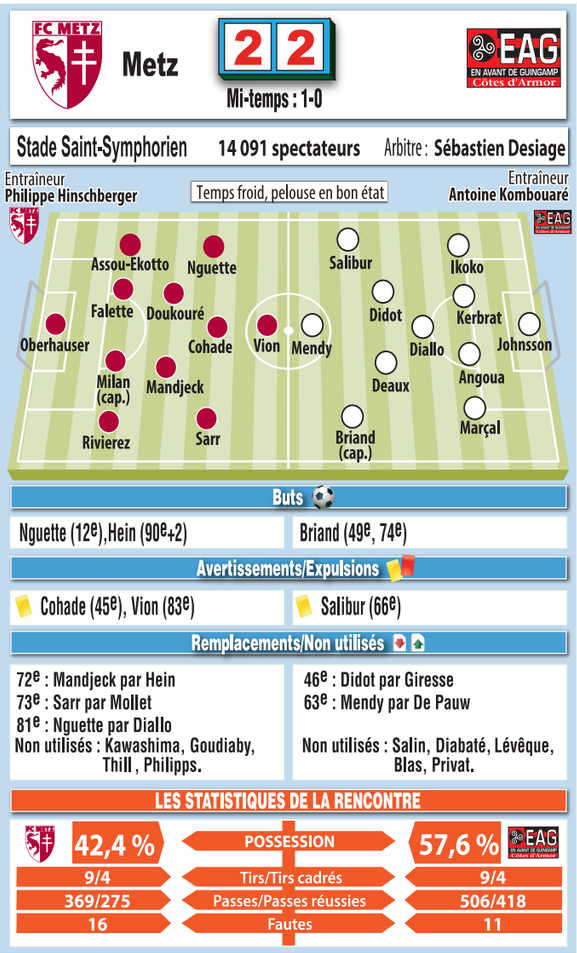

Deux rouges pour Nice

Le PSG a évité des sueurs froides à son entraîneur Unai Emery en surclassant Lorient (5-0), un succès d'autant plus précieux pour les Parisiens que le leader Nice a calé à Bordeaux (0-0).

Frustrés et nerveux, les leaders niçois ont terminé à neuf après l'exclusion de Balotelli et Belhanda. Les voilà talonnés par Monaco, à deux petits points après cette 19e journée, tandis que le PSG est à cinq longueurs.

Contre Lorient, la lanterne rouge du championnat, les Parisiens ont eu le mérite de ne montrer aucun signe de fébrilité, malgré le contexte tendu: 3-0 dès la 50e minute, la rencontre a vite été pliée. Et puis, pour les fêtes, les Parisiens ont même eu droit à un petit cadeau. Le leader Nice s'est cassé les dents à Bordeaux, dans un match très électrique sur la fin.

Balotelli et Belhanda ont été exclus coup sur coup. L'Italien pour un coup de pied inutile contre un adversaire et le Marocain pour avoir pris part aux échanges vigoureux dans les dernières secondes.

Monaco est l'autre grand gagnant de la soirée. L'ASM a repris ses esprits à domicile en battant Caen (2-1). Falcao a obtenu et transformé un penalty un peu sévère, pour inscrire son 11e but en L1 (48e). Le gardien normand a ensuite été surpris par une frappe un peu flottante de Bakayoko (76e). Les Monégasques, deuxièmes, peuvent partir en vacances le cœur tranquille et rempli d'ambitions.

d'un stade à l'autre

La 19e journée

HIER

BASTIA - MARSEILLE : 1-2 (0-1)
Stade Armand-Cesari. 10 000 spectateurs environ. Arbitre: B. Millot. Buts : Djiku (83e) pour Bastia ; Gomis (8e), Njie (90e + 1) pour Marseille.

BORDEAUX - NICE : 0-0
Matmut Atlantique. 23 000 spectateurs environ. Arbitre: M. Lesage.

DIJON - TOULOUSE : 2-0 (1-0)
Stade Gaston-Gérard. 9 000 spectateurs environ. Arbitre: F. Letexier Buts : Tavares (49e), Lees Melou (52e).

LILLE - RENNES : 1-1 (0-1)
Stade Pierre-Mauroy. 28 000 spectateurs. Arbitre M. Miguelgorry. Buts : Eder (89e) pour Lille ; Ntep (22e) pour Rennes.

LYON - ANGERS : 2-0 (1-0)
Parc OL. 45 000 spectateurs environ. Arbitre: F. Schneider. Buts : Lacazette (9e), Fekir (84e).

METZ - GUINGAMP : 2-2 (1-0)
Stade Saint-Symphorien. 14 091 spectateurs. Arbitre: S. Desiage. Buts : Nguette (12e), Hein (90e + 2) pour Metz ; Briand (49e ,74e) pour Guingamp.

MONACO - CAEN : 2-1 (0-0)
Stade Louis II. 8 000 spectateurs environ. Arbitre: B. Varela.Buts : Falcao (48e sp), Bakayoko (76e) pour Monaco ; Bazile (90e +4) pour Caen. Exclusion du Caennais Da Silva (51e, 2e avertissement).

NANTES - MONTPELLIER : 1-0 (1-0)
Stade de la Beaujoire. 23 000 spectateurs environ. Arbitre: K. AbedBut : Lima (12e sp).

PARIS SG - LORIENT : 5-0 (2-0)
Parc des Princes. Buts : Meunier (25e), Touré (44e csc), Thiago Silva (50e), Cavani (63e sp), Lucas (70e).

SAINT-ETIENNE - NANCY : 0-0
Stade Geoffroy-Guichard. 26 661 spectateurs. Arbitre : O. Thual. Exclusion du Nancéien Cabaco (60e).

	Pts	J	G	N	P	p	c	Diff
1 Nice	**44**	19	13	5	1	34	13	21
2 Monaco	**42**	19	13	3	3	56	20	36
3 Paris SG	**39**	19	12	3	4	38	15	23
4 Lyon	**34**	18	11	1	6	34	19	15
5 Guingamp	**30**	19	8	6	5	25	19	6
6 Marseille	**30**	19	8	6	5	22	19	3
7 Rennes	**28**	19	8	4	7	20	23	-3
8 Saint-Etienne	**26**	19	6	8	5	18	16	2
9 Toulouse	**26**	19	7	5	7	22	21	1
10 Bordeaux	**25**	19	6	7	6	20	26	-6
11 Montpellier	**22**	19	5	7	7	28	31	-3
12 Lille	**21**	19	6	3	10	18	25	-7
13 **NANCY**	**21**	19	5	6	8	15	23	-8
14 Bastia SC	**20**	19	5	5	9	17	23	-6
15 Dijon	**19**	19	4	7	8	26	29	-3
16 Angers	**19**	19	5	4	10	15	24	-9
17 Nantes	**19**	18	5	4	9	12	26	-14
18 **METZ**	**19**	18	5	4	9	18	36	-18
19 Caen	**18**	18	5	3	10	20	32	-12
20 Lorient	**15**	19	4	3	12	20	38	-18

La prochaine journée

Vendredi 13 janvier: Lille - Saint-Etienne (20h45); **Samedi 14 janvier**: Rennes - Paris SG (17h); Angers - Bordeaux, Lorient - Guingamp, Montpellier - Dijon, NANCY - Bastia, Toulouse - Nantes; **Dimanche 15 janvier**: Nice - METZ (15h); Caen - Lyon (17h); Marseille - Monaco (21h).

Les buteurs

18 buts: Cavani (Paris SG); **13 buts**: Lacazette (Lyon); **11 buts**: Falcao (Monaco); **10 buts**: B. Gomis (Marseille), Plea (Nice); **8 buts**: Balotelli (Nice), Santini (Caen); **7 buts**: Boudebouz (Montpellier), Braithwaite (Toulouse), Carrillo (Monaco), Moukandjo (Lorient); **6 buts**: Briand (Guingamp), Crivelli (Bastia), Diedhiou (Angers), ERDING (Metz), Lemar (Monaco), Lucas (Paris SG), Mounié (Montpellier).

« 19 points à la trêve, ce n'est pas suffisant »

David Oberhauser, gardien de Metz. « C'est une petite satisfaction d'avoir réussi à arracher ce match nul. Mais ça ne me fait pas oublier qu'on s'est relâché en deuxième période. C'est inadmissible d'encaisser deux buts sur un coup de pied arrêté puis un centre en retrait. Dans ma tête, ce match nul est une mini-défaite. On voulait 3 points et on n'en prend qu'un, ce qui fait qu'on est 18e. »

Antoine Kombouaré, entraîneur de Guingamp. « On a fait ce qu'il fallait en deuxième période pour mener après un premier acte décevant. C'est forcément décevant de concéder l'égalisation dans les dernières minutes mais les Messins sont allés la chercher. Nous avons 30 points à la mi-championnat, c'est très bien. »

Philippe Hinschberger, entraîneur de Metz. « Nous n'avons pas été mis en danger défensivement en première période, on a bien géré. Peut-être même un peu trop dans le dernier quart d'heure et on a été cueilli à froid en tout début de seconde période. Sur ce corner et cette déviation au premier poteau, nous aurions dû être plus vigilants. Après, on a su réagir mais je ne comprends pas trop pourquoi on a attendu les 5 dernières minutes pour emballer la rencontre. Il fallait le faire avant ! Notre place de barragiste à la trêve ? Elle est logique au vu de nos trois derniers mois. 19 points, ce n'est pas suffisant. Didillon ? J'ai choisi de titulariser Oberhauser car je voulais qu'il apporte un peu de fraîcheur. Ce choix n'est pas définitif, c'était juste pour ce match contre Guingamp. »

Gauthier Hein, milieu de Metz. « C'est une immense fierté de marquer mon premier but en L1. J'avais à cœur de marquer, surtout depuis Lyon. On ne gagne pas mais un match nul est mieux qu'une défaite. Maintenant, on espère faire une meilleure deuxième partie de saison et prendre le plus de points possibles. »

Opa Nguette, milieu de Metz. « On a mené au score mais malheureusement, ils ont pris le dessus. On était un peu dans le dur ces derniers temps et on s'est dit qu'on n'avait pas le droit de lâcher. Être dans la position du barragiste, ce n'est pas très bon parce qu'on avait fait un bon début de saison. »

Gauthier Hein tient son but

Gauthier Hein avait été le héros malheureux du match face à Lyon, avec un but qui n'a pas compté. Son égalisation, au bout du temps additionnel, a sauvé son équipe ce mercredi.

OBERHAUSER. Pour sa première titularisation de la saison en Ligue 1, le natif de Bitche a eu très peu de boulot en première période. Il s'est un peu fait peur sur sa première intervention mais il est parvenu à bloquer le ballon en deux temps (31e). En seconde période, il a concédé d'entrée l'égalisation (49e) avant de gagner son duel avec Salibur (59e). Impuissant sur le plat du pied de Briand (74e).

RIVIEREZ. Avec Briand dans son couloir, l'ancien Niortais avait un client. Il l'a plutôt bien tenu dans le premier acte mais a pris l'eau en deuxième, notamment en lâchant son vis-à-vis sur l'égalisation (49e).

MILAN. Il a globalement fait son match, en renvoyant de nombreux centres adverses. Un brin de naïveté toutefois sur la deuxième réalisation des hommes d'Antoine Kombouaré.

FALETTE. Un très bon retour défensif après un ballon perdu (16e). Du classique pour l'ancien Brestois : solidité, puissance, application. Il a résisté tant bien que mal aux virevoltants attaquants visiteurs.

ASSOU-EKOTTO. Son intervention pour annihiler un contre guingampais (37e) est à l'image de sa première mi-temps, très consistante. Un léger ton en dessous dans la seconde. Sur la ligne, il n'a pas pu empêcher Briand d'égaliser (49e).

DOUKOURÉ. Le milieu ivoirien a gratté pas mal de ballons mais il a gâché une incroyable occasion en frappant à côté alors que le but lui était ouvert (64e). Dix minutes plus tard, l'En Avant a pris l'avantage...

MANDJECK. Sa passe mal assurée a gâché une belle situation de contre (26e). Mandjeck a fait du Mandjeck. En étant présent dans les duels et en accusant un certain déchet technique. Une tentative au-dessus à signaler (35e). Il a cédé sa place (sous les sifflets) à **Mollet** (73e), qui a mis Johnsson à contribution sur une frappe puissante (83e).

SARR. Il a réalisé une touche de balle de trop sur sa belle percée juste avant la pause (45e +1). Moins percutant qu'à l'accoutumée et remplacé par **Hein** (72e). Ce dernier est mouillé sur le deuxième but breton (74e) et a manqué le cadre (90e), mais il a permis à son équipe d'obtenir un point en égalisant (90e+3). Ce but-là, on ne pourra pas le lui enlever...

NGUETTE. Assez peu en vue en première période mais il a eu le mérite d'ouvrir la marque de la cuisse (12e). Un bel échange à signaler avec Cohade après le repos (61e). Trop peu. Suppléé par **Diallo** (81e), qui a perdu un face-à-face avec Johnsson (90e).

COHADE. Placé quasiment en deuxième attaquant, il a couvert énormément de terrain, comme le prouve son très beau tacle glissé sur Salibur (32e). Son corner a amené l'ouverture du score (12e) et il aurait pu offrir le deuxième but à Doukouré mais ce dernier n'a pas saisi l'offrande (64e).

VION. Il est parfois maladroit et fait quelques mauvais choix mais il bouge, propose des solutions, provoque et embête les défenseurs. À ce titre, il est précieux. En plus, c'est lui qui dévie de la tête sur le but de Nguette (12e). Sa frappe, déviée, n'a pas trouvé le cadre (70e) et sa tête n'a pas été assez puissante (79e).

Angelo SALEMI.

Au bout du temps additionnel, Gauthier Hein a permis à son équipe de ne pas s'incliner une nouvelle fois. Photo Anthony PICORÉ

Briand a de beaux restes

Jimmy **Briand** a 31 ans mais il n'est pas encore bon pour la casse. Il l'a prouvé hier, en inscrivant deux buts et en pesant énormément. Antoine Kombouaré a aussi sa part de responsabilité dans la belle deuxième période de son équipe. Il a fait entrer Thibault **Giresse** à la pause et ce dernier a fait beaucoup de bien à l'En Avant. Son corner amène d'ailleurs l'égalisation (49e).

Derrière, **Marçal** a bien tenu son couloir gauche en montrant en outre une belle qualité technique pour un défenseur. Enfin, le gardien Karl-Johan **Johnsson** peut être frustré de l'égalisation tardive de Gauthier Hein (90e+3) mais il a fait le boulot auparavant, en sortant bien pour pousser Doukouré à la faute ou en en écartant la mine de Mollet (83e) et la frappe à bout pourtant de Diallo (90e).

Élisez l'homme du match

Juste après le coup de sifflet final, rendez-vous sur notre site (rubrique "Sports") pour élire l'homme du match côté messin.

www.republicain-lorrain.fr

l'info

Allemagne : le Bayern punit Leipzig

Le Bayern Munich a balayé, ce mercredi soir le RB Leipzig (3-0), réduit à dix après trente minutes, et repris seul la tête de la Bundesliga, à l'issue de ce choc des leaders qui clôturait la 16e journée du championnat d'Allemagne. Pour le dernier match avant la trêve, le champion en titre a donc frappé fort, et compte désormais trois points d'avance sur Leipzig et neuf sur le troisième, Berlin. De quoi partir en vacances l'esprit tranquille, jusqu'à la reprise le 20 janvier. Les buts bavarois ont été marqués par Thiago (17e), Xabi Alonso (25e) et Robert Lewandowski sur penalty (45e).

foot actu

Schubert

ALLEMAGNE. Le Borussia Mönchengladbach, qui n'a gagné qu'une fois sur les onze dernières journées de Bundesliga, a limogé son entraîneur André Schubert, au lendemain d'une nouvelle défaite contre Wolfsburg (2-1).

Martial

ANGLETERRE. En quête d'un attaquant durant le mercato hivernal, West Ham s'intéresse de près à Anthony Martial, l'international français de Manchester United, en manque de temps de jeu ces dernières semaines.

Green

ALLEMAGNE. Le jeune attaquant américain du Bayern Munich Julian Green va quitter le club bavarois pour s'engager durant le mercato d'hiver avec le VFB Stuttgart, troisième de Bundesliga 2 et candidat à la remontée dans l'élite.

le point

ALLEMAGNE

• MARDI
Dortmund-Augsbourg....1-1
E.Francfort-Mayence....3-0
Hambourg-Schalke 04....2-1
Mönenchengladbach-Wolfsburg....1-2
• HIER
Hertha Berlin-Darmstadt....2-0
Cologne-Leverkusen....1-1
Bayern Munich-RB Leipzig....3-0
Hoffenheim-Werder Brême....1-1
Ingolstadt-SC Freiburg....1-2

	Pts	J	G	N	P	p	c	Diff
1 Bayern Munich	**39**	16	12	3	1	38	9	29
2 RB Leipzig	**36**	16	11	3	2	31	15	16
3 Hertha Berlin	**30**	16	9	3	4	24	16	8
4 E.Francfort	**29**	16	8	5	3	22	12	10
5 Hoffenheim	**28**	16	6	10	0	28	17	11
6 Dortmund	**27**	16	7	6	3	35	19	16
7 Cologne	**25**	16	6	7	3	21	15	6
8 SC Freiburg	**23**	16	7	2	7	21	27	-6
9 Leverkusen	**21**	16	6	3	7	23	24	-1
10 Mayence	**20**	16	6	2	8	26	30	-4
11 Schalke 04	**18**	16	5	3	8	20	19	1
12 Augsbourg	**18**	16	4	6	6	13	17	-4
13 Wolfsburg	**16**	16	4	4	8	15	24	-9
14 Mönenchengladbach	**16**	16	4	4	8	15	25	-10
15 Werder Brême	**16**	16	4	4	8	20	34	-14
16 Hambourg	**13**	16	3	4	9	14	31	-17
17 Ingolstadt	**12**	16	3	3	10	14	27	-13
18 Darmstadt	**8**	16	2	2	12	11	30	-19

ITALIE

• MARDI
Bergame-Empoli....2-1
• HIER
Inter Milan-Lazio Rome....3-0
• AUJOURD'HUI
Fiorentina-Naples....20h45
AS Rome-Chievo Vérone....20h45
Torino-Genoa....20h45
Sampdoria-Udinese....20h45
Palerme-Pescara....20h45
Cagliari-Sassuolo....20h45
• LE 8 FEVRIER
Crotone-Juventus Turin....18h
Bologne-Milan AC....20h45

	Pts	J	G	N	P	p	c	Diff
1 Juventus Turin	**42**	17	14	0	3	36	14	22
2 AS Rome	**35**	17	11	2	4	36	17	19
3 Naples	**34**	17	10	4	3	37	18	19
4 Lazio Rome	**34**	18	10	4	4	32	21	11
5 Milan AC	**33**	17	10	3	4	27	20	7
6 Bergame	**32**	18	10	2	6	27	21	6
7 Inter Milan	**30**	18	9	3	6	28	21	7
8 Fiorentina	**26**	17	7	5	5	25	21	4
9 Torino	**25**	17	7	4	6	35	27	8
10 Chievo Vérone	**25**	17	7	4	6	18	17	1
11 Udinese	**24**	17	7	3	7	24	24	0
12 Genoa	**23**	17	6	5	6	21	21	0
13 Sampdoria	**22**	17	6	4	7	21	24	-3
14 Bologne	**20**	17	5	5	7	17	22	-5
15 Cagliari	**20**	17	6	2	9	23	39	-16
16 Sassuolo	**17**	17	5	2	10	21	29	-8
17 Empoli	**14**	18	3	5	10	10	26	-16
18 Crotone	**9**	17	2	3	12	14	32	-18
19 Palerme	**9**	17	2	3	12	15	34	-19
20 Pescara	**8**	17	1	5	11	13	32	-19

BELGIQUE

Courtrai - Ostende....0-2
Eupen - Club Brugge....1-4
Standard Liège - Lokeren....1-1
Zulte-Waregem - Genk....1-0

COUPE D'ESPAGNE

Eiber - Gijon....3-1
FC Séville - Formentera....9-1
La Corogne - Bétis....3-1
Osasuna - Grenade....2-0
Valence - Leganes....2-1

FOOTBALL — ligue 1

Paris s'est bien amusé

Le Paris SG a atteint son objectif en l'emportant largement face à Lorient (5-0), chassant en parti ses doutes juste avant la trêve du championnat.

Certes ce n'était que la lanterne rouge en face. Mais qu'importe l'adversaire, le succès contre Lorient vient soulager le PSG et son entraîneur Unai Emery, fragilisé par trois matches sans victoire en L1, dont une défaite à Guingamp (2-1) samedi. Mieux, les Parisiens profitent du faux-pas de Nice contre Bordeaux (0-0), pour revenir à cinq points de la tête. Avec 39 points, le bilan comptable d'Emery reste toutefois très en-deçà du PSG version Laurent Blanc qui avait bouclé la mi-championnat l'an passé avec 12 unités supplémentaires.

Mais l'espoir de conquérir la 5e couronne consécutive du club au printemps est loin d'être enterré, surtout si la direction du club décide de mettre le paquet au mercato d'hiver pour renforcer un effectif pas si dense que cela face à la concurrence de Nice et Monaco. Le kop parisien lui a témoigné en tout cas toute sa confiance en déployant une banderole de remerciement : « Un président passionné, des ultras retrouvés : Merci Nasser ».

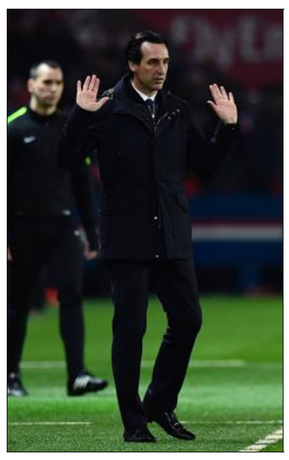

Unai Emery. Photo AFP

Meunier et Lucas régalent

Dans un Parc des Princes remplis de supporters coiffés de bonnets de Père Noël, distribués par le club pour l'occasion, les Parisiens ont rempli la hotte des Merlus avant les fêtes de fin d'année comme pour se faire pardonner des contre-performances passées.

C'est Thomas Meunier, déjà coutumier du fait en Ligue des champions, qui a régalé le premier en concrétisant la forte domination des siens d'un superbe but (25e). Bien décalé par Matuidi, le Belge, préféré à Serge Aurier sur le flanc droit de la défense, a enchaîné un coup du sombrero, un contrôle de la poitrine puis un centre lobé pour tromper le portier adverse ! Volontaire ou pas, le public est conquis.

Mis à l'abri grâce au but contre son camp de Zargo Touré juste avant la mi-temps (45e), consécutif à un centre dangereux de Lucas, le PSG a continué à pousser en seconde période, signe d'une confiance momentanément retrouvée. Le capitaine Thiago Silva, malheureux dans ses tentatives de la tête sur corner notamment face à Ludogorets (2-2) en C1, a enfin réussi à trouver de nouveau la faille dans cet exercice (51e).

Le festival de buts ne pouvait mieux se conclure par le buteur maison Edinson Cavani (63e) et le feu follet Lucas, de nouveau incandescent (70e). En transformant lui-même le pénalty qu'il a provoqué, « El Matador » a inscrit son 24e but en 23 matches cette saison, son 18e en L1. Son compère brésilien a lui privilégié le style en lobant Delecroix d'une pichenette.

Le festival de buts ne pouvait mieux se conclure par le buteur maison Edinson Cavani (63e) et le feu follet Lucas, de nouveau incandescent (70e). En transformant lui-même le pénalty qu'il a provoqué, « El Matador » a inscrit son 24e but en 23 matches cette saison, son 18e en L1. Son compère brésilien a lui privilégié le style en lobant Delecroix d'une pichenette.

Nancy sait faire le mur

L'AS Nancy-Lorraine a terminé 2016 par une semaine fructueuse loin de chez elle, avec ce nul obtenu en infériorité numérique à Saint-Etienne qu'elle avait déjà battue à Geoffroy-Guichard en Coupe de la Ligue.

Treizième à la trêve

Les Nancéiens partent en vacances de Noël avec 21 points et une treizième place au classement de L1. C'est une performance remarquable alors qu'ils n'avaient engrangé que 5 unités lors des 9 premières journées. Ils restent donc sur 16 points empochés en 10 matches avant la trêve. Plus la qualification pour les quarts de finale de la Coupe de la Ligue après avoir éliminé ces mêmes Stéphanois le mercredi précédent.

Toujours autant de turnover

Seuls le gardien Chernik et le capitaine Lenglet auront donc joué les trois matches à l'extérieur au programme de l'ASNL en l'espace d'une semaine, de Saint-Etienne en Coupe de la Ligue à Saint-Etienne en championnat en passant par Toulouse samedi (1-1). Fidèle à son turnover permanent ces derniers temps pour apporter de la fraîcheur physique et pour s'adapter aux caractéristiques de l'adversaire, Pablo Correa a encore changé la moitié des joueurs de champ à Geoffroy-Guichard par rapport à l'équipe de départ au Stadium. Cétout, Cabaco, Badila, Diarra et Mandanne ont profité de cette « der » en 2016 pour revenir dans le onze.

Une entame pourtant cauchemardesque

La défense au chardon a donc été renouvelée à 75 % en quatre jours (Diagne et Cuffaut sur le banc, Muratori en tribune). Est-ce pour cela que l'ASNL a multiplié les ratés derrière en début de match ? Les Verts auraient en tout cas ouvert le score dès la première minute de jeu sans une parade de Chernik devant Soderlund. L'entame de rencontre a ressemblé à un cauchemar pour la formation au chardon incapable de conserver le ballon et privée rapidement de Pedretti sur blessure. Il a encore fallu un sauvetage de Chernik, aidé par Cabaco, pour éviter un but stéphanois (39e).

Une demi-heure au courage

Au fil des minutes, Nancy a sorti un peu la tête de l'eau face à cette équipe forézienne diminuée. L'ASNL s'est installée plus haut sur le terrain difficile de Geoffroy-Guichard mais sans parvenir à se créer de véritable occasion. Seuls quelques coups de pied arrêtés, provoqués par Dia et frappés par Puyo, ont permis aux Nancéiens d'exister un peu offensivement jusqu'à la pause. L'ASNL a semblé monté en puissance offensivement en seconde période, à l'image de deux tentatives cadrées d'Aït Bennasser (54e, 59e) mais elle a dû se mettre pour de bon mode résistance après le rouge de Cabaco pour un tacle non-maîtrisé sur Hamouma (60e), après une nouvelle intervention décisive de Chernik devant l'ex-Bisontin (55e).

Un parfum de victoire

Avec un maximum de courage, avec de la réussite aussi (frappe enroulée d'Hamouma à côté, 81e), la bande à Pablo Correa a préservé ce point bienvenu avant les fêtes. Autant le nul à Toulouse avait des odeurs de défaite vu le scénario, autant ce 0-0 à Saint-Etienne a un parfum de victoire compte tenu du déroulement de la rencontre.

A Saint-Etienne, Romain JACQUOT.

Alexander Soderlund, serré de près par Alou Diarra et Julien Cétout, n'a pas été en mesure de transpercer la défense nancéienne. Photo AFP

« La moitié des points pour le maintien »

Pablo Correa (entraîneur de Nancy) : « C'est le meilleur résultat que nous pouvions obtenir. Nous avons été trop timides pour espérer mieux […] Après, il ne faut pas oublier que l'on avait cinq points après huit journées et aujourd'hui nous avons la moitié des points pour le maintien. »

SAINT-ÉTIENNE - NANCY : 0-0

Stade Geoffroy-Guichard. Spectateurs : 26.661. Arbitre : O. Thual. Avertissements à Saint-Etienne : Lacroix (36e) ; à Nancy : Mandanne (23e). Exclusion à Nancy : Cabaco (60e).

SAINT-ETIENNE : Maisonnial – Malcuit, Theophile-Catherine, Lacroix, Mbengue – Pajot (Nordin, 81e), Veretout, Hamouma (cap.), Monnet-Paquet, Dabo (Saivet, 65e) – Söderlund. *Entraîneur* : Christophe Galtier.

NANCY : Chernik - Lenglet (cap), Cabaco, Badila, Cetout – Pedretti (Guidileye, 20e), A. Diarra, Ait Bennasser – Mandanne (Dalé, 65e), Puyo, I. Dia (Cuffaut, 72e). *Entraîneur* : Pablo Correa.

l'info

Rybolovlev inquiété

FOOTBALL LEAKS. Dmitri Rybolovlev, le président de l'AS Monaco, est à son tour inquiété par les *Football Leaks*. Selon *Mediapart*, l'oligarque russe et l'agent portugais Jorge Mendes auraient profité d'un fonds d'investissement secret basé à Chypre et propriété de Rybolovlev pour organiser des opérations d'achat et de revente de parts de joueurs, comme Fabinho. Ce montage aurait généré 6,85 M€ de bénéfices pour la société de Mendes et, surtout, la tierce propriété est interdite depuis 2015. « *Des investissements ont été réalisés tant que la réglementation internationale le permettait* », affirme le Russe.

HANDBALL

Nancy : encore raté

GRAND NANCY ... 26
PONTAULT-C 28

Mi-temps : 14-14. Arbitres : MM. Klein et Rolland.

GRAND NANCY : **Bois (2), Ducreux (4), Ballet (2), Pavade (2), Mayayo (1), Ramond (3), Soltane (12).**

PONTAULT-COMBAULT : **Appolinaire (2), Aman (5), Diallo (1), Rodrigues Fortes (1), Lagier Pitre (2), Moreno (6), Mocquais (10), Tchitombi (1).**

PROLIGUE. Confortablement installé dans le top 5, Pontault-Combault (3e) a dû serrer les dents pour décrocher sa neuvième victoire (sur douze) de la saison. Les Franciliens se sont heurtés à une valeureuse équipe nancéienne qui a encore manqué le coche dans les dernières minutes. Frustrant ! Ce mercredi soir, le Grand Nancy (11e) méritait autre chose qu'une défaite, mais son manque de réalisme devant Candeias (13/38 arrêts) a fini par lui coûter cher. Pourtant, l'homme de la soirée était bien du côté des Lorrains. Soltane (10/10 en 42 minutes) a, à lui seul, fait sauter le verrou adverse à maintes reprises : 14-14 (30e) puis 21-18 (42e). Mais cela n'a pas suffi...

SKI ALPIN — coupe du monde

Hirscher-Kristoffersen : dernier duel de l'année

Marcel Hirscher et Henrik Kristoffersen sont les grands favoris, ce jeudi, du slalom de Madonna Di Campiglio, le dernier de 2016.

Le Norvégien Henrik Kristoffersen est pour l'instant troisième de la Coupe du monde de slalom. Photo AFP

Le Norvégien Henrik Kristoffersen, vainqueur sortant de la Coupe du monde de slalom, et Marcel Hirscher, quintuple tenant du titre du classement général, sont les inévitables favoris du slalom programmé ce jeudi en nocturne à Madonna Di Campiglio. Ce sera la dernière épreuve de la Coupe du monde avant Noël.

Après deux courses, Hirscher est leader et Kristoffersen troisième au classement. Mais celui-ci est trompeur. En conflit avec sa fédération pour une question de sponsor, le jeune Norvégien (22 ans) avait en effet manqué le slalom d'ouverture disputé mi-novembre à Levi, en Finlande.

Hirscher en avait profité pour s'imposer, mais quand Kristoffersen a pu se lancer entre les piquets serrés, à Val d'Isère, il a gagné, laissant l'Autrichien à 75 centièmes et à la deuxième place. « *En ce moment, c'est lui le meilleur* », a reconnu Hirscher mercredi dans un entretien au quotidien sportif italien *La Gazzetta dello Sport*.

« *Moi je travaille. Campiglio est une piste très exigeante. J'y ai déjà gagné, j'y ai aussi pris quelques claques* », a-t-il ajouté. La saison dernière, lors d'un slalom déjà disputé en nocturne, il s'était d'ailleurs déjà incliné face à Kristoffersen, qui avait remporté dans la station italienne l'un de ses six slaloms de la saison.

Si Alexis Pinturault ne chute pas...

Face aux deux patrons de la discipline, quelques outsiders tenteront de se faire une place, parmi lesquels l'Autrichien Michael Matt, frère de l'ancien champion olympique et double champion du monde de la discipline Mario. Deuxième à Levi et sixième à Val d'Isère, Matt est actuellement intercalé entre Hirscher et Kristoffersen dans la course au petit globe du slalom. Le Russe Alexander Khoroshilov, troisième à Val d'Isère, ou l'Italien Manfred Moelgg, troisième en Finlande et septième sur la Face de Bellevarde, font aussi partie des candidats au podium.

Les Français sont, eux, pour l'instant dans l'ombre. Alexis Pinturault avait fini 11e à Levi et est sorti de piste à Val d'Isère. Mais il y avait réussi le meilleur temps de la première manche, un signal encourageant même si le skieur de Courchevel reste sur deux chutes et une performance sans éclat lors du géant parallèle d'Alta Badia.

Jean-Baptiste Grange n'a lui pas fait mieux que 15e à Val d'Isère alors que Julien Lizeroux et Victor Muffat-Jeandet sont en retrait.

BASKET — pro a

Un si léger accent espagnol

Ce vendredi à Nancy, Alex Urtasun retrouvera son compatriote Carlos Cabezas, meneur à Orléans. Un petit événement tant les joueurs espagnols se font rares en Pro A. Tentative d'explication

Mine de rien, le public nancéien assistera à un petit événement ce vendredi à Gentilly... L'Espagnol Alex Urtasun retrouvera, en effet, son compatriote Carlos Cabezas dans le camp d'en face.

le point

• HIER
Antibes-Limoges 78-73
• AUJOURD'HUI
Lyon-Villeurbanne-Le Mans 20h30
• DEMAIN
SLUC NANCY-Orléans 20h
Monaco-Pau-Orthez 18h45
Châlons/Reims-Hyères/Toulon 20h
Dijon-Cholet 20h30
Paris-Levallois-Le Portel 20h30
Chalon s/Saône-Strasbourg 20h45

		% vict.	J	G	P	p	c
1	Monaco	84,6	13	11	2	1072	902
2	Chalon s/Saône	76,9	13	10	3	1062	931
3	Nanterre	69,2	13	9	4	1039	976
4	Pau-Orthez	69,2	13	9	4	1028	1013
5	Paris-Levallois	61,5	13	8	5	994	916
6	Le Mans	53,8	13	7	6	961	945
7	Lyon-Villeurbanne	53,8	13	7	6	980	1015
8	Gravelines	53,8	13	7	6	1021	1003
9	Strasbourg	53,8	13	7	6	1025	973
10	Hyères/Toulon	46,2	13	6	7	920	927
11	Limoges	42,9	14	6	8	1045	1066
12	Orléans	38,5	13	5	8	913	1021
13	Le Portel	38,5	13	5	8	916	960
14	Châlons/Reims	38,5	13	5	8	1036	1118
15	Cholet	38,5	13	5	8	1036	1071
16	Antibes	35,7	14	5	9	995	1064
17	Dijon	30,8	13	4	9	910	965
18	SLUC NANCY	15,4	13	2	11	957	1044

Deux joueurs espagnols en même temps sur un parquet de Pro A ? Pas sûr que la scène se soit déjà produite depuis la création de la Ligue en 1987...

Les joueurs ibériques franchissent très peu les Pyrénées pour ferrailler dans le championnat français. Alex Urtasun et Carlos Cabezas sont les deux seuls représentants espagnols à évoluer en France depuis une quinzaine d'années ! Si on met de côté les Américains naturalisés Gary Alexander et Steve Payne, qui évoluaient en Pro A en 2004/2005, il faut en effet remonter à 2002 pour trouver la trace du dernier joueur espagnol de souche à jouer en Pro A (Roger Esteller, à Pau de 2000 à 2002).

Une rareté qui interpelle quand on connaît la qualité du basket espagnol, qui truste les podiums sur la scène internationale. Mais cette rareté se lit aussi dans les autres championnats européens. « *Les Espagnols n'ont pas l'habitude de sortir du pays* », admet Alex Urtasun, qui vit à Nancy sa première expérience à l'étranger. « *Les agents ne proposent pas souvent aux joueurs de découvrir d'autres ligues. C'est une erreur car il y a de très bons joueurs en Espagne qui pourraient goûter à l'Euroligue dans d'autres pays, à l'image de Quino Colom à Unics Kazan.* »

« En France, cela joue plus direct »

La Liga ACB étant considérée comme la meilleure ligue européenne avec la VTB League, la grande majorité des joueurs espagnols décident de faire carrière à la maison. D'autant qu'il n'est pas toujours évident de s'adapter à un autre style de jeu. « *En France, c'est plus direct, davantage basée sur l'individuelle, plus athlétique* », poursuit Alex Urtasun. « *En Espagne, c'est un peu plus collectif et on reste un peu plus cantonné dans ce qu'on sait faire. En Espagne, je jouais plus ailier, mais, en France, je dois un peu plus pénétrer, être agressif. C'est différent et il m'a fallu un peu de temps pour m'adapter.* »

Mais avec près de 10 points de moyenne en 25 minutes, Urtasun semble avoir pris le pouls de cette nouvelle ligue. Même si l'Espagnol aimerait que le SLUC décolle enfin au classement. « *A chaque match, on a cinq ou six minutes où on prend beaucoup de points. Dans une ligue aussi homogène, cela coûte cher. Il faudrait qu'on renoue avec la victoire pour retrouver confiance...* »

Alex Urtasun : « Les Espagnols n'ont pas l'habitude de sortir du pays. » Photo Alexandre MARCHI

Ce sera le maître mot face à une équipe d'Orléans qui fait figure de concurrent direct pour le maintien. Urtasun s'attachera à aider son équipe à gagner. Comme Cabezas, côté orléanais.

A. G.

équipe de france

Ajinça : la retraite à 97 %

Le pivot en veut à Vincent Collet et ferme la porte de l'équipe de France « à 97 % ».

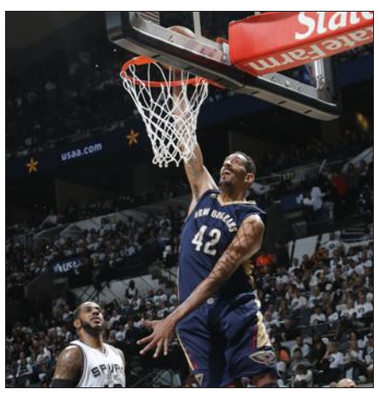

Alexis Ajinça. Photo AFP

« *À 95 %, 97 %, je ne reviendrai pas en équipe de France.* » Si Alexis Ajinça s'autorise un doute à hauteur de 3 %, sa dernière sortie médiatique sur RMC ne cultive aucune ambiguïté. Le pivot des Pelicans (Nouvelle-Orléans) ne risque pas de retrouver ses copains tricolores de sitôt. Pas tant que le sélectionneur en poste sévira en tout cas. « *Oui, j'en veux à Vincent Collet*, a lâché l'intéressé. *Il n'a pas assumé son rôle de coach. [...] J'ai pas mal réfléchi à mon choix et mon idée est assez faite là-dessus. [...] Il y a beaucoup de rancœur.* »

Champion d'Europe cadets (2004) et juniors (2006), Alexis Ajinça avait surtout conquis le titre continental en 2011 sous les ordres de Vincent Collet, le technicien qui l'avait par ailleurs relancé à Strasbourg. Mais les relations se sont détériorées. Car Tony Parker et ses copains, comme l'encadrement, n'ont guère apprécié les désistements ou l'implication du pivot au gré des autres campagnes et la fracture s'est creusée peu à peu.

« Un manque de respect »

Ajinça propose une autre lecture : « *C'est à cause de la manière dont se sont passées les trois dernières années*, dit-il. *Quand je suis resté à la maison parce que ma femme allait accoucher, ça a été mal pris. [...] Après j'étais blessé, j'ai dû faire des choix et ça s'est très mal passé. Le coach et le DTN l'ont dit dans les journaux, j'ai trouvé que c'était un manque de respect. J'ai toujours répondu présent. On a oublié que j'ai fait des sacrifices pour être en équipe de France. Comme en 2010, où je rejoins les Bleus en stage. Mon père décède, alors je m'absente cinq jours avant de revenir, pour être écarté juste après* ».

C'est une perte de 2,18 m pour les Bleus mais cette rupture semble aujourd'hui relever du consentement mutuel. Ajinça l'avoue lui-même pour conclure : « *De toute façon, je ne pense pas qu'ils aient l'intention de me rappeler* ». Lucide, ce garçon.

Ch. J.

résultats

HANDBALL

PROLIGUE

• HIER
GRAND NANCY-Pontault-Comb. 26-28
Istres -Besançon 28-24
Chartres-Cherbourg 29-21
Limoges -Dijon 26-35
Valence-Billère 26-24
Tremblay-Sannois-St-G. 33-26
Caen -Massy 25-25

		Pts	J	G	N	P	p	c	Diff
1	Tremblay	20	12	10	0	2	373	314	59
2	Massy	19	12	9	1	2	323	291	32
3	Pontault-Comb.	19	12	9	1	2	324	296	28
4	Istres	17	12	8	1	3	327	293	34
5	Chartres	15	12	7	1	4	337	309	28
6	Billère	15	12	7	1	4	329	313	16
7	Dijon	11	12	5	1	6	338	340	-2
8	Cherbourg	10	12	4	2	6	299	327	-28
9	Limoges	10	12	5	0	7	325	328	-3
10	Caen	10	12	3	4	5	307	328	-21
11	GRAND NANCY	8	12	4	1	7	300	331	-31
12	Besançon	5	12	3	1	8	329	331	-2
13	Valence	5	12	3	0	9	295	340	-45
14	Sannois-St-G.	0	12	0	0	12	297	362	-65

DIVISION 1 MASCULINE

• HIER
Cesson-Pays d'Aix 31-34
Créteil-Saran 35-36
Sélestat-Dunkerque 24-26
Nîmes-Saint-Raphaël 26-28
Toulouse-Ivry 28-27
Montpellier-Chambéry 29-25
• AUJOURD'HUI
Nantes-Paris SG 20h45

		Pts	J	G	N	P	p	c	Diff
1	Paris SG	24	12	12	0	0	426	331	95
2	Nantes	21	12	10	1	1	370	314	56
3	Saint-Raphaël	19	13	9	1	3	355	331	24
4	Montpellier	18	13	9	0	4	414	353	61
5	Chambéry	14	13	7	0	6	375	346	29
6	Toulouse	13	13	5	3	5	369	385	-16
7	Nîmes	13	13	6	1	6	361	360	1
8	Saran	12	13	4	4	5	396	427	-31
9	Pays d'Aix	12	13	6	0	7	384	391	-7
10	Ivry	10	13	3	4	6	352	372	-20
11	Dunkerque	9	13	4	1	8	337	381	-44
12	Cesson	9	13	3	3	7	335	357	-22
13	Créteil	5	13	2	1	10	362	418	-56
14	Sélestat	1	13	0	1	12	311	381	-70

BASKET

LIGUE FEMININE

• HIER
Bourges-Lattes Montpellier 64-70
Lyon-Tarbes 52-73
Villeneuve d'Ascq -Mondeville 71-57
Angers-Cavigal Nice 55-60
Nantes Rezé-Charleville-Méz. 63-68
Basket Landes-St-Amand Hainaut ..... remis

		Pts	J	G	N	P	p	c	Diff
1	Charleville-Méz.	21	12	9	0	3	872	837	35
2	Lattes Montpellier	21	12	9	0	3	773	741	32
3	Bourges	20	12	8	0	4	815	747	68
4	Villeneuve d'Ascq	19	12	7	0	5	884	752	132
5	Basket Landes	19	11	8	0	3	742	685	57
6	Cavigal Nice	19	12	7	0	5	793	774	19
7	Mondeville	18	12	6	0	6	816	837	-21
8	Nantes Rezé	17	12	5	0	7	769	807	-38
9	Lyon	15	12	3	0	9	809	833	-24
10	St-Amand Hainaut	15	11	4	0	7	688	779	-91
11	Tarbes	15	12	3	0	9	729	823	-94
12	Angers	14	12	2	0	10	739	814	-75

JEUDI 22 DÉCEMBRE 2016 QUINTÉ À CABOURG

Prix des Saponaires, réunion 1, 1re course

Attelé - Femelles - Course E - 38.000 € - 2.850 mètres - Corde à droite - Pour juments de 6, 7 et 8 ans, n'ayant pas gagné 180.000 € - Recul de 25 m à 99.000 €.

Agrippa Mesloise un peu au-dessus

Agrippa Mesloise est un peu au-dessus du lot en valeur pure. Seul un incident de course peut l'empêcher de jouer un premier rôle. **Ucayali Jolie** est en forme et confiée à Pierre Levesque. **Allure de Mallouet** est cette fois pieds nus, je la sens bien. Si **Valeur Danover** trotte, elle sera dans le coup. **Une Perle du Berré** va courir cachée et qui sait...

Les partants du quinté

N°	Cheval	Def	Driver	Dist.	Age	Dern. performances	Entraîneur	Propriétaire	Gains	C. Prob.	C. Jour	N°
1	VALEUR DANOVER *(E1)*	A-P	F. Lecanu	2850	F 7	Da Da 2a Da 8a Da 4a 3a 1a	S. Provoost	Ec. Danover	93.310	5/1		1
2	UNE PERLE DU BERRÉ	-	F. Ouvrie	2850	F 8	2a 3a 10a Da 0a Da 9a 4a 0a	C. Douillet	Mme S. Deneux	94.400	4/1		2
3	ANGIE CASH	A-P	N. Mathias	2850	F 6	Da Da Dm 14a 7a 6a 8a 0a	N. Mathias	N. Mathias	95.630	12/1		3
4	AUDACE REYOR	A-P	G. Delacour	2850	F 6	9a Da 9a 3a 5a 6a 7a 6a 8a	G. Delacour	Mme J. Royer	96.010	19/1		4
5	UCAYALI JOLIE	A	P. Levesque	2850	F 8	1a 10a 1a 0a 6a 3a 1a 9a 1a	G. Hernot	G. Hernot	96.290	7/1		5
6	VÉNUS VERTE	A-P	E. Peltier	2850	F 7	10a 9a 7a 13a Da 8a 0a 6a 4a	E. Peltier	E. Peltier	96.910	28/1		6
7	VUE DU CIEL	-	S. Ernault	2850	F 7	8a 2a 9a 8m 6a 9a 0a 12a 6a	T. Gauchet	T. Gauchet	97.010	17/1		7
8	ALLURE DE MALLOUET	A-P	F. Blandin	2850	F 6	9a 0a 8a 5m 8m 1m 1m 9a 6m	F. Blandin	Ec. Franck Blandin	97.090	8/1		8
9	AURORE ECLATANTE	-	M. Perril	2850	F 6	13a Da Da 10a Da 0a 10a 11a 0a	M. Perril	F.-A. Bellanger	97.280	48/1		9
10	AMAYA DJOB	-	Mme S. Larduinat-Descout	2850	F 6	0a 5a 11a 6a 7a 10a 4a 4a 2a	D. Cordeau	A. Lourenco	98.330	32/1		10
11	UCAPIETTRA	A-P	L. Verva	2875	F 8	3a 16a 7a 3a 7a 5a 4a 5Da 15a	A. Meneghetti	A. Meneghetti	100.720	33/1		11
12	AMARÉNA DANOVER *(E1)*	-	L. Bullier	2875	F 6	Da Da Da 5a 5a Da 9a (15) 8a	S. Provoost	Ec. Danover	119.100	47/1		12
13	ULA DE NAVARY	-	T.-E. Loncke	2875	F 8	10a 5a 6a 0a 0a Da 9a Da Da	T. Loncke	T. Loncke	128.860	34/1		13
14	ANZA DU CARBONEL	A-P	A. Blandin	2875	F 6	6a 0a Da 2a Dm 0a Da 8a 0a	F. Blandin	G. Braquet	156.150	14/1		14
15	ARLÉSIENNE	-	T. Viet	2875	F 6	Da Da 3a 0a Da Da 2a Da Da	J.-F. Senet	Ec. El. du Gade	166.800	18/1		15
16	AGRIPPA MESLOISE	A-P	D. Thomain	2875	F 6	3a Da 6a 9a 5a 3a 2a Da 1a	P. Belloche	D. Belloche	176.580	2/1		16

A CHACUN SA NOTE

1•Valeur Danover

3 sur 10 sur ce tracé. C'est une spéciale. Elle tire son épingle du jeu chez les amateurs lorsqu'elle n'est pas fautive. Elle monte de catégorie mais le lot est très moyen et elle se trouve en retard de gains.

2•Une Perle du Berré

Débute à Cabourg, bonne droitière. Elle n'a plus gagné depuis mars 2015 mais grappille des places. La dernière à La Capelle dans un lot qui tenait la route. Dépend d'un entraînement en forme.

3•Angie Cash

Jamais vue à Cabourg, à l'aise à main droite. Placée de quinté en 2015. Cette saison, ça se passe moins bien. Elle n'a qu'une course dans les jambes depuis le mois de mai. Il y a longtemps qu'elle n'a pas été déferrée.

4•Audace Reyor

1 sur 3 sur ce parcours. Non partante le 12/12 à Vincennes (fièvre). C'est surtout dans les réclamers qu'elle gagne un peu d'argent, pas trop quand même. Bien battue dans un lot identique le 28/11.

5•Ucayali Jolie

50% de réussite sur ce tracé (2 sur 4). Bonne cliente des épreuves pour amateurs (cinq succès cette année). Chez les "pros", elle n'y arrive pas. En tout cas sa forme est garantie et on a fait appel à P. Levesque.

6•Vénus Verte

Quatre échecs sur ce parcours, pourtant pas maladroite corde à droite. Elle qui était si régulière par le passé, ne cesse de décevoir. Sa dernière sortie n'est pas bonne du tout. Elle a besoin de rassurer.

7•Vue du Ciel

Découvre Cabourg. Manque d'expérience à main droite (2 sur 5). Court corde à gauche depuis 2014 ! Comme plusieurs de ses rivales, elle gagne son avoine chez les amateurs, en étant intermittente.

8•Allure de Mallouet

2 sur 7 sur ce tracé. Elle est davantage à son affaire au monté mais il lui arrive de se placer à l'attelé. Elle va progresser sur sa rentrée. Franck Blandin (lauréat de cette course en 2015) la déferre des quatre pieds.

9•Aurore Eclatante

3 sur 7 sur ce parcours. Loin de son meilleur niveau, elle n'a pas pris le moindre euro cette année en dix tentatives. Même si elle bénéficie d'un bel engagement, il serait étonnant de la retrouver à l'arrivée.

10•Amaya Djob

Cinquième de sa seule sortie sur ce tracé. C'était le 28/11 dans un lot identique à la cote de 129/1 ! Elle n'a d'ailleurs pas répété. Mais son entraîneur ne peut laisser passer cet engagement à 670 € du recul.

11•Ucapiettra

1 sur 4 à Cabourg. Ex-B.Goetz qui a brillé d'emblée lors de son premier essai pour Adriano Meneghetti, avec Laurent Verva. Le duo est reformé. Le changement d'air semble lui avoir été profitable.

12•Amaréna Danover

Débute à Cabourg. A longtemps fait carrière chez Bruno Marie. Elle est régulière... dans la médiocrité. Elle possède un peu de qualité mais est souvent disqualifiée. Au second poteau, elle n'a aucune marge.

13•Ula de Navary

1 sur 2 sur ce parcours. Elle a perdu de sa superbe et a du mal à tirer son épingle du jeu. Elle n'a plus le mordant nécessaire pour faire le tour de ses rivales. Son driver lui fera raser les murs et sait-on jamais...

14•Anza du Carbonel

50% de réussite sur ce tracé (2 sur 4). Intermittente mais pas dénuée de qualité. Sixième d'un lot plus relevé récemment à Angers. Elle évolue dans sa catégorie ici et n'affronte que des femelles.

15•Arlésienne

Un essai sur ce parcours : dai. Encore une jument qui a l'habitude de se distinguer pieds nus et qui garde ses fers ! Dommage car elle aurait la pointure du lot. N'ayant rien d'autre à courir, elle est au départ ici.

16•Agrippa Mesloise

100% de réussite sur ce parcours (2 sur 2). C'est la meilleure du lot en classe pure. Elle vient de courir extra à Vincennes, battant son record sur 2100 m. Sera encore mieux sur cette distance plus longue.

LA PRESSE

	1	2	3	4	5	6	7	8
Week-End-Turf.com	16	14	7	2	5	8	4	11
Paris-Turf TIP	2	16	1	5	8	14	7	4
Bilto	16	2	5	8	1	11	3	10
Europe 1	16	2	5	4	15	3	1	14
La Gazette	16	14	3	2	15	1	5	8
Le Parisien	16	5	8	14	3	1	2	7
Bilto.fr	16	1	8	5	3	14	10	4
Ouest France	16	5	8	14	2	1	3	15
RTL	16	2	5	15	11	1	7	8
Spécial Dernière	16	1	2	14	8	3	5	6
Stato	16	3	2	1	14	5	9	8
Tiercé Magazine.com	16	1	2	5	8	3	14	11

Récapitulatif de la presse

1 VALEUR DANOVER.................. 11
2 UNE PERLE DU BERRÉ............. 11
3 ANGIE CASH............................. 9
4 AUDACE REYOR.......................... 4
5 UCAYALI JOLIE......................... 12
6 VÉNUS VERTE............................. 1
7 VUE DU CIEL............................... 4
8 ALLURE DE MALLOUET............ 11
9 AURORE ECLATANTE................. 1
10 AMAYA DJOB............................ 2
11 UCAPIETTRA............................. 4
12 AMARÉNA DANOVER................. 0
13 ULA DE NAVARY........................ 0
14 ANZA DU CARBONEL................ 10
15 ARLÉSIENNE.............................. 4
16 AGRIPPA MESLOISE................ 12

DÉPART PRÉVU À 13 h 47

LE PRONO

16 AGRIPPA MESLOISE
5 UCAYALI JOLIE
8 ALLURE DE MALLOUET
1 VALEUR DANOVER
2 UNE PERLE DU BERRÉ
14 ANZA DU CARBONEL
3 ANGIE CASH
10 AMAYA DJOB

MATHEUX

16 AGRIPPA MESLOISE
1 VALEUR DANOVER
8 ALLURE DE MALLOUET
2 UNE PERLE DU BERRÉ
5 UCAYALI JOLIE
3 ANGIE CASH
6 VÉNUS VERTE
9 AURORE ECLATANTE

G. VIDAL

16 AGRIPPA MESLOISE
2 UNE PERLE DU BERRÉ
1 VALEUR DANOVER
8 ALLURE DE MALLOUET
5 UCAYALI JOLIE
3 ANGIE CASH
14 ANZA DU CARBONEL
7 VUE DU CIEL

SINGLETON

3 ANGIE CASH

L'AMATEUR

16 AGRIPPA MESLOISE
2 UNE PERLE DU BERRÉ
5 UCAYALI JOLIE
14 ANZA DU CARBONEL
1 VALEUR DANOVER
3 ANGIE CASH
8 ALLURE DE MALLOUET
13 ULA DE NAVARY

DERNIÈRE MINUTE

16 AGRIPPA MESLOISE

Le 18 novembre, Agrippa Mesloise trotte au sein du peloton avant de se montrer fautive dans le dernier tournant. Rapidement disqualifiée, elle revient très bien finir, passant le poteau en 4e position.

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif. Seuls les documents publiés par le Pari Mutuel Urbain ont valeur officielle. Nous invitons les parieurs à s'y référer. La responsabilité du journal ne saurait, en aucun cas, être engagée.

LES REUNIONS PMU AUJOURD'HUI

À CABOURG — RÉUNION 1 - 13 H 25

2 Prix du Buis
Monté - Femelles - Course F - 13.000 € - 2.200 mètres - Départ à 14h20
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MULTI

1 Ecorce de Chahains — M. Abrivard — 2200
2 Egyptienne — Mlle A. Laroche — 2200
3 Eh Coquine — A. Lhérété — 2200
4 Emma d'Orval — J. Raffestin — 2200
5 Enga d'Ourville — C. Terry — 2200
6 Envoûtante Fac — M. Mottier — 2200
7 Essentielle — Mlle M. Grolier — 2200
8 Etoile de Néret — W. Jehanne — 2200
9 Etoile Mystic — T. Dromigny — 2200
10 Eclipse Lucernaise — P.Edou. Mary — 2200
11 Elite de la Fye — D. Thomain — 2200
12 Effrontée — A. Lamy — 2200
13 Etoile d'Avèze — T. Viet — 2200
14 Enora Paulo — Christ. Corbineau — 2200
Favoris : 12 - 1 - 2
Outsiders : 6 - 14 - 8 - 13

3 Prix des Platanes
Attelé - Femelles - Crse F - 28.000 € - 2.850 mètres - Départ à 14h50
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MULTI-PICK 5

1 Belle Marandaise — E. Cavey — 2850
2 Blue Night — D. Lemétayer — 2850
3 Belkalinja — A. Lebourgeois — 2850
4 Blanca de Victhi *(PQ)* — P. Houel — 2850
5 Balade Herblinaie *(Q)* — A. Gilles — 2850
6 Bovary *(Q)* — S. Ernault — 2850
7 Bambine — B. Piton — 2850
8 Brique du Lupin — T. Le Floch — 2850
9 Barilla d'Herfraie — D. Thomain — 2875
10 Bonté d'Abbeville — P. Ternisien — 2875
11 Bella Street — F. Lecanu — 2875
12 Belle Sarthoise — A.-A. Barassin — 2875
13 Bêtise de Houelle *(Q)* — A. Lamy — 2875
14 Bohème de Bouère — S. Poilane — 2875
15 Bora Buissonay — F. Anne — 2875
16 Ballade du Tijas *(P)* — M. Mottier — 2875
Favoris : 4 - 16 - 6
Outsiders : 13 - 7 - 5 - 11

4 Prix des Noyers
Monté - Mâles - Course F - 13.000 € - 2.200 mètres - Départ à 15h20
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MINI MULTI

1 Eclair Macé — J. Raffestin — 2200
2 Elder Shadow — Mlle M. Grolier — 2200
3 Empire Lebel — M. Mottier — 2200
4 Euro Frazéen — Mlle A. Laroche — 2200
5 Etna Dairpet — M. Abrivard — 2200
6 Eyrton Cadence — W. Jehanne — 2200
7 Eclaireur — A. Lamy — 2200
8 Empire du Bois — P. Houel — 2200
9 Elfe Atout — D. Thomain — 2200
10 Eclair Dream — L.-M. David — 2200
Favoris : 9 - 5
Outsiders : 2 - 3 - 10

5 Prix des Silènes
Attelé - Mâles - Course E - 21.000 € - 2.850 mètres - Départ à 15h55
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MULTI

1 Droggba — P.Edou. Mary — 2850
2 Diabolo Planchette — M. Van Dooyeweerd — 2850
3 Dream To Gis — M. Abrivard — 2850
4 Dopiom Montaval — G. Gelormini — 2850
5 Diablotin — F. Joseph — 2850
6 Dugaro — E. Letouzé — 2850
7 Duc d'Or — E. Guiblais — 2850
8 Dream Zaeri — A.-G. Maillard — 2850
9 Dusty de Beylev — M. Claeyssens — 2850
10 Daiquiri — F. Lecanu — 2850
11 Dédé de Varville — S.J.L Tessier — 2850
12 Dragon Rouge — S. Ernault — 2850
13 Denfert du Relais — S. Hardy — 2850
14 Dollar du Châtelet — M. Charuel — 2850
Favoris : 3 - 13 - 14
Outsiders : 7 - 5 - 9 - 10

6 Prix des Ormes
Attelé - Femelles - Crse E - 22.000 € - 2.850 m - Groupe A - Départ à 16h25
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MULTI

1 Diavolina — G. Beaufils — 2850
2 Décidée Moniga — M. Perril — 2850
3 Duchesse de Boucé — Mlle C. Chéradame — 2850
4 Douce Fleur — E. Letouzé — 2850
5 Diane du Fossé — A. Lamy — 2850
6 Dolly de la Lys — Mlle A. Laroche — 2850
7 Dyna de Goupillel — S. Meunier — 2850
8 Dona Phil — E1 J. David — 2850
9 Daisy Griff — S. Tribourdeau — 2850
10 Deve Phil — E1 A. Dollion — 2850
11 Desperate Wife — P. Levesque — 2875
12 Darling Mérité — J.-L. Lerebourg — 2875
13 Diana des Lucas — M. Daougabel — 2875
14 Diane du Palais — L.-M. David — 2875
15 Dorélia Normande — E2 M. Abrivard — 2875
16 Diane Venesi — E2 J. Leloutre — 2875
Favoris : 14 - 15 - 16
Outsiders : 11 - 13 - 9 - 8

7 Prix des Ormes
Attelé - Femelles - Course E - 22.000 € - 2.850 mètres - Groupe B - Départ à 16h55
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MULTI

1 Douche Catz — L.-E. Théault — 2850
2 Dania du Lot — G. Nion — 2850
3 Diva de Nganda — A. Lhérété — 2850
4 Diva de Crépon — P.-M. Enault — 2850
5 Djerba Vici — Y. Gérard — 2850
6 Delabelle Mika — NON PARTANTE — 2850
7 Damoiselle du Val — G. Beaufils — 2850
8 Divine Luxor — S. Hardy — 2850
9 Danse Emeraude — B. Masseguin — 2850
10 Dawa Dry — F. Lecanu — 2850
11 Dimitria de la Fye — D. Thomain — 2875
12 Daluna de Tilou — G. Donio — 2875
13 Divine Action — J-Ph. Dubois — 2875
14 Darella — G. Simon — 2875
15 Dauphine Coterie — Ph. Quettier — 2875
16 Drasteria — NON PARTANTE
Favoris : 13 - 8 - 12
Outsiders : 3 - 10 - 11 - 5

8 Prix des Orties
Attelé - Femelles - Course E - 26.000 € - 2.850 mètres - Départ à 17h25
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MULTI

1 Classe de Crennes — E1 E. Szirmay — 2850
2 Crènnes — E1 J.-F. Moquet — 2850
3 Caliposte *(Q)* — P. Deroyand — 2850
4 Citation *(A)* — A. Gilles — 2850
5 Claire du Génie *(Q)* — M. Abrivard — 2850
6 Carlita du Klau — A. Dollion — 2850
7 Cimoka Jean — G. Delacour — 2850
8 Cerise Mika *(P)* — S. Roger — 2850
9 Callas de Marzy — E2 B.-R. Plaire — 2850
10 Carmagnole — L. Verva — 2850
11 Catarina de Marzy — E2 S. Ernault — 2850
12 Crys Dream — J-Ph. Dubois — 2850
13 Cassave Somolli — M. Dudouit — 2850
14 Caty Angot *(P)* — B. Piton — 2850
15 Cléone du Gîte — F. Lecanu — 2850
16 Carline Montaval — G. Gelormini — 2850
Favoris : 12 - 6 - 13
Outsiders : 14 - 4 - 15 - 7

À MESLAY-DU-MAINE — RÉUNION 3 - 11 H 40

1 Prix du Sapin
Monté - Apprentis et Lads-jockeys - Course G - 20.000 € - 2.875 m - 12h
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MULTI

1 Aladin des Chênes — Mlle C. Le Coz — 2875
2 Alezan d'Ortige *(Q)* — J. Balu — 2875
3 Vite Aldo — J. Lehericey — 2875
4 Unogaren *(Q)* — A. Prat — 2875
5 Victoire de Carsi — M. Rocherulle — 2875
6 Volpilhac de Mai *(A)* — W. Aveline — 2875
7 Amigo Land — J.-Y. Ricart — 2875
8 Arnold Fouteau — M. Heurtebise — 2875
9 Up de Grez — B. Joseph — 2875
10 Vaillant Winner — E1 Mlle C. Théault — 2875
11 Volt d'Ory *(Q)* — Mlle N. Hardy — 2875
12 Atout Percerie — F. Prioul — 2875
13 Ursula Star *(Q)* — M. Krouchi — 2875
14 Amour Royal — E1 J. Audebert — 2875
15 Albertino *(P)* — Mlle L. Drapier — 2875
16 Apache Reyor *(Q)* — T. Peltier — 2875
17 Up To The Top *(A)* — Mlle L. Balayn — 2875
18 Vizir Pan *(Q)* — B. Rochard — 2875
19 Aigle Royal *(Q)* — C. Mottier — 2875
20 Alium de Tagor *(Q)* — A. Dabouis — 2875
Favoris : 19 - 18 - 2 Outsiders : 16 - 15 - 6 - 8

2 Prix des Amateurs
Attelé - Amateurs - Course G - 6.000 € - 2.875 mètres - 12h25
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MULTI

1 Ugo de la Vallée — M. S. Campain — 2875
2 Alone Mérité — M. M.-G. Lemarchand — 2875
3 Univers Fredano *(Q)* — M. C. Marolleau — 2875
4 Vanina Galbe — M. F. Robin — 2875
5 Vendangeur — M. Q. Champenois — 2875
6 Victory Cardem — M. M. Poirier — 2875
7 Akana Janojo *(Q)* — Mlle K. Desmarres — 2875
8 Velvet Phil — M. C. Bougon — 2875
9 Titeuf d'Avran *(Q)* — M. M. Lecoq — 2900
10 Alto de Ligny — M. F. Perron — 2900
11 As de Muze — Mlle A. Renaudin — 2900
12 Virgile d'Ecajeul *(Q)* — M. C.-J. Morin — 2900
13 Vrag Dinamo *(P)* — M. C. Chesne — 2900
14 Arum du Puits — M. A. Chretien — 2900
15 Vival Thieric — M. D. Crespel — 2900
16 Vinci du Klau *(P)* — M. H. Jouault — 2900
Favoris : 5 - 4 - 6 Outsiders : 10 - 11 - 15 - 2

3 Prix du Traineau
Monté - Course F - 21.000 € - 2.875 mètres - Départ à 12h55
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MULTI

1 Belle d'Arzal *(Q)* — M. Yvon — 2875
2 Bigali du Flinois — Mlle A. Barthélemy — 2875
3 Boss de Javie — A. Dabouis — 2875
4 Black Williams — C. Frecelle — 2875
5 Bach du Brilet — Mlle M. Bacsich — 2875
6 Belle Gergauderie — M. Krouchi — 2875
7 Baxter Street *(Q)* — Mlle N. Hardy — 2875
8 Brandevin — Mlle C. Le Coz — 2875
9 Bourbon d'Alba *(Q)* — B. Joseph — 2875
10 Boléro Ludois *(P)* — J. Balu — 2875
11 Baldi Prior — Aur. Desmarres — 2875
12 Bougly *(P)* — J. Lehericey — 2875
13 Bird Joli — M. Viel — 2900
14 Boker Tov *(Q)* — F. Desmigneux — 2900
15 Bruce Stelaroz — A. Barrier — 2900
16 Beauté des Racques *(P)* — Mlle C. Théault — 2900
17 Baie de Chahains *(Q)* — Mlle L. Balayn — 2900
18 Boss I Am — V. Royer — 2900
19 Bonheur la Ravelle — J. Audebert — 2900
20 Braco des Moissons — A.-P. Grimault — 2900
Favoris : 15 - 10 - 4 Outsiders : 2 - 1 - 17 - 7

4 Prix des Guirlandes
Attelé - Course F - 20.000 € - 2.875 mètres - Groupe A - Départ à 13h25
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MULTI

1 Dahung des Voirons — A. Garandeau — 2875
2 Donna de Lou — J.-Y. Raffegeau — 2875
3 Dream du Parc — P. Lecellier — 2875
4 Drago Star — Mlle A. Doyère — 2875
5 Dédé du Surf — M. Viel — 2875
6 Diva Seya — E.-G. Blot — 2875
7 Diane Chouan — A. Dreux — 2875
8 Durtol — J.-P. Bouakaz — 2875
9 Danser sur la Lune — G. Bouteiller — 2875
10 Django Chavière — Y. Hallais — 2875
11 Dayan Winner — H. Monthulé — 2875
12 Divina Bella — A. Wiels — 2875
13 Domiziana — E1 A. Barrier — 2875
14 Design Jénilou — E1 J.-P. Monclin — 2875
15 Derby de Bergault — A. Leduc — 2875
16 Diky du Loisir — J. Kauffmann — 2875
Favoris : 14 - 11 - 12 Outsiders : 4 - 6 - 3 - 2

5 Prix des Guirlandes
Attelé - Course F - 20.000 € - 2.875 mètres - Groupe B - Départ à 14h05
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MULTI

1 Derby Story — P. Van Petten — 2875
2 Diana du Puits — C. Frecelle — 2875
3 Défi de la Basle — D. Blond — 2875
4 Défi du Courtille — T. Raffegeau — 2875
5 Damsun — M. Lenoir — 2875
6 Désir Charnel — J.-P. Monclin — 2875
7 Darwin la Mésange — S. Perraguin — 2875
8 Duc des Loyaux — N. Pacha — 2875
9 Don du Ciel — H. Langlois — 2875
10 Dolorès Menuet — M. Barré — 2875
11 Desperado Cehere — A. Barrier — 2875
12 Desnor — J. Dubreil — 2875
13 Distingua Bella — A. Wiels — 2875
14 Défi de Casrouge — Gérald Blandin — 2875
15 Darling d'Hermine — G. Ligeron — 2875
16 Dune de Soulas — V. Raimbault — 2875
Favoris : 13 - 7 - 16 Outsiders : 5 - 8 - 12 - 15

6 Prix de l'Hiver
Attelé - Mâles - Course F - 18.000 € - 2.600 mètres - Autostart - 14h35
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MULTI

1 Cristallin *(PQ)* — C.-A. Mary — 2600
2 Clair de Lune — J.-P. Monclin — 2600
3 Ceylan du Corbon *(P)* — C. Nove — 2600
4 Colt d'Ouville *(P)* — J. Gosselin — 2600
5 Cyr de la Moire — R. Corbin — 2600
6 Chatain Clair *(PQ)* — P. Pellerot — 2600
7 Citan du Sound — A. Popot — 2600
8 Caballo Dubrio — C. Boisnard — 2600
9 Caprice de Sèvres — J. Lebouteiller — 2600
10 Cokahis de Guez — M. Lenoir — 2600
11 Cornulier du Tam — A. Barrier — 2600
12 Cocktail de Bonate — P. Beunardeau — 2600
13 César de Clermont — F.-X. Koenig — 2600
14 Cricri Valse — F. Prioul — 2600
15 Cat Boat — F. Senet — 2600
16 Camino du Loir *(PQ)* — A. Wiels — 2600
Favoris : 1 - 6 - 4 Outsiders : 16 - 5 - 12 - 2

7 Prix de la Neige
Attelé - Course F - 20.000 € - 2.600 mètres - Autostart - Départ à 15h05
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MULTI

1 Brabant de Bulière — A.-P. Grimault — 2600
2 Boléro du Vivien *(Q)* — A. Leduc — 2600
3 Bob du Rib — A. Collette — 2600
4 Bueno Honey — M. Lenoir — 2600
5 Bronze d'Ourville — R. Goncet — 2600
6 Boléro du Corta *(Q)* — J. Dubreil — 2600
7 Bacilly *(A)* — Y. Hallais — 2600
8 Bigoudi de Chenu — P. Pellerot — 2600
9 Banana Moon — L. Abrivard — 2600
10 Brume de Clermont — S. Lelièvre — 2600
11 Barus d'Occagnes *(Q)* — B. Bonne — 2600
12 Borsalino du Klau — J. Bordas — 2600
13 Biadjo de Jelma *(Q)* — A. Garandeau — 2600
14 Best of d'Enje *(Q)* — A. Wiels — 2600
15 Blood Diamond *(Q)* — J.-C. Beaufils — 2600
16 Bleuet du Gassel — J.-P. Monclin — 2600
Favoris : 3 - 14 - 4 Outsiders : 11 - 2 - 7 - 5

8 Prix Michel Deuil
Attelé - Mâles - Course E - 22.000 € - 2.875 mètres - Départ à 15h40
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MULTI

1 Aldo du Fruitier — E1 J. Travers — 2875
2 Ami Breton — L. Guinoiseau — 2875
3 Apollon d'Ourville — D. Vallée — 2875
4 Appaloosa Blue *(P)* — E2 C. Boisnard — 2875
5 Aristo du Moulin *(Q)* — E2 A.-P. Grimault — 2875
6 Al Zamil *(Q)* — G. Jouve — 2875
7 Alan Park *(Q)* — F. Tabesse — 2875
8 Accord de Crennes *(A)* — J.-P. Maillard — 2875
9 Arizona Dream *(Q)* — A. Popot — 2875
10 Angel Heart — Y.-R. Le Mée — 2900
11 As de Jal *(P)* — Y. Hallais — 2900
12 Agitateur — A. Desmottes — 2900
13 Athos du Manolet *(A)* — A. Wiels — 2900
14 Amour de Retz — A. Randon — 2900
15 Aperto Wild — D. Dauverné — 2900
16 Atome de l'Ormeau — E1 P.-C. Jean — 2900
17 Abzac de Fontaine — A. Barrier — 2900
18 American Josco — J.-P. Monclin — 2900
Favoris : 10 - 15 - 9 Outsiders : 6 - 18 - 17 - 2

9 Prix Leclerc Château-Gontier
Attelé - Course D - 28.000 € - 2.875 mètres - Départ à 16h10
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MULTI-PICK 5

1 Tétiaroa de Nay *(Q)* — A. Garandeau — 2875
2 Vella Blue *(Q)* — J.-P. Monclin — 2875
3 Amigo Turgot *(Q)* — Gérald Blandin — 2875
4 Axe des Champs *(A)* — L. Szczesny — 2875
5 Vasco du Gîte *(Q)* — A. Barrier — 2875
6 Aymtika *(Q)* — A. Thomas — 2875
7 Again Madrik — A. Randon — 2875
8 Viennoise *(Q)* — C.-A. Mary — 2875
9 Udine de la Coudre *(Q)* — F. Gence — 2875
10 Teeth White *(Q)* — C. Boisnard — 2875
11 Ta Rose du Boirond — E. Planchenault — 2875
12 Virgule Censerie *(A)* — A. Wiels — 2875
13 Aria de Joudes *(Q)* — A. Laurent — 2875
14 Athos de Ludream — R. Jajolet — 2875
15 Thor de Visais *(P)* — S. Bourlier — 2875
16 Attila Berry *(Q)* — J.-Y. Ricart — 2875
Favoris : 6 - 13 - 3 Outsiders : 5 - 16 - 12 - 4

À MARSEILLE-VIVAUX — R.4 - 16 H 10

1 Prix de Noël
Handicap - Réf: +23 - 17.000 € - 1.500 mètres - PSF - Départ à 16h40
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MULTI
Favoris : 8 (Real Fiction) - 2 (Maiandra) - 3 (Ekatea)
Outsiders : 1 (Sirma Traou Land) - 7 (Lady Fong) - 6 (Amazigh World) - 5 (Notre Sage)
14 partants

2 Prix des Etrennes
Handicap - Réf: +27 - Course G - 16.000 € - 2.600 m - PSF - 17h10
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MULTI-PICK 5
Favoris : 5 (Sfarzosa) - 3 (Abaya) - 4 (Multideal)
Outsiders : 2 (Ambre Doux) - 1 (Power Secrétariat) - 6 (Brancaio) - 14 (Foradada)
14 partants

3 Prix des Guirlandes
Course E - 15.000 € - 2.600 mètres - PSF - Départ à 17h40
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MINI MULTI
Favoris : 2 (Grinch) - 5 (Roi Charles)
Outsiders : 1 (Grand Gala) - 4 (Freestyler) - 10 (Milrêves)
11 partants

4 Prix des Fêtes
Course E - 15.000 € - 1.500 mètres - PSF - Départ à 18h10
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MINI MULTI
Favoris : 4 (Maryenkhor) - 5 (Miharo)
Outsiders : 2 (Its My Story) - 1 (Estarquefigue) - 8 (Coach Me)
13 partants

5 Prix des Cadeaux
Course G - 15.000 € - 2.000 mètres - PSF - Départ à 18h40
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MULTI
Favoris : 11 (La Bouille) - 4 (Gagner Sa Vie) - 7 (Rock of The Moon)
Outsiders : 3 (Ellerman) - 13 (Leaping) - 8 (Kailyn) - 6 (Une de la Joliette)
14 partants

6 Prix du Sapin
Course E - 15.000 € - 2.000 mètres - Piste en sable fibré - Départ à 19h10
TRIO-COUPLÉ-COUPLÉ ORDRE-2SUR4-MINI MULTI
Favoris : 3 (Mokka) - 11 (Lily Carstairs)
Outsiders : 2 (Heron Lake) - 9 (Al Khisa) - 1 (Cellalando)
11 partants

7 Prix des Surprises
Course E - 15.000 € - 2.000 mètres - PSF - Départ à 19h40
TRIO-COUPLÉ-TRIO & COUPLÉ ORDRE
Favoris : 1 (Sherman Oaks) - 2 (Nabunga)
Outsiders : 4 (Almutawa) - 6 (Mr Bojangles) - 7 (Master Planner)
8 partants

LE QUINTÉ DE DEMAIN

Vendredi VINCENNES
Px d'Amboise
1re Crse Europ. - Attelé - Femelles - Course D - 55.000 € - 2.700 m - GP
TIERCÉ - QUARTÉ+ - QUINTÉ+ - 2SUR4

N	Cheval	Driver	Dist.
1	BEVERLY BOULEVARD	J.-M. Bazire	2700
2	SOHO	G. Gelormini	2700
3	AURORE DE CHLOÉE	A. Barrier	2700
4	VALSE DU PIRAI	M. Lenoir	2700
5	RADYSIN AMERICA	F. Nivard	2700
6	VITESSE DU VAL	F. Ouvrie	2700
7	ALEXANE D'URZY	A. Abrivard	2700
8	VENISE SOYER	A. Garandeau	2700
9	ATHÉNA DES RAVAUX	G. Delaune	2700
10	AFTER RIVER	M. Mottier	2700
11	ADRIENNE DU CITRUS	L. Abrivard	2700
12	ALEXIA DU CHERISAY	E. Raffin	2700
13	VEDETTE DES LANDES	S. Hardy	2700
14	ANNÉES FOLLES *(E1)*	M. Bézier	2700
15	MONAS INVERCOTE	B. Goop	2700
16	UNION DES PRÉS *(E1)*	M. Abrivard	2700
17	UNE DE VILLETOT	S. Baude	2700
18	VOICE DREAM	D. Thomain	2700

LES RESULTATS

À PAU - Mercredi

TIERCÉ (pour 1 €)
9-4-2
Ordre............................ **1.837,50**
Désordre........................ **367,50**

QUARTÉ+ (pour 1,30 €)
9-4-2-1
Ordre.......................... **12.166,31**
Désordre........................ **532,48**
Bonus............................ **133,12**

QUINTÉ+ (pour 2 €)
9-4-2-1-10
Ordre.......................... **98.928,00**
Désordre........................ **824,40**
Numéro Plus : 0776
Bonus 4............................ **73,80**
Bonus 4sur5....................... **25,80**
Bonus 3............................ **17,20**

1. PRIX DE MONEIN
1 11 Chestnut Dream (C. Lefebvre)
2 7 Bronze Swan (G. Ré)
3 2 Happy Angel (E. Chazelle)
4 5 Cash Out (A. Poirier)
14 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (11): 23,00 € - Pl. (11): 5,40 € - (7): 1,60 € - (2): 3,00 €.
Trio : (11-7-2) (pour 1 €): 163,60 €.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (11-7): 38,90 € - Pl. (11-7): 13,90 € - (11-2): 34,40 € - (7-2): 8,00 €.
Couplé Ordre : (pour 1 €) : (11-7): 101,80 €.
2sur4 : (11-7-2-5) (pour 3 €): 34,50 €.
Multi : (11-7-2-5) (pour 3 €). En 4: 1.386,00 €, en 5: 277,20 €, en 6: 92,40 €, en 7: 39,60 €.

2. PRIX D'ARUDY
1 16 French Plaisir (C. Cadel)
2 12 Il Presuntuoso (E. Révolte)
3 4 Mon P'tit Lu (M. Foulon)
4 1 Miss Massucco (G. Siaffa)
18 partants. Non partant : Senneville (15).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (16): 19,40 € - Pl. (16): 9,50 € - (12): 5,70 € - (4): 2,70 €.
Trio : (16-12-4) (pour 1 €): 831,70 €.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (16-12): 281,40 € - Pl. (16-12): 84,90 € - (16-4): 46,80 € - (12-4): 26,60 €.
Couplé Ordre : (pour 1 €) : (16-12): 515,70 €.
2sur4 : (16-12-4-1) (pour 3 €): 120,60 €.
Multi : (16-12-4-1) (pour 3 €). En 4: néant, en 5: néant, en 6: 1.572,90 €, en 7: 674,10 €.

3. PRIX BIRABEN FOIE GRAS
1 9 Christmas Rose (J. Plouganou)
2 4 Coulmalinas (Y. Lecourt)
3 2 Orvaux (D. Gallon)
4 1 Provokator (B. Lestrade)
5 10 Gothatir (T. Lemagnen)
16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (9): 4,90 € - Pl. (9): 2,30 € - (4): 14,80 € - (2): 6,40 €.
2sur4 : (9-4-2-1) (pour 3 €): 17,70 €.
Multi : (9-4-2-1) (pour 3 €). En 4: 3.213,00 €, en 5: 642,60 €, en 6: 214,20 €, en 7: 91,80 €.
Trio : (9-4-2) (pour 1 €): 1.038,00 €.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (9-4): 178,50 € - Pl. (9-4): 60,40 € - (9-2): 23,40 € - (4-2): 131,20 €.
Couplé Ordre : (pour 1 €) : (9-4): 306,00 €.

4. PRIX DE BIELLE
1 8 Casatchok (T. Beaurain)
2 9 Cœur d'Artichaut (A. Poirier)
3 5 Carisandre (M. Delmares)
4 3 Crak de la Cheneau (S. Paillard)
15 partants. Non partant : Handany (4).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (8): 5,20 € - Pl. (8): 2,30 € - (9): 7,10 € - (5): 7,00 €.
Trio : (8-9-5) (pour 1 €): 334,50 €.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (8-9): 66,40 € - Pl. (8-9): 21,20 € - (8-5): 15,80 € - (9-5): 57,60 €.
Couplé Ordre : (pour 1 €) : (8-9): 119,80 €.
2sur4 : (8-9-5-3) (pour 3 €): 21,00 €.
Multi : (8-9-5-3) (pour 3 €). En 4: 756,00 €, en 5: 151,20 €, en 6: 50,40 €, en 7: 21,60 €.

5. PRIX DE SAINT-VINCENT
1 4 Brise de Kerser (J. Duchêne)
2 3 La Baghéra (M.-A. Dragon)
3 8 Bora Bora (W. Denuault)
4 10 Bucefal (E. Bureller)
13 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (4): 3,60 € - Pl. (4): 2,30 € - (3): 2,60 € - (8): 2,70 €.
Trio : (4-3-8) (pour 1 €): 52,40 €.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (4-3): 18,20 € - Pl. (4-3): 7,20 € - (4-8): 8,20 € - (3-8): 13,20 €.
Couplé Ordre : (pour 1 €) : (4-3): 25,60 €.
2sur4 : (4-3-8-10) (pour 3 €): 13,50 €.
Mini Multi : (4-3-8-10) (pour 3 €). En 4: 450,00 €, en 5: 90,00 €, en 6: 30,00 €.

6. PRIX DE BORDES
1 6 Nordic Truce (T. Bachelot)
2 8 Black Jewel (Alex. Roussel)
3 16 Sandoside (T. Lefranc)
4 10 Guyapi (Mlle L. Le Pemp)
18 partants. Non partant : Inevitable Hermann (18).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (6): 8,70 € - Pl. (6): 3,00 € - (8): 2,10 € - (16): 5,20 €.
Trio : (6-8-16) (pour 1 €): 180,90 €.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (6-8): 21,20 € - Pl. (6-8): 8,00 € - (6-16): 25,70 € - (8-16): 18,60 €.
Couplé Ordre : (pour 1 €) : (6-8): 54,20 €.
2sur4 : (6-8-16-10) (pour 3 €): 18,00 €.
Multi : (6-8-16-10) (pour 3 €). En 4: 1.260,00 €, en 5: 252,00 €, en 6: 84,00 €, en 7: 36,00 €.
Pick 5 : (6-8-16-10-7) (pour 1 €): 337,30 €.
193 mises gagnantes.

7. PRIX FERNAND ROY
1 1 El Calife (J. Plouganou)
2 5 Balle Au Centre (A. de Chitray)
3 6 Free Dragon (M. Gorieu)
4 12 Belleroc de Kerser (T. Beaurain)
12 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (1): 3,70 € - Pl. (1): 1,90 € - (5): 2,20 € - (6): 4,30 €.
Trio : (1-5-6) (pour 1 €): 71,90 €.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (1-5): 10,90 € - Pl. (1-5): 5,60 € - (1-6): 11,30 € - (5-6): 16,00 €.
Couplé Ordre : (pour 1 €) : (1-5): 18,00 €.
2sur4 : (1-5-6-12) (pour 3 €): 10,80 €.
Mini Multi : (1-5-6-12) (pour 3 €). En 4: 490,50 €, en 5: 98,10 €, en 6: 32,70 €.

8. PRIX DE MEILLON
1 8 Prairie Salsa (D. Morisson)
2 7 Varing (T. Bachelot)
3 16 Prince Dino (J. Grosjean)
4 6 High Street (R.-C. Montenegro)
18 partants. Np : High Thabana (13).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (8): 9,80 € - Pl. (8): 2,80 € - (7): 1,90 € - (16): 3,00 €.
Trio : (8-7-16) (pour 1 €): 46,40 €.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (8-7): 11,60 € - Pl. (8-7): 4,90 € - (8-16): 14,60 € - (7-16): 8,10 €.
Couplé Ordre : (pour 1 €) : (8-7): 27,20 €.
2sur4 : (8-7-16-6) (pour 3 €): 13,50 €.
Rapports spéciaux (13 non partant): 8,40 €.
Multi : (8-7-16-6) (pour 3 €). En 4: 1.228,50 €, en 5: 245,70 €, en 6: 81,90 €, en 7: 35,10 €.

9. PRIX JEAN LAMAYSOUETTE
1 11 Violon de Bréjoux (C. Lefebvre)
2 9 Poliboy (J. Plouganou)
3 12 Vic Royal (Y. Lecourt)
4 13 Bien Venu Sivola (J. Charron)
14 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (11): 6,90 € - Pl. (11): 2,50 € - (9): 5,10 € - (12): 2,20 €.
Trio : (11-9-12) (pour 1 €): 205,20 €.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (11-9): 63,30 € - Pl. (11-9): 18,70 € - (11-12): 8,90 € - (9-12): 18,20 €.
Couplé Ordre : (pour 1 €) : (11-9): 114,20 €.
2sur4 : (11-9-12-13) (pour 3 €): 18,30 €.
Multi : (11-9-12-13) (pour 3 €). En 4: 756,00 €, en 5: 151,20 €, en 6: 50,40 €, en 7: 21,60 €.

À VINCENNES - Mercredi

1. PRIX DE GRAMAT
1 6 Dédé Au Châlet (C. Frecelle)
2 7 Dexter du Goutier (E. Raffin)
3 9 Dancer (V. Saussaye)
4 1 Défenseur d'Am (L. Abrivard)
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (6): 4,90 € - Pl. (6): 1,80 € - (7): 2,00 € - (9): 3,90 €.
Trio : (6-7-9) (pour 1 €): 82,80 €.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (6-7): 16,70 € - Pl. (6-7): 6,50 € - (6-9): 11,80 € - (7-9): 12,00 €.
Couplé Ordre : (pour 1 €) : (6-7): 26,70 €.
2sur4 : (6-7-9-1) (pour 3 €): 17,40 €.
Mini Multi : (6-7-9-1) (pour 3 €). En 4: 279,00 €, en 5: 55,80 €, en 6: 18,60 €.

2. PRIX DE SAINT-GERMAIN
1 9 Athos Gabinléa (M. T. Prudhon)
2 4 Tchao Fouteau (M. T. Huchéde)
3 3 Alexis Jisce (M. J. Robert)
4 14 Va Zizou (M. M.-G. Lemarchand)
16 partants. Np : Vendetta Over (1).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (9): 7,10 € - Pl. (9): 2,70 € - (4): 7,10 € - (3): 4,90 €.
Trio : (9-4-3) (pour 1 €): 400,00 €.
Couplé : Gag. (9-4): 78,20 € - Pl. (9-4): 24,20 € - (9-3): 16,70 € - (4-3): 44,60 €.
Couplé Ordre : (pour 1 €) : (9-4): 130,90 €.
2sur4 : (9-4-3-14) (pour 3 €): 118,20 €.
Multi : (9-4-3-14) (pour 3 €). En 4: 10.710,00 €, en 5: 2.142,00 €, en 6: 714,00 €, en 7: 306,00 €.

3. PRIX D'ISSOUDUN
1 10 Darlhey du Rib (J.L.C. Dersoir)
2 8 Dune de Maliken (M. Abrivard)
3 2 Darling Blue (M. Mottier)
4 5 Dolesmie Mérité (A. Abrivard)
16 partants. Non partant : Dona Maza (16).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (10): 2,70 € - Pl. (10): 1,90 € - (8): 5,30 € - (2): 3,90 €.
Trio : (10-8-2) (pour 1 €): 137,80 €.
Couplé : Gag. (10-8): 45,10 € - Pl. (10-8): 19,60 € - (10-2): 11,60 € - (8-2): 30,20 €.
Couplé Ordre : (pour 1 €) : (10-8): 53,60 €.
2sur4 : (10-8-2-5) (pour 3 €): 18,60 €.
Multi : (10-8-2-5) (pour 3 €). En 4: 819,00 €, en 5: 163,80 €, en 6: 54,60 €, en 7: 23,40 €.

4. PRIX DES FREESIAS
1 13 Eternity du Belver (A.-A. Barassin)
2 2 Electra Jet (P. Vercruysse)
3 9 Elovia Bella (L. Abrivard)
4 5 Electra Bar (M. Abrivard)
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (13): 7,70 € - Pl. (13): 2,40 € - (2): 3,60 € - (9): 3,10 €.
Trio : (13-2-9) (pour 1 €): 90,50 €.
Couplé : Gag. (13-2): 60,30 € - Pl. (13-2): 18,50 € - (13-9): 11,30 € - (2-9): 16,30 €.
Couplé Ordre : (pour 1 €) : (13-2): 100,20 €.
2sur4 : (13-2-9-5) (pour 3 €): 14,10 €.
Multi : (13-2-9-5) (pour 3 €). En 4: 315,00 €, en 5: 63,00 €, en 6: 21,00 €, en 7: 9,00 €.

5. PRIX DE L'ANGOUMOIS
1 9 Cannelle de Pipan (M. Daougabel)
2 8 Charmeuse du Gade (T. Viet)
3 6 Charmeuse Etoilée (S.-E. Pasquier)
4 3 Chérie Girl Lovely (Mlle M. Lemonnier)
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (9): 3,00 € - Pl. (9): 1,40 € - (8): 1,60 € - (6): 2,20 €.
Trio : (9-8-6) (pour 1 €): 8,90 €.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (9-8): 3,90 € - Pl. (9-8): 2,70 € - (9-6): 4,40 € - (8-6): 5,10 €.
Couplé Ordre : (pour 1 €) : (9-8): 8,50 €.
2sur4 : (9-8-6-3) (pour 3 €): 3,90 €.
Mini Multi : (9-8-6-3) (pour 3 €). En 4: 34,50 €, en 5: 6,90 €, en 6: 3,15 €.

6. PRIX DE GENÇAY
1 3 Drôle de Jet (P. Vercruysse)
2 12 Derby du Dollar (S. Roger)
3 11 Défi du Granit (J.-P. Monclin)
4 7 Dauphin du Maxfran (F. Nivard)
13 partants. Np : Discovry Dry (8).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (3): 2,90 € - Pl. (3): 1,50 € - (12): 1,40 € - (11): 1,90 €.
Trio : (3-12-11) (pour 1 €): 13,30 €.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (3-12): 7,90 € - Pl. (3-12): 3,80 € - (3-11): 4,40 € - (12-11): 4,80 €.
Couplé Ordre : (pour 1 €) : (3-12): 12,90 €.
2sur4 : (3-12-11-7) (pour 3 €): 5,10 €.
Mini Multi : (3-12-11-7) (pour 3 €). En 4: 72,00 €, en 5: 14,40 €, en 6: 4,80 €.

7. PRIX DE GENÇAY
1 10 Dream Gold (J. Dubois)
2 5 Daguet du Rib (J.L.C. Dersoir)
3 8 Donoratico (P. Vercruysse)
4 3 Dreamer Boy (Y. Dreux)
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (10): 2,00 € - Pl. (10): 1,40 € - (5): 3,90 € - (8): 2,20 €.
Trio : (10-5-8) (pour 1 €): 45,00 €.
Couplé : Gag. (10-5): 22,00 € - Pl. (10-5): 8,50 € - (10-8): 4,20 € - (5-8): 18,10 €.
Couplé Ordre : (pour 1 €) : (10-5): 28,00 €.
2sur4 : (10-5-8-3) (pour 3 €): 6,30 €.
Mini Multi : (10-5-8-3) (pour 3 €). En 4: 135,00 €, en 5: 27,00 €, en 6: 9,00 €.

8. PRIX DE JONVELLE
1 15 Bahamas Quick (Mlle M. Bacsich)
2 8 Bonviva (Mlle A. Laroche)
3 13 Bauloise Girl (E. Raffin)
4 11 Bella Cruz (Mme S. Busset)
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (15): 3,80 € - Pl. (15): 1,60 € - (8): 4,90 € - (13): 1,60 €.
Trio : (15-8-13) (pour 1 €): 41,80 €.
Couplé : Gag. (15-8): 55,40 € - Pl. (15-8): 13,40 € - (15-13): 2,70 € - (8-13): 13,10 €.
Couplé Ordre : (pour 1 €) : (15-8): 78,90 €.
2sur4 : (15-8-13-11) (pour 3 €): 5,10 €.
Multi : (15-8-13-11) (pour 3 €). En 4: 189,00 €, en 5: 37,80 €, en 6: 12,60 €, en 7: 5,40 €.

9. PRIX DE FUSTIGNAC
1 13 Class Action (J.-M. Bazire)
2 11 Classic Glory (M. Abrivard)
3 9 Cherry Cadence (E. Allard)
4 1 Caravelle (A. Abrivard)
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (13): 2,30 € - Pl. (13): 1,70 € - (11): 2,10 € - (9): 8,30 €.
Trio : (13-11-9) (pour 1 €): 121,20 €.
Couplé : Gag. (13-11): 9,10 € - Pl. (13-11): 4,40 € - (13-9): 19,20 € - (11-9): 34,80 €.
Couplé Ordre : (pour 1 €) : (13-11): 13,00 €.
Pick 5 : (13-11-9-1-10) (pour 1 €): 3.491,90 €. 21 mises gagnantes.
2sur4 : (13-11-9-1) (pour 3 €): 14,10 €.
Mini Multi : (13-11-9-1) (pour 3 €). En 4: 954,00 €, en 5: 190,80 €, en 6: 63,60 €.

LE FILM DU JOUR

Une pluie de stars et de récompenses

La comédie fantaisiste « The Grand Budapest Hotel » a remporté quatre Oscars.

« Wes Anderson a vraiment une vision du monde unique », confie Ralph Fiennes. Photo : Willem Dafoe et Adrien Brody.

Fable bouillonnante d'inventivité où se croise une formidable galerie de stars, « The Grand Budapest Hotel » a été la bonne surprise de l'année 2014. Plébiscité par le public, le film a décroché une pluie de récompenses.

Un style inimitable. Wes Anderson s'est imposé au fil de ses réalisations (« À bord du Darjeeling Limited », « La Vie aquatique ») comme un vrai créateur d'univers dans la droite ligne de David Lynch et Tim Burton. Le cinéaste voulait produire une œuvre dans le style des comédies d'avant la censure des années 30, en y mêlant certains des écrits de l'auteur viennois Stefan Zweig. Le résultat ? Une comédie fantaisiste ébouriffante emmenée par une flopée de vedettes au sommet de leur art, Ralph Fiennes en tête.

« Wes Anderson a vraiment une vision du monde unique. Il a créé un vrai film de cambriolage comique, avec des déguisements, des poursuites, des évasions, sans jamais se départir de ce ton doux-amer qui fait sa marque », confie le comédien, qui partage l'affiche avec Adrien Brody, Bill Murray, Willem Dafoe, Jeff Goldblum, Harvey Keitel, Jude Law, Edward Norton et les Frenchies Mathieu Amalric et Léa Seydoux.

Nommé dans neuf catégories aux Oscars, le film est reparti avec quatre statuettes, dont celle de la meilleure musique pour le compositeur français Alexandre Desplat. Également récompensé par le Golden Globe de la meilleure comédie et le Bafta du meilleur scénario original, ce « Grand Budapest Hotel » a été applaudi dans les salles françaises par plus de 1,5 million de spectateurs.

Nicolas Jouenne

« The Grand Budapest Hotel » à 20 h 55 sur TMC

EU. 2013. VM. Réal. : Wes Anderson. Inédit. 1 h 40. Avec Mathieu Amalric, Adrien Brody, Willem Dafoe, Tony Revolori, Saoirse Ronan.

Marianne James : « "Prodiges" est élégant et bienveillant »

L'artiste présente le télécrochet dédié aux jeunes talents classiques lors de deux soirées festives sur France 2.

Marianne James : « La relève est assurée, ces jeunes ne se découragent jamais ».

Avec « Prodiges - Les Auditions » puis « Prodiges - La Finale », jeudi 29 décembre, le concours de musique et danse classiques voit grand. La rayonnante Marianne James chaperonne quinze candidats âgés de 9 à 16 ans lors de cette première soirée festive tournée à Angers.

« Prodiges » devient un rendez-vous régulier de fin d'année, quelles sont les nouveautés de cette saison 3 ?

La relève est assurée. On ne peut qu'avoir du respect pour ces jeunes qui exercent leur art de sept à vingt-cinq heures par semaine pour les danseurs. L'Orchestre national des Pays de la Loire est placé au cœur d'un écran vidéo géant de 24 mètres sur 7 qui, en se refermant, offre une vision magnifique. Les chanteurs, instrumentistes et danseurs alternent, pour une plus grande variété. Enfin, les téléspectateurs découvrent la dernière partie des auditions, qui distingue les neuf artistes allant en finale, trois par catégorie.

Tous les jeunes peuvent-ils se reconnaître dans « Prodiges » ?

Elizabeth Vidal défend de belles valeurs, celle du travail, de la fidélité, du respect des autres. Si le niveau est très élevé, la compétition se déroule avec élégance et bienveillance. Elizabeth Vidal, notre soprano colorature, Patrick Dupond, notre danseur étoilé, et Gautier Capuçon, notre violoncelliste virtuose, répondent à l'appel avec gentillesse malgré un emploi du temps surchargé.

Recueillez-vous quelques peines et chagrins ?

Les jeunes ne se découragent jamais. Il faut souvent leur retirer instrument, partition ou chaussons et leur demander d'aller se reposer. La plupart ont déjà gagné des concours.

Est-ce facile pour un orchestre symphonique de jouer le jeu ?

Qui peut répéter avec un orchestre symphonique ? C'est exceptionnel. À « Prodiges », on coupe les œuvres, on part sur des tonalités différentes pour ne pas abîmer les jeunes gosiers. Et tous ces musiciens dirigés par Ariane Matiakh et Pascal Rophé suivent le mouvement !

Que penser de l'effet « Prodiges » sur de jeunes carrières ?

Demandez à Camille Berthollet, disque d'or, ou à Melvin Lawovi danseur du clip d'Amir ! Le 2 juin 2017, ils seront réunis pour un grand concert avec 10 000 choristes devant 45 000 spectateurs au stade Pierre-Mauroy, à Lille.

Propos recueillis par Isabelle Mermin

« Prodiges - Les Auditions » à 20 h 55 sur France 2

Slimane, un « acteur débutant »

Le vainqueur de « The Voice » 2016 fait ses premiers pas de comédien dans « Léo Matteï » sur TF1.

Vainqueur de l'édition 2016 de « The Voice », Slimane incarne Raphaël dans « Léo Matteï » et commence sa tournée le 5 janvier au Mans.

Comment êtes-vous arrivé sur cette série ?

C'est Jean-Luc Reichmann qui m'en a parlé. Bien qu'ayant pris des cours de théâtre en même temps que de musique, j'ai eu un peu peur. Je n'avais jamais vraiment joué. Mais le rôle de ce garçon orphelin qui sacrifie ses études pour l'éducation de ses petits frères avait une ressemblance avec la chanson « Frérot », sur mon album. J'ai pensé que c'était un signe du destin.

Cela vous a paru difficile ?

J'ai été bien coaché, d'abord pour apprendre mon texte, puis pour l'interpréter. Et l'équipe m'a très bien accueilli. Je n'ai pas été considéré comme un chanteur qui vient jouer. Juste comme un jeune acteur débutant. J'ai trouvé qu'il y avait un parallèle entre l'interprétation d'une chanson et celle d'un rôle. Il faut apporter un peu de son âme. Mais je suis conscient que j'ai plein de choses à apprendre.

Est-ce que Jean-Luc Reichmann vous a donné des conseils ?

Il a été très protecteur avec moi. Il m'a dit de ne pas chercher à en faire trop. Il était intimement persuadé que c'était un rôle pour moi.

Et le pensiez-vous aussi ?

J'ai moi aussi deux sœurs et un petit frère. Il y a des choses que je pouvais comprendre.

Avez-vous envie de poursuivre dans cette voie ?

Je ne veux pas aller trop vite et faire de mauvais choix. J'aimerais continuer, bien sûr, et je prends toujours des cours, mais pour le moment, je pense surtout à ma tournée qui débute le 5 janvier. Comme je trouve que, pour une famille, les places de concert c'est un coût, je veux proposer un vrai spectacle. Avec des danseurs contemporains, des effets d'illusion inédits. Je veux casser les carcans. J'ai surtout hâte de rencontrer le public, de partager.

Revoyez-vous votre coach de « The Voice », Florent Pagny ?

Nous avons dîné ensemble récemment car Pascal Obispo m'avait invité à chanter avec lui sur scène, à Bercy, avec Florent Pagny ! « The Voice » a changé ma vie et je suis impatient de découvrir les nouveaux candidats !

Regardez-vous la télévision ?

Avant, je ne m'endormais pas sans la télé allumée. Maintenant, je regarde surtout en replay. Je suis fan de « Game of Thrones ». Je ne manque jamais « Taratata », ni « Rendez-vous en terre inconnue ».

Propos recueillis par Élisabeth Perrin

« Léo Matteï, brigade des mineurs » à 20 h 55 sur TF1

Slimane : « J'ai trouvé qu'il y avait un parallèle entre l'interprétation d'une chanson et celle d'un rôle. Il faut apporter un peu de son âme. »

EN BREF

Nabilla dans « Orange is the New Black » ?

Après avoir tourné dans « Hollywood Girls », diffusé sur NRJ12, **Nabilla** est de retour aux États-Unis pour une autre série. La jeune femme, révélée dans « Les Anges de la téléréalité », tournerait actuellement dans la saison 5 d'« Orange is the New Black », la série de Netflix. Elle a annoncé avoir un énorme projet et a ensuite posté une photo sur Snapchat, sur laquelle on peut voir un badge de détenu, avec le nom Nabilla écrit dessus et la photo de l'actrice. Sur un autre cliché, elle pose au côté de Dascha Polanco, alias Daya Diaz.

L'héroïne de « Chicago PD » à Paris

Marina Squerciati, grande adepte de la France, sera en vacances à Paris pour les fêtes de fin d'année. L'Américaine trentenaire, vue dans « The Good Wife » ou « Gossip Girl », en profitera pour faire la promotion de la saison 3 de « Chicago Police Department » à découvrir sur TF1 à partir du 4 janvier. Soit quelque 23 nouveaux épisodes pour l'officière Kim Burgess, que l'on a aussi croisée dans les dérivées de « Chicago Fire » et « Chicago Med ».

Rugby : diffusion de la finale du Top 8 féminin

Le rugby féminin intéresse de plus en plus la télé. La preuve : France 4 et Eurosport 2 diffuseront, le 29 avril prochain, en direct de Bègles, la finale du Championnat de France de 1re division Élite 1 (Top 8). Eurosport 2 proposera huit rencontres en exclusivité : quatre matchs de la saison régulière, les demi-finales allers-retours et la finale en codiffusion avec France Télévisions. Chaque confrontation sera ensuite décryptée et analysée dans l'émission « Au contact ». Le service public a déjà diffusé des matchs féminins du Tournoi de six nations (depuis 2012), de la Coupe du monde 2014, ainsi que la finale du Top 8 (depuis 2015).

PEOPLE

Les vacances de Miss France 2017

Alicia Ayliès profite de ses congés pour visiter Paris avec ses proches : « C'est mon premier Noël en métropole.».

Après un intense marathon médiatique de quelques jours, Miss France 2017 est en vacances à Paris.

Depuis son sacre, samedi soir sur TF1, Alicia Ayliès, Miss France 2017, n'a pas arrêté. La jeune guyanaise de 18 ans a en effet enchaîné les plateaux de télévision, les studios de radio et les couvertures de magazines. Un emploi du temps très chargé auquel elle s'attendait : « Vu le planning que Sylvie Tellier me réserve, je pense que je vais vite réaliser que je ne suis plus Miss Guyane mais Miss France 2017 ! », nous avait-elle confié quelques instants après son élection. Des premiers pas à découvrir dimanche dans « Sept à huit », à 18 heures sur TF1. Pour l'heure, Alicia est en vacances à partir d'aujourd'hui. Elle va profiter de ses congés pour visiter Paris avec ses proches : « Comme nous vivons dans différents départements, cela va nous permettre d'être réunis. C'est mon premier Noël en métropole donc ce sera une grande découverte ». Elle retournera ensuite à Cayenne où les habitants l'attendront de pied ferme pour fêter la première Miss France guyanaise.

SELECTION FAMILLE

Star Wars : épisode VI - Le retour du Jedi

Film. Science-fiction. EU. 1983. Réal: Richard Marquand. 2 h 07.

L'ultime épisode de la première saga offre de belles scènes d'action.

Canal + family, 20.50

Alexandre

Film. Historique. EU, All, Fra, Ang, Ned. 2004. Réal.: Oliver Stone. 2 h 50.

Un curieux péplum mi-psychanalytique, mi-spectaculaire, ambitieux et original.

Cstar, 20.50

Le monde de Narnia - Chapitre 3

Film. Fantastique. EU, Ang. 2009. Réal.: Michael Apted. 1 h 55.

Ce troisième opus est aussi palpitant que les deux précédents.

France 2, 16.55

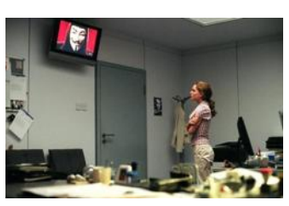

V pour Vendetta

Film. Aventures. EU. 2005. Réal.: James McTeigue. 2 h 07.

Une adaptation réussie d'une bande dessinée d'anticipation des années 1980.

Hd1, 20.55

Witness

Film. Policier. EU. 1985. Réal.: Peter Weir. 1 h 50.

Mêlant intrigue policière et choc des cultures, un film très réussi au casting convaincant, notamment Harrison Ford.

Paris première, 20.45

« Dix Petits Nègres » bat « Plus belle la vie »

Mardi soir, TF1 s'est imposée avec « Agatha Christie : Dix Petits Nègres » face à France 3 qui proposait un prime inédit de « Plus belle la vie » : 4,6 millions de téléspectateurs en moyenne ont été séduits par la minisérie britannique.

ARD

5.30 ZDF-Morgenmagazin. **9.00** Tagesschau. **9.05** Rote Rosen. **9.55** Sturm der Liebe. **10.45** Meister des Alltags. **11.15** Wer weiß denn sowas? **12.00** Tagesschau. **12.15** ARD-Buffet. **13.00** ZDF-Mittagsmagazin. **14.00** Tagesschau. **14.10** Rote Rosen. **15.00** Tagesschau. **15.10** Sturm der Liebe. **16.00** Tagesschau. **16.10** Verrückt nach Meer. **17.00** Tagesschau. **17.15** Brisant. **18.00** Gefragt - Gejagt. **18.50** In aller Freundschaft - Die jungen Ärzte. **19.45** Wissen vor acht - Mensch. **19.55** Börse vor acht. Reportage. **20.00** Tagesschau.

20.15 ZIEMLICH BESTE FREUNDE

Film. Comédie. Fra. 2011. Réal. : O. Nakache, É. Toledano. 1h45.
Avec François Cluzet, Omar Sy, Anne Le Ny, Audrey Fleurot.
Philippe, riche aristocrate, est cloué dans une chaise roulante suite à un grave accident de parapente. Pour l'aider, il engage Driss, un jeune de banlieue qui vient juste de sortir de prison.

22.00 Nuhr 2016 - Der Jahresrückblick. **23.00** Tagesthemen. **23.30** Wolfsfährte. Film TV. Policier. **1.00** Nachtmagazin.

ZDF

5.30 ZDF-Morgenmagazin. **9.00** heute Xpress. **9.05** Volle Kanne - Service täglich. **10.30** Notruf Hafenkante. **11.15** SOKO Stuttgart. **12.00** heute. **12.10** drehscheibe. **13.00** ZDF-Mittagsmagazin. **14.00** heute - in Deutschland. **14.15** Die Küchenschlacht. **15.00** heute Xpress. **15.05** Bares für Rares. **16.00** heute - in Europa. **16.10** SOKO Kitzbühel. **17.00** heute. **17.10** hallo deutschland. **17.45** Leute heute. **18.00** SOKO Stuttgart. Série. **19.00** heute. **19.25** Notruf Hafenkante. Série. Letzte Worte.

20.15 DIE BERGRETTER

Série. Drame. All. 2016. Saison 8.
Avec Sebastian Ströbel, Markus Brandl, Luise Bähr, Robert Löhr. Schneeblind.
Valerie, 25 ans, est partie avec le musicien Roland en montagne. Soudainement un brouillard rend la visibilité difficile. Roland perd connaissance après une chute et Valerie se blesse mais arrive à donner l'alerte.

21.45 heute-journal. **22.15** Menschen 2016. Divertissement. Présentation : Markus Lanz. **0.15** Gätjens großes Kino. **0.35** heute+ **0.50** Line of Duty. Série. Schlangengrube.

SWR

10.30 Winter im Südwesten. Doc. **11.15** Winterreise in den Schwarzwald. Doc. **12.00** Um Himmels Willen - Weihnachten in Kaltenthal. Film. Drame. **13.30** Tolle Aussichten - Türme im Südwesten. Doc. **14.15** Eisenbahn-Romantik. Doc. **15.15** Handwerkskunst! Doc. **16.00** Landesschau aktuell. **16.05** Kaffee oder Tee. **17.00** Landesschau aktuell. **17.05** Kaffee oder Tee. **18.00** Landesschau aktuell Rheinland-Pfalz. **18.15** Weihnachtsfieber - Das Christkind wartet nicht. **18.45** Landesschau. **19.30** Landesschau aktuell. **20.00** Tagesschau.

20.15 WEIHNACHTEN AUF DEM LAND...

... ERINNERUNGEN AUS DEM SÜDWESTEN
Documentaire. 1h30.
Autrefois à Noël, les femmes confectionnaient ensemble des couronnes de l'avent et les familles allaient chercher de la mousse dans la forêt pour décorer la crèche. L'orange était un cadeau précieux.

21.45 Landesschau aktuell. **22.00** odysso extra. Doc. **22.45** Wetterkatastrophen - Stürme und Fluten im Südwesten. Documentaire. **0.15** Der Unimog. Reportage.

RTL TELEVISION

6.00 Guten Morgen Deutschland. Magazine. Présentation : Wolfram Kons, Susanna Schumacher. **8.30** Gute Zeiten, schlechte Zeiten. **9.00** Unter uns. **9.30** Betrugsfälle. **10.00** Die Trovatos - Detektive decken auf. **12.00** Punkt 12 - Das RTL-Mittagsjournal. Présentation : Roberta Bieling. **14.00** Der Blaulicht Report. Téléréalité. **15.00** Der Blaulicht Report. Téléréalité. **16.00** Verdachtsfälle. **17.00** Betrugsfälle. **17.30** Unter uns. Feuilleton. **18.00** Explosiv - Das Magazin. Magazine. Présentation : Miriam Biener. **18.30** Exclusiv - Das Starmagazin. Divertissement. Présentation : Frauke Ludowig. **18.45** RTL Aktuell. **19.05** Alles was zählt. **19.40** Gute Zeiten, schlechte Zeiten. Feuilleton.

20.15 WER WIRD MILLIONÄR?...

... DAS WINNETOU-SPECIAL
Jeu. Prés. : Günther Jauch. 2h00.
22.15 Schnapp Dir das Geld! Jeu. Présentation : Annett Möller. **23.15** Anwälte der Toten - Rechtsmediziner decken auf. Magazine. **0.00** RTL Nachtjournal. **0.35** Alarm für Cobra 11 - Die Autobahnpolizei. Série. **3.20** RTL Nachtjournal. **3.45** Explosiv - Das Magazin. Magazine.

LA UNE

4.30 Viva For Life - Live. **11.00** Les Ambassadeurs. Magazine. **12.00** Les feux de l'amour. Feuilleton. **12.40** Quel temps ! **12.55** 13 heures. **13.40** Julie Lescaut. Série. Récidive. **15.15** Une famille sur les bras ! Film TV. Drame. All. 2011. Réalisation : Christine Kabisch. 1h26. Avec Hendrik Duryn, Denise Zich, Nico Liersch, Hanna Höppner. **16.50** Dr House. Série. La vérité, rien que la vérité ? - Celle qui venait du froid. **18.30** Viva for Life. Divertissement. **19.30** 19 trente.

20.30 PROF T

Série. Policière. Fra. 2016. Saison 1.
Avec Mathieu Bisson, Fleur Geffrier, Amir El Kacem, Zoé Félix, Pierre Berriau, Jean Benguigui.
2 épisodes. Inédits.
Nolan, un brillant étudiant en première année de lettres modernes, a disparu. Il est possible qu'il s'agisse d'un acte de désespoir, mais les inspecteurs Lise Doumère et Dan Levasseur découvrent rapidement qu'il s'agit d'une disparition inquiétante. Le professeur T. demande à intégrer de nouveau l'équipe.

22.30 40e Festival International du Cirque de Monte-Carlo. Gala. **0.40** Viva For Life - Live. Divertissement.

RAI UNO

6.00 RaiNews24. **6.30** TG 1. **6.40** Previsioni sulla viabilita. **6.45** Unomattina. **6.50** Che tempo fa. **6.55** Rai Parlamento. Magazine. **7.00** TG 1. **7.30** TG 1 L.I.S. **8.00** TG 1. **9.30** TG 1 - Flash. **9.55** TG 1. **10.00** Storie Vere. **11.05** Tempo e Denaro. **11.50** La prova del cuoco. Magazine. **13.30** Telegiornale. **14.00** La vita in diretta. Talk-show. Présentation : Cristina Parodi, Marco Liorni. **15.00** Torto o ragione ? Série documentaire. **16.30** TG 1. **16.40** TG 1 Economia. **16.50** La vita in diretta. Talk-show. Présentation : Cristina Parodi, Marco Liorni. **18.45** L'eredità. Magazine. Présentation : Fabrizio Frizzi. **20.00** Telegiornale.

20.30 AFFARI TUOI

Divertissement. Présentation : Flavio Insinna. 0h55.
21.25 Per la collana «Purché finisca bene». Magazine. **23.20** TG1 60 Secondi. **23.25** L'importante è avere un piano. Documentaire. **0.55** TG1 - Notte. **1.30** Sottovoce. Magazine. **2.00** Il padre e lo straniero. Film TV. Drame. Ital. 2011. Réalisation : Ricky Tognazzi. 1h40. Avec Alessandro Gassman, Amr Waked, Kseniya Rappoport, Leo Gullotta, Nadine Labaki. **3.50** DA DA DA.

PARIS PREMIERE

9.00 Paris Première boutique. Magazine. Présentation : Pierre Dhostel, Valérie Pascale, Laurence Peraud. **10.15** The Glades. Série. Au-dessus des lois. - Fontaine de jouvence. - Islandia. **12.30** Drôles de dames. Série. L'ange déchu. - En deux temps, trois mouvements. - Sirène d'alarme pour trois sirènes. - Et si on dansait. - Alambic et vieilles querelles. **17.00** Sue Thomas, l'œil du FBI. Série. Les Scorpions. - Le petit soldat. - Vengeance. - L'homme de l'ombre.

20.45 WITNESS

Film. Policier. EU. 1985. VO. Réalisation : Peter Weir. 1h50.
Avec Harrison Ford, Kelly McGillis, Josef Sommer, Lukas Haas, Jan Rubes, Alexander Godunov.
Rachel Lapp, une jeune veuve de la communauté amish, voyage en compagnie de son fils, un garçon d'une dizaine d'années, qui, dans la gare de Philadelphie, est témoin du meurtre d'un policier.

22.55 Usual Suspects. Film. Policier. EU. 1995. VO. Réalisation : Bryan Singer. 1h41. **0.55** The Defenders. Série. Aux armes ! - Cortex. - Que justice soit faite. **3.05** Programmes de nuit. Magazine.

PLANETE +

6.35 Ice Marathon Man. **7.30** American Pickers - Chasseurs de trésors. **8.50** On n'est pas que des cobayes ! **9.35** Big History - Une nouvelle histoire de l'Humanité. **10.05** Les combattants du ciel. Série documentaire. Le F-16 Fighting Falcon. **11.00** D-day, au cœur des combats. Documentaire. **12.30** Tribus XXI. **14.20** Au cœur du cosmos. Au fil du temps. - Poussières d'étoiles. **16.05** Mystérieuses momies. **17.40** Grandir dans la savane. Documentaire. **18.30** Planète dinosaures. **19.10** Des trains pas comme les autres. **20.10** American Pickers - Chasseurs de trésors. Téléréalité. Franks Holy Grail.

20.55 ILS ONT FILMÉ LA GUERRE EN COULEUR

Série documentaire. Historique. Fra. 2003. Réalisation : René-Jean Bouyer et René-Jean Rouyer. 1h40.
La Libération.
Grâce à une recherche méticuleuse, cette réunion de films tournés en couleur au cours de l'occupation et de la Libération, nous laisse un témoignage précieux sur la France au sortir de l'Occupation.

22.35 Les combattants du ciel. **0.35** Festins imaginaires. Documentaire.

TF1

6.25 Tfou. **8.30** Téléshopping. Magazine. Présentation : Marie-Ange Nardi, Alexandre Devoise. **9.00** Tfou. **10.15** Marié avant Noël. Film TV. Comédie sentimentale. EU. 2012. Réalisation : Gary Yates. 1h30. **12.00** Les 12 coups de midi ! Jeu. **13.00** Le 13h. **13.55** La boum. Film. Comédie sentimentale. Fra. 1980. Réalisation : Claude Pinoteau. 1h45. **15.55** Escapade princière. Film TV. Drame. Can. 2015. Réalisation : James Head. 1h30. **17.25** L'abominable vérité. Film. Comédie sentimentale. EU. 2009. VM. Réalisation : Robert Luketic. 1h36. **19.00** Money Drop. Jeu. Présentation : Laurence Boccolini. **20.00** Le 20h. **20.45** Quotidien express. **20.50** C'est Canteloup.

SÉRIE

20.55
LÉO MATTÉÏ, BRIGADE DES MINEURS
Série. Policière. Fra. 2016. Saison 4.
Avec Jean-Luc Reichmann, Samira Lachhab, Florence Maury, Alexandre Achdjian, Slimane Nebchi.
Hors de contrôle. Inédit.
Léo Mattéï et son équipe cherchent les agresseurs de Cédric, 14 ans, passé à tabac dans un parc. Ils s'orientent vers une piste : la vengeance de la petite amie de Cédric.
Délit de naissance. Inédit.
Cyril, 17 ans, se fait violemment agresser chez lui alors qu'il s'apprête à partir au lycée.

23.05
LÉO MATTÉÏ, BRIGADE DES MINEURS
Série. Policière. Fra. 2015. Saison 3.
Avec Jean-Luc Reichmann, Samira Lachhab, Florence Maury, Alexandre Achdjian.
Secrets de famille.
Une jeune fille de 17 ans se jette par la fenêtre de sa chambre et manque de se tuer. À l'hôpital, on découvre qu'elle est enceinte de sept mois. Prétendant avoir été violée, elle n'a qu'une obsession : se faire avorter malgré le dépassement du délai légal.

0.10 New York, section criminelle. Série. (3 épisodes).

Demain soir
20.55 Divertissement
C'est Noël, tout est permis...

TMC

6.45 Téléachat. Magazine. **8.40** S.O.S Père Noël. Film TV. Comédie dramatique. **10.15** Dernier Noël avant l'Apocalypse. Film TV. Action. **12.05** Friends. Série. **13.35** TMC infos. **13.40** Columbo. Série. Accident. **15.05** Monk. Série. **19.20** Quotidien, première partie. Talk-show. **19.40** Quotidien. Talk-show.

FILM

20.55
THE GRAND BUDAPEST HOTEL ★★★
Film. Comédie. EU. 2013. VM. Réalisation : Wes Anderson. Inédit. 1h40.
Avec Ralph Fiennes, F. Murray Abraham, Tony Revolori, Bill Murray .
Durant l'entre-deux-guerres, Gustave H, le concierge d'un célèbre hôtel européen, se retrouve impliqué dans une histoire de tableau volé.
■ *Voilà un scénario très dense, mais si bien maîtrisé que le spectateur ne reste jamais sur le bord de la route.*

22.50
90' ENQUÊTES
Magazine. Prés. : C. Rousseau. 4h00.
Grand rush des courses de Noël : l'envers du décor.
«90 enquêtes» a suivi des professionnels de la vente pendant les fêtes de Noël.
Noël : au cœur d'un hypermarché en ébullition.
Foire du Trône : la vie incroyable des forains.

HD1

7.40 Petits secrets entre voisins. **9.50** Suburgatory. **11.20** Sous le soleil. Série. **14.25** Les enquêtes impossibles. **17.35** Urgences. Série. **20.55** V pour Vendetta. Film. Aventures. **23.20** Troie. Film. Aventures.

2

6.00 Les z'amours. Jeu. Présentation : Tex. **6.30** Télématin. Magazine. **9.30** Amour, gloire et beauté. Feuilleton. **9.55** Fais pas ci, fais pas ça. Série. Qui a envie d'être aimé ? **10.55** Motus. Jeu. **11.30** Les z'amours. Jeu. Présentation : Tex. **12.00** Tout le monde veut prendre sa place. Jeu. **13.00** 13 heures. **13.55** Les rois du bêtisier. Divertissement. Présentation : Virginie Guilhaume. **15.20** À la maison pour Noël. Film TV. Comédie. **16.55** Le monde de Narnia - Chapitre 3 : l'odyssée du Passeur d'aurore. Film. Fantastique. **18.45** N'oubliez pas les paroles ! Jeu. Présentation : Nagui. **20.00** 20 heures. **20.35** Parents mode d'emploi. Série. **20.40** Vestiaires. Série. La pince.

DIVERTISSEMENT

20.55
PRODIGES
Divertissement. Présentation : Marianne James. 2h20.
Les auditions. Inédit.
«Prodiges» revient avec un nouveau millésime de jeunes virtuoses (chanteurs, musiciens et danseurs). Lors de cette première soirée d'auditions, organisée au théâtre Le Quai à Angers, le jury – la soprano Élisabeth Vidal, le violoncelliste Gautier Capuçon et le danseur Patrick Dupond – départagera quinze jeunes talents âgés de moins de 16 ans, accompagnés par l'Orchestre national des Pays de la Loire.

23.15
TRÉSORS VOLÉS
Série documentaire. Société. Fra. 2016. 0h50.
Dora Maar : où est passée la muse de Picasso ? Inédit.
La sculpture en bronze de Dora Maar, qui était installée au square Laurent-Prache, dans le 6e arrondissement de Paris, a été retrouvée en pleine forêt dans une petite commune, puis exposée en toute bonne foi par la mairie, qui ignorait tout de l'auteur et de la valeur de l'œuvre jusqu'à ce qu'un simple visiteur, lors d'une exposition, la reconnaisse !

0.05 Trésors volés. Série doc.

Demain soir
20.55 Série. Les petits meurtres d'Agatha Christie

NT1

6.00 La villa des cœurs brisés. Téléréalité. **6.45** Téléachat. Magazine. **8.40** NT1 Infos. **8.45** Petits secrets entre voisins. **11.30** La villa des cœurs brisés. **13.35** Grey's Anatomy. Série. **17.10** La villa des cœurs brisés. **19.15** La villa. **20.05** 2 Broke Girls. Série. Et le hold-up. - Et le collier de perles.

FILM

20.55
LES JEUNES ANNÉES D'UNE REINE ★
Film. Historique. Aut. 1954. Réalisation : Ernst Marischka. 1h35.
Avec Romy Schneider, Adrian Hoven, Magda Schneider.
La jeune Victoria mène une vie insouciante et confortable. À la mort du roi Guillaume, elle est appelée à régner sur l'Angleterre et à faire face à de lourdes responsabilités.
■ *Pour voir et revoir Romy Schneider !*

22.55
SISSI FACE À SON DESTIN ★★
Film. Évocation historique. Aut. 1957. Réalisation : Ernst Marischka. 1h47.
Avec Romy Schneider, Karlheinz Böhm, Magda Schneider, Gustav Knuth, Vilma Degischer.

0.55 Dans les coulisses de Miss France. Documentaire.

RMC DÉCOUVERTE HD24

14.25 Bush Alaska. **17.00** Seuls face à l'Alaska. Téléréalité. **20.50** Dans la tête d'un joueur de poker. Documentaire. **21.50** Inside : le corps humain. Documentaire. **23.25** Géants de la construction.

3

6.00 Euronews. **6.30** Ludo. **8.25** Ludo vacances. **8.26** Tom et Jerry : l'anneau magique. Film TV. Animation. EU. 2002. Réalisation : James Tim Walker. 1h02. **12.00** 12/13. **12.55** Météo à la carte. Magazine. **13.50** Rio Bravo. Film. Western. EU. 1959. Réalisation : Howard Hawks. 2h14. **16.10** Des chiffres et des lettres. Jeu. **16.50** Harry. Jeu. Présentation : Sébastien Folin. Spéciale familles. **17.30** Slam. Jeu. Présentation : Cyril Féraud. Le match des animateurs. Invités : Francis Letellier, Hélène Gateau, Laurent Luyat. **18.10** Questions pour un champion. Jeu. Présentation : Samuel Étienne. **19.00** 19/20. **20.00** Tout le sport. Magazine. **20.25** Plus belle la vie. Feuilleton.

FILM TV

20.55
LA MORT D'AUGUSTE
Film TV. Drame. Fra. 2015. Réalisation : Denis Malleval. 1h32.
Avec Jean-Pierre Darroussin, Antoine Duléry, Bruno Solo, Olivia Brunaux, Anne Baudoux.
Paris, 1965. Au cœur des Halles, un restaurant, «Chez l'Auvergnat», dont le fondateur, Auguste, 80 ans, meurt en plein service. Ses trois fils, et surtout ses trois belles-filles, se disputent aussitôt l'héritage. Et parce qu'il est l'associé de son père, Antoine, l'aîné, est aussitôt soupçonné par ses frères et leurs épouses de vouloir les déposséder.

22.30
LA BOULE NOIRE
Film TV. Drame. Fra. 2014. Réalisation : Denis Malleval. 1h33.
Avec Bernard Campan, Virginie Lemoine, Antoine Duléry.
1979. Dans une petite ville française. Vincent Ferreira, marié, trois enfants, est un directeur de supermarché. Complexé par ses origines portugaises modestes, il ne manque qu'une chose à son bonheur : faire partie du Sporting Club, qui réunit tous les notables de la ville. Mais sa candidature est refusée, à cause d'une personne qui vote contre lui.

0.05 Grand Soir/3. **0.35** Le tableau. Film. Animation.

Demain soir
20.55 Divertissement
300 chœurs pour les fêtes

NRJ 12

6.30 Téléachat. **9.40** The Musketeers. Série. **11.45** The Big Bang Theory. Série. **13.30** Tellement vrai. Magazine. **15.35** Une famille pour Noël. Film TV. Comédie. EU. 2007. Réalisation : Craig Clyde. 1h30. **17.20** Un rêve de Noël. Film TV. Comédie. **19.00** Smallville. Série. Pandora. - Le mentor.

FILM

20.55
L'OURS ★★
Film. Aventures. Fra. 1988. Réalisation : Jean-Jacques Annaud. 1h33.
Avec Tchéky Karyo, Jack Wallace.
Une mère ourse meurt écrasée sous un éboulis de rochers. Son petit s'endort contre elle, fait des cauchemars et, au réveil, comprend qu'il lui faut apprendre à survivre, mais le danger guette.
■ *Ce film référence de Jean-Jacques Annaud sur le règne animal est un hymne à la nature.*

22.50
LA MALÉDICTION DE LA PYRAMIDE
Film TV. Action. EU. 2013. Réalisation : Roger Christian. 1h21.
Avec John Rhys-Davies.
Une équipe composée d'archéologues du monde entier se rend en Égypte afin de faire des fouilles autour des pyramides.

0.35 SOS Avalanche. Film TV.

6ter

7.05 Si près de chez vous. **11.45** La petite maison dans la prairie. **15.50** C'est ma vie. **16.55** Malcolm. **20.35** Ravis de la crèche. **20.55** Christmas Battle : les illuminés de Noël. **22.30** Christmas Battle : les illuminés de Noël.

CANAL+

7.00 Cartoon +. **8.35** Mune, le gardien de la Lune. Film. Animation. **9.55** Jamel Comedy Kids. **10.55** Tout schuss. Film. Comédie. **12.30** Le journal du cinéma. **12.40** Le Gros journal. **12.50** Les Paris du globe-cooker. Série documentaire. Les Ashkénazes - Les Séfarades. **13.50** Agents très spéciaux : code U.N.C.L.E. Film. Action. GB. 2015. VM. Réalisation : Guy Ritchie. 1h52. **15.45** Star Wars - Le réveil de la Force. Film. Science-fiction. EU. 2015. VM. Réalisation : J.J. Abrams. 2h16. **18.00** The Tonight Show Starring Jimmy Fallon. Divertissement. Présentation : Jimmy Fallon. **18.45** The Big Bang Theory. **19.10** Le tour du Bagel. **19.30** Balek. **19.40** Jamel Comedy Kids.

SÉRIE

21.00
GAME OF THRONES
Série. Fantastique. EU. 2015. Saison 5.
Avec Lena Headley, Peter Dinklage, Ian Beattie, Dean-Charles Chapman.
Le grand moineau. Inédit.
À Braavos, chez les Sans-Visage, Arya Stark sert le dieu aux Multiples Visages. Pendant ce temps, à Port-Réal, la reine Margaery tente de manipuler son nouvel époux, le jeune Tommen Baratheon.
Les fils de la harpie. Inédit.
À Meeren, les Fils de la Harpie ont l'intention de chasser Daenerys de la ville et de rétablir l'esclavage.

22.45
L'ÉMISSION D'ANTOINE
Magazine. Présentation : Antoine de Caunes. 1h00.
«L'émission d'Antoine» raconte notre époque en établissant le catalogue amusé et indulgent de nos bizarreries. Chaque semaine, en deuxième partie de soirée et en public, l'animateur explore un nouveau thème, accompagné d'Alison Wheeler et de Monsieur Poulpe. Au programme : des invités iconoclastes, la BAF, les play-back de Fred Veïsse.

23.45 Made in Canal+. Magazine. **0.05** Les enquêtes du département V : délivrance. Film. Thriller.

Demain soir
21.00 Film. Alvin et les Chipmunks : à fond la caisse

C8

6.45 Gym direct. **8.00** Téléachat. Magazine. **9.00** Touche pas à mon poste ! **12.05** Les municipaux, la série. **13.20** JT. **13.30** Père et maire. Série. Les liens du cœur. - Votez pour moi. **17.05** Salut les Terriens ! Talk-show. **18.05** Touche pas à mon poste ! Talk-show. Présentation : Cyril Hanouna.

FILM

21.00
DIVIN ENFANT ★★
Film. Comédie. Fra. 2013. Réalisation : Olivier Doran. Inédit. 1h25.
Avec Pascal Demolon, Émilie Dequenne, Géraldine Pailhas, Guillaume de Tonquédec.
Un réveillon de Noël dans une famille très recomposée se transforme en cauchemar absolu lorsque la maîtresse de maison annonce à son mari qu'elle est enceinte. Car elle ignore une chose à son sujet.
■ *Très amusant.*

22.45
LE GRAND BÊTISIER DE NOËL
Divertissement. Présentation : Justine Fraioli, Caroline Ithurbide. 1h50.
Petits dérapages et loupés de stars ou d'anonymes, ce qui les a pris de court et qu'ils auraient préféré oublier, c'est le cadeau de Noël du «Grand Bêtisier» de Justine Fraioli et Caroline Ithurbide.

25

13.00 Ces crimes qui ont choqué le monde. **14.55** Extrême jobs. **15.40** Shipping Wars UK. **17.25** Révélations. **20.55** L'ombre d'un doute. **0.20** Call the Midwife. Une effroyable erreur. - Le remède miracle.

arte

5.10 Thomas Hengelbrock dirige «Le Magnificat» de Bach. Concert. **6.40** La malédiction du faucon. Série. **7.05** Ratatat. **7.35** Arte journal junior. Magazine. **8.00** Oasis urbaines. **8.45** Xenius. Magazine. **9.10** Voyages au bout du monde avec Art Wolfe. **9.35** Rencontres avec le requin blanc. Documentaire. **11.05** L'Italie par la côte. Série documentaire. Les Pouilles. - De Venise à Trieste. **12.35** Les aventures culinaires de Sarah Wiener en Asie. **13.20** Arte journal. **13.35** Le passe-muraille. Film TV. Comédie. **15.15** Aux origines de l'humanité. **17.45** Repas de fête. **18.15** Les trésors de l'Asie du Sud-Est. **19.45** Arte journal. **20.05** 28 minutes. **20.50** Tu mourras moins bête.

SÉRIE

20.55
L'HÉRITAGE EMPOISONNÉ
Série. Drame. Suède. 2014. Saison 1.
Avec Joel Spira, Tanja Lorentzon, Aliette Opheim, Jessica Grabowsky.
Anna-Lisa dirige la pension familiale Waldemar avec son fils cadet Oskar et sa belle-fille Liv. Alors qu'ils préparent l'ouverture de la saison estivale, Anna-Lisa demande à ses deux autres enfants de venir au plus vite. Les retrouvailles sont peu chaleureuses. Anna-Lisa convoque chacun de ses enfants. Ses mots sonnent comme un message d'adieu.

22.55
L'HÉRITAGE EMPOISONNÉ
Série. Drame. Suède. 2014. Saison 1.
Avec Joel Spira, Björn Bengtsson, Aliette Opheim, Jessica Grabowsky.
Béatrice, l'avocate d'Anna-Lisa, a donné un délai supplémentaire de 24 heures aux enfants Waldemar pour qu'ils signent les papiers les engageant à reprendre la pension. Mais Jonna, partie à Lulea, refuse catégoriquement : elle doit parapher dans la journée le contrat qui lancera sa carrière. Oskar se rend chez elle pour la faire changer d'avis.

0.50 Le plus vieux métier du monde. Documentaire.

Demain soir
20.55 Film
Bande de canailles

W9

6.00 Wake up. Clips. **8.30** W9 hits. Clips. **9.55** Glee. Série. Trio. - Un nouveau départ. - Un héros ordinaire. **12.25** Talent tout neuf. Magazine. **12.30** Soda. Série. **12.40** Charmed. Série. **16.40** Un dîner presque parfait. Jeu. **18.50** Les princes de l'amour. Téléréalité. **20.40** La petite histoire de France.

CONCERT

20.55
TOUT LE MONDE CHANTE : LES STARS...
...RELÈVENT LE DÉFI !
Concert. Présentation : Jérôme Anthony, Anaïs Grangerac. 2h05. Inédit. Invités : Nikos, Sandrine Quétier, Stéphanie Renouvin, Bruno Guillon, Patrick Bruel, Kids United, Imany.
W9 rejoint «Tout le monde contre le cancer» pour un concert enregistré à l'Olympia en présence de nombreux artistes et animateurs.

23.00
W9 D'OR
Cérémonie. Prés. : Jérôme Anthony, Erika Moulet. 2h20. Invités : Tal, Maître Gims, Louane, Fréro Delavega, Amir, Kids United, Richard Olinski.
Les W9 d'or récompensent les artistes français les plus écoutés et regardés en 2016. Les gagnants sont désignés sur la base des données certifiées par des organismes référents de la filière musicale.

Chérie 25

9.00 Sans tabou. **11.30** C'est mon choix. **13.30** Le jour où tout a basculé. **17.00** C'est mon choix. **19.05** Tous pour un. **20.55** The Game. Film. Thriller. **23.15** Sunshine. Film. Science-fiction.

M6

6.00 Le vilain petit canard et moi. Film. Animation. Fra. 2006. Réalisation : Michael Hegner et Karsten Kiilerich. 1h28. **7.15** M6 Kid. **9.00** M6 boutique. Magazine. **10.15** Super Hero Family. Série. **11.10** Un Noël (presque) parfait. Film TV. Comédie. **12.45** Le 12.45. **13.10** Scènes de ménages. Série. **13.45** Les 12 cadeaux de Noël. Film TV. Comédie dramatique. EU. 2015. Réalisation : Peter Sullivan. 1h23. **15.20** Autant en emporte Noël. Film TV. Comédie. EU. 2013. Réalisation : Leslie Hope. 1h40. **17.00** Le chien qui a sauvé Noël. Film TV. Comédie. EU. 2012. Réalisation : Michael Feifer. 1h40. **18.35** Objectif Top Chef. Jeu. **19.45** Le 19.45. **20.25** Scènes de ménages. Série.

JEU

21.00
PETITS GÉNIES, À LA DÉCOUVERTE...
...DES ENFANTS PRÉCOCES
Jeu. 1h20. Inédit.
Les enfants appelés «surdoués» possèdent des facultés extraordinaires. Pour découvrir cet univers inédit, une équipe a filmé un grand concours de connaissances auquel ont participé 20 enfant de 9 et 12 ans. Dans ce premier épisode, ils sont testés sur deux épreuves très différentes, une épreuve de culture générale et une redoutable épreuve de mémoire.

22.20
PETITS GÉNIES, À LA DÉCOUVERTE...
...DES ENFANTS PRÉCOCES
Jeu. 1h10. Inédit.
Dans ce deuxième épisode, le concours se poursuit. Les 15 participants encore en lice s'affrontent sur une redoutable épreuve de calcul, préparée par Jacques Bruyant, recordman de France de calcul mental, et une épreuve d'orthographe, encadrée par Guillaume Terrien, champion de France d'orthographe. Seuls 10 enfants continueront le concours.

23.30 Enfants surdoués, quels adultes deviennent-ils ? Documentaire. **0.55** Justified. Série.

Demain soir
21.00 Série
NCIS

C STAR

7.00 Lâche ta couette. Clips. **8.30** Top clip. Clips. **10.30** Top CStar. Clips. **11.00** Top France. **12.15** Top clip. Clips. **13.20** Itinéraire d'un showman : la story de M. Pokora. Documentaire. **15.10** Top CStar. Clips. **16.20** Top club. Clips. **17.30** Top France. Clips. **18.30** Pawn Stars - Les rois des enchères. Téléréalité.

FILM

20.50
ALEXANDRE ★★
Film. Historique. EU-All-Fra-GB-Pays-Bas. 2004. Réal. : Oliver Stone. 2h50.
Avec Connor Paolo, Angelina Jolie.
De sa naissance en Macédoine en 356 avant Jésus-Christ à sa mort, la vie du conquérant Alexandre le Grand, fils de Philippe II et de la reine Olympias, racontée par Ptolémée, un de ses fidèles amis.
■ *Un curieux péplum mi-psychanalytique, mi-spectaculaire, ambitieux et original.*

23.50
INCONTRÔLABLE ★
Film. Comédie. Fra. 2005. Réalisation : Raffy Shart. 1h30.
Avec Michaël Youn, Hélène de Fougerolles, Thierry Lhermitte.
Un jeune homme à l'hygiène de vie exécrable voit, du jour au lendemain, son corps se rebeller et le confronter à une série de situations toutes plus grotesques et humiliantes les unes que les autres.

L'ÉQUIPE

15.15 Football. Saint-Etienne/Nancy. Ligue 1. **17.45** L'Équipe type. **19.25** L'Équipe type vs. l'Équipe du soir. **19.45** L'Équipe du soir. **20.50** Messi. Documentaire. **22.30** L'Équipe du soir.

5

5.20 C dans l'air. Magazine. Présentation : Caroline Roux. **6.30** Zouzous. **9.30** Échappées belles. **10.40** La maison France 5. **11.45** La quotidienne. Magazine. **13.00** La quotidienne, la suite. Magazine. **13.35** Vues d'en haut. **14.25** Terre de Brésil. **15.05** Le Cap, la belle africaine. **16.00** Le Nil éternel. **17.30** C à dire ?! Magazine. Présentation : Axel de Tarlé. **17.45** C dans l'air. Magazine. Présentation : Bruce Toussaint. **19.00** C à vous. Magazine. Présentation : Anne-Sophie Lapix. Invités : Anthony Kavanagh. **20.00** C à vous, la suite. Magazine. Présentation : Anne-Sophie Lapix. Best of. **20.20** Entrée libre. Magazine. Présentation : Claire Chazal. Invité : Dominique Besnehard.

DOCUMENTAIRE

20.50
LES TRÉSORS DE LA HAUTE COUTURE
Documentaire. Société. Fra. 2016. Réalisation : Anne Gauthier. 1h30. Inédit.
Plus que des marques, de nombreux couturiers ont offert à la France un domaine d'excellence : la haute couture. Au Panthéon de la mode, il y a évidemment les créateurs, mais aussi leurs précieux fournisseurs et «petites mains» qui ont su transmettre des savoir-faire séculaires. Ce documentaire dévoile leur patrimoine, leurs techniques et leurs secrets.

22.20
C DANS L'AIR
Magazine. Présentation : Caroline Roux. 1h10.
Caroline Roux invite des spécialistes pour décrypter un thème d'actualité économique, sociale ou politique et confronte les divers points de vue exprimés sur le plateau. Au cours de l'émission sont diffusés trois reportages qui permettent d'enrichir les débats.

23.30 Entrée libre. Magazine. Présentation : Claire Chazal. Invité : Dominique Besnehard. **23.55** Mitterrand - Rocard, la haine et le mépris. Documentaire. **0.50** Arabie Saoudite - Les liaisons dangereuses.

Demain soir
20.50 Série doc. Rendez-vous en terre inconnue

Mirabelle TV

7.00 Face à face. **8.30** Grand tourisme. Magazine. **8.45** Cap à l'Est. **9.45** Charade. Film. Comédie. **11.30** Mirabelle gourmande. Magazine. **13.30** Pause café. Série. **14.30** 1, 2, 3 musette. **15.45** Graoully Mag. **18.00** CI Né Ma. Magazine. **18.15** Terres de France. **19.15** Les cinq dernières minutes.

SÉRIE DOCUMENTAIRE

20.45
ÎLES... ÉTAIT UNE FOIS
Série documentaire. Société. Réalisation : Antoine. 1h00.
L'Océan Indien.
C'est à l'occasion d'un tournage aux Seychelles qu'est née en 1992 notre série «Îles... était une fois». - La Réunion, si magnifique, qu'on l'appelle souvent «l'île intense» ou «l'île à grand spectacle» ?- L'île Maurice, un paradis pour les touristes. - Les Seychelles enfin : nous visiterons les îles hautes.

21.45
M83
Concert. 0h55.
M83 est un groupe de musique électronique français, originaire d'Antibes et très populaire aux États-Unis. Actif depuis 1994, le groupe était composé à l'origine d'Anthony Gonzalez et Nicolas Fromageau. Nicolas Fromageau a quitté le groupe en 2004 et a fondé en 2009 le groupe Team Ghost.

gulli

17.15 Yo-kai Watch. **17.40** Roi Julian ! L'Élu des lémurs. **18.30** Harvey Beaks. **19.00** Trollie. Film TV. Comédie. **20.45** G ciné. **20.50** Chicken Run. Film. **22.15** Fils de Wouf ! **1.35** Foot 2 rue extrême.

4

7.15 Les tortues Ninja. Dessin animé. **8.35** Ultimate Spider-Man. Série. **9.25** Les gardiens de la galaxie. Série. **10.10** Avengers Rassemblement. **11.00** Teen Titans Go ! **12.15** Les défis d'Alfridge. **12.20** Zouzous. **13.35** Lucky Luke : la ballade des Dalton. Film TV. Animation. Fra. 1978. Réalisation : René Goscinny et Henri Gruel. 1h22. **14.55** Lucky Luke : les Dalton en cavale. Film. Dessin animé. Fra. 1983. Réalisation : Morris et Joseph Barbera. 1h22. **16.20** Oggy et les cafards. **16.35** La garde du roi lion. **17.20** Yakari. **17.55** Les As de la jungle à la rescousse ! **18.55** Titeuf. **19.20** Une saison au zoo. Série documentaire. **20.50** Monte le son ! Magazine.

FILM TV

20.55
À LA MAISON POUR NOËL
Film TV. Comédie. Fra. 2011. Réalisation : Christian Merret-Palmair. 1h24.
Avec Virginie Efira, Adel Bencherif, Didier Flamand, Stéphanie Pillonca.
Sarah Moreau est une brillante avocate qui contrôle tout dans sa vie. Son emploi du temps de femme d'affaires ne lui permet pas de laisser quoi que ce soit au hasard, surtout les jours de fête. Et aujourd'hui, c'est Noël. Dans sa journée réglée comme du papier à musique, rien n'a été oublié.

22.30
COMÉDIES MUSICALES : L'HISTOIRE D'UN SUCCÈS
Documentaire. Musical. Fra. 2016. 1h30.
Près de vingt ans après le succès en France de «Notre-Dame de Paris», les comédies musicales sont devenues plus qu'un succès : un véritable phénomène de société. Pourtant, les Français ont mis un certain temps avant d'adhérer à ce genre musical très prisé outre-Atlantique. Retour sur plus de quarante ans de spectacles qui fascinent le public.

0.00 Monte le son ! **0.05** Téléphone, jolie petite histoire. **1.35** Monte le son, le live - Yeah ! Festival

Demain soir
20.55 Film TV
Pinocchio

RTL 9

6.00 Téléachat. Magazine. **12.00** Drôles de gags. Divertissement. **12.10** Le jour où tout a basculé. Magazine. Présentation : Nathalie Fellonneau. **13.05** Les enquêtes impossibles. Magazine. **14.10** Air Collision. Film. Catastrophe. EU. 2012. Réalisation : Liz Adams. 1h32. **15.45** Apocalypse de glace. Film TV. Action. EU. 2013. Réalisation : R.D. Braunstein. 1h29. **17.15** Le jour où tout a basculé. Magazine. **18.10** Top Models. Feuilleton. **19.00** Les enquêtes impossibles. Magazine. **20.05** Le jour où tout a basculé. Magazine. **20.40** Camping-car. Film. Comédie. EU. 2006. Réalisation : Barry Sonnenfeld. 1h39. **22.25** Catch. Catch américain «Raw». **23.00** Catch. Catch américain «Raw». **23.30** Catch. Catch américain «Raw». **0.10** #CatchOff. Série. Double Jeu. **0.30** Fantasmes. Série. **1.00** Libertinages. Série.

EUROSPORT 1

10.15 Ski alpin. Coupe du monde. Slalom géant dames, 1re et 2nde manche. **11.45** Ski alpin. Coupe du monde. Slalom géant parallèle messieurs. **12.45** Ski Freestyle. Coupe du monde FIS. Ski Cross. **15.00** Ski alpin. Coupe du monde. Slalom géant messieurs, 2nde manche. **15.45** Ski alpin. Coupe du monde. Slalom géant dames, 1re et 2nde manche. **17.30** Hors piste. **17.40** Ski alpin. Coupe du monde. Slalom messieurs, 1re manche. En direct. **18.40** Hors piste. **18.45** Eurosport 2 News. **18.55** Ski alpin. Coupe du monde. Slalom géant dames, 1re et 2nde manche. **20.00** Ski alpin. Coupe du monde. Slalom messieurs, 1re manche. **20.30** Hors piste. **20.40** Ski alpin. Coupe du monde. Slalom messieurs, 2nde manche. En direct. **21.45** Hors piste. **21.50** Ski Freestyle. Coupe du monde FIS. Ski Cross. **22.55** Eurosport 2 News. **23.05** Ski alpin. Coupe du monde. Slalom messieurs, 2nde manche. **23.30** Watts Top 10. **0.00** Automobile. Championnat du monde d'endurance FIM.

Votre horoscope du jour

BÉLIER
21 mars - 20 avril

Travail : Vous avez tort de vous laisser aller à vos préoccupations de couple. Vous devez rester concentré sur vos tâches. **Amour :** Vous rétablissez le dialogue entre vous et votre partenaire. Le silence devenait trop pesant. **Santé :** Tonus.

BALANCE
23 sep. - 22 oct.

Travail : Lucidité et rapidité sont les qualités qui vous animent aujourd'hui. Vous faites fi de ce qui peut nuire à votre concentration. **Amour :** Solo, vous pourriez bien faire l'objet d'une rencontre importante sous peu. **Santé :** Le pep.

TAUREAU
21 avril - 21 mai

Travail : Le stress vous envahit et vous n'arrivez pas à en trouver la cause. Vous essayez de penser à autre chose. **Amour :** Vous en voulez toujours à votre partenaire, mais vous acceptez ses excuses. **Santé :** Surveillez votre tension.

SCORPION
23 oct. - 22 nov.

Travail : Vous découvrez une nouvelle facette de votre métier, mais celle-ci ne vous plaît pas beaucoup. **Amour :** Vous passez de bons moments avec vos amis et vous aimeriez que le temps s'arrête pour en savourer chaque seconde. **Santé :** Tonus.

GÉMEAUX
22 mai - 21 juin

Travail : Vous faites le nécessaire pour que vos projets aboutissent et vous aimeriez bien que vos collègues en fassent autant. **Amour :** Vous retrouvez les déclarations enflammées que vous avait écrites votre partenaire. **Santé :** La forme.

SAGITTAIRE
23 nov. - 22 déc.

Travail : Des changements se produisent dans votre activité. Vous prenez les bonnes initiatives pour y faire face. **Amour :** Vous avez enfin trouvé votre équilibre auprès de votre partenaire et vous dégustez votre bonheur. **Santé :** Nervosité.

CANCER
22 juin - 22 juil.

Travail : Vous avez eu raison de ne pas vous fier aux conseils de vos collègues. Vous auriez fait une belle bêtise. **Amour :** Vous avez des tas de choses à faire et vous ne prenez pas le temps de vous poser un peu. **Santé :** Troubles gastriques.

CAPRICORNE
23 déc. - 20 jan.

Travail : Vos démarches et initiatives se révèlent fructueuses. Vous êtes ravi des résultats obtenus. **Amour :** Vous vous interrogez sur les sentiments de votre partenaire, mais vous êtes vite rassuré par sa sincérité. **Santé :** Vitalité.

LION
23 juil. - 22 août

Travail : Vous mesurez la chance que vous avez de travailler dans des conditions humaines et chaleureuses. **Amour :** Votre partenaire vous trouve insupportable. Vous êtes trop souvent sur son dos à lui donner des ordres. **Santé :** Dos à ménager.

VERSEAU
21 jan. - 19 fév.

Travail : Vous avez une importante décision à prendre et vous ne savez pas quoi choisir. Vos collègues vous donnent quelques conseils. **Amour :** Si vous êtes en couple, vous vous apprêtez à faire un grand pas en avant. **Santé :** Faites du sport.

VIERGE
23 août - 22 sep.

Travail : Vous pensez à tort n'avoir que faire des conseils des autres. Mal vous en prend, vous vous retrouvez seul. **Amour :** Votre ami est nerveux et vous lui demandez quelle mouche a bien pu le piquer. Il vous envoie promener. **Santé :** Bonne.

POISSONS
20 fév. - 20 mars

Travail : Ne foncez pas tête baissée dans un nouveau plan. Pesez le pour et le contre avant d'accepter quoi que ce soit. **Amour :** Solo, vous vous satisfaites des aventures sans lendemain qui font votre quotidien. **Santé :** Energie contagieuse.

Jeu concours de la semaine

À GAGNER cette semaine
un iPhone 7 128 Go

- Ecran rétina HD 4,7''
- Nouvel appareil photo 12Mpx
- Résistant aux éclaboussures, à l'eau et à la poussière
- Enregistrement vidéo 4K
- Capteur d'empreinte digitale touch ID intégré au nouveau bouton principal

chaque jour, une nouvelle **CHANCE** de gagner

7		3					5	8
4		A		6	8	1		
8	6		7	B				
		4		2		7	9	6
		8			6	2		
	9			7	1			4
	3	6				C		9
1	4		6		9			2
		5		4		3		

Résolvez ce jeu, découvrez la réponse et participez au tirage au sort :

A B C

Envoyez **RLR514** par **SMS** au **71011**
(0,65 € par SMS + prix d'un SMS x 3)

OU

Par **téléphone** au **0 891 65 20 73** Service 1,99 € / appel + prix appel

Jeu-concours du 19/12 au 01/01/2017 ouvert aux résidents majeurs en France métropolitaine. Les vainqueurs seront tirés au sort parmi les bonnes réponses et personnellement avertis. Les coordonnées des participants pourront être traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06/01/78. Règlement déposé auprès d'un huissier de justice à Lille (59) et disponible sur les sites www.huissier-59-lille.fr et www.adajmedia.com. **Service d'assistance : n° 01 76 77 39 64 ou jeux-concours@adajmedia.com.**

Une grille... ... et des mots

Définitions de la grille (dans l'ordre de la grille) : APPELER – DÉRANGÉES / INDICATION MUSICALE – CORPS D'ARMÉE / ACCEPTÉES À L'EXAMEN – CÉRÉALE / MIS À BOUT – UTILE SUR LA PLANCHE – AGRÉMENTÉES / MASCULINS – SANS TONUS / LET – SANS CESSE – RELAXE / SANS INTERMÉDIAIRE – DISTINGUÉE / QUI EST IMPOSÉ – PRODUCTIVITÉS – ROMANCIER – FRÈRE DE PAPA – FAIRE LA GUERRE – AVANCER DE L'ARGENT – LOMBRIC / IL TOMBE CHAQUE JOUR – NOMBRE DE NAINS / ÉTONNE – BOÎTE À OUI ET NON – SUPER ? / ELLE EST PETITE – HÉGIRE / RÉPONSE À LA MAIRIE – HALTES, ARRÊTS – TÉMOIGNES / REINE ODORANTE – PAS AUTRE PART – PREND L'AIR / BOUCHÉ EN BRETAGNE – POUR DE L'OR / COMME FIEL – ARBRE DE BORD D'EAU – SOUVENT CHERS – PARFUMÉE – POINT CONVENABLE / VERS RELUISANTS – RÉPAND / EXPLICATION DU MYSTÈRE – DESSIN OU MUSIQUE / ARBRE EN INDE – PARTIE DE PIÈCE / À CETTE DAME – BIEN POSSÉDÉ / DEUX DE XII – ... ET APPROUVÉ – REPLACÉES – PIQUANT D'UN PROPOS – DONAX – OCCLUSION

Figures manquantes

Testez votre mémoire. Observez bien le premier alignement de formes, cachez-le et reconstituez-le. Une minute de réflexion doit vous suffire.

Mots croisés

HORIZONTALEMENT : – A – Attitude hautaine et orgueilleuse. – **B** – Il sonne en fanfare. Le premier de la liste. – **C** – Véritablement stupéfiante. – **D** – Symbole du praésodyme. C'est une sorte de linteau. – **E** – Il exprime un gros effort. Ancienne ville d'Asie Mineure, patrie du poète Anacréon. – **F** – N'est pas vraiment net ! Terre-mère. – **G** – Son huile est très parfumée. Travaux d'écoliers. Le matin. – **H** – Il arrose le Maroc. Tout à fait décente. – **I** – Répété au cas où vous auriez mal entendu. Possessif. – **J** – Hisser au sommet. Armée médiévale.

VERTICALEMENT : – 1 – Appareil de plongée. – **2** – Position extrême. Ville russe située sur le cours supérieur non navigable de l'Oka. – **3** – Content de soi. Nymphe des rivières. – **4** – Son goût est fort amer. Pour quatre. – **5** – Sur les nerfs. Lettres prises en sténo. – **6** – Propos qui ne repose sur aucun fondement sérieux. – **7** – Reptiles nageurs couverts d'écailles. – **8** – Nous appartiennent donc. Ile grecque de la mer Egée. – **9** – Elle ne vire pas à tous les coups. Couverts de cadeaux. – **10** – Moment de grande agitation.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B								■		
C										
D			■							
E				■					■	
F		■		■				■		
G					■			■		
H				■						
I						■				
J							■			

Hagar Dunor le Viking

Sachem

Mots à décrypter

_ L _ X _ R
T _ _ _ _ N _
_ _ L L _ T T _ S
C _ _ P _ N _ T T _

Les lettres R, I et E ont été cachées. Complétez les mots suivants pour trouver l'intrus.

Solutions des jeux

Les jeux de l'écrit et du web

■	D	■	D	■	U	■	B	■	F	■	D	■	E
■	E	T	E	R	N	E	L	L	E	M	E	N	T
■	S	E	R	E	I	N	E	■	R	A	C	E	E
D	I	R	E	C	T	E	■	F	■	L	O	T	I
■	G	■	G	U	E	R	R	O	Y	E	R	■	N
O	N	C	L	E	■	V	E	R	■	S	E	P	T
■	E	■	E	S	S	E	N	C	E	■	E	R	E
U	R	N	E	■	O	■	D	E	P	O	S	E	S
■	■	A	S	P	I	R	E	■	A	U	■	T	■
I	C	I	■	A	R	O	M	A	T	I	S	E	E
■	I	N	D	U	■	S	E	M	E	■	A	R	T
O	D	E	■	S	C	E	N	E	■	S	U	■	R
■	R	■	S	E	L	■	T	R	I	A	L	L	E
R	E	C	A	S	E	E	S	■	I	L	E	U	S

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	S	U	F	F	I	S	A	N	C	E
B	C	L	A	I	R	O	N	■	U	N
C	A	T	T	E	R	R	A	N	T	E
D	P	R	■	L	I	N	C	O	I	R
E	H	A	N	■	T	E	O	S	■	V
F	A	■	A	■	E	T	N	■	G	E
G	N	O	I	X	■	T	D	■	A	M
H	D	R	A	■	S	E	A	N	T	E
I	R	E	D	I	T	■	S	I	E	N
J	E	L	E	V	E	R	■	O	S	T

MOTS À DÉCRYPTER
TERRINE - RILLETTES - CRÉPINETTE - L'INTRUS EST : ÉLIXIR.

LOTO – MERCREDI 21 DÉCEMBRE 2016

17 22 25 39 42 • N° Chance 6

	Nombres de grilles gagnantes	Gains par grille gagnante***
5 BONS NUMEROS + N° Chance gagnant	Aucun gagnant.	
5 BONS NUMEROS	1	228 653,20 €
4 BONS NUMEROS	491	1 002,20 €
3 BONS NUMEROS	20 038	10,60 €
2 BONS NUMEROS	284 316	5,30 €
N° Chance gagnant	438 487 grilles à 2 € remboursées.	

JOKER+ 2 118 680 — 142 434 jeux gagnants unitaires à ce tirage

A gagner, samedi 24 décembre 2016, LOTO® de **10 000 000 €***

Votre N° Chance est gagnant lors d'un tirage : Si vous avez aussi les 5 bons numéros vous accédez au JACKPOT. Sinon vous gagnez, en plus de vos gains éventuels, la somme de deux euros*** pour chaque grille comportant le N° Chance gagnant pour le tirage LOTO® ou SUPER LOTO® concerné.

Résultats et informations : 3256 — envoyez LOTO au 61 113 (0,35 € PAR SMS + PRIX SMS)

Les résultats ci-dessus sont communiqués à titre indicatif. Veuillez consulter le Journal Officiel. Les gains sont payables jusqu'à 60 jours suivant le dernier tirage auquel vous participez.

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

EUROMILLIONS – MARDI 20 DÉCEMBRE 2016

13 15 17 21 27 + 2 3

Combinaisons	Tous pays confondus	En France**	Dont Etoile+	à Euro Millions	à Etoile+	à Euro Millions et Etoile+
5 + ☆☆	1	0	NA	61 653 352,00 €	NA	61 653 352,00 €
5 + ☆	14	2	0	67 191,00 €	-- €	67 191,00 €
5	15	3	NA	14 606,20 €	NA	14 606,20 €
4 + ☆☆	67	13	4	1 599,40 €	1 201,50 €	2 800,90 €
4 + ☆	1 583	360	98	72,20 €	11,10 €	83,30 €
3 + ☆☆	2 047	415	90	77,90 €	12,10 €	90,00 €
4	2 543	567	NA	35,50 €	NA	35,50 €
2 + ☆☆	24 069	4 903	1 104	17,30 €	3,30 €	20,60 €
3 + ☆	50 852	10 962	2 762	8,60 €	1,50 €	10,10 €
3	90 651	19 115	NA	9,10 €	NA	9,10 €
1 + ☆☆	108 723	21 892	4 927	10,80 €	3,00 €	13,80 €
0 + ☆☆	NA	NA	7 394	NA	13,00 €	13,00 €
2 + ☆	607 464	130 335	32 323	5,80 €	1,30 €	7,10 €
2	1 117 419	232 047	NA	3,80 €	NA	3,80 €
0 + ☆	NA	NA	196 381	NA	2,30 €	2,30 €

MY MILLION — 1 gagnant en France** à 1 000 000 € — JA 173 8819

Prochains tirages : Vendredi 23 décembre 2016 — A gagner, minimum 17 000 000 €* à EURO MILLIONS + 1 gagnant garanti en France** à 1 000 000 € à MY MILLION

Résultats et informations : 3256 — envoyez EM au 61 113

JOUER COMPORTE DES RISQUES : DÉPENDANCE, ISOLEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

Keno gagnant à vie – Tirages du MERCREDI 21 DÉCEMBRE 2016

Midi : 6 10 11 12 20 22 24 27 28 29 30 41 46 47 50 55 58 59 62 63 — Multiplicateur x 3 — JOKER+ 9 248 325

Soir : 10 12 14 16 22 26 32 33 38 40 42 43 44 45 47 49 56 60 65 70 — Multiplicateur x 1 — JOKER+ 2 118 680

Le Dernier Soldat

Roger Faindt | Roman De Borée

Les sapeurs, les artilleurs, ainsi que toutes les formations techniques de l'armée allemande passaient pour des troupes favorisées, préservées. Raconter qu'il avait ouvert un chemin sous le feu de l'ennemi, armé seulement d'une pelle et de cisailles, qu'il avait perdu tous ses meilleurs camarades en jouant avec des lance-flammes, ces dangereuses bombes à gaz. Une seule balle avait atteint l'un des engins et ils avaient tous brûlés vifs, sauf lui. Viktor avait décidé de se défendre, de combattre à armes égales. Il n'eut guère à attendre pour le faire…

Viktor était tombé et puis plus rien. Il ne se souvenait que du visage de ce Français qui avait blessé son chef d'un coup de pelle dans le ventre avant de le frapper à mort avec le manche et un casse-tête non réglementaire. Viktor atteignit le parapet en titubant. Il s'y agrippa en plantant ses mains dans la terre, en les accrochant au créneau qu'occupait encore un fusil. Il s'en empara, la peur au ventre, le visage haineux de son agresseur toujours dans l'esprit. Muni de son arme, il grimpa à l'échelle que l'ennemi avait renversée sur la berme du côté opposé à la ligne de front. Il s'arrêta à mi-chemin, subitement épuisé, essoufflé. Une douleur atroce irradiait sa tête en lui donnant la nausée, le vertige. Il la toucha du côté où une main invisible lui caressait la peau du crâne de sa chaleur tiède. Viktor saignait de nouveau depuis qu'il avait bougé. Il se hissa avec peine sur les derniers barreaux et, d'un ultime effort, se coucha à plat ventre sur le bord de la tranchée en position de tir. Il mit un certain temps à réaliser que la guerre n'était pas finie et que les petits hommes bleus, qui couraient dans tous les sens en cherchant il ne savait quoi, étaient des soldats. Quand il les compta à travers les explosions et les fumées qui jouaient avec eux, le feu qui consumait sa tête s'était apaisé. L'un d'eux tentait de se relever. Il semblait avoir du mal à le faire.

à suivre...

Le Républicain Lorrain – France Journal – Société Anonyme

Adresse postale : 57777 METZ CEDEX 9 – Tél. 03 87 34 17 89 – Fax : 03 87 34 17 90 – www.republicain-lorrain.fr

Siège social : 3, avenue des Deux Fontaines 57140 WOIPPY – BECM 11899 00201 00022476645 30

Publicité : 366 SAS 101 Boulevard Murat – CS 51724 75771 Paris Cedex 16

Imprimeries Le Républicain Lorrain

Directeur général, Directeur de la publication : Christophe Mahieu
Responsable de la Rédaction : Jean-Marc Lauer
Actionnaire principal : GRLC
N° Comm. parit. : 0319 C 86338
Reproduction interdite de tous les articles sauf accord du journal.

TARIF ABONNEMENT 7 jours/7 (France) par prélèvement Mensuel : 31,00 €
Pour vous abonner Service clients : 0 809 100 399 (Service gratuit + prix appel) – LRLCLIENTS@republicain-lorrain.fr

Imprim'Vert – OJD Presse Payante Diffusion Certifiée 2014 – Audience mesurée par AUDIPRESSE

ARPP autorité de régulation professionnelle de la publicité 11, rue Saint-Florentin - 75008 PARIS

Les remarques : Concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser au ARPP. Concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal.

Noël de joie

la Solidarité au quotidien !

5€

YAB à Tucquegnieux
BENIERE TRAITEUR
Un repas tout compris
à domicile pour
dix personnes

5€

CYCLES WALAS à Metz
Un vélo assistance électrique Gitane

Photos Norbert Mollicone.

5€

LE MARTIN PECHEUR
à Ay Sur Moselle
Un menu découverte
avec champagne
pour huit personnes

Hôtel
Kirchberg

8€

L'ARNSBOURG à Baerenthal
avec Laure et Fabien Mengus
Un repas haute gastronomie tout inclus
pour six personnes et une nuit d'hôtel petit
déjeuner compris en chambre double
pour six personnes au KIRCHBERG

5€

LA FORET
à Amnéville
Un menu
gastronomique
pour six personnes
boissons comprises

5€

CATHELIN FLEURS
Au Ban St Martin
Un an de fleurs

5€

LE GALAXIE
à Amnéville
« Spectacle
Christophe Mae »
deux places
dans les loges
VIP (parking,
open bar et
cocktail
dînatoire)
Dimanche
14 mai 2017

5€

LA MAISON
DE LA RELAXATION
à Metz
Un fauteuil
de relaxation
haut de gamme

FC METZ

5€

FC METZ
Deux ABONNEMENTS
En tribune Nord Haute
valables pour la saison
sportive 2017-2018

5€

MASS AUTOMATIC à Fontoy
Un juke box Menphis MP3

5€

LA XIIEME BORNE à Delme
Un repas pour dix personnes, boissons comprises
et une nuit d'hôtel pour dix personnes en chambre
double petit déjeuner compris
entre le mercredi et le samedi

5€

François LAUTERBACH
Un tableau « Fruits de septembre »

5€

ROYAL PALACE KIRRWILLER
Un dîner-spectacle pour
six personnes « FLAMBOYANT »
et une nuitée en chambre double
petit déjeuner compris pour six personnes
à la COUR DU TONNELIER à BOUXWILLER

Hôtel
La Cour
du Tonnelier

5€

LES TUILERIES à Fey
Un repas gastronomique tout inclus
pour six personnes et une nuit d'hôtel
pour six personnes en chambre
double petit déjeuner compris

Noël de joie
la Solidarité au quotidien !

Saison 2016 2017

Bon de souscription à 8 euros

L'ARNSBOURG ET HOTEL KIRCHBERG ..... x 8 € = ...

Bons de souscription à 5 euros

CYCLES WALAS ..... x 5 € = ...

RESTAURANT LE MARTIN PECHEUR ..... x 5 € = ...

RESTAURANT ET HOTEL LES TUILERIES ..... x 5 € = ...

RESTAURANT LA FORET ..... x 5 € = ...

RESTAURANT ET HÔTEL LA XIIe BORNE ..... x 5 € = ...

YAB BENIERE TRAITEUR ..... x 5 € = ...

LE GALAXIE - CHRISTOPHE MAÉ ..... x 5 € = ...

MASS'AUTOMATIC ..... x 5 € = ...

LA MAISON DE LA RELAXATION ..... x 5 € = ...

CATHELIN FLEURS ..... x 5 € = ...

ROYAL PALACE A KIRRWILLER & COUR DU TONNELIER ..... x 5 € = ...

FRANCOIS LAUTERBACH - TABLEAU ..... x 5 € = ...

FC METZ ..... x 5 € = ...

Total .....

Coupon à renvoyer **accompagné d'un chèque**
à l'ordre de Noël de Joie
à l'adresse suivante :

NOËL DE JOIE - 3, avenue des Deux Fontaines 57140 Woippy

Le tirage au sort aura lieu fin avril 2017.

Nom.....

Prénom.....

Adresse .....

.....

.....

Téléphone (portable si possible) .....

Les gagnants seront avisés personnellement.
Règlement du jeu déposé chez Mes Boob et Petit, huissiers de justice à Metz.

Association Noël de Joie
3 avenue des Deux-Fontaines
57140 Woippy

Marie-Christine REUTER 06 44 17 49 20
Corinne FRANÇOIS 06 75 79 36 30

mariechristine.reuter@republicain-lorrain.fr
corinne.francois@republicain-lorrain.fr

Jeudi 22 décembre
357e jour de l'année
Sainte Françoise-Xavière

Lever : **8H28**
Coucher : **16H41**
0 minute

Lever : **1H24**
Coucher : **13H19**
décroissante

12-01 pleine lune · 19-01 3e quartier · 29-12 lune noire · 05-01 1er quartier

Dicton du jour :
En décembre fais du bois et endors-toi

-1 degré relevé au meilleur de la journée de mardi à Epinal (grisaille tenace)

Précipitations prévues

Sec · Faibles · Modérées · Fortes · Risque de verglas · neige

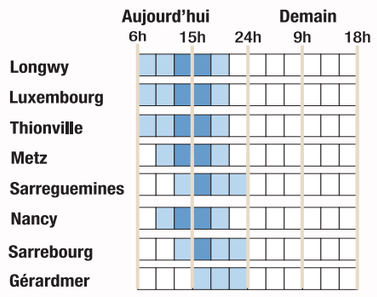

Rétrospective 2014-2016

Comparatif des températures maximales à Metz

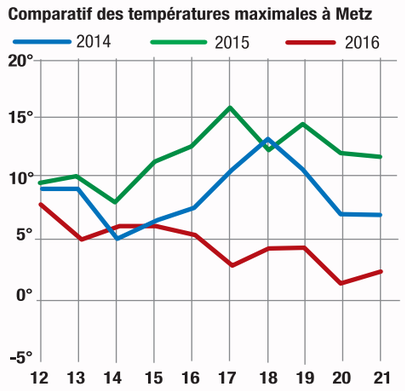

Aujourd'hui

Dégradation pluvieuse

Une perturbation arrivera progressivement par la Meuse dans la matinée puis englobera l'ensemble de la Lorraine d'ici la fin de la journée. Elle apportera des pluies généralement faibles, ponctuellement plus modérées. Elles seront bénéfiques, après cette longue période de sécheresse. Les températures seront en légère hausse.

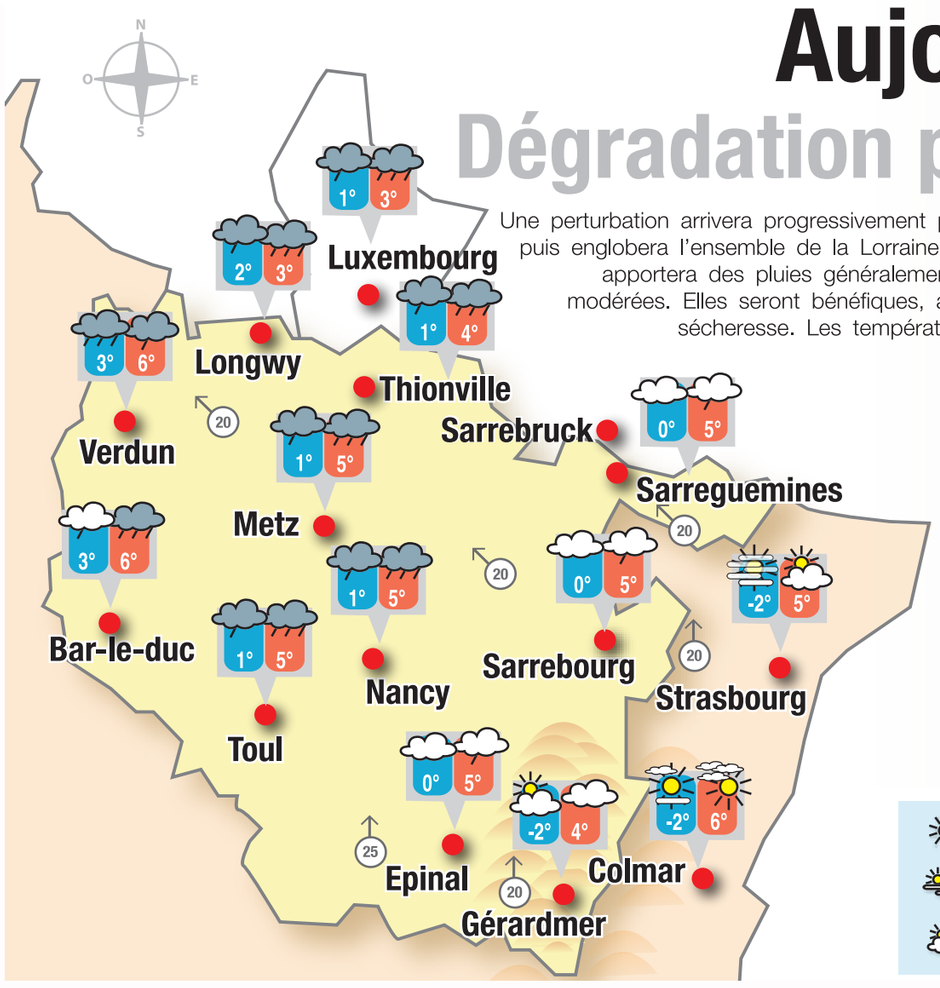

Ce soir

Longwy	5°
Thionville	5°
Metz	5°
Nancy	5°
Sarreguemines	4°
Sarrebourg	4°
Epinal	4°
Gérardmer	3°

Beau temps · Couvert · Neige · Brumes, brouillard · Variable, averses · Forte pluie · En partie ensoleillé · Orageux · Direction et rafales en km/h

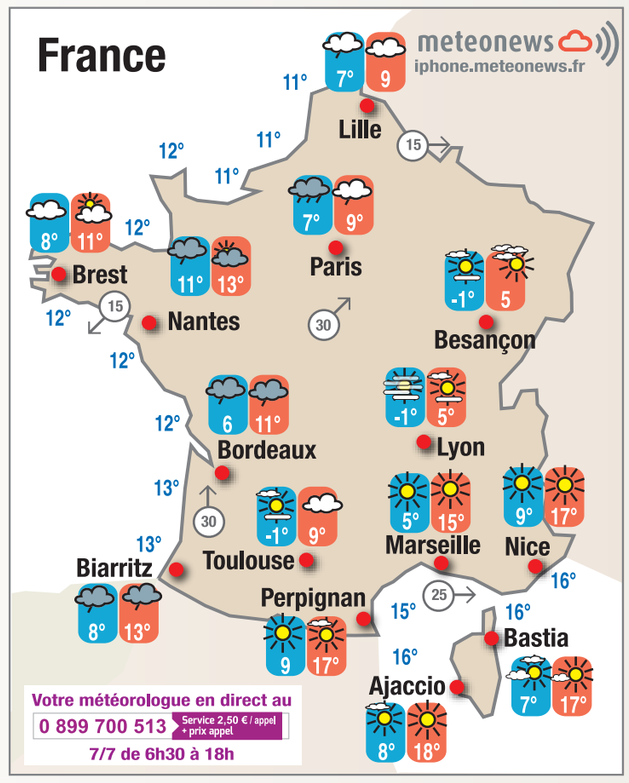

Europe et Bassin méditerranéen

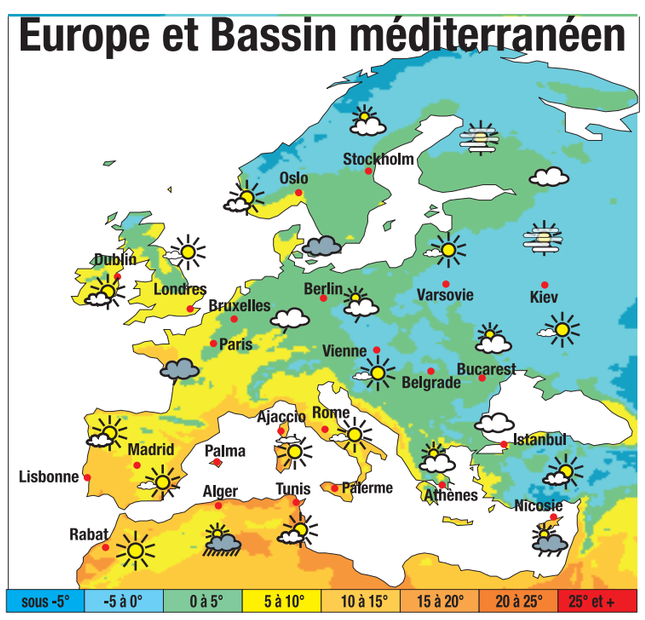

Jours suivants

	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi
	Confiance: 9/10	Confiance: 9/10	Confiance: 8/10	Confiance: 7/10
Sillon Mosellan	5° 7°	9° 10°	5° 8°	9° 11°
Frontières Nord	4° 6°	8° 9°	6° 8°	8° 10°
Moselle-Est	4° 6°	8° 9°	5° 8°	8° 10°
Vosges	3° 5°	4° 6°	3° 6°	5° 7°

Les conditions se montreront plus douces ces prochains mais aussi bien grises et humides avec quelques bruines ou petites pluies. Noël sera au balcon cette année, sans risque de froid, ni de neige.

AMBULANCE - TAXI - VSL
Pour vos transports sanitaires, choisissez
JUSSIEU secours
Un réseau de professionnels proche de vous

FORBACH	03 87 87 20 01
SAINT-AVOLD	03 87 91 21 22
METZ	03 87 35 09 49
LONGWY	03 82 23 42 64
THIONVILLE	03 82 57 15 15

7 jours / 7 - 24 h / 24
afaq ISO 9001 Qualité
779483100

HAPPY KRYSMAS

FAITES PLAISIR À VOS PROCHES !

BON CADEAU
50€*

Krys™

Faites-vous plaisir avec ce bon valable sur l'achat d'une monture solaire avant le 30/06/2017

UN BON CADEAU DE 50 € POUR 40 € SEULEMENT*

* Bon cadeau d'une valeur de 50 €, valable jusqu'au 30 juin 2017, pour l'achat d'un équipement solaire sans correction. Ce bon cadeau est utilisable en une seule fois et uniquement dans le magasin émetteur. Deux bons cadeaux maximum peuvent être utilisés pour un même achat. Bon cadeau cumulable avec les soldes à l'exception de la 2e démarque signalée en magasin. Passé ce délai, il ne pourra ni être remboursé, même partiellement, ni échangé et ne sera plus accepté. Ce bon cadeau n'est pas sécable et ne peut être, ni porté au crédit d'une carte ou d'un compte bancaire, ni faire l'objet d'un escompte ou d'un avoir et ne peut donner lieu à aucun rendu de monnaie. Le bon cadeau n'est ni remplacé, ni remboursé, ni faire l'objet d'une demande d'opposition en cas de perte ou de vol ou de fin de validité. 01/10/2016. KRYS GROUP SERVICES RCS VERSAILLES 421 390 188.

784304300

Krys™
Vous allez vous aimer

LES OPTICIENS KRYS SONT PRÉSENTS À :

CREUTZWALD : Optique Froment - 3, rue de l'Église	03 87 93 58 00	FREYMING-MERLEBACH : 20, r. du Maréchal-Foch	03 87 04 98 01	SAINT-AVOLD : M. Mallarvergne - 16, rue Hirschauer	03 87 92 14 11
CREUTZWALD : C.C. LECLERC	03 87 89 27 94	HAGONDANGE : F.-Mersch - 19, rue de la Gare	03 87 72 05 50	METZ-Technopôle : C.C. Cora Technopôle	03 87 76 94 80
FAMECK : C.C. Leclerc	03 82 57 13 08	LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD Zone C. Cora	03 87 89 36 35	SARREBOURG : 5, rue Napoléon-1er	03 87 03 31 08
FAULQUEMONT : 45, rue de Metz	03 87 29 86 66	LONGWY-BAS : 5, place Général-Leclerc	03 82 24 54 46	SARREGUEMINES : 3, rue Chapelle	03 87 06 18 45
FORBACH : M. Cannard - 77, rue Nationale	03 87 85 05 90	METZ-Centre : M. Gerstenhaber - 21, En Chaplerue	03 87 75 19 41	THIONVILLE : 40, rue de Paris	03 82 54 34 24

Deux personnes blessées en forêt

> En page 2

SRB

Le journal de Sarrebourg
LE RÉPUBLICAIN LORRAIN
et du Saulnois

Jeudi 22 Décembre 2016

www.republicain-lorrain.fr

Aviron : Château-Salins cartonne encore

Photo DR

Les jeunes rameurs indoor de Château-Salins ont encore cartonné aux championnats d'académie qui viennent de se tenir à Metz. Qu'il s'agisse des collégiens (notre photo) ou des élèves du lycée agricole - où la discipline a fait tache d'huile - les couleurs de la ville ont encore été portées haut.

> En page 8

SARREBOURG

Le sapin de Noël, une valeur sûre des ventes

Près de la station de lavage, au carrefour de chez Cora, la vente des sapins de Noël a subi une légère baisse cette année. Photo RL

Symbole phare de Noël, le sapin se décline à l'envie et à toutes les sauces. Artificiel ou naturel, chacun le choisit en fonction de critères bien personnels. Et suivant les opportunités. Les principaux points de vente de Sarrebourg le reconnaissent : le marché ne connaît pas vraiment de baisse. Ce classique de Noël n'a pas pris une ride, mais a su s'adapter aux besoins des consommateurs.

> En page 3

ENVIRONNEMENT

De l'aire protégée dans le Pays de Sarrebourg !

Les élus ont été rassurés d'apprendre, lors de l'assemblée générale du conseil de développement du Pays de Sarrebourg, que l'aire protégée existait déjà sur le secteur. Photo Laurent MAMI

L'aire centrale, dans le projet de biosphère Unesco pour le Pays de Sarrebourg, était source d'inquiétudes chez les élus locaux. Mais point de confinement en vue. Il s'avère que cette aire existe déjà ! Objectif donc pour 2017, préparer le dossier de candidature afin de décrocher le label international « réserve de biosphère ».

> En page 2

PORTRAIT

Léna Belloy : d'un salon du cheval à l'autre

Léna Belloy raconte son aventure dans deux ouvrages : l'un composé de photos, l'autre d'un récit. Photo RL

De 2011 à 2015, Léna Belloy ne regagnait Bacourt que pour la période des fêtes de fin d'année. Le reste du temps, elle parcourait l'Europe de l'est en roulotte. Voilà un an qu'elle ménage sa monture et se concentre sur la diffusion de son récit de voyage. La jeune femme court les salons du cheval.

> En page 2

LOISIRS

jusqu'au 8 janvier

Europa-Park revêt son manteau blanc

Des milliers de sapins aux guirlandes étincelantes animent le décor hivernal d'Europa-Park. Tout est prêt pour accueillir le père Noël. À commencer par l'arène espagnole où « Magic ice – un univers de glace féerique », offre au public une exposition de plus de 30 sculptures de glace et de neige, certaines atteignant jusqu'à 4 mètres. Une belle exposition réunit plus de 200 œuvres originales de l'auteur et illustrateur de livres pour enfants, Janosch. Les activités extérieures de saison sont présentes avec une grande patinoire de 375 m², du ski de fond et des scooters de neiges ou encore une descente en bouée de neige et ski de piste.

Un grand marché de Noël d'antan accueille relieur, orfèvre, restaurateur de poupées anciennes, souffleur de verre... dans le parc du château. Dans un somptueux écrin enneigé, les amateurs de descentes vertigineuses seront toujours comblés, à bord d'Euro Mir, ou dans l'immense sphère argentée Eurosat.

Site : www.europapark.com

« Old Mac Donald's Tractor Fun » une nouveauté du quartier « Irlande - Univers des enfants ». Photo DR

ANIMATIONS

abreschviller

Marche des lumières encore plus brillante

La Marche des lumières se tiendra mardi 27 décembre. La manifestation a connu l'an passé le succès avec 3 000 marcheurs. Cette édition fait le plein de nouveautés sur son parcours de 8 km. Lanternes de Metz, spectacle laser sur l'étang, fée de la nuit, cracheurs de feu, échassiers et lutins musiciens ajouteront au spectacle. Les départs, libres, s'effectueront à partir de 16 h 30 et jusque 18 h, sous le préau du train touristique, à Abreschviller. Les automobilistes profiteront de l'ancienne scierie pour se garer facilement. Le circuit débutera le long de la Sarre puis empruntera le circuit des crèches de Vasperviller. Dans l'église, un spectacle sur les aventures de fèves de cacao est proposé. À l'arrivée, une soupe chaude (comprise dans le prix) sera servie à la salle des fêtes. Petite restauration sur place et sur le parcours. Réservations obligatoires pour les groupes à partir de quatre personnes, sinon souhaitables.

Prix : 3 €. Renseignements : tél. 03 87 24 77 53 ou 03 87 03 11 82.

Les organisateurs demandent aux marcheurs de s'inscrire. C'est obligatoire pour les groupes à partir de quatre. Photo d'archives L. Mami

FAITS DIVERS

niederstinzel

Deux personnes blessées en forêt

Dix-sept pompiers sont intervenus pour secourir les deux blessés. Photo RL

Hier matin, aux alentours de 10 h, deux personnes ont été blessées dans un accident de bûcheronnage à Niederstinzel, Les deux hommes préparaient leur bois de chauffage.

L'un des deux a pu néanmoins prévenir des agriculteurs de Postroff, qui ont appelé les secours et sont venus avec du matériel pour aider lors de l'intervention. Les pompiers de Fénétrange et de Sarrebourg ont pu évacuer rapidement les deux victimes vers l'hôpital Saint-Nicolas de Sarrebourg. Les deux hommes, l'un âgé de 33 ans et l'autre à la retraite, souffrent de lésions diverses.

La gendarmerie de Dieuze est intervenue sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

CULTURE

bacourt

Avaler les pages de son récit comme Léna les kilomètres

D'un salon du cheval à l'autre, Léna Belloy voyage en stop ou en covoiturage. La jeune fille originaire de Bacourt ménage actuellement sa monture dans la perspective d'un nouveau départ.

Léna Belloy a accordé à ses deux juments, Happy et Comète, un congé sabbatique à la ferme parentale de Bacourt. Elles en avaient besoin après des années passées sur les quatre chemins à tirer une roulotte. En attendant, Léna comble le vide qui la remplit en assurant la diffusion de son récit de voyage.

Depuis qu'elle a bouclé sont tour de 6 500 km à travers l'Europe de l'Est en novembre 2015, la jeune femme s'est quand même posée quelques mois dans la Sarthe pour reporter dans son ordinateur le contenu des carnets manuscrits qu'elle a rempli quasi quotidiennement au fil de ses pérégrinations.

« *La première année, j'alimentais mon blog régulièrement,* indique Léna, *mais les trois années suivantes, c'était trop compliqué de chercher à se connecter à Internet, j'ai d'emblée préféré tout consigner dans des carnets.* »

Six mois de recopiage, de relecture et de corrections plus tard, elle a fait éditer deux ouvrages sur ses deniers personnels. L'un consacré aux photos, l'autre au texte. De ce dernier, elle vient de commander 500 exemplaires supplémentaires. « *Sur les salons les gens feuillettent le livre de photos mais achètent généralement le récit de voyage. L'histoire les intéresse autant voire plus que les images* ».

Elle a signé ses premières dédicaces sur la foire artisanale de Delme puis a démarché les organisateurs pour se faire une place sur les salons du cheval de Lyon, Paris et d'Avignon en janvier prochain. Quand elle part, elle emporte toujours quelques exemplaires avec elle pour assurer l'envoi d'éventuelles commandes.

Précis du roulottier

Plus qu'un livre de voyage, Léna a édité un véritable petit précis du roulottier. Un chapitre de conseils pratiques et techniques, schémas d'illustration à l'appui termine l'ouvrage. Au fil des pages, le lecteur retrouve également des dessins et les cartes sur lesquelles Léna s'est amusée à retracer sa route.

Si les chevaux restent pour l'heure à l'arrêt, leur propriétaire a toujours la bougeotte. Elle se contente pour l'instant d'évoluer d'un point cardinal de l'Hexagone à l'autre. Elle revient tout juste du sud où elle a fait tourner un moulin à huile d'olive et s'apprête à rejoindre le marché de Noël d'Épinal dans les Vosges pour y conduire des promenades en calèche.

Léna, sellier de formation, touche à tout dans l'équitation, attend un projet passion qui la retiendrait quelque part quoiqu'elle envisage mal la sédentarisation. Ou qui la conduirait à reprendre la route.

Elle se prend d'ailleurs régulièrement à rêver de rebrousser chemin, à cheval monté cette fois, vers la Roumanie qui lui avait réservé le plus chaleureux des accueils. Dans l'espoir de se remettre en selle, elle conserve un pied-à-terre dans son Saulnois natal.

Claire FIORLETTA.

Renseignements : lenanomade.e-monsite.com

Quatre années durant, du printemps à l'hiver, Léna Belloy avec ses compagnons de voyage successifs, a parcouru en roulotte les campagnes et les routes des pays d'Europe de l'Est, elle en a tiré deux livres de voyage à lire au coin du feu. Photo RL

CINÉMAS

A Fond, *un film de Nicolas Benamou.* Photo DR

À Sarrebourg

À fond. — À 13 h 45 et à 20 h 15.
Assassin's creed. — À 13 h 45 et à 19 h 45.
Norm. — À 14 h et à 16 h.
La bataille géante de boules de neige. — À 13 h 45 et à 15 h 45.
Monster cars (en 3 D). — À 15 h 45 et à 18 h.
Ballerina. — À 14 h.
Rogue one : A star wars Story. — À 16 h et à 19 h 45.
Papa ou Maman 2. — À 17 h 45.
Demain tout commence. — À 20 h.
Vaiana, la légende du bout du monde. — À 16 h 15.
Sully. — À 18 h.
Les Animaux fantastiques. — À 20 h 15.

Renseignements : CinéSar, 18 rue Division-Leclerc, 57 400 Sarrebourg, tél. 03 87 07 07 61 (www.cinesar-sarrebourg.fr).

À Dieuze

Les têtes de l'emploi. — À 20 h 15

Renseignements : Ciné Salines La Délivrance, tél. 03 87 86 06 07.

À Château-Salins

Les animaux fantastiques. — 4 20 h 30

Renseignements : la salle Saint-Jean, 2 rue Poincaré à Château-Salins (www.cinemadechateausalins.skyblog.com).

RL SERVICES

Votre journal

Pour toutes questions relatives à votre abonnement ainsi qu'au portage...
E-mail : LRLCLIENTS@republicain-lorrain.fr
tél. 0809 100 399 (Service gratuit + prix appel).

Agence de Sarrebourg

Rédaction : 54 Grand'rue, 57 400 Sarrebourg, tél. 03 87 03 05 50 (fax 03 87 03 05 55). E-mail : lrlsarrebourg@republicain-lorrain.fr
Photo : lrlphotossarreb@republicain-lorrain.fr
RL-Voyages : guichets ouverts de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 03 87 03 05 40 (fax 03 87 03 05 59).
Publicité : tél. 03 87 03 05 50 (fax 03 87 03 05 43). E-mail : philippe.pernon@republicain-lorrain.fr
Pour Sortir : inscriptions sur www.republicain-lorrain.fr/loisirs/organisateurs

Agence de Château-Salins

Rédaction et publicité : 3 rue Clemenceau, 57 170 Château-Salins, tél. 03 87 05 21 61, (fax 03 87 05 28 74). E-mail : lrlchateausalins@republicain-lorrain.fr
Bureau ouvert au public de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 17 h.

ENVIRONNEMENT

assemblée générale

Réserve de biosphère : l'aire protégée existe déjà

L'aire centrale, dans le projet de biosphère Unesco pour le Pays de Sarrebourg, inquiétait les élus. Dans cette zone, les interventions sont proscrites. Or, elle existe déjà sous différentes formes. Un point positif pour ce dossier.

Réserve. Le mot peut inquiéter, surtout si vous êtes en voiture sans station-service à moins de 100 km ou qu'il vous évoque un sanctuaire.

Sous la volonté de son conseil de développement, le Pays de Sarrebourg pourrait devenir « réserve de biosphère », un label international décerné par l'Unesco.

Or, un territoire « mis sous cloche » avait tout pour inquiéter les élus qui en ont cette vision. « *Ce n'est pas du tout le sens où l'entend l'Unesco* », rassurait Marie-Christine Karas, chargée de mission, lors de l'assemblée générale du conseil de développement du Pays de Sarrebourg. « *Pour employer une métaphore, nous sommes plus dans la réserve de conserves à la cave qu'on laisse en quantité suffisante pour avoir de quoi manger tout l'hiver.* »

Exit donc le sanctuaire ? Encore un point laissait toutefois sceptique : les critères à respecter. Parmi ceux-ci, l'obligation de posséder une aire centrale sous protection juridique, où les interventions humaines sont inexistantes ou quasi.

Or, dans le Pays de Sarrebourg, cette aire, qui peut être partagée en différentes surfaces, existe déjà. Entre les zones sous arrêtés préfectoraux de protection (l'aulnaie de Mittesheim, le Grand Rommelstein), les réserves biologiques domaniales (Grossmann, Grafenweiher) et les îlots de sénescence, 2 % des 993 km² du Pays de Sarrebourg répondent déjà à ces critères.

En 2017, les efforts porteront sur la préparation du dossier de candidature. Photo Laurent MAMI

L'agriculture bien intégrée

Pas besoin de plus pour postuler. « *S'il y a un effort à faire, mieux vaut qu'il porte sur la recherche d'actions en matière de développement durable dans différentes activités* », ajoute la chargée de mission.

L'assemblée générale laissait la parole à Laurent Jacquot, maire de Richeval et président des agriculteurs du canton de Sarrebourg. « *Il est indispensable que l'agriculture soit bien intégrée dans la candidature à la réserve biosphère* », soulignait celui-ci. Il avait amené une courte vidéo présentant une opération rapprochant agriculteurs et habitants, profitable aux deux parties. Une perspective que le conseil de développement souhaite se voir concrétiser, « *l'objectif étant de promouvoir une agriculture durable et proche des habitants et pérenniser les productions et les richesses agricoles du Pays de Sarrebourg, en rapport avec la diversité de ses paysages et de ses écosystèmes* ».

Pour l'année 2017, les efforts porteront sur la préparation du dossier de candidature grâce au travail d'un stagiaire en master 2 spécialisé dans le programme Unesco et biosphère. Alain Marty, président du PETR et du Scot déclarait que « *si on devait s'engager vers la candidature biosphère, celle-ci serait portée par les élus, et donc le PETR* ».

Un encouragement qui permettrait au dossier à gagner en crédibilité auprès de l'Unesco.

Ph. H. B.

En bref...

Des conférences seront organisées pour le grand public, afin de susciter une démarche citoyenne, rejoignant la démarche Réserve de biosphère. Objectif « Zéro phyto », rôle des haies, agroforesterie ou permaculture sont quelques-unes des thématiques qui pourraient être abordées.

L'opération « Arbre remarquable » est inscrite dans le plan de formation des inspections de l'Éducation nationale. Trente professeurs de classes maternelles et élémentaires suivront une formation pour sensibiliser les élèves sur la place de l'arbre dans le paysage, dans ou hors de la forêt.

Face aux résultats encourageants, le speed dating associatif sera renouvelé, avec la mise en place d'un concours de la meilleure action de bénévolat sur le territoire.

L'attractivité territoriale sera au cœur des actions de la commission économie-emploi-formation. L'objectif est d'amener les jeunes à porter un autre regard sur les secteurs des métiers et de faire reconnaître les savoir-faire des entreprises du Pays de Sarrebourg.

Pas de Codev pour Dany Kocher

Le président de la communauté de communes du Pays de Phalsbourg a fait l'impasse sur l'assemblée générale du conseil de développement.

La comcom de Phalsbourg a adhéré à l'agence d'attractivité du Département. « *Il faut concentrer nos efforts au sein d'une seule structure de réflexion. En attendant que des points de vue convergent peut-être à l'avenir, j'ai fait le choix de l'Agence d'attractivité pour appuyer nos réflexions de développement et pour m'y investir. En conséquence je ne participerai pas aux travaux du Codev.* »

URGENCES

Pharmacie de garde
Appeler Résogardes au 3237, 24/24 h.

Médecin de garde
Appeler Médigardes, tél. 0820 33 20 20, de 20 h à 8 h.

Urgences médicales
SMUR : tél. 15.

Police
2, rue Robert-Schuman (tél. 03 87 03 21 63).
Police secours : 17.

Gendarmerie
Rue du Lieutenant-Bildstein (tél. 03 87 03 10 72).

Sapeurs-pompiers
Composez le 18.

SÉCURITÉ — *centre-ville*

La sécurité du marché de Noël renforcé

Les entrées du marché de Noël ont été agrémentées de rochers dissuasifs. Photo RL

Pour répondre à une directive urgente venue du plus haut de l'État, la sous-préfecture de Sarrebourg a demandé mardi à la mairie de sécuriser le marché de Noël de la rue du Musée. Cette demande fait suite à l'attentat perpétré à Berlin.

Hier matin, les services techniques municipaux se sont mis à l'œuvre pour respecter cette injonction. « *Nous avons amélioré l'enrochement des accès au marché et installé des triples barrières* », note Laurent Moors, conseiller délégué à l'animation.

Une réunion s'est tenue l'après-midi avec le maire Alain Marty pour constater l'opération, censée empêcher un camion de pénétrer sur le marché de Noël sarrebourgeois, et prévenir ainsi tout attentat.

TRADITION

La bataille des sapins de Noël : artificiel ou naturel ?

C'est la star de ces fêtes de fin d'année. Le sapin de Noël trône dans de nombreux salons, personnalisés à souhait. Un marché qui se porte bien à Sarrebourg, d'après plusieurs responsables de vente.

Star de l'habitat en cette fin d'année, le choix du sapin de Noël reste très personnel. « *Le nôtre est artificiel* », explique Nicolas Bonvoisin, de Henridorff. Une option dictée par des impératifs pratiques. « *Les chats jouaient dans le sapin naturel, et faisaient tomber toutes les épines* », raconte-t-il. Un problème que lui et sa compagne ont décidé de régler via l'achat d'un sapin artificiel.

Du côté des grandes enseignes, la vente des sapins de Noël reste une valeur sûre de fin d'année. Même si les ventes ne sont pas encore clôturées, le marché se porte bien. « *Nous avons vendu un peu plus de sapins naturels,* précise Didier Ingweiler, responsable non-alimentaire à Cora Sarrebourg. *Pour les artificiels, c'est stable.* »

Près de la station de lavage, un marchand de sapin de Noël s'est installé il y a trois semaines. Cette année, les ventes sont en légère baisse. Les sapins qui ne seront pas vendus partiront « à la poubelle », assure le vendeur. Photo RL

Faire durer la magie de Noël

Les succès du moment : les sapins à Led, qui évitent l'achat de lampes ; les décorations en tout genre (villages illuminés, réassort en déco couleur noir, blanc ou argent, etc.). « *Tous les ans, des nouveautés apparaissent*, analyse-t-il. *Mais difficile de donner des chiffres exacts, nous soldons tout le rayon pour ces derniers jours.* »

Chez Brico E.Leclerc, les ventes dans le secteur des sapins de Noël se portent bien également. Le produit en vogue : le sapin de Noël artificiel, dont les ventes sont en progression de 20 % cette année. « *C'est un marché qui progresse chaque année,* précise Christian Bossler, le directeur. *Ce type de sapin permet aux gens de l'installer dès la mi-novembre. Avec un sapin naturel, ce ne serait pas possible.* » Et les prix sont plutôt attractifs : pour un sapin artificiel d'1,80 m, le prix est fixé à 80 €.

Pourtant, Ophélie Minutello n'en a pas racheté : « *Le sapin de Noël artificiel était cassé, j'ai eu un bon prix pour un naturel* ». Cette maman de deux enfants note la différence. « *Quand on rentre dans la maison, il y a une odeur particulière* », reconnaît-elle. Installé dès le premier week-end de décembre, « *il tient bien, même s'il est un peu sec maintenant* ». Reste à savoir s'il tiendra jusqu'à l'arrivée des Rois mages. Réponse le 6 janvier prochain.

VU ET ENTENDU

Utilisation des pétards

Selon arrêté préfectoral, la vente, le transport, le port et l'utilisation de pétards, artifices élémentaires de divertissement et pièces d'artifices sont réglementés comme suit.
Toute acquisition, cession, transport, vente ou utilisation d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques, quelle qu'en soit la catégorie, est interdite pour les particuliers du 19 décembre au 8 janvier. Avec une exception pour les catégories C1 et K1, pour les professionnels titulaires du certificat de qualification : achat, vente et transport d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques ; utilisation des artifices de divertissement dans le cadre des spectacles pyrotechniques dûment validés par l'autorité préfectorale compétente.

ALLÔ 18

Les interventions des pompiers

Mardi 20 décembre

18 h 25 : Véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) et véhicule secours médical (VSM) pour une détresse vitale à domicile à Réding.

19 h 19 : Véhicule d'interventions diverses et VSAV pour une chute à domicile à Sarrebourg quartier Est.

Mercredi 21 décembre

07 h 56 : VSAV et VSM pour une détresse vitale à domicile à Niderviller.

10 h 02 : Véhicule léger tout-terrain, VSM et VSAV pour une personne en difficulté à Niderstinzel.

11 h 34 : VSAV pour un blessé sur la voie publique à Sarrebourg centre.

12 h 24 : VSM pour une détresse vitale à domicile à Waltembourg.

15 h : Fourgon pompe tonne pour un feu d'installation électrique à Sarrebourg.

AUJOURD'HUI

Expositions

Sculptures et peintures. Ludovic Stricher présente ses sculptures (oiseaux, hommes, animaux...) et Geoffroy Braun expose ses tableaux jusqu'au 2 janvier dans le hall d'exposition du Républicain Lorrain. Tél. 03 87 03 05 50.

Exposition de peintures par James Van der Staeten. Proposée par la maison de la presse. Tous les jours sauf le dimanche de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jusqu'au jeudi 5 janvier. Maison de la presse. Gratuit. Tél. 03 87 03 12 85.

Inscriptions, réservations

Séjour en Bretagne. L'association des retraités du Crédit mutuel organise un voyage en Bretagne du 10 au 17 juin 2017. Il reste des places. S'inscrire auprès de Bernadette Elmerich. Tél. 03 87 03 43 48.

Loisirs

Archives municipales : de 14 h à 18 h sur rendez-vous, 13 rue de la Paix (tél. 03 87 03 68 75).

Bibliothèque : de 10 h à 12 h et de 13 h à 18 h pour les adultes ; de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h pour les enfants, 13 rue de la Paix (tél. 03 87 03 28 52).

Musée : de 14 h à 18 h, rue de la Paix (tél. 03 87 08 08 68).

Office du tourisme : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, place des Cordeliers (tél. 03 87 03 11 82).

Chapelle des Cordeliers (vitraux et parcours de Marc Chagall) : de 14 h à 18 h, place des Cordeliers (tél. 03 87 08 08 68)

Piscine :
Bassin sportif de 12 h à 13 h 45 et de 14 h à 19 h 30
Bassin ludique de 14 h à 19 h 30, chemin d'Imling (tél. 03 87 23 82 61)

Permanences

Vestiboutique de la Croix-Rouge. La Vestiboutique de la Croix-Rouge de Sarrebourg située route de Nancy à Imling, sera fermée du lundi 19 décembre au jeudi 5 janvier.
Réouverture le vendredi 6 janvier. Tous les jours, jusqu'au jeudi 5 janvier. Tél. 03 87 23 71 47.

CONFÉRENCE — *shal*

Du sang picard coule en chaque sarrebourgeois

La dernière conférence de l'année de la Société d'histoire a fait salle comble. Le conférencier Didier Hemmert, directeur des archives municipales de Sarreguemines, a présenté un des aspects du repeuplement de la région de Sarrebourg et des localités situées sur la route royale au XVIIe siècle. Ceci après les dévastations occasionnées par les guerres qui avaient vidé la région de ses habitants.

Des colons venus de Picardie, plus précisément de la Thiérache, au nord de l'Aisne, ont émigré à cette époque, par familles entières. Ces pionniers-défricheurs se sont implantés dans de nombreuses localités, comme Buhl, Danne-et-Quatre-Vents, Bickenholz, Rorbach-lès-Dieuze.

Au fil du temps, leurs noms d'origine se sont transformés, souvent au gré de leurs migrations. Il semble qu'ils aient été très mobiles.

Selon le conférencier, un trait de leur caractère était d'être querelleurs, ce qui apparaît dans les documents de l'époque. En définitive, au cours des générations, ils se sont assimilés avec les autochtones et les populations migrantes venues de Suisse, du Tyrol et du sud de l'Allemagne.

En conclusion, on peut comprendre que les Picards ont fait souche dans nos régions et que chacun a probablement un peu de sang picard en lui.

Le président de la Shal Roland Kleine a présenté le conférencier. Photo RL.

SOLIDARITÉ — *lycée mangin*

Les élèves au secours des plus démunis

Les élèves étaient mobilisés pour la bonne cause. PhotoDR

Les élèves du conseil de vie lycéenne du lycée Mangin, représentés par Pierre Kidzié et Yanis Boudhane, ont été à l'initiative d'une collecte de denrées alimentaires, au profit de la Croix-Rouge de Sarrebourg. Leurs camarades ont apporté 88 kg de denrées.

Ces produits alimentaires vont rapidement rejoindre l'épicerie sociale. En 2016, la Croix-Rouge a distribué plus de 145 tonnes de produits de première nécessité à environ 140 familles en état de précarité.

Les élèves membres de la Maison des lycéens ont été également heureux de pouvoir remettre un chèque d'un montant non négligeable aux Restos du cœur, résultant d'une vente de roses en chocolat pour la Saint-Valentin des années précédentes.

Les lycéens démontrent qu'ils savent être actifs et aider les plus démunis du Pays de Sarrebourg en leur permettant de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

DEMAIN

Randonnées, balades

Marche nordique à Niderviller. Sortie de 2 heures proposée par le club vosgien de Sarrebourg-Abreschviller. Départ au centre socioculturel ou rendez-vous au port de plaisance Kühnle. Il y aura deux groupes de niveau. Guide : Jeannine Haffner 06 42 25 07 13. À 13 h 30. Centre socioculturel. Gratuit. Tél. 06 71 47 21 10.

BLOC-NOTES

SARREBOURG

Fermeture de la sous-préfecture
L'ensemble des services est fermé. Les horaires habituels demeurent inchangés durant la période de fin d'année.
> Lundi 26 décembre.

Circulation
Stationnement et circulation interdits en raison des animations de Noël.
> Mardi 27 décembre. Rue du Musée.

Défenseurs des droits
Un délégué du défenseur des droits tient une permanence tous les 2e et 4e mercredis du mois de 9 h 30 à 12 h à la sous-préfecture. Sur rendez-vous.
Tél. 03 87 25 74 40

Shal
La SHAL (société d'histoire et d'archéologie de Lorraine) tient ses permanences tous les mercredis de 9 h à 11 h au 1 avenue Clemenceau.
> Tous les mercredis. Jusqu'au mercredi 28 décembre.
Tél. 03 87 23 78 53
shalsarrebourg@wanadoo.fr

Amnesty international
Les réunions du groupe se tiennent le 1er mardi de chaque mois, la prochaine aura lieu mardi 3 janvier à 18 h, en salle extension n° 1 du centre socioculturel.
Tél. 06 25 92 70 35.
À partir du mardi 3 janvier > tous les premiers mardis de chaque mois. Centre socioculturel. Tél. 06 25 92 70 35

UIACVG
Permanence de l'UIACVG (Union des invalides, anciens combattants et victimes de guerre) de Sarrebourg et environs tous les 1er vendredi du mois de 9 h 30 à 12 h au restaurant chez l'Ami Fritz.
À partir du vendredi 6 janvier.

NUMÉROS

Services
Dépannage électricité : tél. 09 726 750 57.
Dépannage gaz : tél. 08 10 43 30 57.

Administrations
Mairie : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, 1 avenue Général-de-Gaulle (tél. 03 87 03 05 06).
Sous-Préfecture : ouverture au public de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h au 8 rue Robert-Schumann (tél. 03 87 25 74 40).
CPAM : 13 avenue du Général-de-Gaulle de 8 h à 12 h sur rendez-vous et de 13 h à 17 h (tél. 36 46).
CRAV: (tél. 39 60).
Pôle emploi : 2bis Terrasse de Bretagne (composez le 3949). Ouverts au public de 8 h 15 à 12 h 15.
PAIO : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, 11 rue Erckmann-Chatrian (maison de l'emploi), tél. 03 87 23 63 36.
Tremplin Bleu : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, 11 rue de la Poste (tél. 03 87 03 48 44).
CIO : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, 7 rue du Château d'Eau (tél. 03 87 23 74 33).
Maison de l'emploi : 11 rue Erckmann-Chatrian, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (tél. 03 87 07 05 20).
Cyber-base emploi : 11 rue Erckmann-Chatrian, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (tél. 03 87 07 05 21).
Centre socioculturel : quartier Malleray de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h (tél. 03 87 23 67 94).

Social
Croix-Rouge française Sarrebourg : tél. 03 87 23 71 47.
Croix d'or: tél. 03 87 25 48 45.
Permanence de l'assistante sociale : de 8 h 30 à 11 h 30 au service social de la CPAM (tél. 03 87 03 08 21).
CLIC : assistance à la personne âgée (tél. 03 87 03 58 09).
Relais des futurs, jeunes parents et parents : de 16 h à 18 h au centre socioculturel (tél. 03 87 23 48 94).
Centre médico-social : Villa Weyerstein (tél. 03 87 03 09 11).
AAPHA : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (tél. 03 87 03 38 10).
Soins aux personnes âgées : tél. 03 87 23 93 54.
Secours aux futures mères : Mme Laurent (tél. 03 87 03 68 16).
SOS amitiés : tél. 03 87 63 63 63.
Alcooliques anonymes : tél. 06 85 74 36 63.
Groupes Familiaux Al-Anon : Aide à l'entourage du malade alcoolique (7j/7 - 24h/24), tél. 06 01 93 01 54.

Pratique
Halte-garderie : de 7 h 45 à 18 h 15, 22 avenue Fayolle (tél. 03 87 23 71 54).
Relais assistantes maternelles : de 8 h à 12 h et sur rendez-vous de 13 h 30 à 17 h 30, 17 avenue Fayolle (tél. 03 87 03 55 13).

ASSOCIATION — *rotary-club*

Un gouverneur en visite au rotary Sarrebourg

Le Club rotary de Sarrebourg a reçu la visite du gouverneur Jacky Chef.

En charge du suivi de ses 65 clubs rotariens de la Lorraine et de la Haute-Marne, Jacky Chef a rencontré les responsables du club de Sarrebourg afin de faire le point sur les activités, et particulièrement sur les actions de solidarité du Club.

Jean Grosse, président du Club 2016-2017, a remis au nom de tous les membres plusieurs chèques qui viendront soutenir différentes actions.

La lutte contre la poliomyélite est un combat commun de tous les clubs du monde. Cette maladie est sur le point d'être éradiquée, seuls trois foyers subsistent encore sur la planète.

Une aide à la Fondation du Rotary International qui vient de fêter ses 100 ans d'existence.

À noter aussi la réalisation du dossier d'assainissement et d'adduction en eau potable avec une région du Cambodge.

Audrey Portier a été parrainée par un membre du club a été intronisée lors de la visite du gouverneur. Photo RL

Si le club de Sarrebourg soutient la Croix-Rouge de la ville et les Restaurants du cœur, il soutient aussi l'association Pierre-Clément qui accompagne la fin de vie.

Une aide particulière a été faite à Amélie, maman de Nolan. Le chèque a été remis ce même soir en présence de tous les membres et particulièrement du gouverneur. Nolan souffre du syndrome d'Omenn. Cette aide permettra l'acquisition d'une machine à écrire en braille.

Le Club s'est enrichi d'un nouveau membre. Audrey Portier, intronisée lors de cette soirée. À cette occasion, le président a rappelé ce qu'est le rotary, mais aussi ses objectifs : « *Le rotary est une organisation de chefs d'entreprise, de commerçants, d'artisans, de fonctionnaires et de membres de professions libérales qui sont déterminés à maintenir une conduite éthique au sein de leurs professions. Les rotariens savent que leurs efforts, sous le signe de l'idéal de servir, peuvent faire progresser l'entente entre les peuples et la paix.* »

Le gouverneur, Jacky Chef, a présenté les actions du Rotary mondial, dont les actions du district de la zone de Sarrebourg. Françoise, son épouse, a expliqué le but de son action menée à l'égard des jeunes créateurs d'entreprise.

URGENCES

Pharmacie de garde
Appeler Résogardes au 3237, 24/24 h.

Médecin de garde
Appeler Médigardes, tél. 0820 33 20 20 pour les habitants de Moselle et le 03 69 55 33 33 pour les habitants d'Alsace, de 20 h à 8 h.

Urgences médicales
SMUR : tél. 15.

Gendarmeries
Phalsbourg : route des Glacis (tél. 03 87 24 10 08).
Dabo : rue Fontaine (tél. 03 87 07 40 06).
Autoroute : tél. 03 87 24 44 70.

Sapeurs-pompiers
Composez le 18.

AUJOURD'HUI

Collectes

Phalsbourg. *Collecte de sang.* Sont également invités les donneurs de Phalsbourg, Bois de Chênes, Buchelberg et Dane-et-4-Vents. De 17 h à 20 h. Salle des fêtes Trois Maisons.

Expositions

Arzviller. *Albums, jeux et jouets rétros.* Exposition proposée par les médiathèques intercommunales Arzviller et Phalsbourg, les mardis de 16 h à 20 h, les mercredis de 10 h à 12 h et les vendredis de 14 h à 17 h, jusqu'au vendredi 30 décembre. Médiathèque intercommunale. Gratuit. Tél. 03 87 24 40 40.

Saverne. *Marché Culturel de Noël.* Marché Culturel de Noël. Tous les jours de 14 h à 18 h, jusqu'au vendredi 23 décembre. Au château des Rohan. Tél. 03 88 71 52 91.

Marchés, brocantes, vide-greniers

Saverne. *Marché culturel de Noël.* En parallèle du marché de Noël de Saverne 4 commerçants ambulants indépendants proposent au château des Rohan livres, BD, CD, DVD, jouets, neufs ou d'occasion. De fabuleuses idées cadeaux, des objets culturels insolites anciens ou récents et un grand choix d'articles pour petits et grands. Tous les jours de 14 h à 18 h, jusqu'au vendredi 23 décembre. Au château des Rohan. Gratuit. Tél. 03 88 89 23 20.

Permanences, ouvertures et fermetures exceptionnelles

Dannelbourg. *Fermeture de la mairie.* Une permanence se tiendra le 31 décembre de 10 h à 12 h en vue des inscriptions sur les listes électorales. Toute personne intéressée par cette inscription devra se munir d'une pièce d'identité. Tous les jours, jusqu'au vendredi 30 décembre. Mairie. Tél. 03 87 25 30 03.

Hangviller. *Fermeture de la mairie.* Une permanence exceptionnelle est assurée le 31 décembre de 10 h à 12 h pour les inscriptions électorales. Tous les jours, jusqu'au lundi 2 janvier. Mairie.

Mittelbronn. *Fermeture de la mairie.* Une permanence sera assurée par le Maire, les vendredis 23 et 30 décembre 2016 et le samedi 31 décembre 2016 de 10 h à 12 h pour les inscriptions sur la liste électorale. Mairie.

Permanences, ouvertures et fermetures habituelles

Drulingen. *Bibliothèque.* Les lundis de 15 h à 17 h 30, les mercredis de 14 h à 17 h et les vendredis de 16 h à 18 h 30, jusqu'au vendredi 30 décembre.

Phalsbourg. *La mairie de Phalsbourg vous accueille.* Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et les samedis de 10 h à 12 h, jusqu'au vendredi 30 juin. Mairie. Tél. 03 87 24 40 00.

Randonnées, balades

Saverne. *Féerie d'Hiver à Saverne :* Sentier de Lumières. Tous les jours de 16 h à 22 h, jusqu'au vendredi 23 décembre. Centre-ville. Gratuit. Tél. 03 88 71 52 91.

Sports, sports de loisirs

Saverne. *Patinoire* le 24 et 31 décembre fermeture à 17 h. Tous les jours de 14 h à 19 h, jusqu'au dimanche 1er janvier. Place du Général de Gaulle. 3 €. Tél. 03 88 71 52 91.

ANIMATION *à phalsbourg*

La médiathèque a l'esprit de Noël !

L'ambiance était aux réjouissances de fin d'année à la médiathèque. Photo RL

Dans le cadre des Noëls de Moselle, la médiathèque de Phalsbourg a organisé sa traditionnelle rencontre intergénérationnelle, ponctuée de moments intenses et hauts en couleurs.

Autour d'une table richement décorée, Danielle Mathieu Baranoff a ouvert les festivités par la lecture de *Les 3 messes basses*, d'Alphonse Daudet. Les enfants du NAP (Nouvelles activités périscolaires) avec Catherine et Julie, les animatrices, ont pris la relève avec des chansons de Noël festives et joyeuses, avant que Bénédicte, à la flûte traversière, ne poursuive en jouant « Douce Nuit ».

Mélanie, à la guitare et au ukulélé, a enchaîné et la fête de se poursuivre entre chansons tantôt graves, tantôt joyeuses, d'autant plus qu'a été fêté l'anniversaire de Nadine, une des lectrices de la médiathèque.

« La surprise est venue de la toute jeune Nina qui m'a chuchoté discrètement à l'oreille qu'elle aimerait chanter « La Bohême » de Charles Aznavour. Soit ! Aussitôt dit, aussitôt chanté et là un ange passe, une étoile se dépose dans notre sapin et Nina nous cloue sur place. La magie opère », raconte Véronique Schmitt, responsable de la médiathèque qui s'en remet à peine.

De nombreux usagers de ce havre de paix, de ce sanctuaire de la lecture et de la culture, étaient venus partager ce joli moment et c'est sous un torrent d'applaudissements que petits et grands artistes, en devenir ou confirmés, ont tiré leur révérence... Pari réussi !

« Il est des moments où les éléments semblent parfaitement s'imbriquer pour créer un instant unique, presque furtif avec juste ce qu'il faut d'ingrédients à la joie, comme un pied de nez aux événements tragiques qui se trament sous des cieux moins heureux », surenchérit Véronique Schmitt, grisée par la joie ambiante.

Horaires de la médiathèque durant les vacances scolaires de Noël : fermeture exceptionnelle samedi 24 décembre. Ouverture : mardi de 14 à 18 h, mercredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h, vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, samedi de 9 à 12 h.

PHALSBOURG

Les lycéens au cœur de la réalité économique

Faire comprendre aux élèves que l'enseignement dispensé en lycée dépasse l'horizon de la classe stricto sensu. Tel était le but des professeurs de lycée Saint-Antoine lors d'une sortie sur le marché d'intérêt national de Rungis.

Les jeunes ont été confrontés à la complexité des échanges commerciaux dans le plus grand marché de produits agricoles au monde. Photos RL

Sur le chemin du retour, les lycéens se sont arrêtés dans l'entreprise Fossier à Reims connue, notamment, pour la fabrication des biscuits roses.

Les élèves de 1re L et ES du lycée Saint-Antoine ont visité le marché d'intérêt national de Rungis et l'entreprise Fossier, une biscuiterie historique de Reims. Les objectifs pédagogiques des enseignants sont multiples et visent en priorité à faire comprendre aux élèves que l'enseignement dispensé en lycée dépasse l'horizon de la classe stricto sensu.

Conformément aux instructions exprimées par le ministère de l'Éducation, il faut davantage rapprocher l'école et le monde économique d'une part, croiser les disciplines et faire ressortir la transdisciplinarité d'autre part. La sortie s'intègre également dans le "parcours avenir" mis en œuvre en 2015 et visant, entre autres, à découvrir le monde économique et professionnel et à développer l'esprit d'initiative de l'élève au contact d'acteurs économiques. Les différentes disciplines étalent sur l'année les différentes séances pédagogiques en fonction de leur programme respectif. Elles impliquent la sortie à des degrés divers, dans les différentes phases d'évaluation, des connaissances, comme la compréhension ou l'expression orales en allemand en janvier et en mai 2017, les TPE de certains groupes ayant choisi un thème d'étude lié à Rungis, les différentes évaluations sommatives en SES et en SVT.

Dans l'antre de Rungis

Au marché de Rungis, les élèves ont découvert les différents pavillons : pavillon de la marée, des fruits et légumes, des fleurs, de la viande et des fromages. Ils ont été surpris par la surface du marché, le fonctionnement du marché et les quantités de produits échangés.

En fin de matinée, l'entreprise Fossier à Reims attendait les élèves du lycée Saint-Antoine pour leur montrer la fabrication des produits Fossier, notamment les biscuits roses. Le contraste de la petite entreprise comparée au gigantisme du marché nationale de Rungis, mais aussi le passage des basses températures à la chaleur des fours ont produit son effet.

Cette sortie a été l'occasion de mieux connaître la réalité économique et sociale et de découvrir le monde de l'entreprise. En organisant cette sortie quasi nocturne, les enseignants ont apporté leurs regards disciplinaires pour développer chez les lycéens des compétences adaptées au traitement de la complexité.

Cinquante-huit membres au Club de la Fanny à Trois-Maisons

Le club de pétanque la Fanny, de Phalsbourg Trois-Maisons, a tenu son assemblée générale au club-house de l'US Trois-Maisons. Le président et secrétaire du club, Jean-Marcel Maillot, élu en 2016 suite à la démission de son prédécesseur pour raisons professionnelles, a remercié tous les membres de l'association pour leur investissement en rappelant que ce sont les adhérents, avec leurs convictions et leur investissement qui font la force de l'association. Il a tenu à remercier les associations amies comme l'association des arboriculteurs de Trois-Maisons ou encore l'US Trois-Maisons qui les accueillent sur leurs infrastructures.

Forte de 58 adhérents, l'association est une amicale. Si on ne peut la comparer aux clubs de licenciés, elle reste le club qui compte le plus d'adhérents dans le cercle Sarrebourg, Sarre-Union, Saverne, s'est-on enorgueilli. Les adhérents ont eu une pensée émue pour un de leurs membres qui lutte contre la maladie.

La plus grande amicale de boulistes du cercle Sarrebourg, Saverne, Sarre-Union se situe à Phalsbourg, Trois-Maisons. Elle a tenu son assemblée générale. Photo RL

Le trésorier Alain Gartiser a ensuite présenté le bilan comptable du club. En 2016, les recettes s'élèvent à 10 711 € pour 2016 avec le report de 2015, les dépenses sont de 7 849 €, le solde est donc bénéficiaire de 2 862 €.

Le commissaire aux comptes présent a donné son quitus sur les comptes jugés « *sincères et réguliers* ». Le montant des cotisations restera inchangé en 2017. Au terme d'un vote, le bureau a été reconduit pour l'année suivante.

Le repas annuel pour les membres du club aura lieu le 21 janvier dans un restaurant phalsbourgeois. Le 4 février à 19 h et le lendemain à 11 h, aura lieu le repas moules-frites, à la salle paroissiale de Trois-Maisons.

MITTELBRONN

Un visiteur prestigieux à l'école

Le dernier jour de classe avant les vacances, le père Noël a rendu sa traditionnelle visite à tous les élèves de l'école.

Les enfants, entourés de leurs enseignants, de l'aide-maternelle et en présence du maire Roger Berger et des secrétaires de mairie, ont accueilli l'illustre hôte, tout de rouge vêtu.

C'est avec émotion et quelque peu intimidés que les écoliers ont interprété quelques chants en son honneur.

Le père Noël a félicité tous les enfants pour cet accueil mélodieux et, en guise de remerciements, leur a remis un sachet de friandises et un livre offerts par la commune.

Avant de les quitter, il leur a promis de revenir l'année prochaine.

Le père Noël a rendu visite aux écoliers. Photo RL

DEMAIN

Bals, repas et thés dansants

Saverne. *Soirée dansante.* Animée par Ma Bonne Étoile. À 20 h 30. Au Mic Mac. 10 €. Tél. 06 06 64 26 22.

BLOC-NOTES

BERLING

Fermeture de la mairie
> tous les jours. Jusqu'au lundi 2 janvier.

Permanence inscriptions sur les listes électorales
> vendredi 30 décembre de 10 h à midi.

BROUVILLER

Fermeture de la mairie
En cas d'urgence, s'adresser à Monsieur le maire ou à l'un ou l'autre de ses trois adjoints.
> Tous les jours. Jusqu'au mardi 3 janvier. Mairie. 75 rue de l'Église.

DABO

Fermeture de la mairie
Pour tous renseignements s'adresser au maire ou à un de ses adjoints dans les villages concernés.
> Samedi 31 décembre de 9 h à midi. Mairie. Place de l'Église. Claudia Weber.
Tél. 03 87 07 40 12

DANNELBOURG

Fermeture de la mairie
Une permanence se tiendra le 31 décembre de 10h à 12h en vue des inscriptions sur les listes électorales. Toute personne intéressée par cette inscription devra se munir d'une pièce d'identité.
> Tous les jours. Jusqu'au vendredi 30 décembre. Mairie. Martin Pierre.
Tél. 03 87 25 30 03

DRULINGEN

Bibliothèque
> les lundis de 15 h à 17 h 30, les mercredis de 14 h à 17 h et les vendredis de 16 h à 18 h 30. Jusqu'au vendredi 30 décembre.

HANGVILLER

Fermeture de la mairie
Une permanence exceptionnelle est assurée le 31 décembre de 10 h à 12 h pour les inscriptions électorales.
> Tous les jours. Jusqu'au lundi 2 janvier.

MITTELBRONN

Fermeture de la mairie
Une permanence sera assurée par le Maire, les vendredis 23 et 30 décembre 2016 et le samedi 31 décembre 2016 de 10h à 12h pour les inscrisptions sur la liste électorale.
> Mercredi 28 décembre.

PHALSBOURG

La mairie de Phalsbourg vous accueille
Fermée le mercredi après-midi en juillet-août.
> Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à midi et de 14 h à 17 h 30 et les samedis de 10 h à midi. Jusqu'au vendredi 30 juin. Mairie. Place d'Armes. La mairie de Phalsbourg. Tél. 03 87 24 40 00 info@phalsbourg.fr

CIFF-CIDFF
Le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIFF-CIDFF) tient une permanence de 14 h à 17 h à la Maison des services Lobau.
> Tous les premiers mercredis de chaque mois. Jusqu'au mercredi 6 décembre. CIFF.
Tél. 03 87 24 27 68.

NUMÉROS

Le Républicain Lorrain
E-mail : lrlsarrebourg@republican-lorrain.fr
Sports : Vincent Berger, tél. 03 87 23 66 21 (e-mail : vincent.berger@cegetel.net).

Services
Dépannage électricité : tél. 09 726 750 57.
Dépannage gaz : tél. 08 10 43 30 57.
Taxis : Steimer (tél. 03 87 24 10 07) et Thomas (tél. 03 87 24 11 40).

Social
Centre médico-social : 17 rue du Commandant-Taillant (tél. 03 87 24 34 44).
Drogue : tél. 08 00 23 13 13.
SOS Cannabis : tél. 08 11 91 20 20.
Info-jeunes : tél. 08 00 49 03 35..

Pratique
Halte-garderie : La Ribambelle, 17 rue du Commandant-Taillant de 7 h 45 à 18 h (tél. 03 87 24 34 79).

MITTERSHEIM

Dernier entraînement pour la section aviron

Peu importe le temps, l'essentiel est de ramer. Photo RL

Les vacances ont sonné pour les membres de la section aviron de l'Union sportive. Le dernier entraînement vient de conclure une première partie de saison très intéressante. En effet chez les jeunes (12-14 ans), l'USM se classe 7e club sur 32 du Grand Est. Les scolaires sont vice-champions de Lorraine en collège et champion de Lorraine en lycée professionnel.

Le club s'est déplacé à Belleville-sur-Meuse, Vichy, Charleville Maizières, Reims, Metz, Nancy,

Les entraînements reprendront début janvier sur le Lac Vert tous les samedis de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30 en vue des compétitions du dimanche.

Pour clore cette saison, le président, Jean-Pierre Gachenot, en a profité pour remercier l'encadrement sportif, Sébastien Roure et Thierry Lebreton-Noyer, ainsi que les parents qui véhiculent régulièrement les jeunes sur les différents sites.

Des élèves bien initiés aux règles du football

École ou sport, les règles de courtoisie sont les mêmes. Photo RL

Après huit séances, les dix-huit élèves de CE2, CM1 et CM2 de la classe de Charlotte Bog-Thomas, se sont retrouvés au tennis couvert de la zone de loisirs pour clôturer le cycle football avant les vacances de Noël.

Avec le soutien de Charles Gachenot, éducateur sportif communal, brevet d'état de football, ces élèves, garçons et filles, ont pu travailler à la fois la théorie, avec explications et échanges autour des règles du jeu (respect de celles-ci, de l'arbitre, des adversaires et attitude sportive) et la pratique du football en vue d'une rencontre interclasses à Réding au mois de juin prochain.

ASSOCIATION

amicale des anciens d'unicoolait à gosselming

Trois nouveaux assesseurs renforcent le comité

Avec plus de 120 participants sur 138 adhérents de l'amicale des anciens d'unicoolait, le quorum était largement atteint pour tenir une assemblée générale consensuelle et festive.

Les anciens d'Unicoolait ont évoqué les sorties prévues pour 2017. Photo RL.

Les anciens d'Unicoolait savent maintenir les liens d'amitié nés au temps de leur activité, quand la coopérative laitière était florissante.

L'assemblée générale des anciens de la coopérative Unicoolait et de Nicolait SA s'est réunie dans la vaste salle des fêtes de Gosselming.

Après avoir salué l'assistance, le président Aimé Kuntzner a remercié de sa présence Marc Hoenen, le directeur actuel d'Unicoolait. Il a aussi exprimé sa reconnaissance à Serge Hick, maire de Gosselming, pour la mise à disposition de la salle.

Puis, le président a donné la parole au trésorier. Jean Kroner a alors communiqué la situation financière de l'amicale, en détaillant les recettes et charges des diverses manifestations et sorties de l'association. Dans la foulée, les vérificateurs des comptes, Martine Dochler et Alfred Faltot, ont attesté de l'exactitude des écritures et sollicité le quitus au trésorier. Les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

Renouvellement du comité

Passant au renouvellement statutaire des membres sortants du comité, le président a cité Jacqueline Muller, Paul Hagen et Aimé Kuntzner.

Tous ont été réélus par consensus. Ils seront reconduits dans leurs fonctions respectives. Par ailleurs, trois nouveaux assesseurs ont été élus. Bernard Bour, Jean-Maurice Gerhard et Alfred Stutzmann viendront renforcer le comité de l'amicale, alors que Martine Dochler et Alfred Faltot acceptent la reconduction de leur mission de commissaires aux comptes.

C'est seulement après les formalités statutaires que le secrétaire-trésorier a rendu compte de la vie associative de l'amicale. Jean Kroner a notamment cité la visite de l'usine des jus de fruit d'Alsace (REA), la traditionnelle participation au carnaval de Sarreguemines et de la rencontre œcuménique au Saint-Ulrich.

Abordant les projets pour 2017, il a annoncé la visite d'une installation de méthanisation en Alsace. Elle aura lieu au printemps, le 9 mars et sera suivie d'un amical festin.

Au seuil de l'été, une sortie aura pour destination Verdun, avec au programme la visite de la maison des dragées Braquier et la découverte de la manufacture de poupées à Etain. Cette excursion aura lieu le14 juin.

Au mois d'août aura lieu la rencontre annuelle de Saint-Ulrich, avec célébration d'un office et déjeuner convivial.

NÉCROLOGIE

Mme Marguerite Vagost

HILBESHEIM. — Nous apprenons le décès de Mme Marguerite Vagost, survenu mardi 20 décembre à Sarrebourg, à l'âge de 80 ans.

Née Harlé, le 20 décembre 1936 à Hilbesheim, elle s'est mariée à René Vagost le 5 mai 1964 à Hilbesheim. De cette union sont nés deux enfants : Mélanie et Clément.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 23 décembre, à 14 h 30, en l'église de Hilbesheim, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Nos condoléances à la famille.

BLOC-NOTES

AZOUDANGE

Fermeture du secrétariat de mairie

En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

> Tous les jours. Jusqu'au samedi 31 décembre. Mairie. Tél. 03 87 86 68 65.

BETTBORN

Mairie fermée

En cas d'urgence, les administrés doivent s'adresser au maire ou à l'un de ses adjoints.

> Tous les jours. Jusqu'au lundi 2 janvier.

Permanence électorale

Permanence pour les inscriptions sur les listes électorales. Présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile sont requis.

> Samedi 31 décembre de 9 h à 11 h. Mairie.

HATTIGNY

Fermeture de la mairie

> Tous les jours. Jusqu'au lundi 2 janvier. Tél. 03 87 24 80 26.

Inscription sur les listes électorales

Permanence exceptionnelle.

> Samedi 31 décembre de 10 h 30 à 12 h 30. Mairie. Tél. 03 87 24 80 26.

OBERSTINZEL

Les 85 ans de Lucie Masson

Lucie Gross a accueilli avec d'autant plus de plaisir la délégation municipale que son fils Arsène en faisait partie. Il est le premier adjoint au maire. Il était accompagné de Willy Sinteff, Georges Henry, Cindy Biasch et Pascale Stock.

Les élus sont venus présenter à Lucie leurs vœux de joyeux anniversaire à l'occasion de ses 85 ans. Ils ont offert à la jubilaire une gerbe florale.

Lucie Grosse est née à Arzviller le 13 décembre 1931. Elle fut tour à tour l'élève de soeur Apolline et du maître Joseph Dage. Elle avait 9 ans lorsqu'Arzviller fut occupé et tremblait dans une cave lorsque le village voisin fut rasé par les Stuka allemands à un kilomètre de sa maison. En 1945, elle devait prolonger sa scolarité d'un an pour obtenir son attestation de certificat d'études, mais en tant que fille d'agriculteurs, elle dut travailler dès lors à la maison chez ses parents.

Une belle et grande famille

Après la libération, elle fit la connaissance de son futur époux, Marcel Masson, lors d'une représentation de théâtre à Arzviller. La troupe locale jouait le Credo de Lourdes. Lucie épousa Marcel le 22 mai 1956, devant l'abbé Victor Kihl et le maire Gabriel Bopp. Le couple donna la vie à six enfants : Jacky, qui allait épouser Régine Bossler, Marie Josée, à présent épouse de Raymond Bernard, Philippe, époux d'Éliane Kurtz, Brigitte, épouse de Freddy Schmitt, Arsène, époux de Véronique Lehrer, et Christiane, épouse de Xavier Schertz.

Tous ont fondé des familles qui habitent dans les environs. Lucie, qui est veuve depuis juillet 2012, a le bonheur de bénéficier de l'affection de dix-sept petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants, dont la petite Jeanne, la dernière, a vu le jour au début de ce mois de décembre. Toutes nos félicitations et nos chaleureux souhaits de joyeux anniversaire

Lucie Masson était entourée de sa famille et des élus pour ses 85 printemps. Photo RL

SAINT-JEAN-DE-BASSEL

La Croix-Rouge joue au père Noël à Hospitalor

À droite, la gouvernante Brigitte De Carli a distribué les écharpes siglées Croix-Rouge. À droite, les deux responsables, Jean-Claude Noirtin et Corinne Weissenbach étaient présents. Photo RL.

Ce fut une première et une surprise. Les résidents de Hospitalor ont fort apprécié la visite de deux responsables de la Croix Rouge de Sarrebourg. Le chargé de mission, Jean-Claude Noirtin, et la bénévole, Corinne Weissenbach, ne sont pas venus les mains vides. Ils ont offert à chaque résident un paquet de chocolats et une grande écharpe bien chaude, portant discrètement le sigle de la Croix-Rouge. Le ténor Bruno Gilson a également chanté quelques belles romances connues de tous.

L'autre facette…

Avant la fête, Jean-Claude Noirtin a fait une courte allocution pour informer les résidents du sens de la démarche, tout en précisant que sa visite est une première, et que d'autres suivront au courant du mois dans les sept autres maisons de retraite du Sud Mosellan. En fait, la Croix-Rouge est surtout connue pour son action dans le domaine du secourisme et de l'épicerie sociale. Mais elle a d'autres facettes, moins connues. Notamment l'action sociale auprès des personnes âgées. Les finalités des visites dans les maisons de retraite sont de développer le lien social avec ces personnes quelque peu oubliées. La Croix Rouge espère aussi établir de bonnes relations avec le personnel des EHPAD. Un autre objectif est le développement de liens intergénérationnels. À voir la belle ambiance régnant dans la salle, tous ces objectifs ont certainement été atteints.

NÉCROLOGIE

M. Jean-Claude Monier

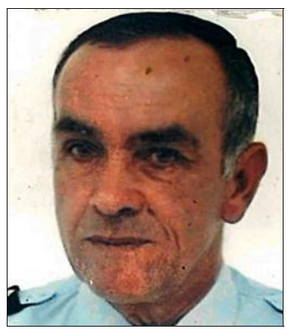

RÉDING. — Nous apprenons le décès de M. Jean-Claude Monier, survenu samedi 17 décembre à Sarrebourg.

Né le 3 juin 1944 à Saint-Chamond (Loire), il s'était marié le 11 août 1967 à Longeville-lès-Saint-Avold à Mme Marie-José née Louis. De cette union sont nés deux enfants : Christophe et Aline. Il avait également la joie de compter quatre petits-enfants : Maëlle, Loïc, Norton et Dayton qui faisaient sa fierté.

Ancien enfant de troupe, il avait fait toute sa carrière dans l'artillerie et avait terminé officier à Phalsbourg. Retraité de l'armé, il avait intégré la réserve de la gendarmerie nationale en tant que chef d'escadron.

Bénévolement, il s'occupait de la défense des intérêts des consommateurs. Très discret et généreux, M. Monier aimait s'investir dans tout ce qu'il entreprenait. Il appréciait aussi le handball, les balades en pleine nature, la danse et les moments en famille.

Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité familiale.

Nos condoléances à la famille.

Mme Marie Streiff

HAUT-CLOCHER. – Nous apprenons le décès de Mme Marie Streiff survenu à Saint-Jean-de-Bassel mercredi 21 décembre, à l'âge de 95 ans.

Née Gantner le 3 septembre 1921 à Haut-Clocher, la défunte avait épousé M. Victor Streiff le 2 février 1948, qu'elle eut la douleur de perdre le 20 janvier 2010. Elle était mère de quatre enfants, Jean, Marie, Marcel et Martine. Elle avait la joie de compter six petits-enfants, Pascal, Philippe, Vincent, Arnaud, Frédéric et Cyril, ainsi que neuf arrière-petits-enfants. Très discrète, elle aimait travailler à la ferme et être entourée de sa famille.

La messe d'enterrement sera célébrée vendredi 23 décembre, à 14 h 30 en l'église de Haut-Clocher, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Nos sincères condoléances à la famille.

WALSCHEID

Les randonneurs ont 702 km dans les jambes

L'heure du bilan de 2016 a sonné pour les marcheurs de l'association des Pas lents. Pas moins de 702 km ont été parcourus lors de 58 sorties !

Pour ne pas faire comme tout le monde, les Joyeux Pas Lents, emmenés par leur président Guy Parisot, ont fait précéder leur assemblée générale par une marche pour bien remplir la matinée.

Guy Parisot, une nouvelle fois, dans son style bien particulier fait de bonhomie et de chaleur mais avec la rigueur qui sied à un ancien policier, a déroulé le bilan annuel de l'association. Il a surtout fait état de l'excellente ambiance qui règne au sein du groupe qui a foulé 702 kilomètres.

Même quand on se retrouve pour l'assemblée générale, chez les Pas lents, on marche d'abord ! Photo RL

On sort par tous les temps

Cette distance a été parcourue lors de 58 sorties. Guy a poussé la précision jusqu'à noter qu'il y en a eu sept pluvieuses, treize par temps couvert et trente-huit par beau temps. Il est encore revenu sur certains moments forts comme la sortie en bus avec visite du château de Haroué, le repas dans une ferme avicole et la visite du site de Sion. Mais aussi sur les sorties au départ de l'étang de Hanau, Haspelscheid, Lemberg, Flechenstein, Sausenrupt, Vexaincourt et Ottenhöffen en Allemagne.

Bien des fois, ils ont été accueillis chaleureusement : à la Schleiff par Marie Thérèse, au col de la Charaille, etc. Le bilan financier a été présenté par le trésorier et a été accepté par l'assemblée.

Les projets

Guy et son comité ont d'ores et déjà prévu le calendrier des sorties pour 2017. Elles continuent à être hebdomadaires, chaque mercredi, par tous les temps. À côté des balades dans les environs, plusieurs longues marches ont été calées, nécessitant des déplacements.

Le président a encore signalé que le Club vosgien de Guebwiller a sollicité le concours de l'association pour une sortie durant un week-end. La réponse était évidente : « *Nous nous ferons un réel plaisir à vous accueillir, vous guider et vous faire découvrir nos merveilleux sites montagnards.* »

HESSE

Au club de l'amitié…

Les anniversaires de septembre à décembre ont été fêtés, et les membres ont tous reçu un cadeau. Photo RL

Les natifs de septembre, octobre, novembre et décembre viennent d'être mis à l'honneur lors de la rencontre du mercredi du Club de l'amitié. Les dames ont accepté, avec le sourire, un cadeau que l'on pourrait qualifier « d'utile » : un lot de torchons de vaisselle. Ne qualifiet-on pas la gente féminine de « fée du logis » ? Le représentant du sexe, dit fort, s'est réjoui de se voir offrir une bouteille de bon vin… qu'il partagera avec sa douce compagne a-t-il annoncé !

La prochaine rencontre bimensuelle est fixée à mercredi 4 janvier, à la salle polyvalente du village. Au programme : cartes et autres jeux de société, sans oublier le partage de la traditionnelle galette des rois.

Les Petits Castors chantent Noël à la Verte-Vallée

À l'approche des vacances de Noël, il est une tradition que nul ne manquerait pour rien au monde chaque année : apporter un peu de joie aux résidents de la Verte-Vallée avant les fêtes.

Les classes de CE2-CM1 d'Isabelle Bourst et de CM1-CM2 d'Olivier Béna, accompagnés de quelques parents volontaires, n'ont pas raté cette immuable visite pour le plus grand plaisir de tous. Un petit tour de chant avait été préparé à l'école depuis plusieurs semaines afin d'être prêt le jour J !

Des célèbres chants aux mélodies plus récentes ou originales ont tournoyé et virevolté dans le lieu de vie pour entrer dans la magie de Noël. Plusieurs élèves ont même lu une histoire de Noël.

Après l'effort est venu le réconfort avec le partage d'un goûter. Des douceurs avaient été disposées sur les tables pour émoustiller les papilles des convives et de leurs hôtes. Les écoliers avaient aussi réalisé un dessin de Noël qu'ils ont offert avant de rejoindre le groupe scolaire en se disant que chacun se retrouverait à l'occasion de carnaval.

Cette démarche s'inscrit pleinement comme une action définie par un axe du projet d'école visant à s'ouvrir à davantage de tolérance et de bienveillance envers les autres, notamment les personnes handicapées.

Encore une belle rencontre entre les élèves du groupe scolaire et les résidents de la Verte-Vallée ! Photo RL

AUJOURD'HUI

Expositions

Dolving : *visite de la crèche* proposée par les Amis du pèlerinage. De 10 h à 17 h. Pèlerinage Saint-Ulrich. Participation libre. Tél. 03 87 07 85 92.

Dolving : *crèche paroissiale* à découvrir jusqu'à la fin du mois de janvier. De 10 h à 17 h. Église Saint-Martin. Participation libre. Tél. 03 87 07 85 75.

Mittersheim : *Le village de Noël et sa crèche géante :* exposition en pleine nature proposée par l'association Arts et métiers. Lavoir. Gratuit. Tél. 06 81 51 79 09.

Réding : *La ronde des jouets,* exposition de jeux et jouets d'hier et d'aujourd'hui. De 15 h à 18 h. Bibliothèque. Gratuit. Tél. 03 87 25 75 60.

Saint-Quirin : *calendrier de l'Avent géant,* réalisé grâce au travail des artisans du bois du Club vosgien de Saint-Quirin. Place de l'église. Gratuit. Tél. 03 87 08 08 56.

Randonnées, balades, visites guidées

Hartzviller : *marche* organisée par le club de marche Les brodequins. À 8 h 30. Parking communal. Participation libre. Tél. 03 87 25 58 51.

Héming : *randonnée à l'étang de Réchicourt,* organisée par l'association Amitié et loisirs. Parcours : col des Français, direction grande écluse, tour de l'étang. Départ en covoiturage. À 13 h 30. Foyer Losson. Gratuit. Tél. 03 87 25 06 90.

Xouaxange : *fenêtres de l'Avent.* Animation organisée par les Couarails. Le 26 décembre le club organise une marche pour revoir toutes les fenêtres, ensuite direction la salle des Églantiers pour se réchauffer autour d'une bonne soupe/saucisses (5 €). De 18 h à 22 h. Rues. Gratuit. Tél. 03 87 07 57 03.

DEMAIN

Cinéma

Blâmont : « *Les animaux fantastiques* », projection du film fantastique américano-britannique de David Yates. À 20 h 30. Cinéma Bon-Accueil. 6 €. 4 € pour les jeunes (- de 14 ans). Tél. 03 83 76 28 28.

Fêtes, carnaval, kermesse

Fribourg : *Parfums d'enfance.* La bibliothèque se pare de ses plus beaux habits de Noël pour enchanter petites et grandes oreilles. Au programme, ateliers bricolage, tatouages, dégustations et spectacle pour s'imprégner de la magie de Noël. À 15 h. Bibliotheque et salle Communale. Gratuit. Tél. 06 30 85 82 95.

Stages, ateliers vacances scolaires

Langatte : *sculpture sur bois et peinture,* atelier proposé par l'association Art et sculpture de Dabo et animé par Daniel Condé, peinture (huile, aquarelle, etc.) avec Mme Roupert. Renseignements : mairie au 03 87 03 13 03 ou Daniel Condé au 06 65 62 85 69. De 14 h à 18 h. Site. Gratuit. Tél. 06 65 62 85 69.

RÉDING

Les Obadiers amusent la foule

La salle des Chevaliers était comble pour cette soirée théâtrale en présence de la troupe des Obadiers. Photo RL

Le temps d'une soirée, la salle des Chevaliers s'est transformée en théâtre. Les planches de la scène ont ainsi eu la visite de la troupe des Obadiers de Dabo qui a tenu une représentation de sa pièce en alsacien « *Unserie fraue streike* ». Organisée par la chorale Saint-Pierre et Saint-Paul de Réding, sous la présidence de Gilbert Oppé, cette soirée théâtrale a connu un grand succès. Une pièce où les femmes, excédées par le comportement de leurs maris plus préoccupés par le foot, la pêche, etc. que par les belles choses de la vie, décident d'entamer une grève conjugale. Une belle soirée de rires pour les spectateurs venus en nombre. La chorale donne rendez-vous dimanche 8 janvier à 15 h, en l'église de Réding pour un concert Noël en faveur de l'association Andlou.

Les enfants apprennent la laïcité

Dans le cadre de la journée de la laïcité à l'école, les enseignants de l'école maternelle La Ruche ont convié les enfants et leurs parents à une petite réception. Les écoliers ont été accueillis en diverses langues avec un goûter international préparé par leurs parents. Au sein de cet endroit laïque, les jeunes ont écouté avec beaucoup de concentration l'exposé de leurs maîtresses sur le mot laïcité.

Photo RL

ENVIRONNEMENT

Déchets

En raison de la Saint-Etienne, lundi 26 décembre, plusieurs collectes de déchets sont reportées.

Ordures ménagères

• Communauté de communes de Sarrebourg Moselle-Sud : la collecte des ordures ménagères (poubelle à couvercle bordeaux) du lundi 26 décembre est reportée au mardi 27 décembre pour la commune de Sarraltroff, Sarrebourg Zone 3, Belles-Forêts, Berthelming, Bettborn, Bickenholtz, Desseling, Dolving, Fénétrange, Fleisheim, Gosselming, Hellering-lès-Fénétrange, Hilbesheim, Mittersheim, Niederstinzel, Oberstinzel, Postroff, Romelfing, Saint-Jean-De-Bassel, Schalbach, Veckersviller et Vieux-Lixheim.

Tri

• Communauté de communes du Pays de Phalsbourg : la collecte des poubelles de tri du lundi 26 décembre est reportée au mercredi 28 décembre pour les communes de Arzviller, Dannelbourg, Dabo, Guntzviller, Haselbourg, Hellert, La Hoube, Henridorff, Saint-Louis, Schaeferhof et Waltembourg.

Fermeture des déchetteries

Les déchetteries de Dabo/Moussey/Nitting/Berthelming/Mittelbronn/Troisfontaines et Sarrebourg seront fermées samedi 24 et 31 décembre ainsi que lundi 26 décembre.

Pour tous renseignements : service du « Pôle déchets » ou www.pays-sarrebourg.fr

N° vert : 0800 807 018 du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h (fermé le jeudi après-midi).

CONTACTS

Pour le secteur de Sarrebourg

BARCHAIN : Claude ROOSEN tél. + fax 03 87 25 00 82 ou 06 81 31 54 86.
BÉBING : Alain BERNIER 03 87 25 08 81 ou 06 20 68 99 32 (anniro@hotmail.fr).
BROUDERDORFF/BUHL-LORRAINE : Jean ACHEREINER 03 87 25 57 72 ou 06 87 36 19 03 (jean.achereiner@wanadoo.fr).
DIANE-CAPELLE : Arnaud OSWALD 03 87 07 13 66 ou 06 83 28 54 02 (arnaud.oswald@orange.fr).
HARREBERG/HARTZVILLER : Jean ACHEREINER.
HAUT-CLOCHER : Christian HENRY 03 87 03 35 87 ou 06 78 00 28 23 (christianhenry03@gmail.com).
HESSE : Céline SYLVESTRY 03 87 23 73 24 (hesse.mairie@wanadoo.fr)
HOMMARTING : Fernande GERARD 03 87 07 91 66 ou 06 36 66 88 43 (fernande.gerard@free.fr).
HOMMERT : Jean ACHEREINER.
IMLING : Marie-Ange MICHEL 03 87 23 83 43 ou 06 45 67 64 66 (adsb-sarrebourg@wanadoo.fr).
KERPRICH-AUX-BOIS : Corinne MATKEVICIUS 03 87 25 01 96 ou 06 99 77 72 35 (corarvy@gmail.com).
LANGATTE : Bernard SIMON 06 11 83 04 90 ou 06 11 11 16 06 (bsimon.langatte@wanadoo.fr).
NIDERVILLER/PLAINE-DE-WALSCH : Jean ACHEREINER.
RÉDING : Gaëtan GENAY 06 69 62 83 27 (gaetan.genay@orange.fr) et Bruno SCHLEININGER 03 87 23 49 22 ou 06 08 30 19 62 (schleiningerb@wanadoo.fr) et Angelo PERRETTA 03 87 07 38 77 ou 06 03 37 14 70 (perretta.angelo@neuf.fr).
SARREBOURG : Alain JOUANNEAU 03 87 07 76 91 ou 06 80 13 66 51 (alain.jouanneau@hotmail.com) et Vincent BERGER (sports) 03 87 23 66 21 ou 06 82 12 73 45 (vincent.berger@cegetel.net) et Ghislain SIGOIRE (football FC Sarrebourg) au 06 89 52 68 12 (ghislainsigoire@orange.fr) et Angelo PERRETTA 03 87 07 38 77 ou 06 03 37 14 70 (perretta.angelo@neuf.fr).
SCHNECKENBUSCH/TROISFONTAINES (Vallérysthal)/WALSCHEID (Sitifort) : Jean ACHEREINER 03 87 25 57 72 ou 06 87 36 19 03 (jean.achereiner@wanadoo.fr).
XOUAXANGE : Hélène HOLWECK 06 77 17 72 52 ou 03 54 83 14 68 (helene.holweck@sfr.fr).

GONDREXANGE

Instants magiques à la bibliothèque

Les enfants ont visité l'exposition « Noël en Europe ». Photo DR

La salle polyvalente servant de cadre à l'exposition « Noël en Europe », organisée par la bibliothèque François De Curel, a accueilli les enfants de la maternelle et du cours préparatoire accompagnés du corps enseignant, et en présence des responsables de la bibliothèque.

Les enfants ont parcouru les tableaux expliquant la vie de chaque pays d'Europe et leurs traditions pour fêter Noël, en écoutant attentivement les explications de Mme Walzer.

Suite aux questions des écoliers sur divers pays, tous sont repartis avec un sapin de Noël confectionné par les bénévoles, et avec d'anciens livres des rayons de la bibliothèque.

De la générosité avec Loisirs pour tous

Les responsables de Loisirs pour tous ont remis un chèque au directeur et la présidente de la SPA. Photo DR

C'est en présence de Patrick Brauer, directeur de la SPA, et d'Angélique Cherrier, présidente du refuge « Malgré eux », que les responsables de l'association Loisirs pour tous se sont réunis.

Après avoir organisé une soirée intitulée « Finir l'été en beauté », la responsable Céline Clément et son comité ont remis un chèque des bénéfices de cette soirée aux responsables de la SPA de Sarrebourg.

ABRESCHVILLER

La chapelle Ste-Marguerite sera réhabilitée

La dernière séance de l'année du conseil municipal était essentiellement concernée à diverses subventions accordées à des associations sous certaines conditions et à une création de poste.

Les travaux de réfection du toit et de la peinture intérieure de la chapelle Sainte-Marguerite devraient débuter au printemps. Photo RL

Le conseil municipal vient de se réunir. Le premier sujet abordé était la demande de subvention de l'association Chapelle Sainte-Marguerite pour des travaux de réhabilitation de la chapelle du cimetière. Elle avait déjà été présentée à la séance précédente, mais le maire avait souhaité rencontrer les responsables et quelques éléments complémentaires.

Notamment un budget prévisionnel 2017, un devis des travaux et une attestation certifiant la nécessité des travaux de rénovation de la toiture.

Ces éléments étant présents, le conseil, après une très longue discussion sur ce point, décide de valider une somme de 10 000 € au chapitre des travaux à budgétiser en 2017.

La commune, propriétaire de l'édifice, sera maître d'ouvrage des dits travaux et l'association y participera sous forme de dons.

Par ailleurs, la commune n'engagera des travaux qu'une fois le budget de l'association équilibré.

L'association locale de l'Union nationale des combattants avait présenté une subvention pour la fourniture de dix plaques commémoratives. Les conseillers décident de verser une subvention de 900 €, correspondant à la totalité de la facture établie par les pompes funèbres Welsch.

Enfin, le Souvenir français souhaiterait bénéficier d'une aide de la commune pour la rénovation du drapeau de la section. Après délibération, les élus ont décidé de verser une subvention de 163,82 € correspondant au reliquat de la facture.

Création de poste. – Le maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'adjoint technique 1re classe à temps complet pour assurer les fonctions des responsables des services techniques à compter du 7 décembre, suite au départ à la retraite d'Albert Zwick.

Sur une trentaine de candidatures, dix ont fait l'objet d'un entretien, et une retenue. Le nouveau responsable des services techniques sera présenté au conseil à la séance de janvier.

Transport des enfants de l'Ulis. – Après en avoir délibéré, le conseil municipal a autorisé le maire à signer la convention qui a pour objet de définir la participation de la commune de Lorquin aux frais liés au transport des enfants de l'Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) à Abreschviller.

Un élève est concerné pour cette année scolaire pour un coût total de 5 478 €, subventionné à hauteur de 676 € par le conseil départemental.

Délégués à la communauté des communes. – L'arrêté concernant la fusion des communautés de communes des Deux Sarres, de l'Étang du Stock, du Pays des Étangs, de la Vallée de la Bièvre et de Sarrebourg Moselle Sud sera opérationnel à compter du 1er janvier. Il convient de recomposer le conseil communautaire. La commune doit procéder à la désignation de deux délégués (au lieu de trois). Le maire a proposé un vote à main levée.

Les élus ont désigné Emmanuel Riehl et Damien Krempp, délégués au conseil communautaire de Sarrebourg Moselle Sud.

Eaux usées. – Le conseil a autorisé le maire à signer le procès-verbal de mise à disposition des ouvrages collectant les eaux usées la communauté des communes des Deux Sarres.

Il a décidé de céder le véhicule communal pour la seule somme proposée de 100 €.

Enfin, le conseil municipal a décidé d'acquérir cinquante exemplaires de l'ouvrage de Philippe Nopre sur les scieries d'Abreschviller pour un montant de 1 261 € HT. Il a fixé le prix de vente à 25 €.

CONTACTS

Les correspondants pour le secteur de Réchicourt-le-Château

ASSENONCOURT : Francine MOUCHOT 03 87 03 90 91 ou 06 70 47 86 63 (mouchotmichel@orange.fr).

AVRICOURT : Claude PAYEUR 03 87 24 65 08 ou 06 34 69 43 76 (claudepayeur@sfr.fr).

AZOUDANGE : Évelyne WOLFF 03 87 03 99 45 (commune.languimberg@laposte.net).

BLAMONT : Claude PAYEUR 03 87 24 65 08 ou 06 34 69 43 76 (claudepayeur@sfr.fr).

FOULCREY : Etienne LUTRINGER 03 54 83 96 19 ou 06 11 55 14 63 (etiennelutringer@sfr.fr).

FRIBOURG : Claude TRICQUENEAUX 06 41 76 72 62 (claude57810@gmail.com).

GONDREXANGE : Claude ROOSEN tél. + fax 03 87 25 00 82 ou 06 81 31 54 86.

GUERMANGE : Christiane SIMERMAN 03 87 03 92 11 (pierre.simerman@wanadoo.fr) ou (pierre.simerman@orange.fr).

HERTZING : Claude ROOSEN tél. + fax 03 87 25 00 82 ou 06 81 31 54 86.

IBIGNY : Hervé MAILLIER 03 87 25 90 20 ou 06 14 96 20 37 (herve.maillier@orange.fr).

MOUSSEY : Christian SCHOTT 03 87 24 71 95 (christian.schott.57770@gmail.com)

RÉCHICOURT-LE-CHÂTEAU : Etienne LUTRINGER 03 54 83 96 19 ou 06 11 55 14 63 (etiennelutringer@sfr.fr).

RICHEVAL/SAINT-GEORGES : Hervé MAILLIER 03 87 25 90 20 ou 06 14 96 20 37 (herve.maillier@orange.fr).

FRIBOURG

Les sapeurs-pompiers sont sortis 47 fois

La grande famille des pompiers s'est retrouvée pour fêter la Sainte-Barbe. Photo RL

Les centres d'intervention (CI) des sapeurs-pompiers de Fribourg, Languimberg et Assenoncourt ont honoré ensemble sainte Barbe à la salle des fêtes du village.

Le conseiller départemental, les maires des villages concernés, le commandant Pégeot du SDIS57, le capitaine Dupont du CIS de Dieuze, le lieutenant Bricker du CIS de Sarrebourg et les formateurs ont salué le courage et la disponibilité de ces sapeurs volontaires qui, aux détriments de leur vie et de leur famille, sauvent les personnes et les biens.

Pour le CI de Fribourg, il y a eu 47 interventions diverses, du feu de friches à la capture de serpent et aussi en renfort d'inondation pour Réding.

Deux pompiers ont été honorés, Thierry Kleine et Laurent Tricqueneaux ont reçu la médaille pour respectivement trente et vingt ans d'ancienneté.

HATTIGNY

Repas des aînés délocalisé

Cette année, pour fêter les aînés, le conseil municipal a innové en invitant les personnes de plus de 60 ans au cabaret à Kirrwiller.

Tous ont d'abord dégusté un excellent repas, puis ils ont assisté au spectacle « Le flamboyant » et ils ont terminé la journée au club qui jouxte le cabaret. Hattigny compte 42 personnes de plus de 60 ans (20 hommes et 22 femmes).

La doyenne, Yvette Daniel n'avait pas pu être présente, mais Raymond Christophe, le doyen, avait fait le déplacement. Et tous se sont associés au maire, Brigitte Helluy, pour fêter Denise Baumgarten, dont c'était l'anniversaire.

Repas de fin d'année exceptionnel pour les aînés qui ont été invités au cabaret de Kirrwiller. Photo RL

AUJOURD'HUI

Expositions

Château-Salins : *Le verger des délices.* Exposition permanente du peintre Isabelle Henry. Tous les jours, de 8 h à 16 h, jusqu'au samedi 31 décembre, au restaurant Le Chalet. Gratuit. Tél. 06 99 29 55 37.

Grostenquin : *Crèches du monde.* 19e édition proposée par l'association Actions pour tous, avec découverte de plus de 150 crèches des cinq continents. De 16 h à 18 h, à la salle des fêtes. Gratuit. Tél. 06 03 67 06 25.

Lagarde : *L'atelier de Juvelize s'expose.* Martine Cadoret présente quelques-unes de ses œuvres et celles de quatre peintres de son atelier de peinture : Josiane Husson, Monique Pierrard, Danièle Richardt et Margot Wolff qui présentent chacune quatre tableaux. Les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis, de 11 h 30 à 15 h 30 et de 19 h à 22 h 30 et les dimanches, de 11 h 30 à 15 h 30, jusqu'au vendredi 23 décembre, au restaurant le PK 209. Gratuit. Tél. 09 51 10 05 10.

Jeu, concours

Dieuze : *jeu de Noël.* L'ACAD organise un jeu de Noël sous la forme d'un tirage au sort, avec à la clé un voyage d'une valeur de 2 000 € ainsi que 8 000 € en bons d'achats chez les commerçants participants. Comme chaque année, des tickets à gratter permettent de gagner des gaufres. Tous les jours, de 9 h à 19 h, jusqu'au samedi 31 décembre, au centre-ville. Gratuit. Tél. 03 87 86 97 09.

Spectacle, théâtre, conte

Dieuze : *les arts du cirque.* Apprentissage des arts du cirque avec James Perek, tous les jeudis de 17 h à 18 h, jusqu'au jeudi 22 décembre, à la MJC centre social Jacques Prévert. Tél. 03 87 86 97 41.

Sport

Albestroff : *danse.* Cours dispensés chaque lundi (débutant) et jeudi (confirmé) pour apprendre les pas pour les uns, ou se perfectionner pour les autres, tous les lundis et jeudis à 19 h 30, jusqu'au jeudi 29 juin, à la salle du foyer rural. Tél. 06 76 12 49 98.

Stage, atelier vacances scolaires

Dieuze : *cours de guitare.* Proposés à la MJC et donnés par James Perek pour les enfants de 8 à 11 ans, tous les jeudis, de 18 h 15 à 19 h, jusqu'au jeudi 22 décembre, à la MJC centre social Jacques Prévert. Tél. 03 87 86 97 41.

VIC-SUR-SEILLE

Un colis de Noël pour les anciens du village

Le colis de Noël offert par la municipalité aux personnes absentes au repas. Photo RL

C'est désormais une tradition bien ancrée dans la commune. Le vendredi précédent le repas annuel, les élus rendent hommage aux anciens absents lors de cette manifestation qui leur est consacrée. Les aînés ont la possibilité de retirer un colis confectionné à leur attention ou même de se le faire déposer à domicile.

Ce colis pour une ou deux personnes ne contient que des produits fabriqués à Vic-sur-Seille : vin, chocolats, pain d'épices, macarons, filardes, bretzels, spritzs, ou vendus par des commerçants vicois comme les fruits par exemple fournis par le petit supermarché local.

Cette année, 80 colis, 40 simples et autant de doubles ont été distribués par Véronique Dietrich, adjointe au maire et toute son équipe, autour d'un café-brioche, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le maire Jérôme End a salué l'ensemble des personnes présentes et a évoqué à cette occasion plusieurs points d'actualité de la vie communale et intercommunale.

Il a également souhaité à l'ensemble de l'assistance de passer de joyeuses fêtes de fin d'année, en ayant une pensée pour les personnes seules, malades ou ayant perdu un proche pendant l'année écoulée.

Bienvenue à Nil

De la clinique Majorelle de Nancy, nous apprenons la naissance de Nil, au foyer de Nicolas et Vanessa Janeiro.

Toutes nos félicitations à la famille et tous nos vœux de prospérité à Nil.

BOURDONNAY

Saint Sébastien retrouve son lustre

La statue de saint Sébastien dans l'église était abîmée par le temps.

Aussi, Thérèse Tomasetto, secrétaire du conseil de fabrique, a réussi une belle performance en remettant cette statue en bon état. Elle a fabriqué elle-même ses couleurs afin de retrouver les teintes originales.

Daniel Douzant, président du conseil de fabrique, a rappelé le bon vieux temps où celle-ci était mise aux enchères une fois l'an, après les vêpres, permettant à la famille la plus généreuse d'avoir la statue à son domicile pendant un an.

Quant à Thérèse, elle a déjà remis en état toutes les statues et les santons qui ornent la crèche de Noël, ainsi que l'âne et le bœuf qui entourent l'enfant Jésus.

Son prochain défi est la remise en état d'une dizaine

La statue de saint Sébastien sur l'autel de l'église. Photo RL

de statues d'une hauteur de 1,30 m, qui se trouvent dans la crypte de l'église Saint-Rémy.

VIE SCOLAIRE

aviron indoor

Château-Salins encore au sommet de la vague

Les rameurs indoor de Château-Salins surfent sur la vague de leurs formidables championnats de Moselle organisés à domicile. À Metz, pour les championnats d'académie, collégiens et lycéens ont encore cartonné.

À Metz, les équipes du collège de la Passepierre ont encore réussi de superbes performances. Photo DR.

On avait quitté les élèves rameurs indoor de Château-Salins sur l'euphorie des formidables championnats de Moselle qui ont eu lieu sur leurs terres. Mais voilà qu'à l'aube des vacances scolaires, une autre compétition a donné l'occasion à ces jeunes forçats de l'ergomètre (le terme technique pour désigner les appareils rameurs) de décrocher d'autres médailles et places d'honneur.

En effet, à Metz, pour les championnats d'académie, toujours en indoor, le collège de la Passepierre a encore cartonné. Il a notamment placé un élève sur chacun des podiums de la journée ! Il faut dire qu'avec 93 engagés, convoyés dans deux bus spécialement affrétés, un participant sur cinq était Castelsalinois !

Au final, 11 des 24 équipages engagés ont accédé aux finales. Deux titres de champion d'académie ont été décrochés chez les benjamins et les benjamines, soit le grand chelem dans la catégorie d'âge la plus jeune, comme l'an dernier. Un titre de vice-champion d'académie minimes a été décroché pour l'équipe numéro 1 grâce à l'addition des points marqués par l'équipage filles (3e de leur catégorie) et ceux scorés par l'équipage garçons (2e de leur catégorie). Il finit deuxième derrière La Malgrange (Jarville), multiple champion de France ces dernières années et une nouvelle fois candidat très sérieux pour le titre national. L'équipe numéro 2, quant à elle, finit 4e sur 20. Soit mieux que l'équipe 1 en 2015 !

Le lycée agricole aussi

« *Le lycée agricole de Château-Salins est dans notre sillage ! Pour sa troisième année de pratique de l'activité, un collectif déjà nombreux est en place et commence à s'illustrer lui aussi dans les classements lycées au niveau académique* », complète Roland Poirot, l'un des professeurs en charge de l'activité au collège. En effet, c'est peut-être là que réside la plus grande fierté de Sébastien Roure (l'instigateur de la discipline à la Passepierre) et son confrère et ami Roland Poirot : avoir fait tache d'huile au lycée. « *En plus, l'aviron a une couleur particulière au lycée. Il a permis à l'établissement d'obtenir le label AS égalité avec 50 % de filles et 50 % de garçons qui font du sport. Et c'est la seule activité qui rassemble toutes les filières du lycée agricole* », souligne Sébastien Roure. Il en profite pour rendre hommage aux personnels du lycée qui y ont enclenché la dynamique aviron : Sophie Schreck, Patrice Folny et Frédéric Bastien.

Les lycéens de Château-Salins ont désormais eux aussi des rameurs performants. Photo Service régional UNSS Nancy-Metz.

Là aussi, c'est avec succès, car des médailles ont aussi été décrochées par les lycéens aux championnats d'académie : un titre en sport partagé (équipages composés de jeunes en situation de handicap et de "valides") et un autre en catégorie lycées professionnels.

Ph. D.

CHÂTEAU-SALINS

Judo : petits Senshi sur le tatami

Les Senshi, ce n'est pas une recette de cuisine japonaise ! C'est une compétition de judo ouverte aux « petits guerriers » venus de quatre clubs du secteur. Ce sont plus de 100 jeunes judokas qui sont donc montés sur le tatami du gymnase municipal de Château-Salins pour gagner un maximum de points dans le but de décrocher un diplôme de bronze, d'argent, d'or ou de platine.

Cette journée était la première d'un triptyque : la seconde se déroulera à Dieuze samedi 21 janvier. Les locaux alignaient 58 combattants, le plus fort contingent présent, les autres étant issus des clubs de Dieuze, Fénétrange et Albestroff. Tous ces petits champions en herbe ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Il est à noter que la salle sera fermée du vendredi 23 décembre au lundi 2 janvier inclus. Les jeunes judokas pourront participer à un stage, jeudi en matinée, au club. L'après-midi, un film sera projeté à tous les licenciés, à la salle Saint-Jean (cinéma de Château-Salins), suivi d'un goûter au gymnase.

Puis, dimanche 15 janvier, le club accueillera le premier Grand prix minimes.

Enfin, le Dojo tiendra son assemblée générale samedi 21 janvier, de 9 h à 11 h, à la salle polyvalente du collège.

Le président Christian Schwender et son staff ont du pain sur la planche en cette fin d'année civile. Photo RL

LEMONCOURT

Le père Noël en visite

Le père Noël est venu rendre visite aux enfants du village dans la salle communale. À tour de rôle, il les a appelés et leur a remis un sachet de friandises et un cadeau. Un repas a ensuite été servi à tout le monde et la soirée s'est terminée dans une bonne ambiance, autour de différents jeux de société.

Photo RL

DELME

Des enfants solidaires et reconnaissants

Les enfants de l'Action catholique des enfants (ACE) ont voulu remercier Fabrice Bazzara, le boulanger-pâtissier du bourg, qui leur avait fait un grand nombre de beaux Maenele pour la journée nationale de l'ACE.

Tous ensemble, ils lui ont fait un dessin avec quelques représentations de Noël et le fameux petit bonhomme en brioche, que Fabrice, heureux de ce geste de sympathie, accrochera dans son magasin parmi les beaux chocolats et gâteaux de Noël.

Les enfants ont rendu visite à Fabrice Bazzara. Photo RL

URGENCES

Pharmacies de garde

Château-Salins, Delme, Vic-sur-Seille, Dieuze et Morhange : pour joindre la pharmacie de garde, téléphoner au 32 37 ou sur internet : www.3237.fr.

Insming : pour joindre la pharmacie de garde, téléphoner au commissariat de police de Sarreguemines, tél. 03 87 98 42 54.

Médecins de garde

Insming, Bénestroff et Francaltroff, Château-Salins et Vic-sur-Seille, Aulnois-sur-Seille et Nomeny, Dieuze, Morhange, Delme : numéro d'appel unique, tél. 0820 33 20 20.

Chirurgien-dentiste

Appeler le Centre 15 : tél. 15 qui indiquera le chirurgien-dentiste de garde le plus proche de son domicile.

Hôpitaux

Château-Salins : tél. 03 87 05 54 54 (standard) ; radiologie 03 87 05 54 59 ; cabine : 03 87 05 22 35.

Dieuze : tél. 03 87 05 02 00 (standard général) ; 03 87 05 80 40 (médecine) ; 03 87 05 80 41 (unité de soins de suite et rééducation) ; 03 87 05 80 42 (unité de soins de longue durée) ; 06 15 14 34 67 (service de soins infirmiers à domicile) ; 03 87 05 80 43 (maison de retraite) ; 03 87 05 02 99 (unité d'évaluation gérontologique) ; 03 87 05 02 19 (IME standard) ; 03 87 05 09 84 (IME permanence, nuit et week-end) ; 03 87 05 02 24 (service d'éducation spécialisée et de soins à domicile).

Sage-femme

Dieuze : Catherine Chicha-Hamant, tél. 06 19 81 88 54.

Morhange : Karine Schmitt, tél. 03 87 05 36 63.

Maintien à domicile

Réseau territorial de santé Regesa : maintien des personnes âgées à domicile, pour tout l'arrondissement de Château-Salins, tél. 03 87 86 11 12.

Urgences médicales

SMUR : tél. 15.

Gendarmeries

Albestroff : 5, rue du Stade, tél. 03 87 01 60 61.

Château-Salins : 4, rue de Metz, tél. 03 87 05 10 29.

Delme : rue Maurice-Vautrin, tél. 03 87 01 30 20.

Dieuze : chemin Halbuterie, tél. 03 87 86 05 78.

Morhange : 11, rue Albert-Schweitzer, tél. 03 87 86 18 44.

Vic-sur-Seille : 5, rue Pierre-Saffroy, tél. 03 87 01 10 08.

Sapeurs-pompiers

Permanence : tél. 18.

À SAVOIR

Déchetteries fermées

En raison des fêtes de fin d'année, les déchetteries de Château-Salins, Dieuze et Albestroff seront fermées les samedis 24 et 31 décembre toute la journée.

Celle de Morhange sera ouverte les samedis 24 et 31 décembre uniquement le matin, de 9 h à 12 h.

VALLERANGE

L'heure du conte en récompense

Photo RL

En novembre, les élèves de l'école de Vallerange ont participé à un concours organisé par la communauté de communes du Centre mosellan dans le cadre de la semaine de l'environnement et ils ont été déclarés vainqueurs. C'est ainsi que la classe unique de Mme Poulain a été récompensée. En l'occurrence, un conteur est venu leur narrer un conte magnifique. Un spectacle quelque peu basé sur la langue des signes et que les enfants ont grandement apprécié, d'autant que le narrateur les a emmenés dans une histoire fantastique tout en leur laissant le moyen d'y participer par gestes et mimiques. Une façon bien agréable de terminer le trimestre en beauté.

VITTERSBOURG

Des travaux manuels pour préparer Noël

L'apprentissage théorique scolaire est complété par des travaux pratiques manuels sous avec l'aide des parents d'élèves. Photo RL

Les élèves des cours élémentaires et cours moyens de la localité se sont retrouvés dans la salle du foyer rural en compagnie de quelques parents, sous la direction de leurs professeurs Virginie Larue et Marion Silly, pour une matinée de travaux manuels.

Le sujet était, bien sûr, la décoration du sapin de Noël, grande fête tant attendue par tous, petits et moins petits.

Aidés dans leur tâche par les parents, les enfants du regroupement scolaire ont confectionné des sapins en feutrine et une étoile qu'ils pourront accrocher à leur sapin.

Cette fête ne serait toutefois pas complète si on n'avait pas une pensée pour les autres. Aussi chaque enfant a-t-il réalisé une carte de vœux qu'il pourra offrir à une personne de son choix.

Avant de clôturer la séance de travaux pratiques par un goûter réalisé par plusieurs mamans, les élèves ont lu collégialement un conte de Noël.

DESTRY

Une décoration originale

Photo RL

Pour amuser les enfants du village, l'association Les enfants de Destry avait proposé un atelier ludique amusant. Tous ont été conviés à créer d'amusants personnages, bonhommes de neige volumineux, à l'aide de gobelets blancs en plastique. Collés, agrafés, décorés de découpages de papiers crépon, d'écharpes et de bâtons, ils ont fière allure et ont pris place dans l'église au côté de la crèche attirant les sourires amusés des habitants.

BLOC-NOTES

BARONVILLE

Fermeture exceptionnelle de la mairie

En cas d'urgence, s'adresser au maire.

> Jeudi 29 décembre. Rue Principale. Tél. 03 87 86 18 06.

VALLERANGE

Fermeture de la mairie

En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

À partir du vendredi 23 décembre > tous les jours. Jusqu'au mardi 3 janvier. Mairie, 29, rue Principale. Tél. 03 87 86 29 13.

VIRMING

Atelier pour bien vieillir chez soi

En partenariat avec l'association Label Vie, la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Alsace-Moselle et le groupe AG2R La Mondiale, le Cicat Lorraine propose des ateliers d'information et de prévention aux personnes retraitées âgées de 55 et plus et vivant à leur domicile.

> Jeudi 12 janvier de 14 h à 17 h. Foyer socio-éducatif 31 rue des Ecoles. Cicat Lorraine. Tél. 03 87 52 80 10.

DIEUZE

Dernier conseil avant Noël

Cession de bâtiment, office de tourisme : c'est un conseil de fin d'année, constitué principalement d'affaires courantes, qui s'est déroulé à Dieuze avant la trêve des confiseurs.

Le conseil municipal s'est réuni avant la trêve de Noël. Il fallait le réunir afin de boucler certains dossiers importants pour l'équipe municipale.

Subventions. — En début de conseil, le maire Fernand Lormant a procédé, comme il est de coutume, à plusieurs communications et annoncé que début janvier, il rencontrera Philippe Richert, président du conseil régional du Grand Est, afin d'aborder avec lui plusieurs dossiers importants pour l'économie locale de Dieuze. Cette rencontre devrait s'assortir de l'attribution de subventions régionales.

Policier municipal. — Le 1er janvier, un nouvel agent de police municipale prendra ses fonctions. Il pourra prétendre, comme les services techniques, à l'astreinte. Cela pourrait répondre à une meilleure efficacité du service public. Daniel Hocquel, conseiller d'opposition, a relevé que le document à valider évoquait des agents et non un agent. Fernand Lormant a précisé que Dieuze n'a qu'un seul agent à qui il sera demandé une présence continuelle sur le terrain. Mais pour une ville comme Dieuze, un deuxième agent serait l'idéal. En France, la plupart des communes comme Dieuze - soit environ 1 400 communes - n'ont qu'un seul agent.

Office de tourisme. — Suite au transfert de la compétence tourisme à la communauté de communes du Saulnois (CCS), une convention entre l'intercommunalité et la ville sera prochainement signée concernant les bureaux de l'office de Tourisme de Dieuze, ainsi que le matériel mis a disposition.

Nouveau bâtiment. — Bonne nouvelle pour les Dieuzois : le bâtiment tout fraîchement sorti de terre appelé B9, sur la zone communale, a trouvé acquéreur. À la même époque, l'an passé, le conseil se réunissait pour valider les appels d'offres et ce lundi il s'agissait d'autoriser le maire à signer le compromis de vente avec la SCI Avenir 3D.

Divers. — Lors des points divers, une subvention a été attribuée à l'office de tourisme, encore dieuzoise jusqu'au 31 décembre.

Un dernier point n'a pas trouvé l'unanimité dans le vote. Il s'agissait de la convention tripartite qui sera signée entre la ville, la CCS et le Département dans le cadre des accès pour les travaux de la zone la Sablonnière. L'opposition a souhaité s'abstenir sur ce point et a demandé des informations sur l'entreprise de recyclage de pneus HET et les analyses réalisées. Le maire a rappelé que l'enquête était en cours. Concernant le bruit de l'usine, une adaptation par HET serait entreprise.

La mairie a accueilli le dernier conseil municipal de 2016. Photo archives RL.

La colonie en question

Il a été question d'un des bâtiments de l'ancienne colonie des officiers, en l'occurrence ceux sis 150a et 150b qui ont été mis gracieusement à disposition de l'association Botarro. Cette mise à disposition rentre, comme l'a expliqué le maire, dans les critères d'attribution des anciens bâtiments militaires demandés dans le cadre des cessions par l'État. L'association a pour but de promouvoir, diffuser, protéger et défendre en France et dans le monde, les œuvres de l'artiste Rémus Botar, dit Botarro. Nouvel habitant de Dieuze, il parlera prochainement de lui. Quoi qu'il en soit, il expose dans les plus grandes galeries du monde et devrait apporter à Dieuze son image.

Un des autres bâtiments, avait quant à lui déjà été attribué, le cercle mixte de garnison, dans le cadre de la création du Fab'Lab. Ce terme désigne un atelier de fabrication numérique. On met à disposition du public les machines et les ordinateurs qui les pilotent pour que chacun puisse utiliser ces outils. La ville s'étant engagée à réaliser sur l'immeuble plusieurs opérations ou action et plus particulièrement l'accessibilité au bâtiment. Un bail emphytéotique sera signé.

INSMING

Les écoliers découvrent le passé industriel de la région

Les écoliers ont été invités à découvrir le site de Petite-Rosselle. Photo RL

Dans le cadre de leur programme d'histoire, les élèves des Cours moyens 1 et 2 d'Anne-Laure Mulot, directrice, ont été invités à découvrir le passé industriel de la France, en général, et de la Lorraine en particulier.

Pour évoquer ce dernier point, l'enseignante a fait appel aux souvenirs et au vécu de deux retraités qui ont bien connu cette période : le grand-père d'un d'élève, M. Bleymehl, et Alain Pattar, tous deux retraités des mines lorraines de charbon. Le premier est venu expliquer comment il avait travaillé à la mine et les évolutions qu'il avait connues au cours de sa carrière. Comme tout mineur qui se respecte, il leur a présenté quelques fossiles trouvés au fond des galeries.

Le second, Alain Pattar, a effectué les démarches nécessaires pour réaliser une visite du site houiller. Il s'est rendu en classe pour préparer cette sortie et faire part aux élèves de son vécu personnel. Il ne s'est pas déplacé les mains vides et leur a présenté sa lampe de mineur, son casque, ainsi que quelques morceaux de charbon et de coke (et la différence entre ces deux minéraux) avant de leur projeter une vidéo.

À Petite-Rosselle, le matin, les élèves ont fait une découverte du site et ont été répartis en six ateliers, chacun portant sur un métier différent : boutefeu, géomètre, haveur, mécanicien, boiseur, secouriste.

L'après-midi, ils ont visité la salle des pendus, les douches, la lampisterie et ont terminé par une exposition sur la vie au quotidien dans les années 1950.

L'occasion étant favorable, les élèves des CE1 et CE2 de Mme Gillet, ainsi que ceux du cours préparatoire de Marie-Paule Bolardi, les ont accompagnés. À leur programme figuraient la visite de la salle des pendus, les douches, la lampisterie l'exposition précitée et des ateliers sur la vie quotidienne des années 1950 avec le lavage du linge, la cuisinière, etc.

Les élèves se sont montrés très intéressés et ont posé de nombreuses questions aux animateurs des ateliers.

Il leur restera, à présent, à exploiter en classe la foule de renseignements obtenus à cette occasion.

MORHANGE

Badminton : le tournoi crée une belle opposition

Le comité du badminton de Morhange, présidé par Gilles Ackermann, a convié les licenciés à participer à un tournoi au gymnase Verlaine. Plus d'une vingtaine a répondu présent. Les rencontres ont été organisées par le secrétaire Régis Mansuy et le vice-président Yves Boizet. La trésorière Rosana Fiorini était responsable de la partie culinaire et boisson.

La journée s'est terminée dans une ambiance chaleureuse ou un classement a été établi pour les hommes, femmes et enfants.

Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre le club peuvent se présenter aux entraînements séniors le lundi de 19 h à 21 h et mercredi de 19 h 30 à 21 h 30.

Pour la section jeune, coachée par Yves Boizet, les entraînements ont lieu chaque mercredi de 18 h à 19 h 30.

Les licenciés ont participé nombreux à la compétition. Photo RL

NÉCROLOGIE

Mme Jeanne Rechenmann

DOMNOM-LÈS-DIEUZE. — Nous apprenons le décès de Mme Jeanne Rechenmann, doyenne de la localité, survenu mardi 20 décembre, à l'âge de 95 ans.

Née Remillon le 6 octobre 1921 à Guébling, elle avait connu quelques années paisibles dans son village natal avant d'être déportée à l'âge de 20 ans avec ses parents et sœurs pendant 30 mois en Tchécoslovaquie. Mme Rechenmann gardait un souvenir intact et dur de cette période.

À son retour, elle avait fait la rencontre d'Alphonse Rechenmann qu'elle avait épousé le 5 mai 1953 à Guébling. Elle avait eu la douleur de le perdre le 7 octobre 1992. Le couple nourrissait une même passion pour la profession d'agriculteur. De cette union est né un fils : Jean-Marie. Mme Rechenmann connaissait également la joie d'avoir deux petits-enfants, Émilie et Julien, ainsi que deux arrière-petites-filles, Louise et Alix qui faisaient sa fierté.

Mme Rechenmann avait su rester une grand-mère active, aimant notamment cultiver son jardin rempli de fleurs qui ornaient sa maison ou encore faire de la bonne cuisine pour ses proches. Sa plus grande joie résidait par ailleurs dans le fait de pouvoir accueillir et consacrer du temps aux membres de sa famille.

Les obsèques seront célébrées vendredi 23 décembre, à 14 h 30, en l'église de Domnom-lès-Dieuze.

Nos condoléances à la famille.

DEMAIN

Sports

Dieuze : *éveil musculaire.* Activité proposée par l'Amicale Salines Dieuze, tous les vendredis, de 14 h 30 à 16 h 30, à la MJC centre social Jacques Prévert. Certificat médical obligatoire. Encadrement : Roland et Renée-Noëlle Coursant. 20 € le trimestre. Tél. 03 87 05 14 91.

DANS 1 SEMAINE

Jeudi 29 décembre

Sport

Albestroff : *danse.* Cours dispensés chaque lundi (débutant) et jeudi (confirmé) pour apprendre les pas pour les uns, ou se perfectionner pour les autres, tous les lundis et jeudis à 19 h 30, jusqu'au jeudi 29 juin, à la salle du foyer rural. Tél. 06 76 12 49 98.

DANS 1 MOIS

Jeudi 19 janvier

Expositions

Lagarde : *L'atelier de Juvelize s'expose.* Martine Cadoret présente quelques-unes de ses œuvres et celles de quatre peintres de son atelier de peinture : Solange Fremery, Odette Massel, Marysa Pierron et Marie Thérèse Tomasi. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 11 h 30 à 15 h 30 et de 19 h à 22 h 30 et les samedis et dimanches de 11 h 30 à 15 h 30, au restaurant le PK 209. Gratuit. Tél. 09 51 10 05 10.

Jeux, concours

Delme : *Concours Mosel'lire.* Mosel'lire est le concours proposé par le Conseil départemental de la Moselle et destiné aux jeunes lecteurs âgés de 5 à 17 ans. Conjuguant plaisir de lire avec créativité, il permet aux jeunes de découvrir de nouvelles lectures et de laisser libre cours à leur imagination.

Tous les jours, à la Médiathèque. Gratuit. Tél. 03 87 01 39 91.

Sports

Albestroff : *danse.* Cours dispensés chaque lundi (débutant) et jeudi (confirmé) pour apprendre les pas pour les uns, ou se perfectionner pour les autres, tous les lundis et jeudis à 19 h 30, jusqu'au jeudi 29 juin, à la salle du foyer rural. Tél. 06 76 12 49 98.

**JOUY-AUX-ARCHES - GUÉNANGE - MANOM
LE FRET-CROZON - NOVÉANT-SUR-MOSELLE - LOUVIGNY
LORRY-MARDIGNY - ROZÉRIEULLES - BRIOUDE
LE THILLOT - NICE**

S'est endormie dans la paix du Seigneur

Madame Suzanne GOMILA

née POPIC

décédée à Ars-Laquenexy, le 19 décembre 2016, à l'âge de 88 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 décembre 2016, à 14 h 30, en l'église de Jouy-aux-Arches.

Madame Suzanne GOMILA repose à la chambre funéraire « La Roselière » de Marly-Frescaty.

L'inhumation se fera au cimetière de Jouy-aux-Arches.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

Madame Christiane GOMILA,
Monsieur Daniel DETRAIT et Madame,
née Danielle GOMILA,
Madame Marie-Claire GOMILA et Pierre,
Madame Jocelyne GOMILA et Jean-Claude,
Monsieur Francis JACQUEMIN et Madame,
née Francine GOMILA,
Monsieur Gérard GOMILA et Mireille,
Monsieur et Madame Jean-Paul GOMILA,
Monsieur Jean-Claude GOMILA et Véronique,
Monsieur Jean-Luc GOMILA et Michèle,
ses enfants ;

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que de toute la famille.

Nous rappelons à votre souvenir son époux

Monsieur Julien GOMILA

décédé le 11 octobre 2000.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

CREUTZWALD - CARLING - VALMONT

Nous avons le regret de vous faire part du décès de

Madame Pélagie MONIKA

née MEJSNEROWSKI

survenu à Charleville-sous-Bois, le 19 décembre 2016, dans sa 96e année, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 décembre 2016, à 14 h 30, en l'église du Centre à Creutzwald, sa paroisse.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

La défunte repose à la chambre funéraire du Warndt, rue de Fatima à Creutzwald.

De la part de:

ses belles-sœurs, neveux et nièces.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son époux

Boleslas

décédé en 2011.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

DISTROFF

Le Président,
le Comité,
les Membres du Pétanque Club de Distroff

ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Alphonse BAUVERT

Doyen et membre du Pétanque club de DISTROFF

Nous garderons d'Alphonse le souvenir d'une personne attentionnée et toujours disponible.

Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

TALANGE - HAGETMAU - MARANGE-SILVANGE - COARRAZE

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part avec tristesse du décès de

Monsieur Alfred KILHOFFER

survenu le 19 décembre 2016, à Talange, à l'âge de 94 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu ce jour, jeudi 22 décembre 2016, à 10 heures, en l'église Jésus Ouvrier de Talange, suivie de la crémation.

NI PLAQUES, NI FLEURS.

**Prière de s'abstenir de condoléances
à l'issue du service religieux.**

De la part de:

Madame Marie-Reine ZAREBSKI, née KILHOFFER,
Monsieur Guy KILHOFFER et Danièle son épouse,
Monsieur Gilbert KILHOFFER,
ses enfants ;

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que toute la famille.

Une pensée pour son épouse

Cécile

décédée en 2001,

ainsi que pour son gendre

Marian

décédé en 2011.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

VILLE-HOUDLÉMONT

Monique, sa compagne ;
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que toute la parenté et les amis.

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Robert PASQUIER

survenu à Arlon, le mardi 20 décembre 2016, à l'âge de 86 ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 décembre 2016, à 14 h 30, en l'église Saint-Denis de Ville-Houdlémont, suivie de la crémation.

Monsieur Robert PASQUIER reposera à la chapelle de Ville-Houdlémont ce jour, à partir de 14 heures.

**La bénédiction finale
tiendra lieu de condoléances.**

**Cet avis tient lieu de faire part
et de remerciements.**

THIONVILLE

Nous avons la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Madame Simone KUGENER

née SCHARFF

décédée à Thionville, le mardi 20 décembre 2016, à l'âge de 94 ans.

Madame KUGENER repose au centre funéraire de Yutz.

L'inhumation se fera à l'ancien cimetière Est de Yutz, vendredi 23 décembre 2016, à 10 h 30.

De la part de:

Monsieur Laurent KUGENER,
Monsieur Guillaume KUGENER,
ses petits-fils,

ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

THIONVILLE

Nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Madame Paulette CHRUSCIEL

née ANTIGNAC

survenu à Briey, le 20 décembre 2016, à l'âge de 97 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 décembre 2016, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Thionville.

La défunte repose au centre funéraire de Thionville.

Selon sa volonté, elle sera incinérée.

De la part de:

Jean-Paul CHRUSCIEL, son fils et son épouse Claudine ;

Géraldine et son compagnon Jean-Noël,
Orane,
ses petits-enfants.

La famille remercie le directeur Monsieur BUCHY ainsi que le personnel de la maison de retraite l'Atre du Val de Fensch à Fontoy pour leur gentillesse et leur dévouement.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

**LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD - BOULIGNY
FAULQUEMONT - SOTZELING - VILLER - ÉPERNAY**

À vous tous qui l'avez connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Micheline DIDIER

née ROBERT

survenu à Longeville-lès-Saint-Avold, le 20 décembre 2016, à l'aube de ses 91 ans.

La messe d'enterrement aura lieu le vendredi 23 décembre 2016, à 10 h 30, en l'église Sainte-Pétronille de Bouligny.

La défunte repose à la chambre funéraire de Faulquemont.

L'inhumation se fera au cimetière de Bouligny.

De la part de:

Françoise et Christian CIMATTI,
François et Joëlle DIDIER,
Yves DIDIER,
ses enfants ;

Philippe et Sophie, Cécile et Jean-Pierre, Jérôme, Morgane, Léo et Sabria, Lorène,
ses petits-enfants et leurs conjoints ;

Constance, Hugo, Raphaël, Iniaki, Noémie, Mohammed, Dounia,
ses arrière-petits-enfants ;

Maurice et Lucie, son beau-frère et sa belle-sœur ;

ses neveux,

ainsi que de toute la famille.

La famille tient à remercier le service des Urgences de l'hôpital Marie-Madeleine à Forbach, le Docteur COLSON son médecin traitant, la directrice Madame BENBEKHTI et l'ensemble du personnel de la maison de retraite « Les Lauriers » de Longeville-lès-Saint-Avold pour leur gentillesse et leur dévouement.

Une pensée pour son époux

Roland

décédé le 3 décembre 1990.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

RÉMILLY - METZ - MAASTRICH - TOULON

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Madame Jeanne BISCHOFF

née CUNY

décédée à Metz, le 20 décembre 2016, dans sa 93e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 24 décembre 2016, à 10 heures, en l'église Saint-Martin de Rémilly.

Selon sa volonté, son corps sera crématisé.

De la part de:

ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que de toute la famille et les proches.

La famille remercie les infirmiers et le personnel soignant qui l'ont accompagnée toutes ces années.

Une tendre pensée pour son époux

Edmond

décédé en 2008.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

LIXING-LÈS-SAINT-AVOLD

Nous avons le regret de vous faire part du décès de

Monsieur François JACQUILLARD

dit « Francis »

survenu à son domicile, le 21 décembre 2016, à l'âge de 65 ans, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 décembre 2016, à 10 heures, en l'église de Vahl-Laning, sa paroisse et sera suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Le défunt reposera à la chapelle de Lixing-lès-Saint-Avold à partir de ce jour jeudi, 14 heures.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

sa maman ;

ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

ainsi que toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

HAUT-CLOCHER - OBERSTINZEL - STRASBOURG - TARBES

*« Ses mains ont tant travaillé.
Son cœur fatigué s'est arrêté.
Ses yeux se font fermés.
Que Dieu lui donne la paix
et l'accueille dans sa lumière. »*

À tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Marie STREIFF

née GANTNER

qui s'est endormie dans la paix du Seigneur à Saint-Jean-de-Bassel, le 21 décembre 2016, à l'âge de 95 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le vendredi 23 décembre 2016, à 14 h 30, en l'église de Haut-Clocher, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

Monsieur Jean STREIFF,
Monsieur Julien BIASCH et Madame, née Marie STREIFF,
Monsieur Marcel STREIFF,
Monsieur Gilles ANSTETT et Madame, née Martine STREIFF,
ses enfants ;

Pascal et Marie-Aline, Philippe et Emmanuelle, Vincent et Cindy, Arnaud et Maude, Frédéric et Morgane, Cyril,
ses petits-enfants ;

ses arrière-petits-enfants,

ainsi que de toute la famille.

La famille remercie l'ensemble du personnel de l'EHPAD Saint-Joseph de Saint-Jean-de-Bassel pour sa gentillesse et son dévouement.

Une pensée pour son époux

Victor

décédé en 2010,

et pour sa belle-fille

Bernadette

décédée en 2006.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

**RÉDING - ISTRES - STRASBOURG
LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD**

Entouré de la tendre affection des siens, c'est avec tristesse que nous faisons part du décès de

Jean-Claude MONIER

Chef d'Escadron Réserve Gendarmerie

survenu à l'âge de 72 ans, muni des sacrements de l'Église.

Selon sa volonté, la crémation s'est déroulée après la bénédiction, dans la plus grande simplicité, avec discrétion et dans l'intimité familiale.

De la part de:

Madame Marie-Josée MONIER, née LOUIS, son épouse ;

Christophe MONIER et Béatrice,
Aline MONIER et Yannis,
ses enfants ;

Maëlle, Loïc, Norton et Dayton,
ses petits-enfants chéris,

ainsi que de toute la parenté.

Nous remercions le Docteur FOS et tout le corps médical.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

LIXING-LÈS-SAINT-AVOLD

Le Maire,
le Maire Honoraire,
les Adjoints,
le Conseil Municipal
et le Personnel Communal

ont le regret de vous faire part du décès de

Madame Renée SCHOVING

Ancienne Conseillère Municipale

Les obsèques seront célébrées ce jour, jeudi 22 décembre 2016, à 10 heures, en l'église de Vahl-Laning.

Nous garderons d'elle le souvenir d'une personne serviable et dévouée.

METZ

À tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part avec tristesse du décès de

Monsieur Henri SCHICK

survenu le 18 décembre 2016, à l'âge de 86 ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 23 décembre 2016, à 10 h 30, au cimetière de Metz Chambière, dans le caveau familial.

De la part de:

Irène SCHICK, sa sœur ;

Richard et Louiza BÉGUIER, ses neveu et nièce,

ainsi que de toute la famille et ses amis.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

Vos avis de décès

**pour parution
le lendemain**

**DÉLAI DE REMISE
DES TEXTES**

Pour les **parutions du mardi au dimanche**,
toutes les informations devront parvenir **au journal au plus tard à 17h la veille de parution.**

Tél. 03 87 34 16 50 - Fax 03 87 34 18 55

Le Républicain Lorrain

Se souvenir…

- Remerciement

- Messe

- Anniversaire

Service Carnet

Le Républicain Lorrain

Tél. 03 87 34 16 50
Fax 03 87 34 18 55

NEUFCHEF

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Madame Jeanne GORZYNSKI

née FROEHLICH

survenu à Neufchef, le 18 décembre 2016, à l'âge de 73 ans.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Selon sa volonté, son corps a été incinéré.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

Monsieur Robert GORZYNSKI, son époux ;

Doriane et Gocé BOZINOSKI,
sa fille et son gendre.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

HILBESHEIM

Après avoir lutté avec courage et dignité contre sa maladie

Madame Marguerite VAGOST

née HARLÉ

est partie le mardi 20 décembre 2016, dans l'amour et la paix à l'âge de 80 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 décembre 2016, à 14 h 30, en l'église de Hilbesheim, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

Familles VAGOST René et HARLÉ Paul.

Merci à vous tous qui nous avez si bien entourés.

SAINT-MAX - CRAC'H (56) - NANCY - METZ

Pierre JACQUE (†), son frère et Françoise, sa belle-sœur ;

ses neveux et nièces,

les familles LEROY et BEAUCARD

ont la tristesse de vous annoncer le décès du

Docteur Micheline JACQUE

dans sa 94e année.

Prions ensemble pour elle, le vendredi 23 décembre 2016, à 10 h, en l'église Saint-Médard de Saint-Max, suivie de l'inhumation au cimetière des Brigeottes.

La famille remercie l'équipe de l'Hôtel Club de Saint-Max ainsi que Virginie, son auxiliaire de vie, d'avoir pris soin d'elle et de l'avoir accompagnée de nombreuses années.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

FARÉBERSVILLER - BEHREN-LÈS-FORBACH - MONTPELLIER

Entouré de l'affection des siens, c'est avec une immense tristesse que nous vous faisons part du décès de

Monsieur Eugène TRAUTMANN

survenu à Forbach, le 20 décembre 2016, à l'âge de 61 ans, muni des sacrements de l'Église.

Le service religieux aura lieu le vendredi 23 décembre 2016, à 15h45, en l'église de Farébersviller Cité, sa paroisse, où l'on se réunira.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

Madame Marisa DI SALVO, sa compagne ;

Angélique et Frédéric,
Tiffany et Hassan,
Jean Pascal,
Claire,
ses enfants ;

ses petits-enfants,

ainsi que de toute la famille.

La famille tient à remercier Daniel, Franck et Valentin ses infirmiers pour leurs bons soins et leur dévouement.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

SARREGUEMINES - MÉRY-SUR-SEINE (10)

Entouré de l'affection des siens, c'est avec une immense tristesse que nous vous faisons part du décès de

Monsieur Jean Louis BAUDY

survenu à Sarreguemines, le 21 décembre 2016, le jour de ses 69 ans, muni des sacrements de l'Église.

Le service religieux aura lieu le vendredi 23 décembre 2016, à 14 h 30, en l'église du Sacré-Cœur de Sarreguemines, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le défunt repose à la morgue de l'hôpital Pax de Sarreguemines.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

NI FLEURS, NI COURONNES, NI PLAQUES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

Virginie et Fabrice,
Frédéric et Liliane,
ses enfants ;

Estelle, Loïc et Gabriel,
ses petits-enfants ;

Clairette BLAISE, la mère de ses enfants,

ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

METZ - BIOT - SAINT-ÉTIENNE - LORRY LES METZ - DABO

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Armand KAES

survenu à son domicile le 20 décembre 2016, à l'âge de 84 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 24 décembre 2016, à 10 heures, en l'église de l'Immaculée Conception à Metz Queuleu, suivie de l'inhumation au cimetière de l'Est.

Le défunt repose à la chambre funéraire Roc'Eclerc, 85 boulevard de l'Europe à Metz Bellecroix.

De la part de:

Mathilde, son épouse ;

Brigitte, Philippe, Anne et Daniel, ses enfants et son gendre ;

Céline et Laurent, Steven et Jenny, Tom et Mathilde,
Jaufrey et Alan, ses petits-enfants ;

Clément, Marius et Camille, ses arrière-petits-enfants ;

Pierre et Raymonde KAES,
Jean-Marie et Marie-José KAES,
André et Antoinette RUFFENACH,
ses frères, beau-frère et belles-sœurs,

ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

SIERCK-LES-BAINS

Entourée de l'affection des siens, c'est avec une immense tristesse que nous vous faisons part du décès de

Madame Fabienne STUTZER

née ANDRET

survenu à son domicile, à Sierck-les-Bains, le lundi 19 décembre 2016, à l'âge de 61 ans, munie des sacrements de l'Église.

Une bénédiction aura lieu au centre funéraire de Thionville, 7 rue du Souvenir Français, le vendredi 23 décembre 2016, à 7 h 30.

Madame Fabienne STUTZER sera incinérée.

NI FLEURS, NI PLAQUES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

Monsieur Jean-Paul STUTZER, son époux ;

Delphine, sa fille ;

Pauline, sa petite-fille,

ainsi que toute la famille et ses amis.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

MARANGE-SILVANGE - ROMBAS - METZ FAUCOGNEY-LA-MER - ORNY

Nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Roger SCHEIDT

survenu le jeudi 15 décembre 2016, à Vantoux, à l'âge de 84 ans.

Une bénédiction a eu lieu dans l'intimité familiale, suivie de la crémation.

De la part de:

Marie-Paule, Philippe, Vincent, Pierre, Alexandra,
ses enfants et leurs conjoints ;

Frédérique, Julien, Jimmy, Matéo, Dorine, Mazarine,
Emma, Julien, ses petits-enfants ;

Valentine, Cassandre, Lisa, Apolline,
ses arrière-petits-enfants ;

Monsieur Gaston SCHEIDT,
son frère,

ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

SERVICE ANNIVERSAIRE

SARRALTROFF

Il y a 10 ans nous quittait, le 22 décembre 2006

Raymond DOUVIER

Nous invitons la parenté et les personnes qui l'ont connu, à avoir une pensée pour lui ou à s'associer spirituellement à l'eucharistie qui sera célébrée à son intention le lundi 26 décembre 2016, à 10 h 30, en l'église Saint-Etienne de Herny.

De la part de:

Madame Marcelline DOUVIER et ses enfants.

« In memoriam » ses enfants

Yolande

décédée le 14 août 1996,

Nathalie

décédée le 17 novembre 2004,

Alain

décédé le 12 septembre 2006.

Consultez les avis de décès sur **www.libramemoria.com**
et **déposez gratuitement** vos condoléances

LIBRA MEMORIA

Avis de décès
Livre de condoléances - Remerciements
Actualités - Annuaire des professionnels
Informations pratiques

www.libramemoria.com

1er site du Grand Est d'avis de décès

AVIS DE MARCHÉS

Commune de BETTBORN

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Procédure Adaptée (article 27 du décret du 25 mars 2016)

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :
Maître d'Ouvrage :
Mairie de BETTBORN
8, rue des Tonneliers
57930 BETTBORN
Tél : 03.87.07.81.61.
E-mail : mairie.bettborn@orange.fr

2. Objet du marché :
Projet de restructuration de l'ancienne école maternelle - Aménagement d'une salle multi-activités - Création d'une salle informatique - 32, rue Principale - 57930 BETTBORN

3. Procédure :
Procédure adaptée selon l'article 27 du décret nº2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics.

4. Consistance des travaux :
Les travaux sont répartis en 12 lots, attribués séparément ou pour plusieurs lots :
LOT Nº 01 DEMOLITION / GROS OEUVRE
LOT Nº 02 ETANCHEITE
LOT Nº 03 MENUISERIES EXTERIEURES
LOT Nº 04 PLATRERIE / ISOLATION
LOT Nº 05 FAUX PLAFONDS A OSSATURES
LOT Nº 06 ELECTRICITE
LOT Nº 07 CHAUFFAGE / SANITAIRE
LOT Nº 08 CARRELAGE / FAÏENCES
LOT Nº 09 MENUISERIES BOIS / BARDAGE
LOT Nº 10 PEINTURES INTERIEURES
LOT Nº 11 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES
LOT Nº 12 EQUIPEMENTS DE CUISINE

5. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
- Lettre de candidature (modèle DC1)
- Déclaration du candidat (modèle DC2)
- Une déclaration sur l'honneur dûment signée et datée attestant que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales suivant l'article 46 du CMP. ou la copie des liasses fiscales nº3666 (volets 1,2,3 et éventuellement 4) et sociales : URSSAF, congés payés, caisse de maladie, caisse de vieillesse, ou formulaire unique ;
- Attestations d'assurances (RC et décennale) en cours de validité.
- Attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin nº02 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du Code du Travail.

6. Dépôt des dossiers :
Les dossiers seront conformes aux règles des marchés publics et seront adressés en recommandé avec accusé de réception ou remis contre récépissé aux heures d'ouvertures au public à :
Monsieur MARTIN - Maire
8, rue des Tonneliers
57930 BETTBORN
sous double enveloppe intérieure avec la mention sur l'enveloppe extérieure : " Offre pour la Restructuration de l'ancienne école maternelle - Aménagement d'une salle multi-activités - Création d'une salle informatique - Lot(s) nºXX - Appel d'offres pour travaux - NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis.".

7. Date limite de Remise des Offres :
Les offres devront parvenir pour le MERCREDI 25 JANVIER 2017 avant 18H00 délais de rigueur.

8. Date d'envoi de l'appel d'offre à la publication chargée de l'insertion,
le MERCREDI 21 DECEMBRE 2016.

9. Modalités d'obtention du dossier :
Les concurrents pourront télécharger gratuitement les documents sur la plate-forme accessible à l'adresse suivante :
https://reprographic.doubletrade.net/webao/appelsoffre/
Ou retirer le dossier de consultation sur support papier à leur frais auprès du reprographe :
REPROGRAPHIC
27, rue des Feivres
57070 METZ Actipôle
Tél : 03.87.66.41.26.
Fax : 03.87.62.22.11.

10. Renseignements d'ordre technique :
Pourront être obtenus auprès de
M. Michel THOMAS -
Architecte DPLG,
1 Rue Le Corbusier,
57400 SARREBOURG.
Tél : 03.87.25.79.80.
Fax : 03.87.25.79.81.
E-mail : michel-thomas35@orange.fr

AC784399100

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identité de l'organisme qui passe le marché : Commune de FOLKLING
2, Rue de l'Eglise
57600 FOLKLING

Marché à procédure adaptée

Objet du marché : Marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la rue de Gaubiving et de la rue de l'Eglise (Place Rouge)

Date limite de réception des offres :
27/01/2017 à 12h00

Retrait des dossiers :
Téléchargez le dossier de consultation en vous inscrivant sur la plateforme
http://marchespublics-matec57.fr/

Contact :
Mairie de FOLKLING
03 87 85 08 44
Moselle Agence Technique,
assistant à maîtrise d'ouvrage
03 55 94 18 11

Date d'envoi à la publication :
20/12/2016

AC784527600

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identité de l'organisme qui passe le marché : Communauté de communes de l'Etang du Stock

Objet du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre dans le cadre de la mise aux normes du système d'assainissement de la commune de Diane Capelle

Procédure de passation :
Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret nº2016-360 du 25/03/2016

Date limite de réception des offres :
27/01/2017 à 11h00

Critères d'attribution :
Valeur technique notée sur 60 points et prix noté sur 40 points

Délai de validité des offres : 120 jours

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Selon les conditions fixées par les articles 44, 48, 50, 51, 52, 53 et 55 du décret du 25 mars 2016

Retrait des dossiers : Téléchargez le dossier de consultation sur la plateforme
http://marchespublics-matec57.fr/

Modalités de remise des offres :
Conformément au règlement de la consultation, soit sous enveloppe mentionnant l'objet du marché envoyé en lettre recommandée avec avis de réception ou déposée contre récépissé à l'adresse de la commune.
Soit par voie électronique sur le site
http://marchespublics-matec57.fr/

Contact : CC de l'Étang du Stock
Tel: 03 87 03 13 03
mairie.de.langatte@wanadoo.fr
Moselle Agence Technique
(assistant à maîtrise d'ouvrage)
03 55 94 18 11
contact@matec57.fr

Instance :
Tribunal Administratif de Strasbourg
31 avenue de la Paix
67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 21 23 23

Date d'envoi à la publication :
20/12/2016

AC784549500

LogiEst

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

APPEL D'OFFRES OUVERT

1º) Pouvoir Adjudicateur :
SA d'HLM LogiEst
15 Sente à My - BP 80785
57012 METZ CEDEX 01
Tél. 03.87.65.63.11
FAX : 03.87.65.80.52

2º) Objet de la mise en concurrence :
2016-023 - Marché de location, d'entretien et de relevé de répartiteurs de frais de chauffage dans les logements du patrimoine de LogiEst.

Lieu d'exécution : patrimoine de LogiEst (liste détaillée dans l'annexe 1 du DCE)

3º) Mode de passation :
Appel d'offres ouvert comportant publicité européenne, conformément aux dispositions des articles 25-1-1, 67 et 68 du Décret Nº 2016-0360 du 25 mars 2016.

4º) Nature des fournitures et services :
Numéro de Nomenclature CPV Européenne:
Classification principale
65500000-services de lecture de compteur/
38551000 - compteurs d'énergie

5º) Durée du marché :
Ce marché prendra effet à compter du 01 avril 2017 pour une durée de 117 mois.

6º) Le dossier de consultation des entreprises est à télécharger à l'adresse mail suivante :
https://technocopy.doubletrade.net/accueil/

7º) Conditions et remise des offres :
Se reporter au Règlement de consultation qui sera fourni à tout candidat qui en fera la demande

8º) Critères d'attribution
Les capacités techniques, financières et professionnelles seront appréciées en fonction des éléments de candidature fournis.
Les offres des entreprises seront classées en fonction de la satisfaction des critères ci-dessous.
1-Prix 50%
2-Valeur technique 50%
Dont
Moyens humains et organisationnels affectés à l'exécution du marché : 2.5 points ;
Moyens matériels et équipements du personnel technique intervenant pour la pose des équipements et pour les dépannages : 2.5 points ;
Description des répartiteurs : 20 points ;
Description du système de télé relève et de gestion des données : 10 points ;
Méthodologie pour la phase déploiement des équipements : 5 points ;
Méthodologie pour la phase exploitation : 10 points ;

9º) La date limite de remise des offres est fixée au : 27 janvier 2017 à 11H00

10º) Instance chargée des procédures de recours
Tribunal de Grande Instance de Metz,
3 rue Haute Pierre
Service auprès duquel les renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Greffe du TGI

11º) Renseignements complémentaires :
* Administratifs:
Carole VAUTRIN
Responsable Cellule Achats
carole.vautrin@logiest.fr
Tél. 03.87.65.89.44
Fax. 03.87.38.96.48
* Techniques:
Christian JOLIVALD
christian.jolivald@logiest.fr

14º) Le texte intégral du présent avis a été publié au JOUE le 20 décembre 2016 numéro ID: 2016/S 245-448603 et envoyé aux autres publications chargées de son insertion le 21 décembre 2016.

AC784532400

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 - Identification de la collectivité qui passe le marché :
Mairie de XOUAXANGE
4 rue de l'école
57830 XOUAXANGE

2 - Objet du marché et lieu d'exécution:
Réhabilitation de la maison SIDONIE
Création d'un logement
Rue de Lorquin - 57830 XOUAXANGE

3 - Procédure de passation :
Procédure adaptée en application du CMP

4 - Nombre et consistance des lots : 11
Nº de lot/Désignation :
1 Démolition - Gros oeuvre - Aménagement ext.
2 Charpente - Couverture - Zinguerie
3 Menuiserie extérieure bois
4 Plâtrerie - Isolation - cloisons
5 Electricité - Chauffage - VMC
6 Plomberie - Sanitaire
7 Chape - Carrelage
8 Menuiserie intérieure
9 Peinture - intérieure
10 Enduits extérieurs
11 Equipement Cuisine

5 - Conditions relatives au marché :
Les offres devront être rédigées en langue française.
L'unité monétaire sera l'euro.
Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date de réception des offres.

6 - Modalités d'attribution des lots :
Le jugement des offres sera effectué en fonction des critères d'attribution suivant :
- valeur financière de l'offre 70 %
- Mémoire technique - planning 30 %

7 - Renseignements et justifications demandés : Conformément aux pièces énumérées au règlement de consultation.

8 - Date limite de réception des offres :
Lundi 16/01/2017 avant 11h
Les offres seront transmises par voie postale en recommandé avec AR ou déposé en mairie de XOUAXANGE contre récépissé
Visite obligatoire pour le lot GROS-OEUVRE:
mardi 03/01/2017 entre 10h et 11 h

9 - Renseignements et retrait des dossiers :
Renseignements administratifs :
Mairie de XOUAXANGE
4 rue de l'école
57830 XOUAXANGE
03.87.25.07.31
aux heures de permanence tous les jours de 7h30 à 11h sauf mardi de 16h à 19h
Mail : mairiexouaxange@wanadoo.fr
Renseignements techniques :
Pierre SCHOHN - Architecte DPLG
8 rue Le Corbusier
57400 SARREBOURG
Tél. 03.87.07.12.80
Mail : pschohn.architecte@wanadoo.fr
Adresse de retrait des dossiers :
Demande par mail auprès du maître d'oeuvre ou par voie électronique sur l'adresse www.republicain-lorrain.fr, rubrique Marchés Publics

10 - date d'envoi du présent avis à la publication : Lundi 19/12/2016

AC784001700

AVIS AU PUBLIC

La Préfecture de la Moselle communique

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, l'arrêté préfectoral - nº2016-DLP/BUPE - 285 du 14 décembre 2016 refuse l'enregistrement d'une installation de stockage de déchets inertes faisant l'objet de la demande de la société WH sur le territoire de la commune de SAINTE-MARIE-AUX-CHENES.

Il peut être consulté dans son intégralité à la mairie de SAINTE-MARIE-AUX-CHENES, à la Préfecture de la Moselle - Direction des Libertés Publiques, Bureau de l'Utilité Publique et de l'Environnement, ainsi que sur le portail internet des services de l'Etat en Moselle : www.moselle.gouv.fr cliquez sur : publications - publicités légales toutes enquêtes publiques - ICPE.

AC783703600

Commune de Lessy

PRESCRIPTION DE LA RÉVISION DU PLU

Par délibération du 8 décembre 2017, le Conseil Municipal a prescrit la révision du PLU, a défini les objectifs et a fixé les modalités de la concertation.
Cette délibération est affichée en Mairie de Lessy .

AC784468300

EXTRAIT D'UN AVIS

DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Réunie le 15 décembre 2016, la commission départementale d'aménagement commercial de Meurthe-et-Moselle a émis un avis favorable à la demande présentée par la société SNC LIDL, domiciliée 35 rue Charles Péguy - 67200 STRASBOURG, en vue de procéder à une extension de 247,80 m2 d'un magasin LIDL situé route de Longuyon à COSNES-ET-ROMAIN, afin de porter sa surface de vente à 1220 m2.

Le texte de l'avis et les voies et délais de recours sont publiés au recueil des actes administratifs de la préfecture.

AC783887500

VILLE DE FORBACH

APPROBATION DE LA 9 ÈME MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 17 octobre 2016, le Conseil Municipal a décidé d'approuver la 9ème modification du Plan local d'Urbanisme.

Le dossier du PLU modifié est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la Préfecture (Direction Départementale des Territoires, 17, Quai Paul Wiltzer 57000 METZ).

AC784006800

Commune de NOISSEVILLE

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Par délibération du 15/12/2016, le Conseil Municipal a institué un droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser du Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 15/12/2016.

Cette délibération est affichée en mairie de NOISSEVILLE.

AC783990700

Commune de NOISSEVILLE

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par délibération en date du 15/12/2016, le conseil municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme sur son territoire.
Ce document qui règlemente le droit du sol à parcelle remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) antérieurement en vigueur.

La dite délibération est affichée en mairie pendant un mois à compter du 19/12/2016.

Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture ainsi qu'en la préfecture.

AC783993900

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES

Communes de Pierrepont, Doncourt-lès-Longuyon, Beuveille et Baslieux

Le préfet de Meurthe-et-Moselle informe la population qu'il sera procédé conjointement à :

- une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux nécessaires à la dérivation des eaux souterraines de la source des Sept Fontaines (puits 1 : 01124X0053 et puits 2 : 01124X0054) et de l'établissement des périmètres de protection autour de ce point d'eau s'étendant sur les communes de Baslieux, Beuveille, Doncourt-lès-Longuyon et Pierrepont ;

- une enquête parcellaire permettant, d'une part, de déterminer les parcelles à exproprier en vue de permettre la réalisation du projet susvisé et, d'autre part, d'identifier les propriétaires de ces parcelles.

Ces enquêtes, d'une durée de 23 jours consécutifs, auront lieu du mercredi 11 janvier au jeudi 2 février 2017 inclus sur le territoire des communes susvisées.

M. Yvon BUCHART, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et M. Antoine CAPUTO, retraité, a été désigné en qualité de suppléant par le tribunal administratif de Nancy.

Le dossier d'enquête peut être consulté par le public pendant toute la durée des enquêtes aux jours et heures d'ouverture habituels au public dans les mairies de Beuveille, Doncourt-lès-Longuyon et Pierrepont ainsi qu'à la mairie de Baslieux, concernée que par le périmètre de protection éloignée, lors des permanences du commissaire enquêteur et sur le site Internet de la préfecture à l'adresse suivante :
http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr - rubriques " politiques publiques " -- " enquêtes et consultations publiques " - " enquêtes publiques " - " liste des enquêtes publiques en cours ".

Le public pourra présenter pendant toute la durée des enquêtes ses observations sur l'utilité publique du projet (enquête préalable à la déclaration d'utilité publique), et sur les limites des biens à exproprier (enquête parcellaire) selon les modalités définies ci-après :

- par correspondance adressée au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Pierrepont - à l'attention de M. Yvon Buchart, commissaire enquêteur - 12, rue de la Vallée- 54 620 PIERREPONT ;

- sur le registre d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ouvert à cet effet et disponible dans les mairies de Beuveille, Doncourt-lès-Longuyon et Pierrepont, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, ainsi que lors des permanences assurées par le commissaire-enquêteur précisées ci-après ;

- sur le registre d'enquête parcellaire ouvert notamment aux personnes concernées par le périmètre de protection immédiat et disponible, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, dans les mairies de Beuveille, Doncourt-lès-Longuyon et Pierrepont, ainsi que lors des permanences assurées par le commissaire-enquêteur ;

- directement auprès du commissaire-enquêteur lors de ses permanences qui se tiendront dans chacune des mairies susvisées aux jours et heures suivantes :

- mairie de Pierrepont : mercredi 11 janvier 2017 de 9h00 à 11h00 ;
- mairie de Doncourt-lès-Longuyon : lundi 16 janvier 2017 de 10h00 à 12h00 ;
- mairie de Beuveille : vendredi 27 janvier 2017 de 14h30 à 16h30 ;
- mairie de Pierrepont : jeudi 2 février 2017 de 16h00 à 18h00.

AC782934700

AVIS D'OUVERTURE ET D'ORGANISATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE REPARTITION PARCELLAIRE ET LE PROGRAMME DE TRAVAUX CONNEXES D'AMELIORATION FONCIERE RELATIF A L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CLAYEURES AVEC EXTENSION SUR EINVAUX, ROZELIEURES, FROVILLE, BORVILLE

Par arrêté nº 2016/012/CD/DATE/SAFU du 18/11/2016,

Le président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de répartition parcellaire et le programme de travaux connexes d'amélioration foncière.

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nancy a désigné Monsieur Francis GERARD, exerçant la profession de retraité en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et Madame Salimata SPINATO exerçant la profession d'ingénieur environnement en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier seront déposées en Mairie de CLAYEURES pendant 33 jours consécutifs du 19/01/2017 au 20/02/2017 inclus. Elles seront consultables aux jours et heures tels que précisés ci-dessous :
* aux jours et heures d'ouverture de la mairie
lundi et jeudi de 13h30 à 16h30
* aux jours et horaires suivants
samedi 4 février 2017 de 9h00 à 12h00
jeudi 9 février 2017 de 15h00 à 17h00
jeudi 16 février 2017 de 15h00 à 17h00

durant les permanences du commissaire-enquêteur Conformément aux dispositions de l'article L.122-1 du code de l'environnement modifié par ordonnance du 3 août 2016, le dossier d'étude d'impact du projet d'aménagement foncier sera mis à disposition du public par voie électronique pendant la durée de l'enquête publique sur le site internet du conseil départemental www.meurthe-et-moselle.fr.
jeudi 19 janvier 2017 de 15h30 à 18h30
samedi 28 janvier 2017 de 9h00 à 12h00
jeudi 2 février 2017 de 15h30 à 18h30
lundi 20 février 2017 de 15h30 à 18h30

Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur sera déposé en mairie de CLAYEURES. Chacun pourra consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur pendant toute la durée de l'enquête publique.

M. le Commissaire-enquêteur recueillera en mairie de CLAYEURES les observations du public et les réclamations des propriétaires durant ses permanences.

Les techniciens de l'aménagement foncier du Conseil départemental et du cabinet de géomètres assisteront, autant que de besoin, le commissaire-enquêteur lors de ses permanences.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête au Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle ainsi que sur le site internet de la collectivité www.meurthe-et-moselle.fr. à la préfecture de Meurthe-et-Moselle et également en mairie de CLAYEURES aux heures et jours habituels d'ouverture.

AC784049100

AVIS

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La Préfecture de la Moselle communique

L'arrêté préfectoral nº2016-DLP/BUPE-293 du 16 décembre 2016 impose des prescriptions complémentaires à la société TECHNILOR dans le cadre de la cessation des activités de son site à Hagondange.

Il peut être consulté dans son intégralité à la mairie de Hagondange, à la Préfecture de la Moselle, Direction des Libertés Publiques, Bureau de l'Utilité Publique et de l'Environnement ainsi que sur le portail internet des services de l'Etat en Moselle (publications - publicité légale toutes enquêtes publiques - ICPE).

AC783855300

La Préfecture de la Moselle communique

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, l'arrêté préfectoral - nº2016-DLP-BUPE-294 du 16 décembre 2016 autorise la société WESTAFALEN à réaliser une extension des installations et la mise en place d'une unité de régénération de fluides frigorigènes sur le site de ROSSELANGE.

Il peut être consulté dans son intégralité à la mairie de ROSSELANGE, à la Préfecture de la Moselle - Direction des Libertés Publiques, Bureau de l'Utilité Publique et de l'Environnement, ainsi que sur le portail internet des services de l'Etat en Moselle : www.moselle.gouv.fr cliquez sur : publications - publicité légales toutes enquêtes publiques - ICPE.

AC783976000

VIE DES SOCIÉTÉS

NEL EXPRESS
Entreprise Unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 10 000 €
Siège social : 9 rue Alexandre Dumas 57050 METZ
Numéro Siren 795066372 R.C.S. METZ

Lors de l'assemblée générale du 02 novembre 2016, il a été décidé le transfert du siège social de l'EURL NEL EXPRESS, de Metz (57050), 9 rue Alexandre Dumas à MAIZIERES LES METZ (57280) 33 rue JF Kennedy à compter de ce jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence

AC784412400

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 décembre 2016 à METZ, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : PERF'AVENIR

Siège social : Centre d'affaires CESCOM, 4 rue Marconi à 57070 METZ

Objet social : Accompagnement et formation des entreprises dans l'amélioration de leur performance, audit de performance, prestation d'ingénierie pour les entreprises

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de METZ

Capital social : 4 000 euros

Gérance : M. Eric WURTZ, demeurant 21 rue du Maréchal Foch, 57050 LE BAN ST MARTIN, et M. Valentin POIX, demeurant 89 rue Sente A My, 57000 METZ, assurent la gérance.

Pour avis, La Gérance

AC783520800

SCM des docteurs F.HAUUY et G.SILVESTRI
capital social : 300 euros
Siège social : 12 rue pasteur 54580 MOINEVILLE

Aux termes du procès-verbal de AGE du 01/12/2016, les associés ont décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du même jour et sa mise en liquidation.
Monsieur Silvestri Gérard est nommé comme liquidateur.
Le siège de de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS : Briey (443 574 033)

AC783604600

MY JOB FRANCE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 15 000 euros
Siège social : 5, boulevard de Trèves
57070 METZ
823 701 594 RCS METZ

Aux termes d'une délibération en date du 12 décembre 2016, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Michaël DAMASIO, demeurant 5, rue du Coteau 57970 KUNTZIG, pour une durée illimitée à compter du 12 décembre 2016.

L'article 11 de statuts a été modifié, le nom de Monsieur Michaël DAMASIO a été ajouté à celui de Monsieur Yannick SAUSSE.

Pour avis
La Gérance

AC784462100

ANNONCES LÉGALES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

ANNONCES

Légales, administratives et judiciaires

efficaces au quotidien...

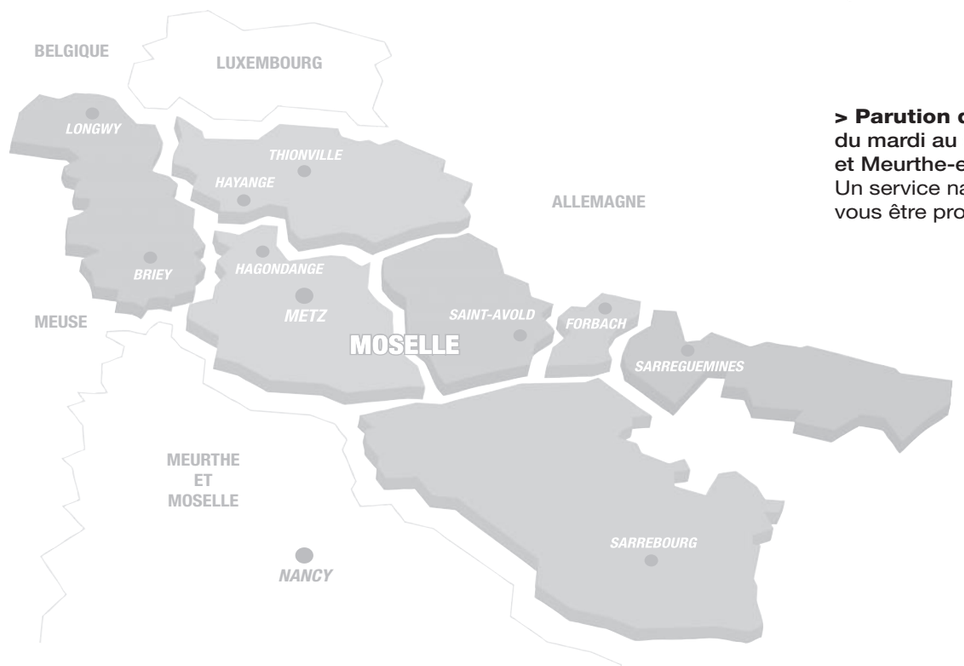

> Parution de vos annonces :
du mardi au samedi, en Moselle (57) et Meurthe-et-Moselle (54).
Un service national peut également vous être proposé.

> Service :
vos avis de "marché public" sont mis en ligne et consultables gratuitement sur le site **www.francemarches.fr** et **eurolegales.fr**
(Plate-forme d'appels d'offres la plus exhaustive).

> Tarif préfectoral 2016 :
1,80 € HT/mm pour la Moselle
1,80 € HT/mm pour la Meurthe-et-Moselle
Parution des annonces 24 à 48 h
après réception du mail

> Devis gratuit sur demande

Une équipe à votre disposition :
de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

SERVICE ANNONCES LÉGALES
Tél. 03 87 34 19 62
LRLLEGALES@republicain-lorrain.fr